



**HAL**  
open science

## Carrière de l'ancien camp de Natzweiler-Struthof, Natzwiller (67),

Juliette Brangé, Michaël Landolt, Loïc Lutz, Frédérique Neau-Dufour

### ► To cite this version:

Juliette Brangé, Michaël Landolt, Loïc Lutz, Frédérique Neau-Dufour. Carrière de l'ancien camp de Natzweiler-Struthof, Natzwiller (67),: Rapport de prospection 2020. Nord-Est Archéologie; Service régional de l'archéologie, DRAC Grand Est. 2021, 277 p. hal-04075806

**HAL Id: hal-04075806**

**<https://hal.science/hal-04075806>**

Submitted on 20 Apr 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# CARRIÈRE DE L'ANCIEN CAMP DE NATZWEILER-STRUTHOF NATZWILLER (67)

*Rapport de prospection 2020*

Sous la direction de :  
Juliette Brangé (Faculté des Sciences Historiques, Strasbourg)

Avec la collaboration de :  
Michaël Landolt (DRAC Grand-Est, SRA Metz)  
Loïc Lutz  
Frédérique Neau-Dufour

Janvier 2021



**TABLE DES MATIÈRES**

1.	Données administratives, techniques et scientifiques	6
1.1.	Fiche signalétique	6
1.2.	Mots clés des thésaurus	7
1.3.	Intervenants : équipe de fouille et de post-fouille	8
1.4.	Notice scientifique et état du site	10
1.5.	Localisation de l'opération	11
1.6.	Autorisations	12
1.7.	Remerciements	14
2.	Contexte	16
2.1.	Localisation et organisation du site	16
2.2.	Historique du site	19
2.2.1.	Historique générale	19
2.2.1.1.	Phase agricole et touristique : fin du XIX <sup>e</sup> -début du XX <sup>e</sup> siècle	19
2.2.1.2.	Phase concentrationnaire : 1941-1944	21
2.2.1.3.	Phase de logement de la milice et « Libération du camp » : 1944	27
2.2.1.4.	Phase pénitentiaire : 1945-1949	28
2.2.1.5.	Phase mémorielle : 1949 à aujourd'hui	36
2.2.1.6.	Protections au titre des Monuments Historiques	39
2.2.2.	Historique détaillé de la carrière	40
2.2.2.1.	Phase concentrationnaire	40
2.2.2.2.	Phase pénitentiaire	53
2.2.2.3.	Phase mémorielle	55
2.3.	Opérations antérieures	57
2.3.1.	Diagnostic archéologique de 2018	57

2.3.2.	Suivi archéologique de 2019	58
2.3.3.	Découverte fortuite de 2019 et sondage de 2020	58
2.3.4.	Fouille préventive de 2020	59
3.	Méthodologie	60
3.1.	Numérotation des structures	61
3.2.	Etude du bâti	62
3.3.	Etude des galeries	67
3.4.	Prospection	67
3.5.	Inventaire du mobilier	67
3.6.	Etude des graffitis de la baraque bunker (ENA 019) : essai méthodologique au sein de la cellule 13	70
3.6.1.	La baraque bunker (ENA 019)	70
3.6.2.	Définition d'un graffiti	73
3.6.3.	Etat de la recherche	74
3.6.4.	Graffitis de soldats	75
3.6.4.1.	Graffitis de prisons et autres espaces carcéraux	77
3.6.5.	Mémoire et vestiges du passage de détenus : conservation des graffitis	79
3.6.6.	Méthodologie	80
3.7.	Numéros d'inventaires d'archives : photos et plans	83
4.	Résultats	84
4.1.	Carrière	84
4.1.1.	Création et exploitation de la carrière	84
4.1.1.1.	Les vestiges des prospections géologiques de Karl Blumberg	84
4.1.1.2.	Les déblais et l'esplanade de la carrière	86
4.1.1.3.	Les vestiges du front de taille de la carrière	87

4.1.2. La forge et le dépôt (ENA 107 et 106)	88
4.1.2.1. La forge (ENA 107)	88
4.1.2.2. Le dépôt (ENA 106)	124
4.1.2.3. Synthèse : Un système de transport aérien monocâble entre les deux bâtiments	139
4.1.3. La baraque cantine (ENA 109)	141
4.1.4. Les poudrières (ENA 098, 099, 194 et 195)	152
4.1.5. Le portail sud (ENA 104)	163
4.1.6. Les galeries (ENA 123, 124 et 125)	168
4.1.7. Les dépotoirs (ENA 218 et 219)	183
4.1.7.1. ENA 218 : inventaire du mobilier	184
4.1.7.2. ENA 219 : inventaire du mobilier	192
4.2. Camp haut	201
4.2.1. Les dépotoirs (ENA 220 et 222)	201
4.2.1.1. ENA 220 : inventaire du mobilier	203
4.2.1.2. ENA 222 : état des données	209
4.2.1.3. Autres données	210
4.2.2. Baraque bunker : étude des graffitis de la cellule 13	212
4.2.2.1. Localisation des graffitis	212
4.2.2.2. Technique de réalisation	212
4.2.2.3. Etat de conservation	213
4.2.2.4. Graphie et langue	213
4.2.2.5. Contenu et thématiques	214
4.2.2.6. Datation et contextualisation historique	221
4.2.2.7. Des noms sur la porte de la cellule 13 : essai d'identification	224
4.2.3. Conclusion	227
5. Conclusions et perspectives	229

Bibliographie

231

Annexes

254

# 1. DONNÉES ADMINISTRATIVES, TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES

## 1.1. FICHE SIGNALÉTIQUE

### Localisation

Région : Grand-Est

Département : Bas-Rhin (67)

Commune : Natzwiller

Lieu-dit : Carrière

Ancien camp de Natzweiler-Struthof

Mairie de Natzwiller

16 rue de l'Église

67130

NATZWILLER

### Référence de l'opération

Numéro de site : 67 314 002

Numéro d'arrêté : SRA N°2020/A245

### Coordonnées géographiques

Centroïde de la carrière en Lambert 93

X : 1014618,81

Y : 6824789,85

Z min : 700 m

Z max : 860 m

### Responsable de l'opération

Juliette Brangé (Faculté des Sciences Historiques,  
Strasbourg)

### Références cadastrales

Commune : Natzwiller

Section et Parcelles :

Section 08, parcelle 40.

Section 09, parcelles 2, 3, 4, 66, 69 et 72.

Section 07, parcelles 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, et 8.

### Dates d'intervention sur le terrain

9 août au 30 août 2020

### Financement

Ministère de la Culture, DRAC Alsace : 5000 euros

### Statut MH

Classement MH 03.11.2011

### Propriétaires des terrains

Office National des Anciens Combattants et Victimes  
de Guerre (ONACVG)

Centre Européen du Résistant Déporté (CERD)

D130 67130 NATZWILLER

## **1.2. MOTS CLÉS DES THÉSAURUS**

### **Chronologie :**

- Époque contemporaine
- Seconde Guerre Mondiale

### **Sujets et thèmes :**

- Camp de concentration
- Carrière
- Atelier : Forge

### **Mobilier :**

- Objets métalliques
- Céramique
- Armes
- Outils
- Habillement
- Verre



### 1.3. INTERVENANTS : ÉQUIPE DE FOUILLE ET DE POST-FOUILLE



#### Équipe de terrain

Juliette Brangé (Master 1, Université de Strasbourg) : Responsable d'opération

Michaël Landolt (DRAC Grand-Est, SRA Metz) : Responsable de secteur

Loïc Lutz (Historien indépendant) : Responsable historique

Alexandre Ancillon (Lycéen) : prospections et relevés

Louise Aymard (Licence 3, Université de Dijon) : prospections et relevés

Marc Blindauer : prospections et relevés

Ludwig Diot (Licence 2, Université de Strasbourg) : prospections et relevés

Fanny Fougeard (Master 1, EHESS Paris) : prospections et relevés

Candice Lecoffre (Licence 3, Université de Tours) : prospections et relevés

Mathieu Morel (Lycéen) : prospections et relevés

Guillaume Simon (Master 2, Université de Strasbourg) : prospections et relevés

## **Intervenants techniques**

Aurélien Vantillard (Master, Université de Strasbourg) : prises de vue drone

Yannick Dissez (Archéologie Alsace) : topographie

## **Equipe de post-fouille**

Juliette Brangé (Master 1, Université de Strasbourg) : coordination, rédaction du rapport, DAO, étude du mobilier

Michaël Landolt (DRAC Grand-Est, SRA Metz) : rédaction du rapport

Loïc Lutz (Historien indépendant) : rédaction du rapport

Frédérique Neau-Dufour (Historienne) : rédaction du rapport

#### 1.4. NOTICE SCIENTIFIQUE ET ÉTAT DU SITE

Cinq bâtiments de la carrière ont été débroussaillés et étudiés (cantine, dépôt, forge et deux poudrières). Leurs plans et leurs modes de constructions, jusqu'alors inédits, ont pu être documentés à travers une étude archéologique des élévations afin d'identifier leurs organisations, évolutions et fonctions. La mise en place d'un protocole d'étude des bétons a contribué à identifier leurs phases de construction et de réaménagement. La composition des bétons connaît en effet une typologie variée permettant de proposer une chronologie et de mettre en relation des bâtiments différents.

Les résultats de la campagne ont concerné quatre périodes : les recherches géologiques préalables à l'installation du camp (1940), l'exploitation concentrationnaire de la carrière (1941-1943), le centre de réparation concentrationnaire de moteurs d'avions pour la firme *Junkers* (1943-1944) et la période pénitentiaire (1944-1949).

Une réflexion sur le travail des déportés mené à partir de 1943, alors que la carrière n'est plus exploitée et reconvertie en centre de réparation de moteurs d'avions, a été amorcée grâce à l'étude de bâtiments (dépôt et forge) et des galeries de la carrière. Quatre foyers d'une forge de type industrielle, ont pu être identifiés. De manière générale, les prospections réalisées en contrebas de la carrière ont livré divers objets en lien avec les différentes utilisations de la carrière : fusil, barbelés, isolateurs électriques, brasero de chantier, fut métallique utilisé comme cible... Il est souvent difficile d'attribuer ces objets à l'une ou l'autre des périodes identifiées lors de la campagne.

Quelques observations ont également été menées au niveau du « camp haut » à l'emplacement de plusieurs dépotoirs et du block-bunker. Un inventaire des graffitis de la période pénitentiaire présents sur la porte d'une cellule de ce bâtiment a été réalisé afin de tester la mise en place d'un protocole scientifique d'étude. Une centaine de graffitis ont ainsi pu être enregistrés.

## 1.5. LOCALISATION DE L'OPÉRATION

Grand-Est (Alsace)

Bas-Rhin

Natzwiller

Ancien camp de Natzweiler-Struthof

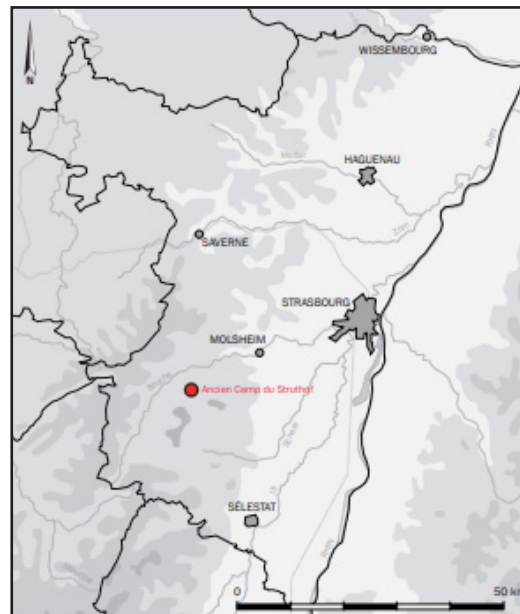


Figure 1 : Localisation du camp de «Natzweiler-Struthof» (Bolly 2019).

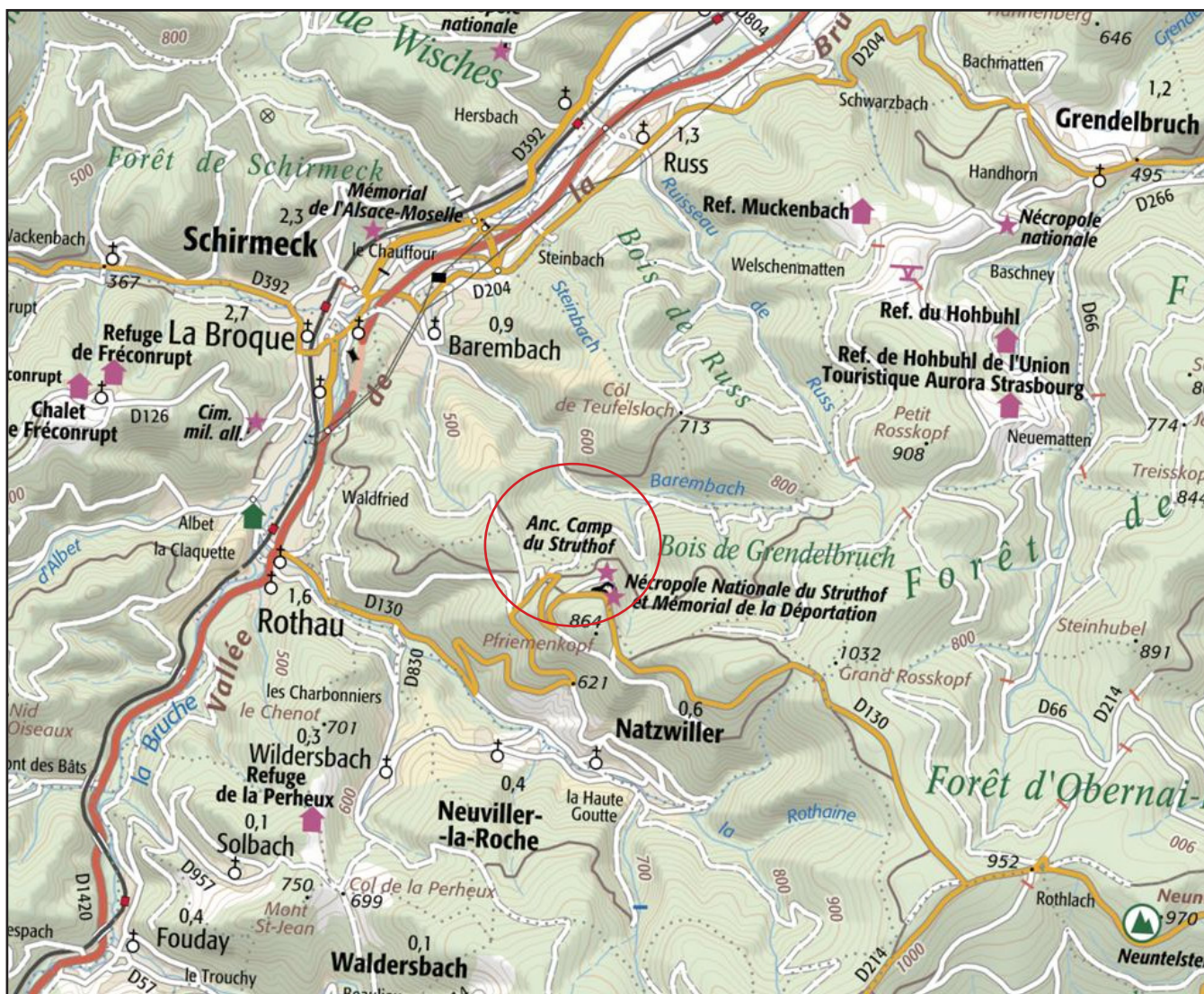


Figure 2 : Localisation du camp de Natzweiler-Struthof (carte IGN, Geoportail)

## 1.6. AUTORISATIONS



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
GRAND EST**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction régionale  
des affaires culturelles**

**ARRÊTÉ PRÉFECTORAL PORTANT AUTORISATION DE PROSPECTION  
ARCHÉOLOGIQUE**

**SRA N° 2020/A245 EN DATE DU 28-07-2020**

La préfète de la région Grand Est  
Préfète de la zone de défense et de sécurité Est  
Préfète du Bas-Rhin

**VU** le code du patrimoine et notamment son livre V, titre II, relatif à la législation et à la réglementation de l'archéologie programmée et plus particulièrement son article R. 531-2 (prospection ou sondage de moins de 4 semaines) ;

**VU** l'arrêté de Mme la ministre de la culture en date du 27 juillet 2018 portant nomination de Mme Christelle CREFF-WALRAVENS, directrice régionale des affaires culturelles de la région Grand Est ;

**VU** l'arrêté préfectoral n° 2020/036 en date du 3 février 2020 portant délégation de signature à Madame Christelle CREFF-WALRAVENS, directrice régionale des affaires culturelles de la région Grand Est ;

**VU** l'arrêté préfectoral n° 2020/02 en date du 3 février 2020 portant subdélégation de signature aux agents de la direction régionale des affaires culturelles (compétences générales et / ou ordonnancement secondaire RBOP RUO) ;

**VU** le dossier de demande d'autorisation de prospection archéologique adressé par Juliette Brangé le 06/12/2019 au service régional de l'archéologie, reçu le 06/12/2019 à la DRAC Grand Est ;

**VU** l'avis émis par la commission territoriale de la recherche archéologique lors de sa session du 10 au 13 février 2020 ;

**ARRÊTE**

**Article 1<sup>er</sup> :** Juliette Brangé est autorisée à procéder à une prospection archéologique sur le site suivant :

région :	<b>Grand Est</b>	n° opération : <b>017577</b>
département :	<b>Bas-Rhin</b>	
commune :	<b>Natzwiller</b>	
adresse :	<b>Centre Européen du Résistant Déporté</b>	
parcelles :	<b>-section 8 : parcelle 40. -section 9 : parcelles 2, 3, 4, 66, 69 et 71. -section 7 : Parcelles 1, 2, 3,4, 5, 6, 7, 8, 13, 15, 17, 18, 19, 20, et 21.</b>	
lieu-dit :	<b>Ancien camp de concentration de Natzweiler-Struthof</b>	
date d'opération :	<b>du 9 au 31 août</b>	

organisme de rattachement : **Université de Strasbourg**

programmation nationale : **Axe 14 : L'archéologie des périodes moderne et contemporaine**

**Article 2** : prescriptions générales

Les recherches sont effectuées sous la surveillance du service régional de l'archéologie, qui pourra imposer toutes prescriptions qu'il jugera utiles pour assurer le bon déroulement scientifique de l'opération. La responsable scientifique de l'opération tiendra régulièrement informer le service régional de l'archéologie de ses travaux et découvertes.

Elle lui signalera immédiatement toute découverte importante de caractère mobilier ou immobilier et les mesures nécessaires à la conservation provisoire de ces vestiges devront être prises en accord avec lui.

L'opération archéologique comprend, outre une phase d'exploration du terrain, une phase d'étude qui s'achève par la remise du rapport sur les résultats obtenus.

À la fin de l'opération, la responsable scientifique de l'opération adressera au service régional de l'archéologie un rapport en 5 exemplaires dont un non broché ; il lui transmettra également le rapport en version numérique (pdf), identique à la version imprimée. La version numérique du rapport sera accompagnée d'un plan général de l'opération géoréférencé (shp).

Le rapport d'opération comprendra notamment, en annexe, des inventaires détaillés des biens archéologiques mobiliers mis au jour et de la documentation scientifique. Ces inventaires seront également transmis au service régional de l'archéologie dans les formats numériques permettant d'alimenter la base PLEADE de la DRAC Grand Est (MobX et AFX).

L'ensemble des documents relatifs à l'opération (notes, photographies, relevés, correspondances, etc.) sera également remis au service régional de l'archéologie.

**Article 3** : prescriptions particulières à l'opération :

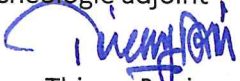
Le rapport d'opération comprendra des fiches détaillées établies pour chacun des nouveaux sites identifiés au cours des recherches.

**Article 4** : destination des biens archéologiques mobiliers

Le statut juridique et le lieu de dépôt des biens archéologiques mobiliers découverts au cours de l'opération seront réglés conformément aux dispositions légales et réglementaires et aux termes des conventions passées avec les propriétaires des terrains concernés.

**Article 5** : La Directrice régionale des affaires culturelles de la région Grand Est est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Pour la préfète et par délégation,  
La directrice régionale des affaires culturelles  
et par subdélégation,  
Le conservateur régional de l'archéologie adjoint

  
Thierry Bohin

*Copie pour information à :*

*Mairie de Natzwiller*

## 1.7. REMERCIEMENTS

L'ensemble de l'équipe tient à adresser ses remerciements à :

- Les services patrimoniaux de la Direction régionale des affaires culturelles du Grand Est pour leurs soutiens notamment le Service régional de l'archéologie (Nicolas Payraud et Lorena Audouard) et la Conservation régionale des monuments historiques (Carole Pezzoli et Marie Menrath),
- Archéologie Alsace, notamment Matthieu Fuchs, Philippe Kuchler, Yannick Dissez, David Bevilacqua et Eric Pesenti, pour l'aide logistique et la prestation de topographie,
- André Woock, maire de Natzwiller, pour sa disponibilité et son soutien,
- L'ensemble de l'équipe du CERD et tout particulièrement :
  - son directeur Guillaume d'Andlau,
  - les agents des espaces verts, pour leur aide lors de l'opération de débroussaillage,
  - Sandrine Garcia, pour son aide et son soutien au quotidien,
  - Jean-Michel Dart, pour sa visite du site pour l'équipe des gardiens-guides et le partage de ses connaissances du site, et
  - René Chevrolet, pour la transmission de copies de documents liés à la Bauleitung.
- Nathalie Barrat (ONACVG) et Pierre Dufour (ACMH), pour leurs soutien et expertises,
- Christian Nemett (Ferme du Zybrink), pour son soutien au projet,
- Daniel et Pascale Lambert (Basse du Macon), pour leur accueil chaleureux et leur soutien au quotidien,

- Stéphane Cuny (CSV RDD), Pierre LETOT (CSV RDD) et Aurélien OLLIER (CSV RDD), pour leur aide et les prises de vues par drone,
- Nicolas Siegfried (Léon Noël) pour son aide lors de l'opération de débroussaillage et le partage de ses connaissances du site,
- Nos collègues archéologues Pierre Fluck (Asepam), Jean-Jacques Schwien (Université de Strasbourg), Nathalie Schneider (INRAP), Aurélie Carbillet (INRAP) pour leurs observations et conseils avisés,
- Aurélien Vantillard pour les prises de vues par drone,
- Frédérique Neau-Dufour pour le partage de ses connaissances et son soutien,
- Arthur, Arnaud, Cyprienne, Julia, Julien, Thomas, Lucas, Lina et Corentin pour leur aide ponctuel lors de leur visite du chantier, et
- Yolande Hess et sa petite-fille pour leurs visites quotidiennes et leur tarte aux pommes qui fut fortement appréciée par toute l'équipe.



## 2. CONTEXTE

### 2.1. LOCALISATION ET ORGANISATION DU SITE

#### Localisation

Le camp de concentration de Natzweiler se situe en Alsace dans le massif des Vosges près du « Champ du Feu » à environ 50 km au sud-ouest de Strasbourg (Figure 1 et 2). Il a été implanté sur un site présentant une forte déclivité au-dessus du village de Natzwiller (Bas-Rhin) au lieu-dit « Struthof » sur la pente du « Mont Louise » (entre 700 et 850 mètres d'altitude).



Figure 3 : Vue aérienne du camp (CERD).

Cette installation en moyenne montagne à l'écart des habitations au niveau d'un site peu accessible situé à proximité d'un filon de granite rose dans un milieu forestier est une des particularités de ce camp (Figure 3). Pour la création du camp de concentration, la forte déclivité du terrain a nécessité l'« aménagement » de terrasses pour la construction des baraquements. Cet emplacement à plus de 710 m d'altitude entraîne des conditions climatiques particulières, mettant à rude épreuve les déportés de la période concentrationnaire, les prisonniers de la période pénitentiaire et aujourd'hui les vestiges du camp. Ainsi l'été les températures sont très élevées alors qu'à l'automne et pendant l'hiver les pluies, le vent, les températures basses, la neige et le brouillard dense sont les conditions quotidiennes.

D'autres camps de concentration nazis présentent des parallèles avec celui de Natzweiler notamment celui de Flossenbürg (Allemagne, Bavière), lui-aussi situé à proximité d'une carrière sur un terrain présentant une forte déclivité localisé dans un milieu forestier du massif du Haut-Palatinat à 800 m d'altitude. Le camp Buchenwald (Allemagne, Thuringe) est quant à lui situé à 800 m d'altitude au coeur de la forêt de Thuringe à proximité de la colline de l'Ettersberg où est installée une carrière. Par ailleurs le camp annexe de Mauthausen de Loibl (Autriche, Carinthie) est situé à une altitude de plus de 1300 m dans le massif des Carpathes à la frontière avec la Slovénie.

## Organisation

Les vestiges du camp se répartissent dans six grands ensembles (Brangé 2020) (Figure 4):

- le **camp bas** (1,6 ha environ) : espace du camp construit autour de l'auberge et de la ferme Idoux et entouré par une clôture pendant la période concentrationnaire (bureaux de l'administration nazie, infirmerie, four crématoire, stand de tir, garages, voie d'accès au camp avec le poste de garde),
- le **camp haut** (15 ha environ) : espace principal du camp construit dans une forte pente à 20% du « Mont-Louise », comprend les baraquements des déportés ceint par une double clôture, mais aussi le logement des SS, des espaces médicaux, administratifs et d'ateliers entourés par une troisième clôture englobant un périmètre plus large,
- la **Nécropole Nationale** (1,4 ha environ) : la nécropole et son mémorial sont construits entre 1957 et 1960, à l'ancien emplacement des baraques administratives et d'ateliers du camp haut,
- la **sablière** (0,4 ha environ) : espace d'exploitation du sable également utilisé comme lieu d'exécution pendant la période concentrationnaire,
- les **aménagements annexes** (15 ha environ) : le château d'eau, le transformateur électrique et les poudrières sont regroupés sous le terme aménagements annexes,
- et la **carrière** (6 ha environ) : espace d'exploitation du granite puis de réparation de moteurs d'avions pour la firme Junkers installée en surplomb du camp haut.

La plupart de ces termes sont des termes techniques permettant de se repérer plus facilement dans le cadre de l'étude du camp. Il ne s'agit pas des termes qui étaient utilisés pendant la période concentrationnaire.

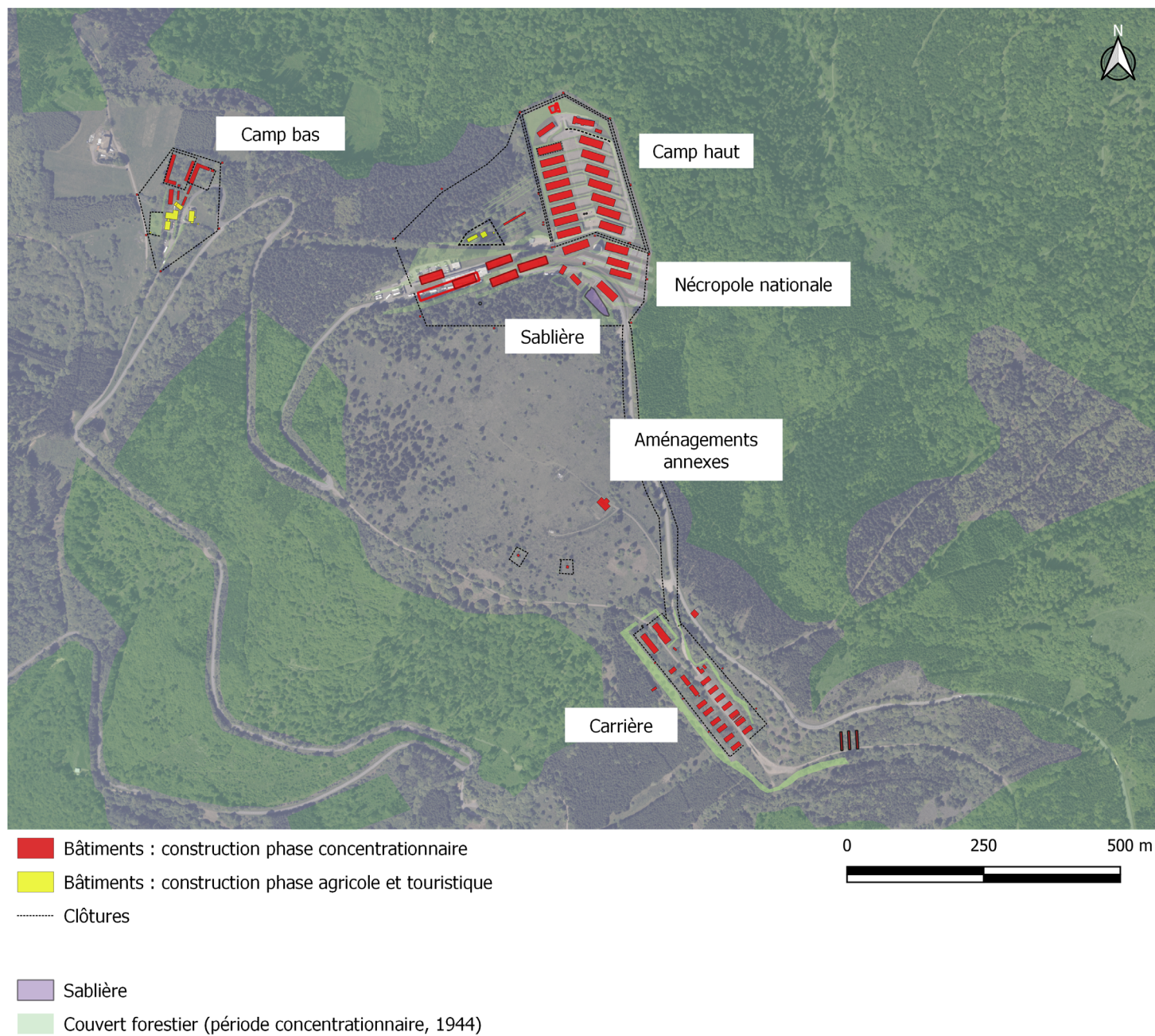


Figure 4 : Localisation des ensembles (carte du camp en 1944, J. Brangé / fonds de carte : photo aérienne IGN 2011).

## **2.2. HISTORIQUE DU SITE**

### **2.2.1. Historique générale**

Depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, le « Mont Louise » était un lieu de villégiature et de tourisme montagnard, tant estival qu'hivernal. La déclivité et l'enneigement naturel du terrain offrait aux touristes des pistes de ski et des terrains pour pratiquer la luge (Simon *et al.* 1998 ; Steegmann 2005).

Les photographies anciennes montrent bien le contraste entre ce qu'était le « Struthof » avant la guerre et ce qu'il est ensuite devenu.

L'histoire du site du camp du « Struthof » peut être divisée en cinq phases principales :

- Phase 1 : la période agricole et touristique (fin du XIX<sup>e</sup>-début du XX<sup>e</sup> siècle),
- Phase 2 : la période concentrationnaire nazie (1941-1944),
- Phase 3 : le logement de la Milice et la libération du camp (1944),
- Phase 4 : la période pénitentiaire française (1945-1949),
- Phase 5 : la période mémorielle et la patrimonialisation du site (1949 à nos jours).

#### **2.2.1.1. Phase agricole et touristique : fin du XIX<sup>e</sup>-début du XX<sup>e</sup> siècle**

Tout d'abord utilisé comme espace agricole avec son ancienne ferme censière, la fonction touristique du site est développée par la famille Idoux qui installe une auberge juste à côté des pistes de ski et des départs de randonnées (Fritsch 2006). La ferme censière du « Struthof » était une exploitation importante, tout comme le furent les fermes censières voisines du « Sommerhof » à Neuviller-la-Roche ou de Bas-Lachamp à Bellefosse. Ces fermes avaient souvent pour locataires des anabaptistes en quête d'isolement, réalisant des produits laitiers comme du fromage (Fritsch 2006). À l'origine, seules la ferme et ses dépendances (grange à foin, écurie ou porcherie...) sont installées à l'emplacement actuel de l'auberge au lieu-dit « Struthof » mais aussi « Zubring » ou « Zybrink », ce qui signifie « Tête des Genêts » (Figure 5).

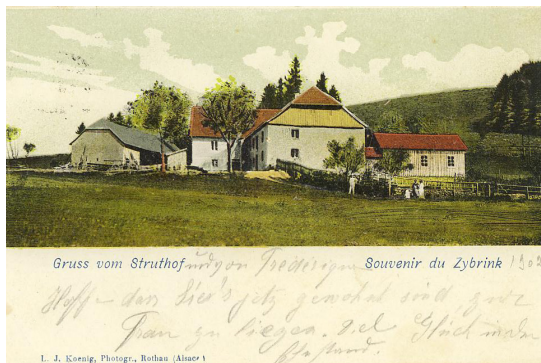


Figure 5 : Carte postale de la ferme Idoux au lieu-dit Struthof, avant 1906 (NATZ19\_PH\_ARCH\_108, CERD).



Figure 6 : Vue de la ferme, de l'auberge Idoux et de la piste de ski vers 1906-1920 (NATZ19\_PH\_ARCH\_021, CERD).

La ferme est déjà visible sur les cadastres de 1829. L'auberge est construite au tout début du XX<sup>e</sup> siècle, vers 1906 à l'emplacement d'une ancienne dépendance installée au sud de la ferme<sup>1</sup> (Figure 6). La toute première publicité pour l'auberge apparaît en 1908 dans le journal *Die Vogesen* du Club Vosgien<sup>2</sup> (Figure 7).

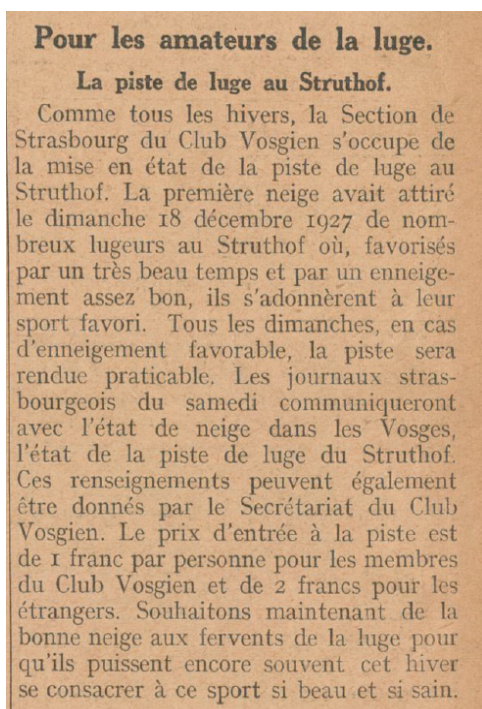


Figure 7 : Article du Journal du Club Vosgien du 1er janvier 1928 indiquant le prix d'entrée de la piste de ski (Gallica).

La famille Idoux, propriétaire de la ferme et de l'auberge, tente de développer ses activités avec le tourisme en fournissant un lieu de repos et de restauration avec l'auberge, mais également un service de location de skis dans une annexe qui devient par la suite une salle de bal. Les pistes sont installées à l'Est de la ferme-auberge et sont visibles sur de nombreux clichés d'époque. Le « Struthof » devient alors un lieu de randonnée et de villégiature été comme hiver, notamment pour les Strasbourgeois (Fritsch 2006). Cet essor du tourisme au « Struthof » est également en lien avec le développement du Club Vosgien, créé en 1872, qui installe des sentiers de randonnées balisés et des relais d'approvisionnement en nourriture, dans des fermes comme celle du « Struthof » (Fritsch 2006). On retrouve notamment une publicité pour les pistes de ski du « Struthof » dans le Journal du Club Vosgien du 1er janvier 1928

1 CERD Struthof : Le Struthof dans les Vosges d'Alsace. Cure d'air – Sports d'hiver, Brochure publicitaire pour l'auberge du Struthof, date inconnue.

2 « Struthof - Gasthaus u. Luftkurort. Beliebter Ausflugs punkt. Besitzer Joseph Idoux ».

indiquant le prix d'entrée à la piste de ski : 1 franc pour les membres du Club Vosgien et 2 francs pour les autres. Les prix de l'auberge sont quant à eux indiqués dans un document de 1926 listant les auberges dans les Vosges<sup>3</sup>. L'auberge comptait alors 30 lits dont le tarif variait de 8 à 10 francs la nuit.

L'ensemble de la publicité réalisée par la famille Idoux pour leur ferme du « Struthof » vante les bienfaits d'une cure d'air pur dans les Vosges. Cette notion de « cure » était d'ailleurs même inscrite dans le nom de l'auberge qui figurait à la peinture sur la façade : « *Joseph Idoux Luftkurort Struthof* » (Figure 8).



Figure 8 : Vue de la ferme Idoux et de l'auberge, entre 1906 et 1920 (NATZ\_19\_PH\_ARCH\_020, CERD).

L'importance de l'auberge du « Struthof » suit son cours durant les années 1920-30. La famille Idoux construit alors une nouvelle ferme, au nord de l'ancienne installation. Des travaux de rénovations de la toiture et du deuxième étage de l'auberge sont réalisés en 1936, comme l'on peut le lire dans un dépliant publicitaire de l'auberge<sup>4</sup>.

#### 2.2.1.2. Phase concentrationnaire : 1941-1944

Ce camp tout comme le camp de Mathausen-Gusen était classifié de niveau III (Lagerstufe III), ce qui signifie qu'il était voué à accueillir principalement les ennemis politiques du Reich. Cela fait du « Struthof » l'un des camps de concentration au système de répression le plus dur. Ce sont tout d'abord des asociaux, des prisonniers de droit commun et des déportés politiques qui sont enfermés dans ce camp. On y enferme ensuite des déportés « NN », c'est-à-dire des résistants dont la capture se place dans le cadre du décret Nacht und Nebel, décret de 1941 visant à anéantir l'opposition politique. Les premiers NN norvégiens arrivent ainsi au camp en juin 1943 et les français en juillet 1943. A partir de la fin de l'année 1941, les caté-

3 Gallica : Les Vosges : stations thermales et climatiques, centres de villégiatures et de tourisme, listes des hôtels, villas et logements à louer dans les Vosges, 1926.

4 CERD Struthof : Le Struthof dans les Vosges d'Alsace. Cure d'air – Sports d'hiver, Brochure publicitaire pour l'auberge du Struthof, date inconnue.

gories s'élargissent avec l'arrivée de réfractaires de la *Wehrmacht*, d'homosexuels, de témoins de Jéhovah puis de juifs. Chaque type de prisonnier se distingue au triangle de couleur cousu sur sa veste au-dessus ou en-dessous de son numéro de matricule (Figure 9). Le rouge est utilisé pour les déportés politiques. Une lettre indique au milieu du triangle la nationalité du déporté. Les lettres « NN » étaient peintes sur les vêtements des déportés *Nacht und Nebel*, permettant ainsi aux gardiens de les repérer plus facilement, de les surveiller, mais aussi de les maltraiter encore plus que les autres déportés.

**Kennzeichen für Schutzhäftlinge in den Konz. Lagern**  
Form und Farbe der Kennzeichen

	Politisch	Berufs-Verbrecher	Emigrant	Bibel-forscher	Homo-sexuell	Asozial
Grund-farben	Red triangle	Green triangle	Blue triangle	Purple triangle	Orange triangle	Black triangle
Abzeichen für Rückfällige	Red triangle with horizontal lines	Green triangle with horizontal lines	Blue triangle with horizontal lines	Purple triangle with horizontal lines	Orange triangle with horizontal lines	Black triangle with horizontal lines
Häftlinge der Straf-kompanie	Red triangle with a black dot	Green triangle with a black dot	Blue triangle with a black dot	Purple triangle with a black dot	Orange triangle with a black dot	Black triangle with a black dot
Abzeichen für Juden	Red Star of David	Green Star of David	Blue Star of David	Purple Star of David	Orange Star of David	Black Star of David
Besondere Abzeichen	Jüd. Rasse-schänder	Rasse-schänderin	Flucht-verdächtig	Häftlings-nummer	Beispiel: 12507	
	Pole	Tscheche	Wehrmacht-Angehöriger	Häftling Ia	Beispiel: 12507	

Figure 9 : Document nazi expliquant les significations des différents triangles cousus sur les vêtements des déportés (CERD).

Au total ce sont 52 000 personnes qui ont été déportés au camp central du « Struthof » ou l'un de ses camps annexes. Environ 22 000 d'entre eux perdent la vie pendant leur séjour au camp, ce qui porte la mortalité à près de 40%, l'un des plus élevés du système concentrationnaire nazi, au regard de la brève et tardive existence du camp. Le camp central comptait environ 3 000 déportés en période normale (150 à 250 déportés par baraque) et jusqu'à 6 000 déportés en période d'affluence (650 à 750 déportés par baraque). Ils étaient issus de près de trente nations différentes. L'encadrement du camp fut quant à lui géré par environ 280 SS, 200 gérant la surveillance des déportés (compagnies de gardes) et 80 cadres SS (état-major) gérant la partie administrative (Steedmann 2005).

## 1940-1941

Le 10 septembre 1940, le *SS Standartenführer* Karl Blumberg s'installe au « Struthof » dans le cadre de sa mission de terrain pour la DEST<sup>5</sup>, consistant en des prospections et examens géologiques du terrain (Figure 10). Après la découverte du filon de granite rose, il engage immédiatement des fouilles avec des ouvriers civils à partir du 23 septembre 1940. Le but de ces « fouilles » était le dégagement du granite (Steggmann 2005, p. 245-247).

Les travaux à la carrière débutent donc en 1940 avant même l'arrivée des détenus (Figure 11). On peut citer ici le témoignage d'Albert Schwanger engagé comme « *chauffeur de poids lourds et de tracteurs au service des carrières* » à partir du 26 décembre 1940<sup>6</sup>. Il était chargé de transporter les ouvriers entre la carrière et Rothau matin et soir (Steggmann 2005, p. 246).



Figure 10 : Cliché en lien avec l'expédition de K. Blumberg «*Schürfstellen u. Beginn des Steinbruchs 1941*» (= Le site de prospection et le début de l'exploitation de la carrière) (NATZI9\_PH\_ARCH\_100, CERD).



Figure 11 : Ouvriers de la vallée embauchés pour les travaux routiers du camp (coll. Germain Friedrichs).

L'hôtel du « Struthof » et ses dépendances sont alors réquisitionnés par la SS dès le mois de novembre 1940. L'administration nazie s'installe alors dans l'espace de l'auberge du « Struthof », fait construire des baraquements au nord de l'auberge et ceindre le périmètre d'une clôture de barbelés et de miradors à partir de 1941. Si le site du Struthof sert d'abord de camp provisoire durant la construction du camp haut

<sup>5</sup> Deutsche Erd und Steinwerke.

<sup>6</sup> On peut voir Albert Schwanger posant à côté de son tracteur et de son camion p. 274 et 277 dans Simon *et al.* 1998.



(également appelé « nouveau camp », *neues Lager*) et l'aménagement de la carrière, il est relégué par la suite au rang d'espace administratif SS (Stegmann 2005, p. 302).

Le terrain sur lequel est installé le camp haut est finalement obtenu le 3 mars 1941 après des négociations avec la famille Idoux, propriétaire des terrains (Stegmann 2005, p. 246). Les 300 premiers déportés arrivent au camp les 21 et 23 mai 1941. Ils sont transférés du camp de Sachsenhausen et arrivent au camp à pied depuis la gare de Rothau. Un premier groupe de 150 détenus est alors hébergé dans la salle de bal de l'auberge. D'autres convois amenant des déportés de Dachau, Sachsenhausen et Buchenwald vont ensuite se succéder pendant la fin d'année 1941 (Stegmann 2005, p.44).

Pendant l'année 1941, la construction de la carrière se poursuit. L'entreprise Kohler de Schirmeck-Labroque monte les baraques. Les déportés construisent l'esplanade de travail et la route pour les camions menant à la carrière. Les travaux de la route reliant le camp haut au camp bas et à la carrière sont également menés à partir de 1941 par la DESt avec un *Kommando* de déportés, qui terrassent et empièrent la route sur près de 2 km (Figure 12 et 13). Ce ne sont pas les seuls travaux réalisés par les déportés qui vont construire l'ensemble du camp. Ils vont ainsi créer des terrasses pour la construction des baraques du camp haut, poser les canalisations, monter les baraquements, poser les clôtures barbelées<sup>7</sup> (Lutz 2019).



Figure 12 : Construction de la route pour les civils, menant à la carrière, vers 1941 (NATZ19\_PH\_ARCH\_243, CERD).



Figure 13 : Vue du Kommando Strassenbau, 1941 (NATZ19\_PH\_ARCH\_005, Carte postale édition Lucien Kohler, CERD).

<sup>7</sup> ITS, 458 Na 15, Lettre à l'Inspecteur des camps de concentration au sujet de l'utilisation de déportés pour le projet de construction du KL Natzweiler, 21 janvier 1942, Bl. 95.

Mais les déportés ne sont déjà plus seulement occupés par les tâches de construction, mais également affectés à des *Kommandos* de services nécessaires au bon fonctionnement du camp : buanderie (*Wäscherei*), tailleurs (*Schneiderei*), cordonniers (*Schusterei*), repriseurs de chaussettes (*Strumpfstopferei*) et tisseurs (*Weberei*). L'ensemble de ces *Kommandos* était géré par l'*Effektenkammer* (magasin ou dépôt de vêtements), alors installé dans un premier temps au niveau de l'auberge du Struthof (Lutz 2019).

## 1942

Le camp haut se construit, lui, au courant de l'année 1942. Les premières baraques sont installées dans le haut du camp haut entre la fin de l'année 1941 et le début de l'année 1942 selon les témoignages et les clichés de cette période (Figure 14). Les déportés portent les matériaux nécessaires sur leur dos par la route reliant le camp bas au camp haut sur une distance d'environ un kilomètre. Ce *Kommando* de travail est nommé *Transportkolonne* (Steegmann 2005, p.237).



Figure 14 : Vue de la construction du camp au début de l'année 1942 par les déportés (NATZ19\_PH\_ARCH\_002, carte postale édition Lucien Kohler, CERD).

L'exploitation de la carrière par les déportés ne commence véritablement que fin mars 1942, avec la mise en place du *Kommando Steinbruch*<sup>8</sup>. Les détenus encadrés par des ouvriers et ingénieurs civils réalisent les travaux de force (casser les pierres ou les transporter dans les brouettes et wagonnets). Ils les emportent ensuite le soir au camp haut, où ils servent de bordure de terrasses ou d'escaliers (Steegmann 2005, p. 246). Les travaux de construction du château d'eau qui alimente l'ensemble du camp en eau débutent en juin 1942 (Steegmann 2005).

<sup>8</sup> Mis en place le 31 mars 1942. Cf. BAB NS4 NA 66, Schutzhaftlagerrapporte.

## 1943-1944

L'exploitation de la carrière baisse à partir de 1943. En effet, des halles sont construites par l'entreprise Kohler à l'extrémité sud de la carrière afin d'y servir d'abord d'ateliers pour la taille des blocs de granite puis d'ateliers pour la *Junkers und Motorenwerke AG* dès fin 1942 (Figure 15 et 16). Seul un petit nombre de détenus continue à creuser des galeries dans le granite à l'extérieur de la clôture de la carrière, alors que les autres sont employés par la DEST pour réparer et fabriquer des pièces d'avions (Stegmann 2005, p. 248-249).



Figure 15 : Cliché de la construction de la première halle de la carrière en 1942 (NATZ19\_PH\_ARCH\_091, CERD).



Figure 16 : Cliché de la construction de la baraque dépôt en août 1943 (NATZ19\_PH\_ARCH\_093, CERD).

Alors que jusqu'à présent les corps des déportés décédés n'étaient pas brûlés sur place, mais au crématoire municipal de Strasbourg-Robertsau, un four crématoire est installé provisoirement en surplomb du camp bas sur une dalle en béton en février 1943. Quelques mois plus tard (avril à octobre 1943), un bâtiment en dur est construit dans le camp haut pour accueillir ce four. Les cendres des déportés allemands étaient alors recueillies dans des urnes et les cendres des autres rejetées dans la fosse de décantation des eaux usées en contrebas de la baraque crématoire (Stegmann 2005, p. 309-312).

L'année 1943 est également l'année d'achèvement de la construction du camp haut avec les bâtiments bunker, crématoire, et la *Kartoffelkeller*. Les travaux de la *Kartoffelkeller* débutent alors en juin 1943 avec l'arrivée des premiers déportés NN au sein du camp. Le camp bas ne loge plus aucun déporté et devient uniquement un espace administratif et de service avec notamment l'espace garage (Stegmann 2005, p. 238-239).

Les travaux de la chambre à gaz engagés depuis l'automne 1942 au sein de l'ancienne salle de bal de l'auberge du « Struthof » s'achèvent en avril 1943 (Stegmann 2005, p. 315). Cette installation est réalisée dans le cadre des « expériences médicales » de professeurs de la Reichsuniversität de Strasbourg, notamment le professeur August Hirt, anatomiste réputé et directeur de l'institut d'anatomie de la Reichsuniversität Straßburg, qui y fait gazer 86 personnes de religion juive entre le 11 et le 17 août afin de constituer une « collection de squelettes juifs (*jüdische Skelettsammlung*) » (Lang 2018). Le professeur Otto Bickenbach, virologue et professeur de biologie, va utiliser en premier la chambre à gaz dans le cadre de ses expérimentations (Toledano 2010 ; Flachowsky *et al.* 2017). Il sélectionne quarante-quatre déportés (Tsiganes et détenus de droit commun) afin de réaliser des tests de traitement contre le gaz phosgène. Il injecte ainsi un traitement à l'urotropine à la moitié du groupe, et garde l'autre moitié des cobayes comme témoin zéro (Stegmann 2005, p. 391-408).

### 2.2.1.3. Phase de logement de la milice et « Libération du camp » : 1944

A la suite de l'évacuation en septembre 1944 d'une partie des détenus, les déportés restants sont logés dans les baraques de la carrière afin de laisser de la place dans le camp haut aux miliciens de Joseph Darnand et leurs familles, fuyant vers l'Allemagne. Ils restent alors dans le camp environ 200 déportés employés aux ateliers de la carrière et une quarantaine de SS (Stegmann 2005).

Fin octobre 1944, les miliciens de Darnand quittent le camp et la majorité des déportés sont également évacués. Il ne reste alors que 16 déportés germanophones dans le camp bas occupés à des services tech-



Figure 17 : Photographie d'un véhicule de l'armée américaine entrant dans le camp, deux FFI ouvrent le portail, 2 décembre 1944 (NATZ19\_PH\_ARCH\_264, CERD et USHMM).

niques au garage ou à la cuisine des SS (Stegmann 2005, p. 159-160).

Le pillage du mobilier du camp commence dès cette période. Les habitants de la vallée se rendent à la carrière, au camp bas, dans les casernements SS et à la villa Ehret. Ils ne pourront pas atteindre la partie des déportés du camp principal, l'électricité ayant été remise en marche par un habitant de la vallée employé par l'administration SS pour des services techniques. Cette même personne a livré de nombreuses informations aux Alliés à leur arrivée au camp.

La 103<sup>e</sup> Division d'Infanterie (*Cactus Division*) de la 7<sup>e</sup> Armée Américaine entre dans le camp le 25 novembre 1944. On ne peut alors pas à proprement parler d'une « Libération », le camp étant totalement vide et abandonné (Figure 17). Il s'agit plutôt de la découverte du camp par les forces alliées. L'*US Army* va d'ailleurs réaliser un film quelques jours après son arrivée montrant les différentes structures du camp<sup>9</sup>.

#### 2.2.1.4. Phase pénitentiaire : 1945-1949

Cette phase peut être divisée en deux sous-périodes :

- camp d'internement administratif : décembre 1944-novembre 1945,
- centre pénitentiaire : 1946-1949.

*Camp d'internement du Struthof (décembre 1944-novembre 1945) : Réutilisation et adaptation des infrastructures concentrationnaires<sup>10</sup>.*

*Frédérique Neau-Dufour*

Le camp d'internement du Struthof, créé en novembre 1944 dès le départ des nazis, n'est nullement exceptionnel dans la France de 1944. La législation de 1939, reprise par Vichy, a autorisé l'internement sur décision administrative des individus considérés comme dangereux pour la défense nationale ou la sécurité publique. Du mois d'août 1944 à la fin de 1945, au fur et à mesure de la Libération du territoire, 100 000

<sup>9</sup> Struthof Concentration Camp, SGT OLW, 163 SIG.Photo, US Army, 200s, 2 décembre 1944.

<sup>10</sup> Avertissement : cet article est fondé sur une analyse encore partielle des archives relatives au camp d'internement. Il ne peut donc être considéré comme exhaustif.

personnes sont détenues pour ces motifs sur l'ensemble du territoire français. Les camps d'internement sont placés sous l'autorité du ministère de l'Intérieur et, localement, des préfets. Ils sont donc concomitants à la période la plus intense de l'épuration, et ferment leurs portes fin 1945. Leurs infrastructures sont cependant bien souvent récupérées par l'administration pénitentiaire, qui y incarcère des personnes condamnées à divers titres, notamment pour faits de collaboration.

En janvier 1945, la France compte 115 camps d'internement installés dans tous les lieux permettant de contenir des masses humaines. Dans le Bas-Rhin, par exemple, le Fort de Holtzheim, le lycée Fustel-de-Coulanges, le bâtiment Gallia, le camp de Schirmeck sont utilisés à cette fin. Découvert par les Alliés américains le 25 novembre 1944, le camp de concentration de Natzweiler devient, le 27 novembre 1944<sup>11</sup>, le « camp d'internement du Struthof ». Il est placé sous la responsabilité du ministère de l'Intérieur, représenté par le préfet Cornut-Gentille tout juste nommé.

Le 16 décembre 1944, 300 internés sont déjà présents au Struthof. Un rapport officiel informe le commissaire de la République que « *les conditions d'installation sont encore extrêmement précaires, le chauffage est insuffisant. Il n'y a pas de médecin parmi les internés. Le matériel d'infirmerie et les médicaments ont été en grande partie pillés* »<sup>12</sup>. Le 1er janvier, 2 417 internés de nationalité allemande sont recensés au CI Struthof. Quelques mois plus tard, le camp est aussi plein que lors des derniers mois de la présence nazie : « *Nous avons à l'heure actuelle 4000 internés avec un personnel nettement insuffisant* », note le commandant du CI en août 1945 »<sup>13</sup>.

Dans un contexte militaire très menaçant, sous l'effet de la contre-offensive nazie de décembre 1944-janvier 1945 qui menace directement l'Alsace, l'installation du camp d'internement se fait dans l'urgence et sous la pression : il faut mettre hors d'état de nuire les ennemis de l'intérieur, qu'il s'agisse des Allemands qui vivent encore en Alsace ou des Alsaciens soupçonnés de soutenir les nazis. Cette précipitation ex-

---

11 Pendant ce temps, le camp nazi de Natzweiler continue de fonctionner de l'autre côté du Rhin, grâce à ses camps annexes.

12 AD 67, 544D243, Rapport de Pavard au Commissaire régional de la République à Strasbourg, 16 décembre 1944.

13 Lettre de Rofritsch, commandant du CI du Struthof, au commandant des CI de la Xe région, 12 juin 1945.

plique que le camp soit réutilisé tel quel, dans son état initial, sans aucune modification des bâtiments, ni amélioration des conditions de logement, du moins dans les premiers mois. Les « 17 baraques en bois démontable » construites par les nazis et placées sous séquestre à la Libération servent à abriter les détenus. En 1946, après la fermeture du CI, elles sont données en location au service pénitentiaire. Les Domaines en reprennent possession après le départ du centre pénitentiaire en 1949<sup>14</sup>. Le Bunker reste utilisé pour enfermer les récalcitrants. Les déchets s'accumulent un peu partout, et la fosse aux cendres continue de servir de poubelle, selon le prêtre interné Lucien Jenn qui note le 2 septembre 1945 : « Dans tous les coins du camp on ne pouvait trouver que des tas d'ordures et même dans la fosse où les boches avaient jeté les cendres des camarades assassinés, on continuait, avant mon arrivée, à y jeter les ordures »<sup>15</sup>.

Deux adaptations précoces sont toutefois à relever. La première vise à gérer la répartition des masses humaines : « Les hommes logent dans un quartier distinct de celui des femmes qui sont groupées avec leurs enfants. Une baraque spéciale est affectée aux prostituées de Strasbourg »<sup>16</sup>. D'autres spécificités s'instaurent. Ainsi, « les jeunesses hitlériennes ont toutes été mises aujourd'hui dans la baraque 8. Il y a une baraque pour les enfants », note l'interné Jenn<sup>17</sup> (Figure 18).



Figure 18 : Vue du camp haut en 1945 ; les clôtures permettant une division de l'espace entre les baraques sont bien visibles (NATZ19\_PH\_ARCH\_274, Denkmalarchiv, DRAC Grand-Est).

14 Le directeur des Domaines au préfet du Bas-Rhin, 11 décembre 1948.

15 Journal de Lucien Jenn, prêtre interné au Struthof de juin à septembre 1945. Traduit de l'allemand par l'autrice.

16 Rapport du 8 janvier 1945 effectué par l'Inspection générale de Camps après une visite du 1er janvier

17 Journal de Lucien Jenn, prêtre interné au Struthof de juin à septembre 1945. Traduit de l'allemand par l'autrice

Comme pendant la période nazie, le personnel d'encadrement et les gardiens du camp sont logés à l'ancienne auberge. Un inventaire du mobilier permet de savoir que leurs chambres sont dotées d'un lit en fer, une armoire, une table, deux tabourets, un plafonnier, une couverture<sup>18</sup>. Plus tard, des améliorations sont apportées. « Les gardiens désirant avoir leur famille avec eux », explique Rofritsch. « *Le camp dispose à cet effet des baraquements situés alentours de l'hôtel. [ . . . ] Ces baraques seront aménagées par la suite. Leur location sera gratuite sauf pour l'utilisation du courant électrique* »<sup>19</sup>. Un rapport du commandant des camps d'internement de la Xe Région évoque le fait que « *des détenues étaient amenées au cours des nuits à l'hôtel du camp, où logeaient des officiers en mission* »<sup>20</sup>.



Figure 19 : Vue du cimetière depuis la route menant au camp, vers 1950 (NATZ19\_PH\_ARCH\_301, CERD).

La seconde adaptation vise à organiser la sépulture des personnes qui décèdent dans le CI, puisqu'il n'est plus question bien sûr de les incinérer. Elles sont, dans les premiers mois, inhumées dans un cimetière aménagé en contrebas de l'auberge, comme en témoigne notamment le prêtre interné Lucien Jenn : « *Plus nous descendons vers le petit cimetière forestier, plus nous nous plongeons dans le froid brouillard qui rampe entre les sapins et autour des 76 petites croix blanches, rangées autour d'une grande croix de cimetière* »<sup>21</sup>. Ce cimetière, doté d'une enceinte en pierre, d'un portail et d'un monument, est entretenu par la commune de Natzwiller (Figure 19). Il sera évacué dans les années 1970 et les corps transférés pour la plupart en Allemagne<sup>22</sup>.

18 AD 67, 335D117, Inventaire du mobilier de la chambre du gardien Klein, 18 juin 1945.

19 AD 67, 335D118, Note de Rofritsch, 5 avril 1945.

20 AD 67, 367D36, rapport du chef d'escadron Tressel au préfet, 22 mars 1945.

21 Journal de Lucien Jenn, prêtre interné au Struthof de juin à septembre 1945. Traduit de l'allemand par l'autrice.

22 Voir échanges entre la mairie de Natzwiller et le Verbund Kriegs für Sorge.



Certains lieux de l'ancien camp de concentration sont voués à de nouvelles fonctions. Ainsi, la salle de cinéma dont disposaient les SS devient l'endroit où ont amassés les objets confisqués aux internés<sup>23</sup>. La baraque 15, elle, sert de chapelle : « *un chemin de croix a été fixé au mur* »<sup>24</sup>. Une bibliothèque est également mentionnée par Jenn. Des écuries sont installées à proximité de l'auberge, note l'interné Müller : « *10 mai. L'alarme a retenti vers 10 h. Quand nous sommes sortis le commandant nous a dit que les chevaux s'étaient échappés, en bas près de l'hôtel et que nous devons les retrouver. Sauf que quand nous sommes arrivés en bas, les chevaux étaient dans leur écurie... Ce n'était qu'un malentendu* »<sup>25</sup>.

Autre particularité : alors même que le camp est réutilisé pour l'internement, sa dimension mémorielle s'affirme. Dès la fin de 1944, la fosse aux Cendres est séparée du CI par une clôture de barbelés « *pour éviter que la terre soit piétinée* »<sup>26</sup>. Au printemps 1945, le commandant du CI suggère au ministre de l'Intérieur d'établir un monument « *pour commémorer le souvenir des patriotes torturés et exécutés par les Allemands* »<sup>27</sup>. Des plans sont esquissés pour un coût estimé à 50 000 F et le travail est réalisé par les internés<sup>28</sup>. Le 7 octobre 1945, un monument provisoire est inauguré à la fosse aux cendres avec une garde d'honneur composée des gardiens du CI<sup>29</sup>.

Au quotidien, les internés passent leur temps à travailler. Cette pratique reste, comme à la période nazie, centrale, même si elle vise surtout à occuper les personnes plutôt qu'à obtenir une production avérée. L'entretien courant est la principale occupation, comme en témoigne un interné : « *Mardi 17 avril. L'après-midi il nous a fallu déboucher une évacuation de toilettes et après cela on nous a transformés en brancardiers* »<sup>30</sup>. Le même évoque des travaux de manutention : « *26 mai. Hier soir on nous avait apporté de Rothau des pommes de terre, qui ressemblaient plus à un tas de fumier qu'à des pommes de terre. Pour décharger les 5 charrettes chargées chacune de 12 quintaux, on fit venir 250 hommes qui ont*

23 AD 67, 367D36, Rapport du commissaire de police judiciaire Marcel Lemetayer au commissaire principal de Strasbourg, 7 mai 1945, 13 avril 1945.

24 Journal de Lucien Jenn, prêtre interné au Struthof de juin à septembre 1945. Traduit de l'allemand par l'autrice.

25 Mémoires de Charles Müller, interné du 27 janvier au 1er octobre 1945, remises à l'autrice par la famille

26 Helen Whatmore, Nazi camps and their neighbouring communities. History, memory and memorialisation, 2014, Mémoire traduit par l'autrice, p. 58.

27 AD67, 335D185 lettre du préfet au commandant des camps de la 10e Région, 28 mai 1945.

28 AD67, 335 D 54, lettre du Cdt Boissenin au préfet du Bas-Rhin, 23 juin 1945.

29 AD 67, 335 D 125, note de service Rohfritsch, 05 octobre 1945.

30 Mémoires de Charles Müller, interné du 27 janvier au 1er octobre 1945, remises à l'autrice par la famille.

*formé une chaîne pour se passer les pommes de terre de main en main jusqu'à la cave »<sup>31</sup>. Une internée allemande, Anni Kraenker, ajoute que les internés arrivés le 27 janvier « avaient été répartis en trois groupes de travail. Le 3e accomplissait un travail léger dans le camp. Le 1er, les personnes en bonne santé, faisaient un travail difficile : ensemercer la pelouse, couper du bois, travailler à la carrière, souvent des choses inutiles, juste pour les occuper (comprendre : les harceler), par exemple transporter les pierres qu'ils avaient ramassées à un endroit, puis les y rapporter. Le plus fatigant était le chargement et le déchargement des munitions »<sup>32</sup>. L'interné Jenn résume : « Le travail consiste surtout en entretien du camp, balayage, déblayage des allées, du cimetière, déblayage de la neige, emporter les poubelles en bas du camp » ... etc »<sup>33</sup>.*

Les internés sont également utilisés en dehors de l'enceinte du camp. Le commandant du CI, Rofritsch, évoque en août 1945 « 1100 internés employés aux travaux extérieurs du camp »<sup>34</sup>. Le bûcheronnage est une pratique courante. Les archives évoquent des internés chargés de transporter le bois des forêts de Barmenbach sur un traineau (schlitte)<sup>35</sup>. L'interné Joseph Jenn, lui, « doit aider à apporter des petits sapins qui seront plantés le long des chemins du camp »<sup>36</sup>. D'autres mentionnent la mise à disposition des internés auprès Carrières de Natzweiler, celles-là même qui étaient initialement exploitées par les nazis. Ainsi Lucien Jenn, dans son journal en date du 12 septembre 1945<sup>37</sup>. Les services administratifs du Bas-Rhin indiquent aussi dans un rapport que « le produit du travail au Struthof paraît un peu faible, mais ceci provient de ce que ce camp a loué très peu de main d'œuvre, qu'il n'en loue plus et que les factures ne sont pas encore établies à l'encontre des Carrières de Natzwiller, principal bénéficiaire »<sup>38</sup>. Plusieurs internés travaillent également sur les lignes de chemin de fer de la vallée<sup>39</sup>.

Au-delà des traces laissées par l'utilisation quotidienne des baraques, des chemins, des escaliers, des

31 Mémoires de Charles Müller, interné du 27 janvier au 1er octobre 1945, remises à l'autrice par la famille

32 Journal de l'institutrice allemande Anni Kraenker, internée d'avril 1945, traduit par l'autrice, p. 28.

33 Journal de Lucien Jenn, prêtre interné au Struthof de juin à septembre 1945. Traduit de l'allemand par l'autrice.

34 Lettre de Rohfritsch au commandant des CI de la Xe région, 12 juin 1945.

35 AD 67, 544D243, Lettre de Henri Kayser et Otto Rein au commandant des CI, 22 août 1945.

36 Journal de Lucien Jenn, prêtre interné au Struthof de juin à septembre 1945. Traduit de l'allemand par l'autrice.

37 Journal de Lucien Jenn, prêtre interné au Struthof de juin à septembre 1945. Traduit de l'allemand par l'autrice.

38 AD 67, 409D7, Rapport établi à la suite de l'inspection des services ad des CI du Bas-Rhin (OM de M. le préfet du 14 septembre 1945).

39 AD 67, 5544D246, Inspecteur auxiliaire Gester (RG) au sous-préfet de Molsheim, 4 août 1945.

terrasses, certains accidents de parcours ont pu laisser leur marque. Plusieurs incendies apparaissent dans les archives : « *l'atelier des peintres faisant partie de la baraque où est installé le poste de garde* » subit un départ de feu dans la nuit du 22 au 23 mars 1945<sup>40</sup>. Le 30 août 1945, « *le garage près de l'hôtel a pris feu* »<sup>41</sup>. Par ailleurs, il faut noter que certains gardiens s'amusaient à tirer des coups de feu sur le sentier entre Rothau ou Barembach et le Struthof<sup>42</sup>.

### *Centre pénitentiaire : 1946-1949*

La gestion du « Struthof » est reprise en main par l'administration française à partir de novembre 1945. Le camp devient alors un véritable centre pénitentiaire sous la direction du capitaine Rivière (Jean Eschbach). Des règles et de la discipline sont alors établies au sein du camp afin d'éviter les brimades envers les internés. Alors qu'hommes, femmes et enfants étaient présents dans le centre (mais dans des quartiers délimités et séparés) jusqu'alors, la prise en main du camp par le ministère de la Justice va conduire à la séparation des femmes, conduites au camp de La Broque-Schirmeck, et des hommes, internés au centre pénitentiaire du « Struthof ».



*Figure 20 : Vue de l'entrée du camp haut pendant la période pénitentiaire en 1936 ; on peut voir les prisonniers en rang devant le drapeau français (NATZ19\_PH\_ARCH\_293, CERD).*

40 AD 67, 335D125 , 23 mars 1945 Rapport du Lieutenant Burel.

41 Journal de Lucien Jenn, prêtre interné au Struthof de juin à septembre 1945. Traduit de l'allemand par l'autrice

42 AD 67, 335D125 , 23 mars 1945 Rapport du Lieutenant Burel.

Le centre pénitentiaire du « Struthof » reçoit alors une mission spécifique de la part du ministère de la Justice : rééduquer les jeunes adultes condamnés à de longues peines (Figure 20). Ces jeunes devaient être séparés des adultes aux convictions inébranlables et recevoir une nouvelle éducation ferme, mais adaptée, permettant plus tard peut-être leur réinsertion. Les prisonniers sont alors aux environs de 2000 et reçoivent des enseignements généraux ou sont formés à l'apprentissage de métiers manuels, afin d'obtenir un diplôme comme un BEP ou un CAP (Simon *et al.* 1998, p. 287-288).

Alors que le camp est un espace pénitentiaire, le site devient d'ores et déjà un espace mémoriel. Des visites et des commémorations sont organisées dans le bas du camp qui est alors séparé de l'espace pénitentiaire par une clôture en barbelés.

Courant 1945, le classement au titre des monuments historiques est mis à l'étude par le ministère de l'Éducation et de l'architecture, tandis que les visites de pèlerinage se multiplient. Ainsi, en 1946 (période pénitentiaire), « la visite de la partie classée de ce camp » est autorisée. « *Ce service fonctionne déjà sous la conduite d'un agent ou d'un gradé, le dimanche de 14h à 17h au vu d'un permis de visite délivré au préalable par mes soins* »<sup>43</sup>. Cette pratique entraîne parfois des conflits d'usage, par exemple le 15 septembre 1946 lors d'une journée de commémoration. « Des milliers de personnes (estimées entre 3500 et 6000) montèrent vers le Struthof, et « *sous l'influence de l'alcool* », forcèrent l'entrée dans le CI. Le public jeta des pierres sur les baraques où se trouvaient les collaborateurs, brisa 494 fenêtres, sabota les cuisines, coupa le barbelé à trois endroits. 200 galets utilisés par les nazis pour identifier les morts furent volés, et plusieurs objets et urnes brisés. Seule l'arrivée de la délégation officielle permit de calmer la foule et de faire la cérémonie au pied du monument provisoire<sup>44</sup>.

À partir de 1945, les espaces du camp bas sont détruits ne laissant que la chambre à gaz et l'auberge. Ce lieu devient tout d'abord une des preuves des expérimentations nazies lors des procès d'après-guerre, puis un espace mémoriel.

43 AD 67, 198W3, Direction régionale de l'administration pénitentiaire au préfet du Bas-Rhin, 2 juillet 1946.

44 Helen Whatmore, Nazi camps and their neighbouring communities. History, memory and memorialisation, 2014, Mémoire traduit par l'auteurice, p. 104.

La carrière est d'abord louée par la commune au centre pénitentiaire puis son activité va reprendre au début des années 1950<sup>45</sup>.

Le centre pénitentiaire ferme ses portes en janvier 1949. Les derniers prisonniers sont alors transférés à la prison d'Ecrouves en Meurthe-et-Moselle (Simon *et al.* 1998, p. 287-288).

La réutilisation du camp du « Struthof » comme centre d'internement par l'administration française n'est pas un cas à part. Le mauvais état et le surpeuplement des prisons à la fin de la Seconde Guerre Mondiale conduisent l'état français à utiliser ces espaces prévus pour l'internement et généralement en bon état. De la même manière, le fort de Metz-Queuleu qui était une annexe du « Struthof » est également converti en centre pénitentiaire après-guerre (Landolt 2018).

#### **2.2.1.5. Phase mémorielle : 1949 à aujourd'hui**

On observe très rapidement une volonté de transformer le site en un espace mémoriel, un lieu de souvenir pour les déportés ayant souffert dans ce camp. Mais cette volonté de créer un espace mémoriel n'est pas directement accompagnée par un souci de préservation des vestiges du camp. Un bon nombre d'entre eux vont d'ailleurs être vendus (baraques administratives du camp haut<sup>46</sup> et baraques de la carrière<sup>47</sup>) ou détruits très rapidement au début de la période mémorielle.

Le 4 juillet 1949, le préfet du Bas-Rhin confie la gestion du camp à l'Administration des Internés et Déportés politiques des camps de Schirmeck et du « Struthof », dépendant du Ministère de la Défense et des Anciens combattants.

Comme l'explique l'historienne Helen Whatmore, l'Etat demande en novembre 1949 à la commune de Natzwiller de laisser à disposition les 4 hectares de terrain comprenant le camp intérieur pour ériger un monument. Le terrain autour du camp lui est entièrement restitué. La commune reçoit également les bâtiments construits à l'extérieur du camp, notamment les baraques SS, les baraques ateliers de la carrière, et

---

45 AD 67, 545 D 1289 : Camp du Struthof-Natzwiller, Conditions d'exploitation de la carrière, Lettre du Préfet du Bas-Rhin au Sous-Préfet de Molsheim, 17 octobre 1951.

46 AD 67, 545 D 1288 : « Vente aux enchères verbales de baraques au camp du Struthof », in *Le Nouvel Alsacien*, Mairie de Natzwiller, 22 avril 1950.

47 AD 67, 545 D 1289 : Règlement du sort des constructions édifiées, pendant l'occupation, sur un terrain appartenant à la commune de Natzwiller, Procès-verbal, signé par le Directeur des Domaines, Monsieur Gross et le Maire de la commune de Natzwiller, Monsieur Jambert, 19 novembre 1949 (concerne les bâtiments de la carrière).

les stocks de pierre de la carrière<sup>48</sup>.

En partenariat avec Bertrand Monnet, architecte en chef des monuments historiques dans le Bas-Rhin, le projet d'implantation d'une nécropole et d'un mémorial va alors germer dans les esprits. Monnet commence alors à dessiner des projets de monuments qui sont aujourd'hui conservés à la DRAC de Strasbourg (Fonds Denkmalarchiv). Le projet retenu est finalement celui de la flamme-mémorial, entourée par une nécropole et installée à l'emplacement des baraques administratives et ateliers surplombant l'espace des déportés du camp haut. Le désir de Bertrand Monnet était de réaliser un monument qui serait visible de loin, mais surtout depuis tous les espaces du camp (Figure 21).

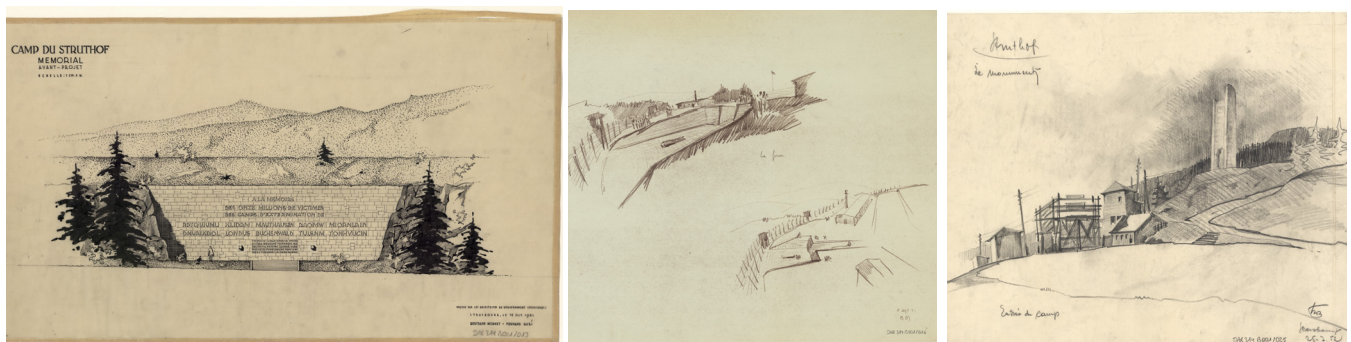


Figure 21 : Divers projets de monuments de Bertrand Monnet (NATZ\_PL\_DE\_023, 026 et 035, Denkmalarchiv, DRAC Grand-Est).

Une souscription nationale pour la construction d'un mémorial est ouverte à partir du 13 octobre 1953. Un comité est alors créé afin de gérer ce projet et cette souscription : de Comité pour l'érection d'un mémorial de la déportation au « Struthof » (Albertoni 2013).

Le 29 mars 1954, on procède à la crémation solennelle des baraques des déportés au sein du camp haut (Figure 22). Cette cérémonie présidée par Paul Demange, préfet du Bas-Rhin et ancien déporté de Neuen-gamme, prévoit la crémation des baraques 2 à 8 et 10 à 15. Il ne reste en place à la suite de cette cérémonie que la baraque cuisine, la baraque 1 qui va devenir la baraque musée, le bunker et le crématoire<sup>49</sup>.

Le 5 mai 1957, en présence du Préfet du Bas-Rhin, on procède à la réinhumation de la dépouille mortelle d'un déporté inconnu au futur emplacement de la flamme-mémorial. À ce moment les travaux de terras-

48 Helen Whatmore, op. cit., p. 134.

49 AD 67, 545 D 1289 : Struthof -Incinération des baraques, Rapport de l'inspecteur départemental du Service départemental d'Incendie et de Secours au Préfet du Bas-Rhin, 11 décembre 1953.

sements et d'aménagements de la nécropole sont achevés. La construction du monument débute alors en juin. La structure est achevée, quand en 1959, Lucien Feugniaux réalise la sculpture du monument, à l'image d'un déporté émacié. L'inauguration a finalement lieu le 23 juillet 1960 (Figure 23) en présence du général de Gaulle, alors Président de la République Française (Albertoni 2013).



Figure 22 : Vue de la cérémonie de crémation solennelle des baraques du camp haut, 29 mars 1954 (NATZ19\_PH\_ARCH\_038, CERD).



Figure 23 : Vue de l'inauguration du mémorial le 23 juillet 1960 (NATZ19\_PH\_ARCH\_306, CERD).

D'autres petits monuments vont être installés dans les années 1960 et 1970. On peut par exemple citer l'inauguration de la Lanterne des Morts en juillet 1964, ou l'ajout de la statue du Gisant de Georges Halbout, inauguré le 24 juin 1973 par André Bord, ou encore l'inauguration de la sculpture de la Croix de Lorraine le 25 juin 1979<sup>50</sup>.

Afin de créer un centre d'accueil et espace pédagogique plus grand pour les visiteurs, le CERD (Centre Européen du Résistant Déporté) est créé au début des années 2000. Sa construction débute alors le 12 août 2003. Il est ensuite inauguré le 3 novembre 2005. Malheureusement ces travaux dans une zone où étaient installées des baraques de logement des gardiens SS n'a pas donné lieu à une opération archéologique. Le centre a été construit sans suivi de travaux par des archéologues, directement au-dessus de la *Kartoffelkeller*.

<sup>50</sup> <http://www.struthof.fr/le-haut-lieu-de-memoire/la-memoire-du-camp-la-memoire-au-camp/les-differents-amenagements-architecturaux-du-souvenir/> [consulté le 25.06.20].

### 2.2.1.6. Protections au titre des Monuments Historiques

Les bâtiments du camp haut et la chambre à gaz sont directement inscrits à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques après-guerre, en 1947<sup>51</sup>. Le sol à l'intérieur de l'enceinte est classé 3 ans plus tard, le 31 janvier 1950<sup>52</sup> comme Monument Historique. La chambre à gaz est classée le 7 août 1951.

Inscrit à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques à partir du 19 septembre 1950 puis classé au titre des Monuments Historiques le 28 février 1955, aucun aménagement mémoriel n'a néanmoins été réalisé sur le terrain de la carrière qui appartient encore aujourd'hui à la commune de Natzwiller. Certaines structures ont été complètement détruites suite au partage des bâtiments entre les Domaines Séquestres et la commune de Natzwiller en novembre 1949<sup>53</sup>. Certaines baraques seront même vendues en novembre 1949 par les Domaines Séquestres<sup>54</sup>.

L'ensemble du périmètre du camp est inscrit à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques le 14 décembre 2009. C'est finalement en novembre 2011 que l'ensemble du camp est classé Monument Historique après deux années d'étude notamment de l'authenticité du site (Dufour 2018a).

---

51 MAP : Arrêté d'inscription à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques des bâtiments du camp du Struthof ainsi que de la chambre à gaz, Ministère de l'Education nationale, de la jeunesse, des arts et des lettres, Direction générale de l'architecture, Direction des Monuments Historiques, Paris, 20 mars 1947.

52 MAP : Arrêté de classement du sol de l'ancien camp du Struthof parmi les Monuments Historiques, Ministère de l'Education nationale, Monuments Historiques, Paris, 31 janvier 1950.

53 AD 67, 545 D 1289 : Règlement du sort des constructions édifiées, pendant l'occupation, sur un terrain appartenant à la commune de Natzwiller, Procès-verbal, signé par le Directeur des Domaines, Monsieur Gross et le Maire de la commune de Natzwiller, Monsieur Jambert, 19 novembre 1949 (concerne les bâtiments de la carrière).

54 AD 67, 545 D 1289 : Carrières du Struthof, lettre du Maire de la commune de Natzwiller au sous-préfet de Molsheim, 14 avril 1954.



## 2.2.2. Historique détaillé de la carrière

### 2.2.2.1. Phase concentrationnaire

Loïc Lutz

#### Vers la création d'un camp de concentration

À la suite de la défaite française puis de la capitulation de juin 1940, l'Alsace et la Moselle sont annexées de facto par le *Reich* nazi. L'Alsace est intégrée dans le Gau de Bade, placé sous la direction du Gauleiter Robert Wagner, le chef de l'administration civile en Alsace. La germanisation, la nazification et la mise au pas de cette terre d'enjeux s'effectue rapidement, si bien que la création d'un camp de concentration constitue le prolongement « logique » de la politique nazie (Schmitt 1995, p. 257-262 ; Irjud 1995, p. 263-267).

L'élément déclencheur en a été un rapport rédigé le 14 septembre 1940, faisant état de la découverte, sur le lieu même de la Tête des genêts, d'un filon de granit rose d'excellente qualité par le *SS-Standartenführer* Karl Blumberg<sup>55</sup>. Le régime avait mandaté des géologues pour effectuer des prospections géologique et ainsi trouver de la roche en vue de projets architecturaux. Dès le départ, la volonté d'exploiter la carrière est donc claire si bien que c'est la présence de cette roche qui détermine la création et l'emplacement du KL Natzweiler à proximité de la zone de travail.

L'historien Robert Steegmann rappelle que des tractations ont été effectuées en vue d'acheter le terrain convoité puis, le 3 mars 1941, différents services SS-WVHA, l'organe économique de la SS, adressent à son directeur, le *SS-Obergruppenführer* Oswald Pohl, la copie d'un procès-verbal annonçant la décision d'ouvrir un camp. Il est prévu que, « lorsque l'exploitation de la carrière aura commencé, environ 2500

---

55 Fils d'un médecin officier général de l'armée, Karl Blumberg est né le 30 octobre 1889 à Bonn. Après son baccalauréat, il entre dans l'armée, participe à la Première Guerre mondiale et devient capitaine du génie. À partir de 1919, il travaille dans différentes firmes, occupant des postes d'ingénieur et de directeur. En 1931, il adhère au parti nazi et à la SA, puis à la SS en 1935. Il sert comme officier du génie auprès du Reichsführer-SS, puis dans la SS-Verfügungstruppe. Il participe à la campagne de Pologne, mais souffre d'une maladie bilieuse qui le rend inapte au combat et est nommé SS-Standartenführer en 1939. Travaillant pour le compte de la DESt, Blumberg dirige l'exploitation de la carrière du KL Natzweiler et devient maire de Schirmeck.

détenus seront nécessaires » (Stegmann 2005, p. 246. )<sup>56</sup>. Même s'il a progressivement augmenté, cet impressionnant effectif initial n'a jamais été atteint, mais dépassant quand même les 1400 hommes en mai et juillet 1943, soit plus des trois quarts de l'effectif du camp-souche<sup>57</sup>.

## La création du KL Natzweiler

Dans un rapport mensuel du 23 avril 1941 adressé au SS-WVHA, le Amt III A évoque une discussion avec le directeur du département des camps de concentration du SS-WVHA (Amtsgruppe D), le *SS-Oberführer* Richard Glücks, concernant « le projet Natzweiler » le 31 mars 1941. Il est déjà fait état du détachement du *SS-Hauptsturmführer* Hans Hüttig, désigné comme futur commandant, dont la mission consiste alors à étudier la situation locale en vue de l'arrivée de prisonniers<sup>58</sup>. Le *Reichsführer-SS* Heinrich Himmler, maître des camps de concentration, ne tarde pas à donner son aval. Dans la première ordonnance officielle de l'état-major du KL Natzweiler (émise le 28 avril 1941), on lit à l'article premier, qu'« eu égard à un ordre du *Reichsführer-SS* en date du 10 avril 1941, la création officielle du camp est fixée au 1er mai 1941 »<sup>59</sup>.

Le site ayant été avant-guerre un site quasi vierge, presque dénué de routes d'accès et d'habitations (hormis l'auberge, la ferme, quelques dépendances et une villa), les déportés doivent commencer par construire eux-mêmes leur lieu d'internement. Les 300 premiers déportés qui arrivent du KL Sachsenhausen les 21 et 23 mai 1941, suivis par plus de 200 autres détenus jusqu'à la fin de l'année 1941, sont en réalité les bâtisseurs du KL Natzweiler. Logés dans l'ancienne salle de bal et de banquet de l'hôtel du Struthof (aménagée en 1943 en chambre à gaz), ces déportés commencent par terrasser le site et acheminent à dos d'hommes les matériaux de construction (Stegmann 2005). Tout d'abord, l'impératif premier était l'aménagement de routes d'accès carrossables autour du camp, allant jusqu'à la carrière, mais également jusqu'à la vallée (Figure 24). Concernant la zone de la carrière, les documents d'archives

---

56 BArch B, NS 3/1334.

57 BArch B, NS 4 NA 67.

58 BArch B, NS 3/1346, Monatsbericht, 23 avril 1941, Bl. 121 sq.

59 BArch B, NS 4 NA 9, Kommandanturbefehl Nr. 1/41, 28 avril 1941, Bl. 75.

indiquent que les travaux commencent le 1er septembre 1941 et qu'ils devaient durer jusque fin novembre 1941. Comme l'effectif concentrationnaire était très restreint, deux tailleurs de pierres (*Steinmetze*) et 40 ouvriers non qualifiés (*Hilfsarbeiter*) ont pu être affectés à ces travaux. Ils sont logés et nourris au camp, hormis le midi, où le repas était apporté avec un camion sur le lieu de travail. Pour la sécurité, un sous-officier et sept gardiens étaient nécessaires selon le *Schutzhaftlagerführer* Kramer<sup>60</sup>. En octobre 1941 un rapport interne indique que « *la route de montagne ainsi que la route de la vallée sont presque achevées* », mais précise également que 25 cm de neige fraîche avait « affecté défavorablement » l'exploitation<sup>61</sup>. Ce n'est que le 24 décembre 1941 que ces routes d'accès, d'une longueur totale de 4,65 km, ont pu être ouvertes à la circulation<sup>62</sup>.



Figure 24 : Vue de la construction de la route, entre septembre 1940 et 1941 (NATZ19\_PH\_ARCH\_245, CERD).

### La DEST (Deutsche Erd- und Steinwerke G.m.b.H)

La SS peut à juste titre être perçue comme un véritable État dans l'État, avec sa propre administration, sa propre armée, sa propre juridiction et même ses propres entreprises. Parmi les entreprises SS se distingue notamment la DEST, une firme qui s'appuyait sur la main-d'œuvre des camps de concentration pour réaliser les grands projets architecturaux du *Reich*<sup>63</sup>. Fondée à Berlin le 29 avril 1938 par deux collaborateurs

60 BArch, NS 3 NA 103, Bl. 61.

61 BArch B, NS 3/1346, Monatsbericht, 13 novembre 1941, Bl. 32 sqq.

62 BArch B, NS 3/1346, Monatsbericht, 14 janvier 1942, Bl. 2 sqq.

63 Sur la DEST, voir Hermann Kaienburg, *Die Wirtschaft der SS*, Berlin, Metropol, 2003, p. 715-727.

de Pohl et Himmler, cette entreprise avait pour secteur d'activités l'exploitation de carrières, l'extraction de pierres naturelles, la production de briques et de clinkers et la construction de routes<sup>64</sup>. Cette firme est de loin l'initiative économique SS la plus emblématique, dont le catalyseur a été le programme monumental de rénovation et d'embellissement des villes allemandes confié à Albert Speer. Pour ce projet mégalomane de Hitler, la SS a ensuite entrepris la création de camps de concentration à proximité de briqueteries et carrières, comme ce fut le cas à Buchenwald, Flossenbürg ou encore à Mauthausen (Wachsmann 2017, p. 220-221).

Plus précisément, la DESt était formée par deux branches distinctes : d'une part les briqueteries (qui se sont avérées être des gouffres financiers) et d'autre part les carrières de granit. De plus, pour assurer le développement de ses filiales locales et encadrer la force de travail issue des camps de concentration, la DESt emploie également de travailleurs civils, souvent autochtones, ce qui était aussi le cas au KL Natzweiler. Pour tout le *Reich*, les données officielles de la firme dénombrent 328 civils en février 1940, 1036 en janvier 1941 et enfin 1819 en juin 1942. Mais l'essentiel de cette main-d'œuvre était constitué de concentrationnaires, représentant environ 80 à 90% des effectifs. Au printemps 1940, les déportés étaient au nombre d'environ 2500, le double en janvier 1941, puis 10613 en août 1941 et toujours plus de 10000 par la suite (avec un pic à 15183 en septembre 1942). Les rapports de la DESt indiquent en outre que la majorité d'entre eux étaient des manœuvres, des détenus sans qualifications qui effectuaient de durs travaux physiques et étaient exposés à une forte mortalité (Fabrèguet 1997, p. 51-60).

Globalement, la gestion de la DESt demeura déficitaire jusqu'en 1943, mais au cours de la seconde moitié de la guerre, ses activités connurent de considérables réorientations. Avec l'arrivée d'Albert Speer au ministère de l'Armement au printemps 1942, c'est toute la politique des travaux du « temps de paix » qui était remise en cause. Les revers militaires, le manque de main-d'œuvre poussa Himmler à envisager le développement d'une production d'armes sous le contrôle des SS. Par exemple la DESt participa à la production des chars Panther et Tigre entre 1943 et 1944. Au KL-Flossenbürg, elle signa un contrat avec la firme d'aviation militaire Messerschmitt d'Augsburg pour la production de pièces détachées du chasseur

64 BArch B, NS 3 / 880, Verhandelt zu Berlin am 29. April 1938. Voir l'article 3 de l'acte notarié.

Me 109. La réorientation des activités de la DEST eut une incidence sur sa rentabilité. La production des armements procura en 1943 aux entreprises de Flossenbürg, de Mauthausen, de Natzweiler et d'Oranienburg des revenus extraordinaires d'un montant 1,7 million de *Reichsmark* (Fabréguet 1997, p. 51-60).

### Le travail à la carrière : l'extraction du granit

Au KL Natzweiler, la carrière de granit représentait le principal *kommando* du camp-souche. La plupart des déportés y étaient affectés et participaient aux durs travaux physiques sous l'encadrement de SS, de kapos et de travailleurs civils, pour le compte de la DEST.



Figure 25 : Exploitation de la carrière au printemps 1942. On peut remarquer les rampes d'évacuation des déchets de taille ainsi que deux baraques (baraque cantine et baraque des gardiens) et des petites constructions temporaires probablement pour les ouvriers civils (NATZ19\_PH\_ARCH\_001, carte postale édition Lucien Kohler, CERD).

### L'exploitation de la carrière

Selon les rapports de gestion de la carrière, des travaux de fouille ont débuté dès le mois de septembre 1940 à la suite de la découverte du filon par Blumberg. En 1941, avec la création du camp, une route de 4,65 km a été aménagée menant de la carrière à la gare de Rothau. 48000 m<sup>3</sup> de terre ont été déplacées et 477.178 heures de travail ont été réalisées (seulement 79.731 par les déportés). Sur le site, deux baraques

de logement avec bureau, magasin et dépôt ont été construites (Figure 25). Trois maisons ont été louées avec droit de préemption grâce à des fortunes hostiles au Reich (un immeuble administratif et deux immeubles d'habitation pour les employés). Soulignons également que plusieurs petites carrières dans les environs ont été mises en service pour le compte de la DEST à partir de février 1941. En 1942, l'aménagement du terrain de la carrière se poursuit en vue du travail des pierres, nécessitant d'entreprendre un déboisement partiel et le transport de quelque 11000 m<sup>3</sup> de déchets. Le granit a été dégagé sur 500 mètres, puis une sablière a été mise au jour. Tout est mis en place pour que les déportés puissent débiter le travail d'extraction et disposer de locaux en vue du transport des roches. De plus, selon un rapport interne, cent prisonniers et vingt apprentis civils ont été formés au métier de tailleurs de pierre en 1942. Aussi, on note l'envoi, d'août à décembre 1943, de sept tailleurs de pierre civils au lycée professionnels de Sélestat pour y suivre une formation adéquate<sup>65</sup>.

La première mention de la mise en route des travaux d'exploitation de la carrière par des déportés figure dans le rapport mensuel du SS-WVHA sur l'activité de la DEST au mois de mars 1942. Tous les préparatifs nécessaires à sa mise en activité étant alors achevés, ce ne sont pas moins de « 200 détenus ont été affectés à l'exploitation de la carrière » dès le 16 mars 1942. La carrière devient alors le principal et le plus grand *kommando* du camp-principal. Le rapport indique aussi que « les envois pour Nuremberg pourront à nouveau reprendre sitôt que des wagons seront mis à disposition »<sup>66</sup>, ce démontre bien l'objectif visé par l'exploitation de la roche de Natzweiler.

Si l'objectif visé est louable, à savoir l'embellissement des villes allemandes, les conditions dans lesquels le travail est effectué sont inhumaines. Dans les carrières de la DEST, les concentrationnaires sont astreints à des travaux extrêmement pénibles. La pierre pouvait détruire les hommes comme l'exprime Michel Fabrèguet. Les carrières constituaient pour la SS un lieu idéal pour épuiser la force de travail des déportés et éliminer petit à petit les indésirables, ces ennemis du *Reich* qui affluaient en nombre dans les camps (Fabrèguet 1997, p. 51-60). Selon le déporté Germain Lutz, à la carrière se déroulait le « scénario

---

65 BArch B, NS 3/1168, Bl. 59-66.

66 BArch B, NS 3/1347, Monatsbericht, 14 avril 1942, Bl. 186 sqq.

habituel de la mort lente ». Il se souvient des « brouettes débordant de granit chargées » que les détenus devaient « pousser au pas de course à longueur de journée sous les coups de matraque des kapos et sous la surveillance de Büttner [SS responsable du *kommando*], assis sur une brouette renversée » (Lutz 1998, p. 40). Dans un rapport de juillet 1942, la SS précise que les 200 déportés affectés à la carrière étaient divisés en deux équipes de 100 hommes chacune. Ces forçats travaillent de 6 heures jusqu'à 20 heures, avec une pause le midi et une relève toutes les trois heures<sup>67</sup>. Au mois d'août 1942, le temps de travail quotidien s'élevait à 10 heures pour les déportés<sup>68</sup>.

Dans ces conditions, la SS constate, en octobre 1942, que le rendement (*Leistungen*) des détenus a baissé de manière alarmante (*erschreckend zurückgegangen*), ce qui devait certainement être dû au « climat défavorable » (*ungünstige[s] Klima*). De ce fait, le travail du samedi après-midi et le travail du dimanche ont été interrompu, « afin de préserver quelque peu les prisonniers ». Ce mois-là, les deux bunkers servant de dépôts d'explosifs ont été mis en service<sup>69</sup>. Notons enfin que les activités qui étaient réalisées à la carrière devaient rester secrètes, ainsi que le rappelle le commandant Kramer dans une note de service destinée à la compagnie de garde : « Faisant suite à l'instruction orale déjà appliquée, nous rappelons à nouveau qu'un silence absolu doit être observé sur les travaux effectués dans la carrière »<sup>70</sup>. Outre la surveillance des détenus, les gardiens avaient pour mission de ne permettre à personne d'entrer sur le terrain et d'éloigner tous les civils qui s'aventureraient dans le secteur<sup>71</sup>.

### *Les installations de la carrière*

Progressivement, le site de la carrière se dote de tout un ensemble de bâtis destinés à accueillir les équipes de travail et le matériel. D'après un plan officiel daté du 11 janvier 1942 présentant, à l'échelle 1:2000 la *Bewachungszone des Steinbruch-geländes*, on s'aperçoit que le site de la carrière était déjà un espace constitué de huit grands baraquements, accompagnés de quatre plus petits. Des tracés en pointillés an-

67 BArch B, NS 3/1347, Monatsbericht, 15 août 1942, Bl. 130 sq.

68 BArch B, NS 3/1347, Monatsbericht, 15 septembre 1942, Bl. 118.

69 BArch B, NS 3/1347, Monatsbericht, 27 novembre 1942, Bl. 51 sqq.

70 DCAJMB, Annexe E, Note de service, Arbeiten im Steinbruch, 29 mars 1943, Bl. 94.

71 DCAJMB, Annexe E, Postenanweisung für die Wache im Steinbruchgelände, 4 mai 1943, Bl. 97.

noncent la création future de bâtiments alors non nommés (il s'agit de la forge et des garages). L'ensemble du terrain est ceint d'une clôture et la sécurité est renforcée par la présence de seize miradors et tours de guet. En juillet 1942, la DESt prend en charge la gestion de carrière de sable (*Sandgrube*) du KL Natzweiler, où avaient notamment lieu des exécutions par fusillade. À ce moment-là, le transformateur électrique situé au bord de la route est alors quasiment achevé, si bien qu'il était même prévu que dans les jours qui suivaient, l'alimentation électrique du site de la carrière allait passer du pétrole directement au réseau électrique<sup>72</sup>.

En plus de travailler à l'extraction de la roche, les déportés poursuivent la construction des baraquements et l'aménagement du site<sup>73</sup>. Ainsi, en octobre 1942, deux « bunkers » servant de dépôts d'explosifs sont mis en service<sup>74</sup>. En décembre de la même année, après deux mois de travaux, une nouvelle route de service, reliant le camp à la route de montagne est achevée<sup>75</sup>. Sur le site, six halles de tailleurs de pierre sont érigées, de même qu'une station de transformation, une station de compression et deux dépôts d'explosifs. Sept halles supplémentaires pour tailleurs de pierre sont ensuite aménagées, ainsi qu'un atelier, un dépôt, une cuisine (à partir de septembre 1943)<sup>76</sup>. Une vingtaine de gardiens étaient répartis sur le site, parfois affectés à la garde de halles ou d'ateliers définis à l'avance sur le tour de garde<sup>33</sup>.

Mais les roches extraites ne donnant pas satisfaction, il est nécessaire de creuser plus profondément dans la montagne. Si l'exploitation de la carrière se poursuit jusqu'en 1944, son effectif concentrationnaire est ramené au minimum, avec moins de 200 hommes. En réalité, dans les sillages de la mutation de la DESt, perdant progressivement son rôle d'exploitation de carrières au profit de l'industrie de guerre, la majorité des déportés sont employés à une autre activité (Stegmann 2005, p. 247). En conséquence, seules trois des treize halles destinées aux tailleurs de pierres servaient effectivement à ces travaux ; dans les autres, les déportés étaient employés pour la firme Junker<sup>77</sup>.

---

72 BArch B, NS 3/1347, Monatsbericht, 15 août 1942, Bl. 130 sq.

73 BArch B, NS 3/1347, Monatsbericht, 15 octobre 1942, Bl. 85 sqq.

74 BArch B, NS 3/1347, Monatsbericht, 27 novembre 1942, Bl. 51 sqq.

75 BArch B, NS 3/1347, Monatsbericht, 15 janvier 1943, Bl. 1 sqq.

76 Voir p. ex. DCAJMB, Dossier 2, Hauptwache, année 1944.

77 BArch B, NS 3/1168, Bl. 59-66.



## Le travail à la carrière : le démontage des moteurs d'avions

Avec la mutation du système concentrationnaire en général et de la DEST en particulier, c'est l'ensemble du travail effectué au KL Natzweiler qui s'en trouve modifiée. L'exploitation de la carrière est abaissée à son minimum et laisse la place à une activité bien plus vitale (et lucrative) : l'utilisation de déportés pour l'effort de guerre.

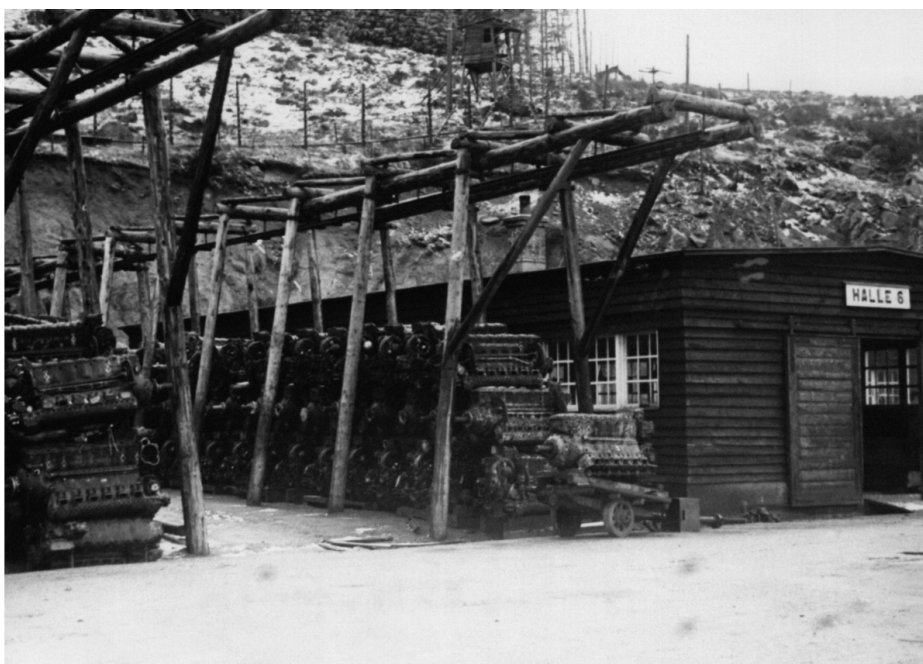


Figure 26 : Vue de la halle 6 et d'un stock de moteurs d'avions vers 1943-44 (NATZ19\_PH\_ARCH\_012, CERD).

### *La mutation : de la répression aux impératifs de guerre*

Fin 1942, la DEST s'engage dans la production d'armement, à une époque où les revers militaires de la Wehrmacht commencent à se multiplier et où la réorganisation globale de l'industrie de guerre est confiée au ministre de l'armement et intime du Führer, Albert Speer (Stegmann 2005, p. 247). Alors même la guerre dévore hommes et matériels, l'incorporation des jeunes hommes dans la Wehrmacht participe d'un cruel manque de main-d'œuvre pour l'industrie de guerre. Le Reich livre ainsi une guerre totale et Speer se tourne vers les camps de concentration, dont la gestion est revenue à la branche « économique » de la SS depuis début 1942. Le SS-WVHA se sert en effet de cette main-d'œuvre corvéable à merci pour développer la production nécessaire à la poursuite de la guerre (Stegmann 2005, p. 247-248). Mis ainsi à contribution, le système concentrationnaire change quelque peu de nature : l'aspect purement répressif

cède alors la place au profit économique et à la contribution à l'effort de guerre. Au KL-Natzweiler, cette mutation de la DEST est également visible : reconvertie partiellement dans l'industrie d'armement, elle se sert des déportés qu'elle exploite pour les usines d'aviation militaire Junker (Junkers Flugzeug und Motorenwerke AG) (Lutz, 1998, p. 41-42).

### *Les travaux de démontage de pièces d'avions militaires*

Avec le temps, les activités d'extraction de carrière cèdent principalement la place à des travaux de démontage et de récupération de pièces de moteurs d'avions. Le déporté Germain Lutz se souvient s'être porté volontaire pour la construction de baraquements érigés à l'entrée de la carrière. Le kapo en chef, Helmut Podam, lui avait alors fait miroiter un « poste sous toit dès l'achèvement des premières «halles» ». Il a tenu sa promesse et Lutz a été affecté dans une halle prévue pour le déballage et l'emballage d'instruments et de pièces mécaniques. Par la suite, il a été placé à un poste de travail dans l'une des halles spécialisées dans le démontage des moteurs (Lutz 1998, p. 40).

Les rapports de gestion de la DEST font en effet état du lancement de divers travaux d'armement à partir de mai 1943. On distingue notamment le démontage de moteurs pour la firme Junkers-Flugzeug-Motorenwerke de Strasbourg, des travaux de soudures pour la Trippelwerke de Molsheim, la préparation de pierres pour le Mur de l'Atlantique pour l'Organisation Todt et des travaux effectués dans le camp pour Schwarz&Co de Hamburg (tissage et tressage, ficelles, treillis, etc.). Les tâches pour les firmes Trippelwerke et Schwarz sont arrêtées fin avril 1944, mais les deux autres réclament des équipes de travail jour et nuit à partir de novembre 1943<sup>78</sup>.

En réalité, à partir de l'été 1943, une douzaine de halles ont été utilisées pour le démontage de moteurs d'avions Junkers et à la récupération de pièces encore en état de fonctionnement en vue de l'assemblage de nouveaux moteurs (Figure 26 et 27). Les moteurs d'avions abattus étaient acheminés par voie ferroviaire jusqu'à la gare de Rothau, puis étaient amenés par traction automobile jusqu'au site de la carrière.

<sup>78</sup> BArch B, NS 3/1168, Bl. 59-66.

Les pièces réutilisables étaient alors expédiées à l'Elmag-Lager à Strasbourg, probablement un magasin de stockage (Elmag Elsässische Maschinenbau GmbH) (Lutz 1998, p. 42). D'autres détenus poursuivent le travail sur la roche et entament le percement de trois tunnels, destinés à mettre les ateliers à l'abri des bombardements. Mais avec l'évacuation du camp-principal en septembre 1944, la DEST est contrainte d'abandonner ses projets (Steegmann 2005, p. 249).

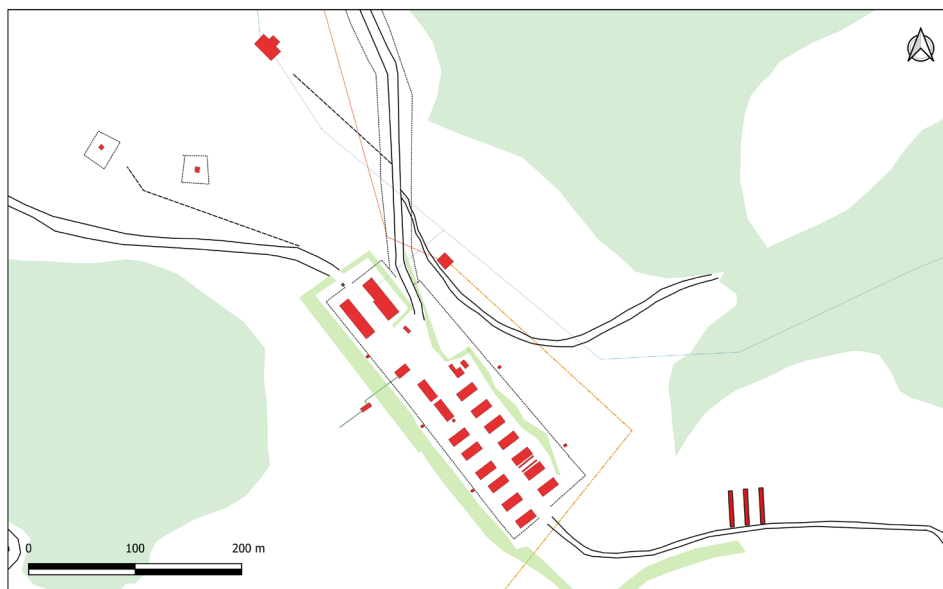


Figure 27 : Plan de la carrière en 1944 (Brangé 2020).

## Un lieu de souffrances et de mort

La carrière est indéniablement un lieu de souffrances qui fait partie de la machine de destruction concentrationnaire. Les conditions de travail et d'hygiène sont absolument déplorables. Déjà à bout de forces et malades, les déportés travaillent de longues heures et sont exposés aux pires sévices de leurs tortionnaires.

### *Les accidents et les conditions déplorables de travail*

Dès le début de l'exploitation économique de la carrière de granit, les déportés sont exposés à des blessures diverses et variées qui aggravent la situation sanitaire au camp. Dans le rapport sur la situation sanitaire au premier trimestre de l'année 1942, le médecin-chef SS, le SS-Obersturmführer Dr. Hans Eisele constate :

« La nourriture n'est pas suffisante, c'est-à-dire que la nourriture est certes bonne, mais pas assez riche [reichlich], d'autant que la plupart des détenus employés ici doivent effectuer de très durs travaux de terrassement [...]. Le matériel sanitaire est, de manière générale, suffisant – comme cela a déjà mentionné dans le précédent rapport trimestriel –, mais la pénurie de bandages devient de plus en plus inquiétante, notamment parce que la carrière est entrée en service depuis quelques temps et que la consommation de bandages augmente en raison des blessures causées au travail. En ce sens, le médecin du camp est actuellement en train de mener des négociations avec le directeur de la DESt, le SS-Standartenführer Blumberg, afin que la DESt fournisse au moins une partie du matériel de bandages nécessaire. En ce moment, le SS-Standartenführer Blumberg demande à ses supérieurs si la fourniture de bandage sera approuvée »<sup>79</sup>.

À cause des durs travaux physiques auxquels ils sont astreints, alors qu'ils sont déjà dans un état de faiblesse terrible, les déportés se blessent parfois grièvement. Citons par exemple, le cas du déporté politique Karl Wetzler (matricule 3008), qui est transféré, en novembre 1943 à la clinique ophtalmologique de la Reichsuniversität Straßburg à la suite d'un grave accident à la carrière. Le médecin-chef du camp, le SS-Sturmbannführer Dr. Richard Krieger, avait en effet sollicité son transfert hors du camp car il estimait qu'un « avis médical de la part d'un spécialiste [...] était nécessaire »<sup>80</sup>. De plus, dans son rapport mensuel d'août 1943, le médecin-chef SS du camp mentionne une « visite de la carrière » et fait la constatation suivante :

« il a été remarqué qu'en dépit d'un effectif de 950 détenus, il n'y a pas de latrines à disposition. Les détenus sont contraints de faire leurs besoins derrière des rochers ou dans des endroits qu'ils ont eux-mêmes cherché. Ni une fosse d'aisance ni même des seaux transportables ne sont disponibles. L'objectif est de parvenir à un accord entre le camp et la société des terres et pierres allemande, pour trouver une solution, ne serait-ce que temporaire »<sup>81</sup>.

79 DCAJMB, Vierteljahresmeldung über den Sanitätsdienst im KL Natzweiler, 1er avril 1942, Bl. 238.

80 ITS, Bad Arolsen, Demande du médecin-chef SS au commandant du camp concernant le transfert de trois déportés à la clinique ophtalmologique de la Reichsuniversität Straßburg pour un traitement ambulatoire, 5 novembre 1943, doc. 3132619. Soulignons que cette pratique de transférer des détenus hors du système concentrationnaire pour bénéficier de soins est rarissime. Voir à ce sujet les travaux en cours de la commission historique internationale travaillant sur le passé nazi de la faculté de médecine de la Reichsuniversität Straßburg.

81 DCAJMB, Monatsbericht über den Sanitätsdienst im KL Natzweiler, 26 août 1943, Bl. 301.

*Les mauvais traitements et les sévices*

La carrière est aussi un lieu où les SS se livrent aux plus basses exactions. Concernant les sévices infligés, on citera notamment ce fait relaté par un travailleur civil : « pour aller manger, les détenus étaient obligés de porter une pierre pesant au moins 25 kg. La nourriture était nettement insuffisante, puisque j'ai vu des internés manger de l'herbe et même un jour, un fût d'asphalte »<sup>82</sup>. Un autre chef de chantier à la carrière, ayant travaillé aux côtés des déportés, se souvient :

« en juin 1942, environ 600 prisonniers russes travaillaient à la carrière. Les gardiens SS [...] les frappaient avec un manche de pioche sans aucun prétexte. Je dois dire que tous les capots en faisaient autant [...]. J'ajoute également que les SS [...] les battaient également avec des «barres à mine» ou même avec des masses en fer. Je peux certifier que chaque jour, 8 ou 10 internés russes tombaient sous les coups. On les emportait mourants au camp. Un mois après leur arrivée, sur les 600, il en restait 180 »<sup>83</sup>.

Soulignons enfin que les sources permettent de documenter les SS qui étaient les chefs successifs du *kommando* de la carrière. C'est d'abord le SS-Hauptscharführer Hinkelmann (également *Rapportführer*) qui occupe ce poste. Par la suite, c'est le SS-Scharführer Rafalzig, qui cède la place au sinistre SS-Hauptscharführer Eugen Büttner (fin 1942-juillet 1944) accompagné de son adjoint Herbert Oehler (fin 1942-fin 1943), ces deux derniers étant par ailleurs devenus des chefs de camps-annexes particulièrement violents. Pour les accompagner dans leurs tâches de supervision du *kommando*, les SS déléguaient leur pouvoir à différents kapos, parmi lesquels Helmut Podam et Max Bulla, respectivement déportés de droit commun et politique (début 1942-fin). Un autre droit commun, Schroeder y était en poste un an à partir de mi-1942. Les deux déportés « asociaux » Lange dit Bollmann et Jäger, y étaient de 1943 à l'été 1944. Enfin, le déporté politique Leidner et le déporté tzigane « asocial » Reinhardt occupaient la fonction de kapo en 1943-1944<sup>84</sup>.

82 ADBR, 1095 W 24/1, dossier 3408, procès-verbal de déposition de Pierre M., 6 juin 1945.

83 ADBR, 1095 W 24/1, dossier 3408, procès-verbal de déposition de Pierre M., 6 juin 1945.

84 BArch Ludwigsburg, B162/20276, Ordonnance de non-lieu et de transmission de la procédure à M. le Procureur général près la Cour d'Appel de Colmar, 6 mars 1950,, Bl. 150-151.

## Conclusion

Le site de la carrière est un lieu emblématique du KL Natzweiler. C'est la présence du filon de granit rose sur le Mont-Louise qui suscite l'intérêt de la SS et détermine, in fine, la création du camp de concentration dans cet endroit reculé. L'objectif de ce camp était de fournir une main-d'œuvre à la DEST, une firme spécialisée dans l'exploitation des carrières. Le projet était de fournir de la roche pour les grands projets architecturaux du *Reich*. Entrée en fonctionnement en mars 1942, après de longs travaux préparatifs (construction des routes d'accès, du camp de détention et des installations pour les tailleurs de pierre), la carrière devient le plus grand *kommando* du camp-principal. Mais avec la mutation de la DEST et du système concentrationnaire au profit d'une exploitation « économique » des déportés pour l'effort de guerre, l'activité de la carrière est considérablement réduite. Les installations sont récupérées pour permettre aux déportés de changer d'activités : travaillant désormais pour la firme d'aviation militaire *Junker*, les déportés démontent des pièces endommagées de moteurs d'avions abattus, trient les pièces et envoient les pièces réutilisables pour la poursuite de la guerre.

### 2.2.2.2. Phase pénitentiaire

#### *Centre d'internement administratif : 1944-1945*

Des témoignages mentionnent la mise à disposition des internés auprès Carrières de Natzweiler, celles-là même qui étaient initialement exploitées par les nazis. Ainsi Lucien Jenn, dans son journal en date du 12 septembre 1945<sup>85</sup>. Les services administratifs du Bas-Rhin indiquent aussi dans un rapport que « le produit du travail au Struthof paraît un peu faible, mais ceci provient de ce que ce camp a loué très peu de main d'œuvre, qu'il n'en loue plus et que les factures ne sont pas encore établies à l'encontre des Carrières de Natzwiller, principal bénéficiaire »<sup>86</sup>.

---

85 Journal de Lucien Jenn, prêtre interné au Struthof de juin à septembre 1945. Traduit de l'allemand par l'auteurice.

86 AD 67, 409D7, Rapport établi à la suite de l'inspection des services ad des CI du Bas-Rhin (OM de M. le préfet du 14 septembre 1945).

*Centre pénitentiaire : 1946-1949*

Pendant toute la durée de la période pénitentiaire, le centre pénitentiaire paye la location des terrains de la carrière à la commune de Natzwiller. Un bail d'une durée de 3 ans (1er janvier 1947 – 31 décembre 1949) avait en effet été établi entre la commune et le centre pénitentiaire pour la location des « *terrains du camp du Struthof et de la Carrière* »<sup>87</sup>. L'administration pénitentiaire verse alors 90 000 francs à la commune pour la location de la carrière<sup>88</sup>. Cette location de l'espace de la carrière constitue une preuve de son utilisation par le centre pénitentiaire.

Un autre élément permet de renforcer l'hypothèse de l'utilisation de la carrière pendant la période du centre pénitentiaire. La commune de Natzwiller a en effet porté plainte contre le centre pénitentiaire en octobre 1947 auprès de la gendarmerie de Schirmeck. Cette plainte explique que des détenus du centre auraient démontées une clôture à bétail appartenant à la commune, située juste au-dessus de la carrière. La commune explique ainsi cet acte : « *Les détenus travaillant l'hiver dans cette carrière et ne disposant pas assez de bois de chauffage peuvent être considérés comme seuls responsables de cette détérioration, sans doute d'accord avec leurs gardiens, car il a été vu des détenus se promener seuls auprès de cette clôture.* »<sup>89</sup>

Ce bail mais également la présence du centre pénitentiaire en générale est une source de nombreux échanges entre la commune de Natzwiller, la sous-préfecture de Molsheim et la préfecture du Bas-Rhin. En effet, celle-ci ne cesse pas de réclamer la suppression définitive du centre pénitentiaire et même du camp : « *Elle est malheureuse de constater que 3 ans après la libération, on ne juge utile le maintien sur son territoire, d'une institution qu'uniquelement la terreur nazie savait mettre sur pied. Veut-on faire croire au maire de Natzwiller que le camp du Struthof a pu être maintenu parce que lui (le maire) a manqué au moment de la libération d'y laisser mettre le feu par la population bien excitée [sic] et pleine de haine*

---

87 AD 67, 545 D 1288 : Suppression centre pénitentiaire, lettre du Directeur Régionale de l'Administration Pénitentiaire d'Alsace-Lorraine au Maire de la commune de Natzwiller, 1 décembre 1948.

88 AD 67, 545 D 1288 : Taux de location du camp du Struthof, lettre du préfet du Bas-Rhin au Sous-Préfet de Molsheim, 9 octobre 1947.

89 AD 67, 545 D 1288 : plainte de la commune de Natzwiller contre le centre Pénitentiaire du Struthof, Gendarmerie de Schirmeck.

envers ces choses à cette époque ? »<sup>90</sup>.

### 2.2.2.3. Phase mémorielle

En novembre 1949, un partage des bâtiments a lieu entre la commune de Natzwiller et le Directeur des Domaines à Strasbourg (administrateur séquestre des biens, droits et intérêts de la firme allemande *Deutsche Erd und Steinwerke*). On peut citer ici une partie du document : « *La commune, de son côté, renonce à la remise du sol dans son état primitif et permet aux domaines séquestres de disposer librement des autres baraquements, savoir : 12 baraquements numérotés de 2 à 13, 2 hangars A et B.* »<sup>91</sup>. Les halles (2 à 13) ainsi que la baraque cantine et la baraque des SS sont donc propriété des Domaines Séquestres. La forge ainsi que d'autres bâtiments comme le dépôt, les poudrières, le transformateur, le compresseur et le baraquement 1 deviennent la propriété de la commune de Natzwiller.

A la suite de cette séparation des biens de la carrière, les domaines décident immédiatement de procéder à la vente d'une partie des baraques. On peut citer ici un extrait d'une lettre du maire de la commune de Natzwiller au Sous-Préfet de Molsheim : « *Au mois de novembre 1949, les domaines ont vendu dans la carrière du Struthof les baraques y construites pendant l'occupation.* »<sup>92</sup>. Grâce à la photo aérienne de l'IGN de 1950 (NATZ19\_PH\_ARCH\_336), on peut détailler quelles halles ont été démontées : 5 halles à l'est (ENA 116, 117, 118, 119, 120) et 4 halles à l'ouest (ENA 110, 112, 114 et 168). Il ne reste alors de ces halles que les épaisses bases en béton.

Le même courrier du maire de la commune de Natzwiller nous informe de la volonté de la mairie de raser ces bases en béton en avril 1954 :

« *Seulement les socles en ciment armé d'une hauteur de 40 à 50cm sur lesquels les baraques étaient construites sont restés laissant plus ou moins l'aspect d'un champ de bataille. La commune propriétaire*

*du terrain, voudrait enfin faire disparaître ces socles en ciment qui d'ailleurs n'embellissent pas le lieu de*

90 AD 67, 545 D 1288 : Camp du Struthof, lettre du maire de la commune de Natzwiller au député, 7 août 1947.

91 AD 67, 545 D 1289 : Règlement du sort des constructions édifiées, pendant l'occupation, sur un terrain appartenant à la commune de Natzwiller, Procès-verbal, signé par le Directeur des Domaines, Monsieur Gross et le Maire de la commune de Natzwiller, Monsieur Jambert, 19 novembre 1949 (concerne les bâtiments de la carrière).

92 AD 67, 545 D 1289 : Carrières du Struthof, lettre du Maire de la commune de Natzwiller au Sous-Préfet de Molsheim, 14 avril 1954.



la carrière. Pour faire exécuter ces travaux, la commune voudrait charger l'entreprise « *Le terrassement mécanique* » de Privas (Ardèche) [...] »<sup>93</sup>.

Le Ministère des Anciens Combattants et Victimes de Guerre donne l'autorisation de destruction de ces bases en béton en mai 1954 : « *Du point de vu esthétique et site, il ne peut être fait aucune objection à l'enlèvement de ces sous-bassement qui sont sans utilité et nuisent à l'aspect général. L'Administration des Domaines lors de la vente des baraques aurait dû imposer aux acquéreurs la démolition et l'enlèvement de ces sous-bassements.* »<sup>94</sup>. La commune de Natzwiller passe alors un marché de gré à gré pour la destruction de ces socles en juin 1954<sup>95</sup>.

Il semble que la carrière ait été loué au début des années 1950 par un propriétaire privé. Il est toutefois complexe d'établir si elle a été réellement exploité à cette période ou non, les documents que nous avons consulté ne le mentionnant pas. Il apparaît cependant qu'en 1951 la carrière été loué à un certain Charles Marche de Westhoffen par la commune<sup>96</sup>. La sous-préfecture de Molsheim adresse un courrier à la commune en autorisant l'exploitation sous réserve que le préfet et le ministre de l'Education Nationale soient prévenu de toute modification de l'aspect général de la carrière au moins quatre mois avant les travaux projetés<sup>97</sup>.

Au même moment, la commune gagne la propriété du château d'eau et fait immédiatement les travaux pour le connecter à son propre réseau (archives mairie 1951). Le travail est achevé à l'été 1952. En 1953, la commune vendit les tuyaux en fer à la Maison Bloch (Schirmeck) pour 34 095 F. Pour certains habitants, « le château d'eau est la seule bonne chose que les nazis ont faite pour nous »<sup>98</sup>.

---

93 AD 67, 545 D 1289 : Carrières du Struthof, lettre du Maire de la commune de Natzwiller au Sous-Préfet de Molsheim, 14 avril 1954.

94 AD 67, 545 D 1289 : Carrière du camp du Struthof, lettre du Ministre des Anciens Combattants et Victimes de la Guerre à Monsieur le Directeur interdépartemental des anciens Combattants et Victimes de la Guerre, 31 mai 1954.

95 AD 67, 545 D 1289 : Marché de gré à gré pour la démolition et l'enlèvement des soubassements et des baraquements de l'ancienne carrière du Struthof, extrait du procès-verbal des délibérations du conseil municipal de Natzwiller, 22 juin 1954.

96 AD 67, 545 D 1289 : Camp du Struthof, Conditions d'exploitation de la carrière, lettre du préfet du Bas-Rhin au Sous-Préfet de Molsheim, 17 octobre 1951.

97 AD 67, 545 D 1289 : Monuments Historiques - exploitation de la carrière au camp du Struthof, lettre du Sous-Préfet de Molsheim au maire de la commune de Natzwiller, 1er juin 1952.

98 Helen Whatmore, Nazi camps and their neighbouring communities. History, memory and memorialisation, 2014, Mémoire traduit par l'autrice, p. 138.

## 2.3. OPÉRATIONS ANTÉRIEURES

### 2.3.1. Diagnostic archéologique de 2018

En novembre 2018, une opération archéologique a été menée pour la première fois sur le site. Ce diagnostic archéologique, dirigé par Alexandre Bolly (Archéologie Alsace) a été prescrit dans le cadre des travaux de restauration du camp (Bolly *et al.* 2019). Les enjeux principaux étaient de mieux comprendre les aménagements conservés, d'identifier la présence de structures aujourd'hui disparues et de les dater par rapport aux différentes phases d'occupations du camp. Les tranchées de diagnostic réalisées au niveau de cinq zones ont essentiellement permis de mettre en évidence des vestiges attribuables aux différentes périodes d'occupation du camp (Figure 28).

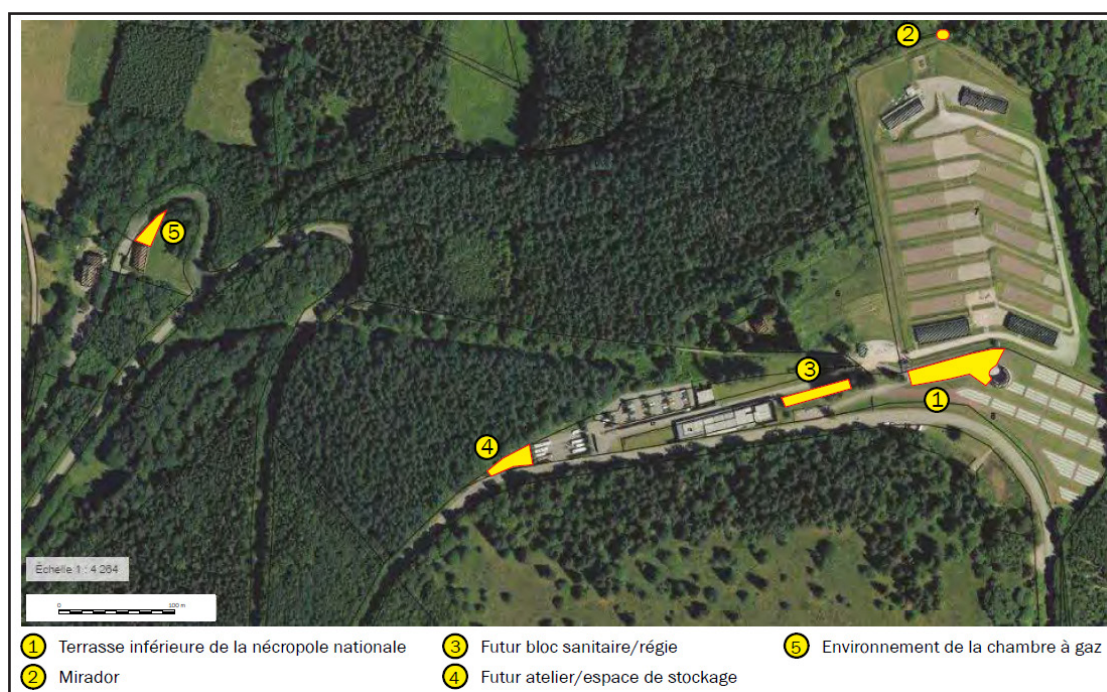


Figure 28 : Localisation des zones étudiées lors du diagnostic 2018 (Bolly 2019).

Au niveau de la Nécropole Nationale (Zone 1), les remblais d'une terrasse et les fondations (pilier, trou de poteaux) d'une baraque administrative largement détruite par les aménagements mémoriels ont été identifiés dans un sondage. Le bâtiment associait des matériaux de construction divers identiques à ceux utilisés dans les baraques des prisonniers encore conservées du camp : bois, briques, parpaings en béton, toile goudronnée, isolants... La majorité des objets retrouvés à l'emplacement de cette baraque peuvent être mis en relation avec la vie quotidienne des gardiens SS puis français du camp. Ils sont principalement liés aux vêtements (boutons d'uniformes allemand, boutons français), au monnayage (*Pfennig*), à l'écrit-

ture (plume), à l'alimentation (vaisselle, fourchette US) et à l'aménagement de la baraque (clés, matériel électrique). L'ancienne voie d'accès au camp construite par les déportés ainsi qu'un chemin menant à la chambre à gaz ont été identifiés dans un sondage situé à proximité du parking actuel (Zone 4). Par ailleurs, des observations ont été menées au niveau d'un mirador du camp afin de documenter le type de fondation (Zone 2) ainsi que dans l'environnement du CERD (Zone 3) et de la chambre à gaz pour identifier des aménagements annexes (Zone 5).

### 2.3.2. Suivi archéologique de 2019

En mars 2019, un suivi archéologique a été réalisé par Michaël Landolt (DRAC Grand Est/SRA) autour du mirador 8. Ce dernier a permis de documenter la stratigraphie de la partie orientale du camp en caractérisant les phases de remblaiements postérieurs à l'utilisation du camp mis en place lors de l'installation de la Nécropole nationale.



Figure 29 : Niveau de sol originel du camp sous les remblais de la Nécropole Nationale mis en évidence lors du suivi archéologique de 2019 (M Landolt).

### 2.3.3. Découverte fortuite de 2019 et sondage de 2020

En novembre 2019, le sol bétonné de la partie sanitaire de la baraque administrative (*Verwaltungsbaracke*) du camp haut appréhendée lors du diagnostic de 2018 (Zone 1) a été découvert fortuitement lors des travaux de terrassement liés au réaménagement de la Nécropole Nationale. Cet ensemble a fait l'objet d'un sondage en juin 2020 sous la direction de Michaël Landolt (DRAC Grand Est/SRA). L'intervention a permis de préciser l'implantation de la baraque et de ses des installations sanitaires (Figure 30).



Figure 30 : Vue du sol bétonné de la baraque administrative (M. Landolt).

### 2.3.4. Fouille préventive de 2020

En octobre 2020, une première phase de fouille archéologique préventive a été menée sous la direction d'Alexandre Bolly (Archéologie Alsace). Elle a permis d'étudier une portion de la voie d'accès au camp, en liaison directe avec le village de Rothau (dite « Route des Martyrs ») (Figure 31). D'après les sources écrites, les travaux d'aménagement des voies sont engagés en mai 1941 et réalisés par des détenus et des ouvriers d'une entreprise locale sous contrat avec l'administration nazie. Un niveau de destruction a également été documenté, peut-être lié au démantèlement de certaines baraques à la Libération. Il contenait des matériaux de construction (briques, carrelage, matériel électrique), et des centaines d'objets liés à la vie du camp (matériel médical, bouteilles, chutes de cuir et caoutchouc liées à un atelier de cordonnier, encriers, plaque d'identité...), dont l'étude devrait permettre d'identifier la provenance.



Figure 31 : Vue de la route construite par les déportés, menant au camp haut (Archéologie Alsace).

### 3. MÉTHODOLOGIE

La campagne de prospection et d'étude du bâti 2020 avait pour principal objectif l'étude d'espaces du camp peu documentés. L'opération s'est donc concentrée au sein de trois espaces : la carrière, la baraque bunker (camp haut) et les abords de la petite clôture du camp haut (Figure 32).

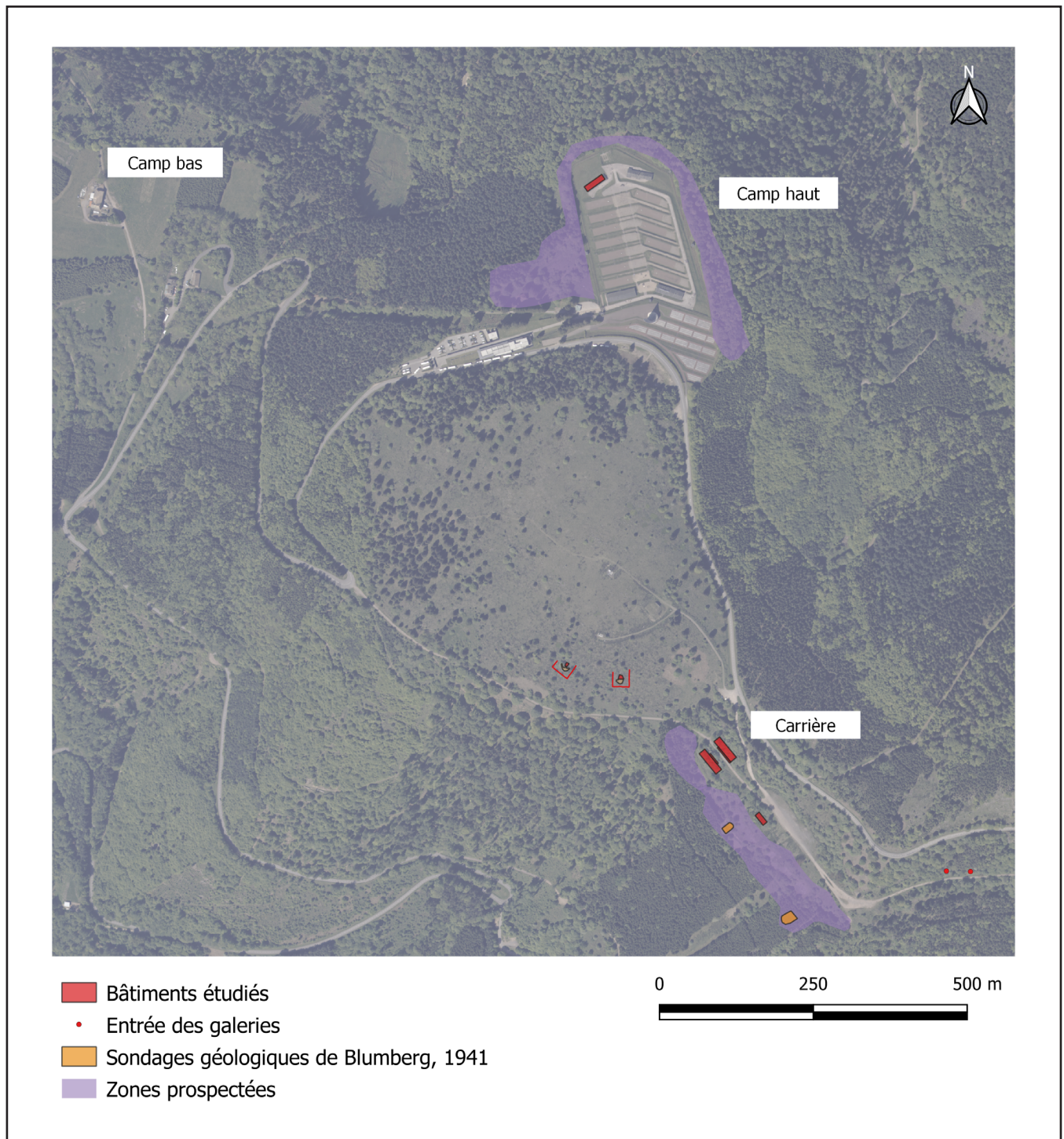


Figure 32 : Localisation des zones étudiées lors de la campagne 2020 (J. Brangé, fonds : photographie aérienne IGN 2011).

### 3.1. NUMÉROTATION DES STRUCTURES

La numérotation des structures de ce rapport reprend la numérotation utilisée dans le cadre du master 1 de J. Brangé (Brangé 2020). L'ensemble des bâtiments et structures connues du camp ont en effet été numéroté dans le cadre de ce travail.

Cette numérotation utilise le système développé par J.-P Legendre et L. Olivier qui différencie ainsi :

- **Élément archéologique (ELA)** : Le terme ELA correspond aux « structures » des archéologues francophones, aux « *Fundstellen* » des archéologues allemands et aux « *features* » des archéologues anglo-saxons. Elle se définit comme une unité structurale contenant une série variable d'unités stratigraphiques élémentaires (USE). Une ELA correspond par exemple à un trou de poteau ou un mur.
- **Ensemble archéologique (ENA)** : Le terme ENA signifie un groupement d'ELA. Une ENA correspond par exemple à l'ensemble des ELA formant une baraque.
- **Groupe archéologique (GRA)** : Un GRA est un ensemble cohérent d'ENA. Cela correspond par exemple aux miradors et portions de clôtures formant une enceinte.
- **Complexe archéologique (COA)** : Un COA correspond à un site archéologique, par exemple le camp haut ou la carrière.

Ce choix de numérotation a été fait afin d'éviter les dédoublements de numéros entre les différentes études en cours concernant le camp de Natzweiler-Struthof, et ainsi faciliter le partage des données.

Un inventaire des ENA et ELA étudiés dans le cadre de cette opération est joint en annexes.

### 3.2. ÉTUDE DU BÂTI

Cette étude du bâti concerne cinq bâtiments localisés au sein de la carrière :

- Bâtiment forge (ENA 107),
- Bâtiment dépôt (ENA 106),
- Bâtiment cantine (ENA 109),
- Poudrière 1 (ENA 098), et
- Poudrière 2 (ENA 099).

L'étude a commencé par une première phase de débroussaillage de ces bâtiments permettant de dégager leur accès (Figure 33 et 34).



Figure 33 : Clichés de la forge (ENA 107) avant et après débroussaillage (J. Brangé).



Figure 34 : Clichés de la cantine (ENA 109) avant et après débroussaillage (J. Brangé).

Des relevés ont ensuite été réalisés pour chacun de ces bâtiments (plans, profils et élévations). Ils ont été également entièrement photographiés. La plupart de ces documents constituent des données inédites. En effet, aucun relevé précis de ces bâtiments n'avait été réalisé jusqu'à aujourd'hui.

Des levées topographiques ont également été réalisées au GPS et à la station totale par Archéologie Alsace, permettant ainsi de localiser précisément les bâtiments étudiés.

Le second objectif de l'étude était d'appréhender les méthodes de constructions de ces bâtiments. Un protocole d'étude des bétons a donc été mis en place afin de nous permettre d'identifier les phases de constructions et de réaménagements. La composition des bétons connaît en effet une typologie variée permettant de proposer une chronologie et de mettre en relation des bâtiments différents.

Nous avons donc mis en place des fiches d'unités stratigraphiques adaptées à notre sujet d'étude, permettant ainsi de renseigner spécifiquement les aspects techniques en lien avec les constructions en béton (Figure 35 et 36). Chaque numéro d'US est composé du numéro de COA (complexe archéologique) associé à un numéro d'ordre (ex : 3001, correspond à la première US enregistrée au sein de la carrière).

La partie « Matériaux » de la fiche US a été adaptée permettant ainsi de cocher les matériaux suivants :

- Béton,
- Briques,
- Granite,
- Mortier,
- Bois,
- Fer,
- Peinture,
- Toile goudronnée,
- Sédiment.



<b>NATZWILLER (67)</b> Ancien camp de concentration de Natzweiler-Struthof		<input type="checkbox"/> CONSTRUITE <input type="checkbox"/> POSITIVE <input type="checkbox"/> NEGATIVE																																																				
COA : _____ (complexe : carrière, camp haut, camp bas...)		ENA : _____ (Ensemble : forge, baraque...)																																																				
Pièce : _____		ELA : _____ (Element : mur, fosse, trou de poteau...)																																																				
N° : _____ ( _ : n° COA + ___ : n° d'ordre)																																																						
Interprétation :																																																						
Remarque sur la localisation																																																						
Cotes	PF n. : _____ Z sup.	Pendage																																																				
	PF n. : _____ Z inf.	Vers																																																				
MATERIAUX	<table style="width:100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 33%;">Dominants</td> <td style="width: 33%;">Secondaires</td> <td style="width: 33%;">Liant</td> <td style="width: 33%;"></td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> Béton</td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/> Homogène <input type="checkbox"/> Hétérogène</td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> Brique</td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td>Composition : <input type="checkbox"/> bloc <input type="checkbox"/> gravier <input type="checkbox"/> galet <input type="checkbox"/> éclat <input type="checkbox"/> sable <input type="checkbox"/> limon <input type="checkbox"/> argile</td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> Granite</td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td>Couleur : _____</td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> Mortier</td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td>Compact <input type="checkbox"/> Meuble <input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> Bois</td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td></td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> Fer</td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td></td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> Peinture</td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td>Marquage/graffiti : _____</td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> Toile goudronnée</td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td>Réseaux : électricité, eau, eau, chauffage</td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> Sédiment</td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td>Eléments métalliques structurant : _____</td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td>Traces d'usages : _____</td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td></td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td></td> </tr> </table>	Dominants	Secondaires	Liant		<input type="checkbox"/> Béton	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Homogène <input type="checkbox"/> Hétérogène	<input type="checkbox"/> Brique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Composition : <input type="checkbox"/> bloc <input type="checkbox"/> gravier <input type="checkbox"/> galet <input type="checkbox"/> éclat <input type="checkbox"/> sable <input type="checkbox"/> limon <input type="checkbox"/> argile	<input type="checkbox"/> Granite	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Couleur : _____	<input type="checkbox"/> Mortier	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Compact <input type="checkbox"/> Meuble <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Bois	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/> Fer	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/> Peinture	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Marquage/graffiti : _____	<input type="checkbox"/> Toile goudronnée	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Réseaux : électricité, eau, eau, chauffage	<input type="checkbox"/> Sédiment	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Eléments métalliques structurant : _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Traces d'usages : _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		1 - Ponctuel 2 - Secondaire 3 - Dominant
	Dominants	Secondaires	Liant																																																			
	<input type="checkbox"/> Béton	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Homogène <input type="checkbox"/> Hétérogène																																																		
	<input type="checkbox"/> Brique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Composition : <input type="checkbox"/> bloc <input type="checkbox"/> gravier <input type="checkbox"/> galet <input type="checkbox"/> éclat <input type="checkbox"/> sable <input type="checkbox"/> limon <input type="checkbox"/> argile																																																		
	<input type="checkbox"/> Granite	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Couleur : _____																																																		
	<input type="checkbox"/> Mortier	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Compact <input type="checkbox"/> Meuble <input type="checkbox"/>																																																		
	<input type="checkbox"/> Bois	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>																																																			
	<input type="checkbox"/> Fer	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>																																																			
	<input type="checkbox"/> Peinture	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Marquage/graffiti : _____																																																		
	<input type="checkbox"/> Toile goudronnée	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Réseaux : électricité, eau, eau, chauffage																																																		
<input type="checkbox"/> Sédiment	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Eléments métalliques structurant : _____																																																			
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Traces d'usages : _____																																																			
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>																																																				
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>																																																				
TECHNIQUES	<input type="checkbox"/> Béton armé    Type de ferrailage : <input type="checkbox"/> Treillis <input type="checkbox"/> Chaînage <input type="checkbox"/> Tiges <input type="checkbox"/> ?																																																					
	<input type="checkbox"/> Béton banché    Empreintes et vestiges de mise en oeuvre : <input type="checkbox"/> Planches verticales <input type="checkbox"/> Planches horizontales																																																					
		<input type="checkbox"/> Fils de fer de maintien de la banche <input type="checkbox"/> Autre																																																				
	<input type="checkbox"/> Maçonnerie    Empreintes et vestiges de mise en oeuvre : <input type="checkbox"/> Blocage <input type="checkbox"/> Assisé																																																					
	<input type="checkbox"/> Accroches métalliques <input type="checkbox"/> Tiges filetées <input type="checkbox"/> Plaques	Traces de boucharde de cimentier																																																				
DIMENSIONS	<table style="width:100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <th style="width: 10%;">en cm</th> <th style="width: 20%;">Min.</th> <th style="width: 20%;">Max.</th> <th style="width: 20%;">Compleat (x)</th> <th style="width: 20%;">Lacunaire (x)</th> </tr> <tr> <td>Longueur</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Largeur</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Hauteur</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </table>	en cm	Min.	Max.	Compleat (x)	Lacunaire (x)	Longueur					Largeur					Hauteur					Modules : (dimensions brique, dimensions banche...)																																
	en cm	Min.	Max.	Compleat (x)	Lacunaire (x)																																																	
	Longueur																																																					
	Largeur																																																					
Hauteur																																																						
OBSERVATIONS																																																						

Figure 35 : Recto de la fiche US (J. Brangé et M. Landolt).

<b>PHASE</b>	<input type="checkbox"/> Agricole et touristique <input type="checkbox"/> Concentrationnaire <input type="checkbox"/> Milice et "libération" <input type="checkbox"/> Pénitentiaire <input type="checkbox"/> Mémoirelle	
<b>INTERPRETATION</b>		
<b>RELATIONS STRATIGRAPHIQUES</b>	Egal :  Equivalent :  Synchrones :	
<b>CROQUIS</b>		
<b>PRELEVEMENTS</b>	Mobilier	Remarques
	Prélèvements	
Nom : Date :		

Figure 36 : Verso fiche US (J. Brangé et M. Landolt).

Cette partie permet également de renseigner des éléments spécifiques tel que la présence de marquages ou graffitis, mais également la présence de réseau électrique ou hydraulique ou de chauffage.

La partie « Technique » permet quant à elle de renseigner des éléments précis en lien avec les techniques de construction en béton :

- Béton armé
  - Type de ferrailage : treillis, chainage ou tige.
- Béton banché
  - Traces de planches verticales ou horizontales
  - Présence de fils de serrage d'un système de coffrage métallique

La partie datation est quant à elle spécifique au site de Natzweiler-Struthof car permettant de choisir une des phases de l'histoire du site :

- Agricole et touristique,
- Concentrationnaire,
- Milice et « Libération »,
- Pénitentiaire, et
- Mémoirelle.

Ces fiches US vont permettre la mise en place d'une typologie de béton, permettant des comparaisons entre différentes structures du camp. Le développement de cette étude à une large échelle permettra potentiellement un réajustement des datations de certains aménagements du camp.

Dans le cadre de la campagne 2020, cette méthode d'étude des bétons a été testée pour trois ENA : le portail (ENA 104), le dépôt (ENA 106) et la cantine (ENA 109).

Des diagrammes stratigraphiques présentant la chronologie de la construction de ces trois ENA ont été réalisés. Il s'agit de diagramme provisoire qui seront complétés lors de prochaines opérations, notamment de sondages.

### **3.3. ETUDE DES GALERIES**

Les plans, et profils axiaux des deux premières galeries ont été relevés. Le mobilier découvert au sol a été localisé sur ces relevés et prélevé. Les profils longitudinaux seront réalisés par la suite grâce au scan 3D qui sera effectué par un étudiant de l'INSA dans le cadre de son projet de fin d'étude en partenariat avec Archéologie Alsace.

### **3.4. PROSPECTION**

Trois zones ont été prospectées lors de cette campagne 2020. Ces zones avaient été repérées en amont car désignées sur des plans du camp comme des « dépotoirs », mais également car les gardiens-guides du CERD disaient y avoir vu du mobilier au sol.

Nous avons donc prospecté :

- l'espace en contrebas de l'esplanade de la carrière (ENA 219),
- l'espace en contrebas de la forge et du dépôt (ENA 218),
- les abords de la petite clôture du camp haut (ENA 220).

Le mobilier issu des dépotoirs 219 et 220 a été localisé directement au GPS à main. Le mobilier du dépôt 218 a quant à lui fait l'objet d'une levée topographique par Archéologie Alsace. Les emplacements des objets prélevés avaient été signalés par des fanions et de la bombe de couleur au sol.

Certaines de ces zones ayant été utilisées comme dépôt depuis la période concentrationnaire jusqu'à aujourd'hui, nous avons choisi de trier le mobilier sur place et ne prélever que les éléments pouvant être datés ou identifiés.

### **3.5. INVENTAIRE DU MOBILIER**

Le mobilier est encore actuellement en cours d'inventaire. Il a déjà fait l'objet d'un pré-inventaire et de la prise de photographies de travail pendant le chantier. L'inventaire final n'a pu être terminé en raison des conditions sanitaires ne permettant plus d'accéder au mobilier stocké provisoirement pendant l'étude au

CCE de Metz.

Le tableau d'inventaire ainsi que les thésaurus utilisés sont ceux mis en place par le CCE de Sélestat. La méthode d'étiquetage est également celle préconisée par le CCE.

Les numéros d'inventaire sont donc composés de la manière suivante : n° d'opération - Code mobilier – n° UE – n° ordre.

Une seule modification a été apportée à ce tableau permettant d'ajouter des domaines et catégories fonctionnels spécifiques à l'inventaire de mobilier d'un site de détention de la Seconde Guerre Mondiale.

Les domaines et catégories fonctionnels utilisés sont inspirés de ceux mis en place par A. Le Boulaire dans le cadre de l'inventaire mobilier du site de La Touchelais<sup>99</sup> (Le Boulaire 2016) et F. Lemaire pour l'inventaire du mobilier de Miramas<sup>100</sup> (Lemaire 2017).

Les différents domaines et catégories fonctionnels sont donc les suivants :

- Acquisition et production
  - Agriculture
  - Artisanat
  - Industrie
- Alimentation
  - Contenant alimentaire
  - Ustensiles de cuisine
  - Vaisselle
  - Faune
- Aménagements et constructions
  - Ameublement
  - Éclairage
  - Chauffage
  - Electricité
  - Serrurerie

---

99 Frontstalag 182 (1940-44), Savenay, Loire-Atlantique (44).

100 Camp pour prisonniers de guerre allemand (1944-46), Miramas, Bouches-du-Rhône (13).

- Huisserie
- Gros-œuvre
- Second œuvre
- Quincaillerie
- Clôture
- Hydraulique et sanitaire
- Personnel
  - Accessoires vestimentaires
  - Parure
- Transport
  - Cheval
  - Véhicule
  - Vélo
- Militaire
  - Uniformes
  - Armes individuelles
  - Armes collectives
  - Equipement
- Vie Sociale
  - Ecriture
  - Jeux
- Hygiène et santé
  - Médicale
  - Hygiène corporelle
  - Hygiène buccale
- Polyvalents et divers
  - Objets usuels
  - Quincaillerie

- Inclassable

### 3.6. ETUDE DES GRAFFITIS DE LA BARAQUE BUNKER (ENA 019) : ESSAI MÉTHODOLOGIQUE AU SEIN DE LA CELLULE 13

Des graffitis peuvent être observées sur les portes et parois des cellules du block bunker (ENA 019). Ces graffitis sont les témoins du passage d'Hommes au sein de cet espace de détention, mais leur datation fine restait à ce jour incertaine faute d'étude scientifique : déportés de la phase concentrationnaire entre 1943 et 1944, détenus du centre d'internement administratif entre 1944 et 1945 puis du centre pénitentiaire entre 1946 et 1949 et enfin visiteurs de la période mémorielle jusqu'à nos jours<sup>101</sup>. Cette étude constitue un essai méthodologique dont le but est d'établir une méthodologie fiable s'inspirant de celles mises en place dans le cadre d'études de contextes similaires. Le deuxième objectif de cette opération était d'évaluer le potentiel d'informations historiques que pouvaient apporter leur étude. Ainsi, en 2020, l'étude s'est concentrée sur la cellule 13 de la baraque bunker. Cette thématique sera principalement abordée à travers l'étude des graffitis des portes de la baraque cellulaire du camp du « Struthof » à mettre en relation avec la réutilisation du camp en centre d'internement administratif entre 1944 et 1945 puis en centre pénitentiaire entre 1946 et 1949 par l'administration française.

#### 3.6.1. La baraque bunker (ENA 019)



Figure 37 : Localisation de la baraque bunker (rectangle rose) sur un plan de Bertrand Monnet de 1945 (NATZ19\_PL\_DE\_013, Denkmalarchiv, DRAC Grand-Est).

<sup>101</sup> Un premier examen rapide permet de présager que la majorité d'entre eux sont à rattacher à la période pénitentiaire.





Le corps central comprend quant à lui un ensemble de six pièces : une pièce de stockage ou de vestiaire (*Effekten*), un bureau pour les gardes (*Wache*), un bureau ou secrétariat (*Schreibstube*), une salle d'eau avec des lavabos (*Waschraum*), des toilettes (*Abort*) et un vestibule d'entrée (Brangé 2020, p. 205).



Figure 39 : Vue de la baraque bunker en 1951. On remarque les petites fenêtres avec barreaux correspondant aux cellules (NATZ19\_PH\_ARCH\_282, Denkmalarchiv, DRAC Grand-Est).

Pendant la phase pénitentiaire, la baraque bunker continue à être affectée à un lieu de détention et de punition comme en témoignent certains des graffitis identifiables dans les cellules. Son utilisation en tant que prison alors que la baraque crématoire devient un espace mémoriel accessible aux visiteurs va nécessiter la mise en place d'une séparation de ces deux espaces par le biais de la construction d'une clôture constituée de poteaux en bois et de barbelés (ENA 149 à 151). Le bâtiment garde dans son ensemble les mêmes caractéristiques qu'à la période concentrationnaire (Brangé 2020, p. 210, NATZ19\_PH\_ARCH\_076 et 233 et NATZ19\_PL\_DE\_013 et 057).

Après la fermeture du centre pénitentiaire, l'état sanitaire de la baraque va se détériorer rapidement alors que l'ensemble du camp est laissé à l'abandon (Figure 39). Les premières réfections ont lieu vers 1954, sous l'impulsion de Bertrand Monnet, Architecte en chef des Monuments Historiques. La baraque va devenir alors un véritable espace mémoriel témoignant des rudes conditions de détentions des déportés. Les nombreuses restaurations, notamment celle importante de 2011 vont entraîner de nombreux changements

architecturaux de la baraque, éloignant peu à peu son aspect de celui de la période concentrationnaire ou même pénitentiaire (Brangé 2020, p. 210-213).

L'état actuel de la baraque est celui de la restauration de 2011. La muséographie ne met actuellement pas en valeur les graffitis. Les visiteurs ne peuvent cependant pas accéder à la majorité des cellules, ce qui permet de protéger les graffitis.

### 3.6.2. Définition d'un graffiti

Le terme de « graffiti » apparaît pour la première fois dans la langue française, selon l'historien Christian Colas, en 1856 dans un livre du père jésuite Raphaël Garucci portant sur les graffitis de Pompéi. Il définit alors le graffiti comme une trace sur un mur, non réalisé par un professionnel. Avant cette utilisation par le père Garucci le terme *graffito*, dérivé de *graphium* (stylet en latin) désignait au XVI<sup>e</sup> siècle une technique artistique consistant à recouvrir une surface claire d'un enduit foncé et de l'inciser par la suite. Les motifs apparaissent alors en couleur claire sur fond sombre (Colas 2011, p. 6).

Un graffiti se définit selon André Chauvenet comme « *une inscription réalisée à l'aide d'outils graphiques [...] sur un support mobilier ou immobilier, [...] un acte simple où n'intervient pas prioritairement une volonté artistique même si le dessin est esthétique ou le message poétique.* » (Fontaine et al. 2012, p. 47).

C'est un geste spontané de l'auteur, qui veut faire passer un message ayant une signification.

Sylvie Zaidmann y ajoute une dimension transgressive, surtout dans le cadre de graffitis réalisés dans des lieux de détentions : « *Le graffiti est une transgression visible et faite pour être vue, une nuisance perturbante.* » (Fontaine et al. 2012, p. 47). En effet, dans la plupart des cas le graffiti est interdit que ce soit dans des lieux publics (monuments historiques, bâtiments publics, WC publics, rues...) ou plus spécifiquement dans des lieux de détentions. Dans ces derniers, la possession de moyen d'écriture est souvent totalement interdite. Ecrire sur les murs, à un endroit visible par tous se pose donc comme un véritable acte de transgression, d'opposition aux règles imposées par les gardiens.

L'auteur de l'inscription retenu sur place contre sa volonté réalise malgré les interdictions des gardiens « *un effort d'appropriation du lieu [...] et profite d'un temps inactif pour tracer des messages et dessins* »

(Fontaine *et al.* 2012, p. 48). Cette volonté de marquer le lieu de son passage, de montrer sa présence s'exprime de manière forte avec les graffitis signatures, ces graffitis comportant un nom et parfois un prénom, très souvent accompagné d'une date (Van Belle, Brun 2020).

L'artiste Brassai, qui a photographié des graffitis dans les rues de Paris tout au long du XX<sup>e</sup> siècle insiste sur cette volonté de laisser une trace « *Graver son nom, son amour, une date, sur le mur d'un édifice, ce 'vandalisme', ne s'expliquerait pas par le seul besoin de destruction, j'y vois plutôt l'instinct de survie de tous ceux qui ne peuvent dresser pyramides et cathédrales pour laisser leur nom à la postérité.* » (Brassai 2016, p. 18).

Cette volonté de laisser sa trace se trouve à de nombreuses reprises associée avec des événements politiques et historiques majeurs, comme l'explique Christian Colas. On retrouve ainsi de nombreux graffitis en rapport avec les révolutionnaires des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, mais aussi les convulsionnaires du XVIII<sup>e</sup>, les prisonniers de la Seconde Guerre Mondiale ou alors les manifestants de mai 1968 (Colas 2011).

Un graffiti pourrait donc se définir par ces notions :

- inscription sur un support mobilier ou immobilier,
- volonté de transmission d'un message ayant une signification,
- dimension transgressive, opposition aux règles,
- appropriation des lieux, volonté de marquer son passage, de matérialiser sa présence.

Cette définition est valable pour toutes les périodes en dehors même du contexte d'incarcération. En effet, le graffiti réalisé par un touriste dans un monument historique par exemple revêt également une dimension de transgression de l'interdit.

### **3.6.3. *Etat de la recherche***

Aucune étude des graffitis de l'ancien camp de Natzweiler-Struthof n'a été réalisée à ce jour. On décompte seulement une étude de la stratigraphie de la peinture de la baraque bunker réalisée en 2014 qui mentionne la présence de graffitis sans toutefois en réaliser l'étude scientifique et historique (Eschlimann 2014).

Certains graffitis ont même été oblitérés par les travaux de restauration du bâtiment (recouvert de peinture blanche).

Pourtant d'autres études importantes ont été réalisées en France et à l'étranger. Ces études concernent essentiellement des lieux de casernement de soldats ou des espaces carcéraux.

L'exposition « *Sur les murs, Histoire de graffitis* » organisée en 2018 par le Centre des Monuments Nationaux en 2018 offre un cadre méthodologique pour ce type d'étude (Pressac 2018a ; 2018b). Celle-ci a pris en compte les graffitis issus de plus de trente monuments nationaux, identifiés suite à des campagnes de relevés archéologiques couplées à des recherches en archives qui ont pu être menées, entre-autre, sur l'enceinte d'Aigues-Mortes (Gard), le château de Vincennes (Val-de-Marne), le château d'If (Bouches-du-Rhône) et le Panthéon à Paris. Une base de données de ces graffitis achronique accessible en ligne est issue de ce travail<sup>102</sup>. On peut également découvrir une exposition de graffitis carcéraux en ligne sur le musée numérique Criminocorpus d'histoire de la justice, des crimes et des peines. Cette exposition « *La mémoire des murs* » coordonnée par l'universitaire Jean-Claude Vimont présente des graffitis de diverses périodes<sup>103</sup>. Les graffitis étudiés de la période contemporaine peuvent être regroupés en deux thématiques principales : ceux des combattants et ceux des prisonniers. Quelques études majeures concernant ces deux thématiques seront développées plus loin.

#### **3.6.4. Graffitis de soldats**

Les graffitis de soldats forment un corpus très important qui se retrouve aussi bien dans les lieux de casernement que sur des lieux de combats. Ils nous livrent l'état d'esprit des combattants en temps de paix et de guerre (Landolt 2013).

Les graffitis de la Première Guerre Mondiale attirent l'attention de nombreux passionnés et chercheurs mais les travaux ne dépassent généralement pas le stade d'un inventaire photographique en mettant en valeur certains. Dans le secteur de Naours (Somme), l'archéologue Gilles Prilaux et le photographe Dominique Bossut ont récemment publié un ouvrage sur les graffitis de soldats identifiés dans des tunnels et

---

102 [http://mspn.lecmn.fr/graffiticmn/graffiti\\_light/](http://mspn.lecmn.fr/graffiticmn/graffiti_light/) [consulté le 20.11.20].

103 <https://criminocorpus.org/fr/expositions/art-et-justice/la-memoire-des-murs/> [consulté le 20.11.20].

carrières (Prilaux, Bossut 2018). La publication ne correspond pas à un catalogue exhaustif mais comme une sélection ne pouvant pas servir d'exemple méthodologique. Pour le Soissonnais, on peut également citer les travaux de l'enseignant Jérôme Buttet (Buttet 2018).

Des corpus de la Seconde Guerre Mondiale ont également pu être étudiés comme par exemple celui du Reichstag de Berlin qui porte de très nombreux graffitis réalisés par les soldats soviétiques liés aux combats de mai 1945 et à l'occupation de l'Armée Rouge. Ceux-ci ont été analysés récemment par une ancienne guide (Felix 2018).

Les graffitis sont également très nombreux dans les ensembles fortifiés notamment de l'Est de la France. Pour l'Alsace et la Lorraine, une étude remarquable a été menée par l'historien Michaël Séramour dans le cadre de sa thèse. Son ouvrage, « *20 000 soldats sous la terre, Peintures murales et graffitis des fortifications de Thionville, Metz et Strasbourg 1871-1945* », répertorie de manière souvent systématique et analyse les peintures murales et graffitis qui y sont conservés (Séramour 2012).

Les graffitis réalisés par les soldats, notamment les conscrits, en temps de paix, dans leur lieu de casernement, révèlent une certaine similitude du XX<sup>e</sup> siècle jusqu'à nos jours. On retrouve pour les conscrits les termes de « jus » et de « quille » indiquant respectivement le nombre de jour avant la fin du service et le retour à la vie civile. L'association entre le nom et la classe est également très récurrente. Ces répétitions ont été observés par l'historien Jérôme Cornu et l'archéologue Isabelle Mangeot, dans le cadre de leur essai méthodologique d'inventaire des graffitis de la citadelle de Verdun (Meuse) (Cornu, Mangeot 2016). Elles ont également été observées récemment au sein de la caserne Lizé à Montigny-lès-Metz (Moselle), qui a livré de nombreux graffitis s'échelonnant des années 1910 aux années 1980 (Landolt, étude en cours) (Figure 40).



Figure 40 : Vue d'un graffiti de la caserne Lizé, Montigny-lès-Metz (J. Brangé).

#### 3.6.4.1. Graffitis de prisons et autres espaces carcéraux

Les espaces carcéraux sont également un espace privilégié pour les graffitis. Les détenus couvrent les murs de leurs cellules de noms, dates, décomptes de jours et autres. La réalisation de ces graffitis recouvre comme pour ceux des soldats une volonté de briser la solitude, de s'adresser aux prochains qui passeront par ces lieux mais aussi de s'évader vers un monde imaginaire (Sanchez 2018).

Les graffitis carcéraux possèdent néanmoins des spécificités qui ne sont pas applicables aux graffitis de soldats. Jean-Claude Vimont, spécialiste de l'histoire pénitentiaire, leur donne une importante dimension de résistance face à la dépersonnalisation mise en place par les gardiens. Il permet aussi pour certains de contourner les interdictions de communication entre détenus en passant par l'écrit (Vimont 2008).

De nombreuses études de corpus de graffitis carcéraux ont été réalisées. Elles concernent des lieux de détention de périodes diverses, des prisons des périodes modernes aux lieux de détentions de la Seconde Guerre Mondiale (Candau, Hameau 2004). Cesare Lombroso (1835-1909), professeur de médecine légale et de psychiatrie, est souvent considéré comme l'un des précurseurs de ces études de graffitis carcéraux. Il a réalisé en effet dès 1888 une analyse de près de 800 graffitis relevés en prisons sur des murs ou des objets. Son étude publiée sous le titre « *Palimsesti del Carcere* » avait pour objectif l'étude des conditions de détention et de la psychologie des détenus (Lombroso 1888 ; Portigliatti Barbos 2004).

Pour la période comprise entre le XVI<sup>e</sup> et le XIX<sup>e</sup> siècle, on peut citer l'étude de la Tour de Crest (Drôme) par Luc Bucherie (Bucherie 1999 ; 2004), de l'ancien palais de Justice de Saint-Maximin (Var) par François Carrazé (Carrazé 2004) ou bien la prison de la Garde-Freinet, étudié par Laurent Boudinot et Bernard Roumagnan (Boudinot, Roumagnan 2004).

L'étude plus spécifique des lieux de détention de la Seconde Guerre Mondiale a débuté dès la fin de la guerre. Le ministère français des prisonniers, déportés et réfugiés a en effet réalisé dès la fin du conflit des inventaires de graffitis dans certains lieux de détention comme la prison de Fresnes (Val-de-Marne) ou la chapelle du Mont Valérien (Hauts-de-Seine), dans le but d'identifier des disparus (Fontaine *et al.*

2012). On peut citer également les travaux précurseurs d'Henri Calet en 1945 concernant la prison de Fresnes (Calet 1945 ; Trévisan 2005) ou l'étude des graffitis de la maison d'arrêt de la rue d'Auxonne à Dijon (Côte-d'Or) publié en 1946 par Jacques Foucard (Foucard 1946) ou bien encore la thèse de Michel Borwicz « *Ecrits des condamnés à mort sous l'occupation nazie* » publié en 1953 (Borwicz 1953). Ces trois études poursuivaient un objectif strictement mémoriel alors que les études actuelles développent également des aspects historiques. Henri Calet publie d'ailleurs à la suite de la publication de son ouvrage une partie des résultats de ses recherches régulièrement au sein du journal France Soir, relatant l'histoire d'identification de détenus ayant gravé leur nom sur les murs de la prison. Ces articles prennent la forme d'une mini-série, publiés à chaque fois sous le titre « *Les murs de Fresnes ont parlé* » (Figure 41 et 42). Certains comportent même des témoignages de parents des disparus<sup>104</sup>.



Figure 41 : Article de France Soir du 7 février 1946 (Gallica).



Figure 42 : Article de France Soir du 8 février 1946 (Gallica).

Les lieux de la détention vont ensuite tomber peu à peu dans l'oubli. Une partie d'entre eux vont être utilisés comme centre pénitentiaire par l'administration française, comme ce fût le cas du camp de Natzweiler-Struthof. Cette réutilisation va malheureusement entraîner la disparition d'une partie des vestiges.

<sup>104</sup> Henri Calet, « Les murs de Fresne ont parlé », France Soir, 7 février 1946 (Gallica).

Des artistes vont amener à nouveaux la lumière sur ces traces laissés par des Hommes lors de leur incarcération. On peut notamment citer le travail de photographie de William Bestch (né en 1945) au sein du camp de Drancy (Seine-Saint-Denis) (Betsch 2010).

Depuis le début des années 2010, on voit se développer les études scientifiques portant sur les lieux de détention de la Seconde Guerre Mondiale. Les études les plus emblématiques sont les suivantes :

- le fort de Romainville (Seine-Saint-Denis) espace d'internement aux diverses fonctions : camp de prisonniers de guerre, lieu de détention d'otages notamment les fusillés du Mont Valérien, camp de transit pour opposants politiques en lien avec le camp de Compiègne et enfin camp pour femmes à partir de 1944 (Fontaine *et al.* 2012),
- le camp de transit de Drancy (Seine-Saint-Denis) (Curdy 2012 ; Pouvreau 2014 ; 2018 ; Pouvreau *et al.* 2014), et
- la Chapelle du Mont Valérien (Hauts-de-Seine), lieu de détention des otages avant leur exécution le 2 octobre 1943 (Fontaine *et al.* 2019).

Ces études sont des exemples méthodologiques remarquables qui permettent de définir une méthode adaptée pour les graffitis de la baraque bunker du camp de Natzweiler-Struthof .

### ***3.6.5. Mémoire et vestiges du passage de détenus : conservation des graffitis***

Ce patrimoine est très fragile comme le souligne Jean-Claude Vimont dans un article de 2008. Les graffitis peuvent rapidement disparaître, recouverts par une nouvelle couche de peinture. Leur caractère même de transgression, d'élément indésirable allant à l'encontre du règlement des lieux d'internement en font des traces fugaces qui peuvent rapidement disparaître dans un nettoyage ou une réfection de bâtiment (Vimont 2008).

La couverture photographique réalisée dans le cadre du travail de Michaël Séramour au sein des groupes fortifiées d'Alsace-Lorraine soulève également la problématique importante de la conservation de ces vestiges en nous livrant des exemples de destructions. En effet, depuis leur étude certaines de ces casernes ont été détruites ou réaménagées provoquant la disparition de ces traces laissées par les soldats (Séramour



2012).

De plus la mémoire de la présence de ces graffitis est elle-même fugace. Une étude portant sur les graffitis des portes des cellules de la Gestapo de Grenoble (Isère), a montré via la confrontation d'anciens détenus aux portes des cellules recouvertes de graffitis, qu'ils ne se souvenaient pas de ces inscriptions. Willy Holt (1921-2007), décorateur de cinéma et scénariste, déporté à Auschwitz et Buchenwald, qui avait été détenu un temps dans une de ces cellules, reconnaîtra même avec étonnement son nom sur la porte ainsi que sa propre auto-caricature qu'il ne se souvenait pas avoir réalisé (Duclos 2004).

Au-delà de l'étude et de l'analyse des graffitis en milieu carcéraux, une véritable démarche de conservation et de mise en valeur doit être réalisée. Les graffitis de l'Armée Rouge au sein du Reichstag constituent un excellent exemple de mise en valeur. Alors qu'ils auraient pu disparaître pendant la réfection architecturale du parlement commencé en 1993, l'architecte responsable du projet, Norman Foster (né en 1935) a choisi de les intégrer pleinement. Les graffitis sont donc encore visibles actuellement au sein du bâtiment, les pans de murs anciens ayant été intégré aux nouveaux aménagements (Foster *et al.* 2003).

Un autre exemple intéressant de mise en valeur est le parcours de visite des prisons du Bas-Aragon (Espagne) qui a eu pour objectif l'inventaire des graffitis de treize espaces carcéraux de l'Ancien Régime. Un parcours de visite avec des panneaux et des dépliants de vulgarisation ont été mis en place pour ces prisons créées à la fin du XVIIe siècle (Benavente *et al.* 2004).

La conservation et la mise en valeur de ces vestiges est un aspect important qui devra être développé pour le camp de Natzweiler-Struthof .

### **3.6.6. Méthodologie**

Les différentes études permettent de dégager une méthode et des problématiques qui pourront être appliquées à l'étude des graffitis de la baraque bunker.

La méthodologie d'étude des graffitis mise en place au sein du camp de Drancy et du fort de Romainville semble être la plus complète et appropriée dans le cadre de nos recherches (Curdy 2012 ; Pouvreau 2014 ; 2018 ; Pouvreau *et al.* 2014 ; Fontaine *et al.* 2012). Dans le cadre de l'étude du corpus de de Natzweiler-Struthof , la méthode sera adaptée pour certains aspects.

Ces deux études insistent tout d'abord sur l'importance d'une couverture photographique de qualité permettant la sauvegarde de ces traces. Ces traces sont en effet fugaces et disparaissent avec la détérioration des murs, enduits et peintures. Pour le camp de Natzweiler-Struthof, seules des photographies de travail ont été réalisées au sein de la cellule 13 dans le cadre du programme de prospection 2020. Un programme de couverture photographique pour l'ensemble des cellules du bunker est à prévoir avec le concours du Service régional de l'inventaire.

Le deuxième point important est le relevé de ces graffitis en les localisant dans l'espace : dans quelle pièce, sur quel mur ou sur quelle porte, à quelle hauteur... ? Les graffitis ont été intégrés dans un tableau d'inventaire. Chaque graffiti comporte un numéro d'inventaire construit sur ce modèle : GRAF-013-001. Le premier nombre correspond au numéro de la pièce au sein de laquelle le graffiti est localisé et le deuxième est un numéro d'ordre.

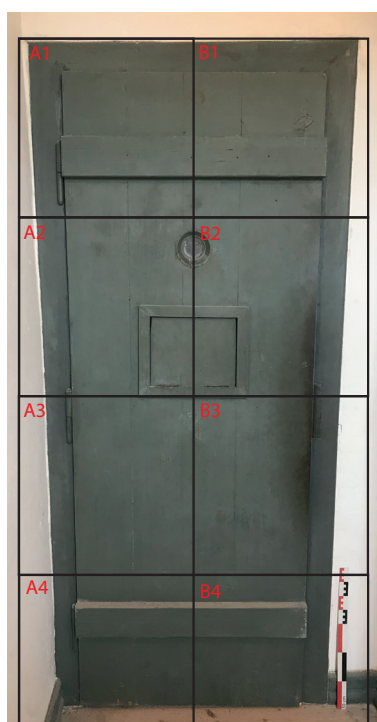


Figure 43 : Vue de la porte de la cellule 13 et du carroyage (J. Brangé).

L'inventaire développe tout d'abord une partie descriptive qui intègre plusieurs champs :

- la localisation dans l'espace (pièce, mur, porte en intégrant la hauteur). Si ce dernier est localisé sur une porte, une localisation plus fine est alors apportée à l'aide d'un système de carroyage (adapté au format de la porte). Il permet également de définir dans quelle zone et à quelle hauteur les graffitis sont préférentiellement réalisées (Figure 43).
- la technique de réalisation (mine de plomb, crayon, peinture, craie, gravure).
- l'état de conservation (lisible, effacé par des frottements contre les parois ou la détérioration d'un mur, illisible à cause d'une superposition de graffiti).
- la relation stratigraphique par rapport aux autres graffitis et aux couches de peintures.
- la description du texte et de l'image.
- l'identification de l'auteur du graffiti (déporté, interné administratif, prisonnier du centre pénitentiaire ou visiteur du site mémoriel).
- la datation du graffiti (à partir de stratigraphie, de la technique ou de la graphie, du contenu historique, des dates et des personnes mentionnées).
- les thématiques abordées (politique, religion, santé, humour, sentiments...).

La troisième partie de l'analyse consiste à « rendre intelligible ou lisible » ces graffitis (Fontaine *et al.* 2012, p. 92). Les clés d'interprétation proposées par Thomas Fontaine, Sylvie Zaidman et Joël Clesse et utilisées dans le cadre de l'étude sont les suivantes :

- technique utilisée : mine de plomb, crayon, peinture, craie, gravure dans le revêtement mural.
- état de conservation du graffiti : lisible, effacé par des frottements contre les parois ou la détérioration d'un mur, illisible à cause d'une superposition de graffiti.
- superposition, stratigraphie des graffitis : sur, sous ou équivalent.

Une attention particulière sera portée aux graffitis comportant l'association « nom et date », qui permettent d'identifier certains détenus. Cette démarche d'identification des auteurs des graffitis a également été réalisée dans le cadre de l'étude du fort de Romainville et a donné de très bons résultats permettant de retracer l'histoire des détenus mais aussi du lieu de détention avec ces différentes phases et ces différents

types de prisonniers (Fontaine *et al.* 2012).

### **3.7. NUMÉROS D'INVENTAIRES D'ARCHIVES : PHOTOS ET PLANS**

Les numéros d'inventaire de photos et plans d'archives présents dans ce rapport sont issus du mémoire de master 1 de J. Brangé (Brangé 2020). Ils se présentent sous la forme suivante pour les photographies : NATZ19\_PH\_ARCH\_XXX ; et NATZ19\_PL\_DE\_XXX pour les plans.

Les documents présentant ce type de numérotation sont tous datés et inventoriés dans une base de données.

## 4. RÉSULTATS

### 4.1. CARRIÈRE

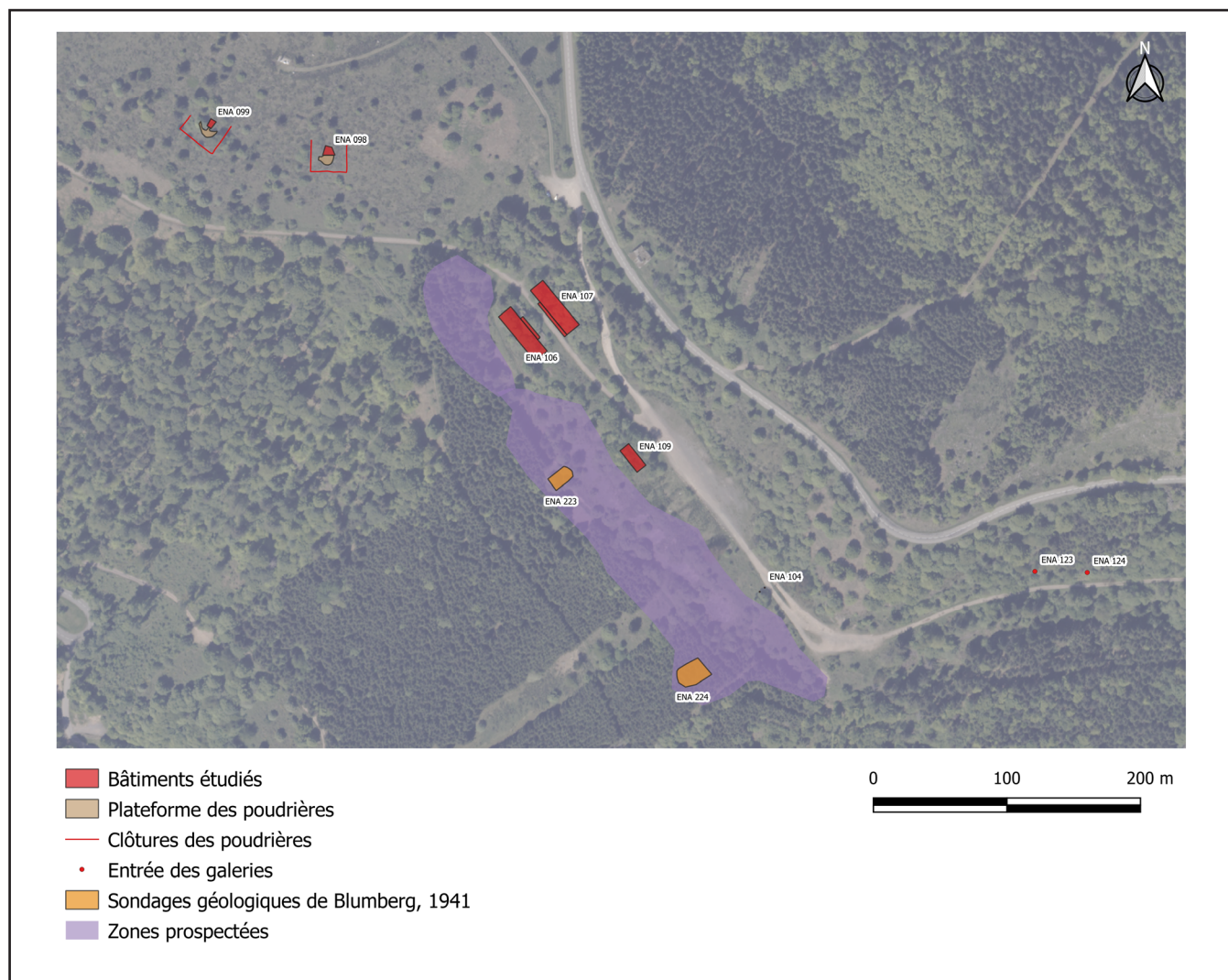


Figure 44 : Localisation des zones étudiées au sein de la carrière (J. Brangé, fonds : photographie aérienne IGN 2011).

#### 4.1.1. Création et exploitation de la carrière

##### 4.1.1.1. Les vestiges des prospections géologiques de Karl Blumberg

Le 10 septembre 1940, le *SS Standartenführer* Karl Blumberg s'installe au Struthof dans le cadre de sa mission de terrain pour la *Deutsche Erd- und Steinwerke GmbH*, consistant en des prospections et examens géologiques du terrain. Lors de cette prospection, il fait réaliser quatre à cinq sondages<sup>105</sup> afin de rechercher des filons de granite rose exploitables. Il engage des ouvriers civils à partir du 23 septembre 1940, afin de l'aider dans la réalisation de ces sondages et ainsi de dégager le granite (Stegmann 2005, p. 245-247, Hornung 1945, p. 14).

<sup>105</sup> Quatre sondages sont visibles sur les photos anciennes (Figure 45 et 46). Le cinquième sondage pourrait correspondre à l'emplacement de la carrière.

La prospection a permis de repérer dans la zone en contrebas de l'esplanade de la carrière deux grands creusements (ENA 223 et 224) localisés dans le flan de la montagne (Figure 44), qui pourraient correspondre aux sondages géologiques de Blumberg que l'on peut observer sur certaines photographies d'archives (Figure 45 et 46). Ces plateformes ont une surface de 170 m<sup>2</sup> (ENA 233, Figure 47) et 300 m<sup>2</sup> (ENA 224, Figure 48) environ. Elles sont bordées par des merlons périphériques constitués de déblais issu du creusement de ces sondages.

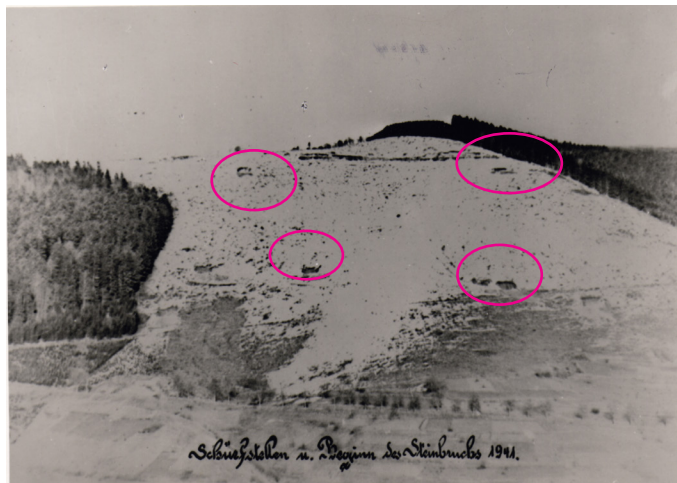


Figure 45 : Photographie de l'expédition de Blumberg, « Schürfstellen u. Beginn des Steinbruchs 1941 » (= Les sondages et le début de l'exploitation de la carrière). Les localisations des sondages sont encerclées (NATZ19\_PH\_ARCH\_100, CERD).



Figure 46 : Photographie de l'expédition de Blumberg « Die Schürfstellen n°1 bis 5 1940 » (Les sondages 1 à 5). Les localisations des sondages sont encerclées (NATZ19\_PH\_ARCH\_174, CERD).



Figure 47 : Vue de l'ENA 233 (J. Brangé).



Figure 48 : Vue de l'ENA 234 (J. Brangé).

#### 4.1.1.2. Les déblais et l'esplanade de la carrière

Le front de taille est aménagé rapidement dès la fin de l'année 1940 suite à la réalisation des sondages géologiques (Steegmann 2005, p. 246). Un système de rail et de wagons permettait d'amener les déchets du front de taille jusqu'au bord la terrasse et de déverser les déblais dans le vide à partir de rampes (NATZ19\_PH\_ARCH\_175, Figure 49). Ces rejets vont permettre l'aménagement d'une grande terrasse (1,5 ha environ) où seront construits plus tard les différents bâtiments de l'esplanade de la carrière. En effet, l'espace de la carrière correspond à une importante halde artificielle. On peut appréhender sa construction à travers une photographie datée du printemps 1942, où on peut distinguer le front de taille ainsi que le système de rails associé à quatre rampes d'évacuation (NATZ19\_PH\_ARCH\_001, Figure 25).



Figure 49 : Vue d'une rampe d'évacuation à la carrière vers 1940-41 (NATZ19\_PH\_ARCH\_175, CERD).



Figure 50 : Vue des blocs de granite constituant la terrasse artificielle (J. Brangé).



Figure 51 : Vue du fossé en contrebas de la terrasse artificielle (J. Brangé).

Les blocs rejetés depuis le front de taille qui composent la terrasse artificielle, sont encore bien visibles aujourd'hui depuis le chemin situé en contrebas de l'esplanade de la carrière (Figure 50). Lors de la

prospection, un système de fossé a pu être repéré (Figure 51). Ce dernier peut être observé au pied de la terrasse artificielle depuis la zone située en contrebas des bâtiments dépôt et de la forge jusqu'en contrebas du portail sud. Le fossé a vraisemblablement été excavé préalablement aux travaux d'exploitation de la carrière afin d'empêcher que les blocs rejetés par les rampes dévalent la pente jusqu'au village de Natzwiller localisé en contrebas.

#### 4.1.1.3. Les vestiges du front de taille de la carrière

Le front de taille de la carrière est généralement localisé dans les publications concernant le camp au niveau de la grande esplanade de la carrière. Cependant, les prospections et analyses des photographies anciennes démontrent que ce dernier est beaucoup plus étendu et se développe au-delà du portail sud. Le granite a ainsi fait l'objet d'exploitations ou d'essais d'exploitations au-delà de l'espace clôturé et se poursuit au sud-est au moins jusqu'au trois galeries souterraines (Figure 52 et 53). Des blocs de granit ont par ailleurs été abandonnés dans le secteur des galeries le long du chemin d'accès.



Figure 52 : Vue du front de taille sud de la carrière pendant la période concentrationnaire (NATZ19\_PH\_ARCH\_013, CERD).



Figure 53 : Vue actuelle de la même zone que la figure 52 (M. Landolt).



Un dessin réalisé par le déporté norvégien Rudolf Naess nous permet également de visualiser la longueur de ce front de taille (NATZ19\_PL\_DE\_089, Figure 54). Il était longé par des rails permettant la circulation de wagons pour l'évacuation des blocs.



Figure 54 : Dessin du déporté norvégien Rudolf Naess représentant le front de taille de la carrière (NATZ19\_PL\_DE\_089, Nasjonalbiblioteket, Oslo).



Figure 55 : Vue actuelle d'une partie du front de taille (M. Landolt).

#### 4.1.2. La forge et le dépôt (ENA 107 et 106)

##### 4.1.2.1. La forge (ENA 107)

Cet imposant bâtiment à deux étages se situe à l'extrémité nord-ouest de la carrière (Figure 44). Il fait partie avec le bâtiment dépôt (ENA 106) des premiers bâtiments que pouvaient apercevoir les civils qui arrivaient sur le chantier de la carrière par le chemin qui leur était réservé. Depuis ce chemin en pente, la forge et le dépôt donnent une impression de monumentalité à l'espace de la carrière. Cet aspect était-il volontaire ? Ou est-ce seulement la conséquence d'une construction massive en béton nécessaire aux activités réalisées à l'intérieur de ceux-ci ?

Malgré sa monumentalité, la forge, comme tous les autres bâtiments de la carrière, n'a pourtant pas fait l'objet d'étude. Il figure sur la plupart des plans du camp réalisés après-guerre, mais aucune étude ne présente sa distribution intérieure, sa ou ses fonctions précises ou bien la chronologie de sa construction. Ce dernier point n'a été soulevé que très récemment dans le cadre d'un master 1 (Brangé 2020, p. 363-365).

Ce bâtiment de forge a pourtant une grande importance historique pour le camp de Natzweiler-Struthof car il témoigne des changements d'activités des déportés affectés au *Kommando* de la carrière.

Le débroussaillage et l'étude du bâti réalisée lors de la prospection 2020 permet d'apporter un éclairage nouveau à la compréhension de cette structure dans le contexte global des travaux de la carrière (Figure 56 et 57).



Figure 56 : Vue des façades nord-ouest et sud-ouest de la forge (J. Brangé).



Figure 57 : Vue de la façade sud-ouest de la forge (J. Brangé).

## Evolution chronologique : état des données

### Phase concentrationnaire :

De 1940 à 1942, la carrière commence à être aménagée puis exploitée. Le bâtiment de la forge (ENA 107) n'est pas encore construit à cette période. On peut d'ailleurs remarquer que le bâtiment, comme la terrasse sur laquelle il sera installé, sont absents d'une photographie datée du printemps 1942 (NATZ19\_PH\_ARCH\_001). C'est le développement d'une nouvelle activité à la carrière, la réparation de moteurs d'avions pour la *Junkers und Motorenwerke AG* qui va demander la mise en place d'un bâtiment de forge pour la création et la réparation de pièces de moteurs (Stegmann 2005). Le bâtiment apparaît alors pour la première fois sur une photo d'août 1943, où contrairement à la baraque dépôt (ENA 106) en construction, il est déjà achevé (NATZ19\_PH\_ARCH\_093, Figure 58). La forge est également visible sur une photo de juin 1944 (NATZ19\_PH\_ARCH\_092) et la photo aérienne de la *Royal Air Force* de juillet 1944 (NATZ19\_PH\_ARCH\_185).

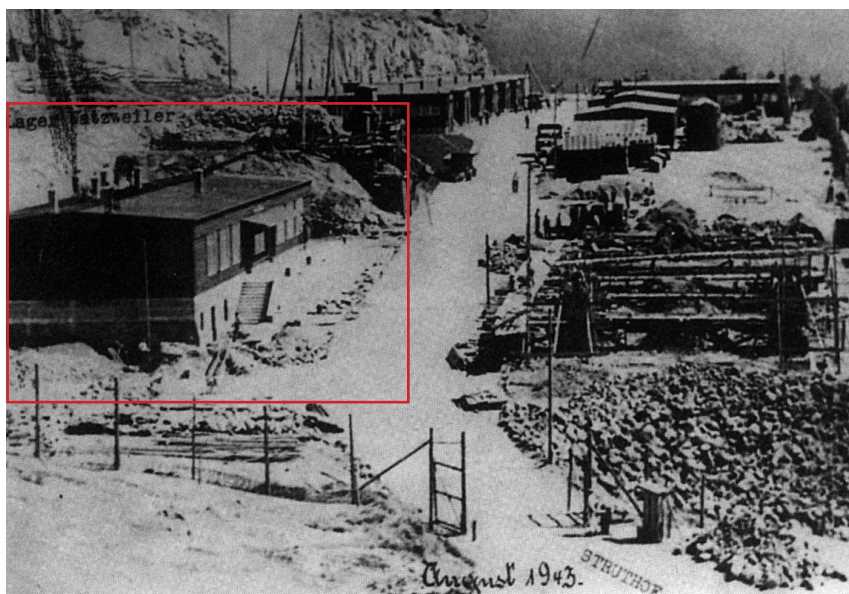


Figure 58 : Vue de la carrière en août 1943 ; la forge est encadrée (NATZ19\_PH\_ARCH\_093, CERD).

### Phase de logement de la milice et « Libération » :

Aucun élément n'est à noter pour cette période.

*Phase pénitentiaire :**Internement administratif : 1944-1945*

Malgré l'existence de témoignages attestant de la présence de prisonniers dans la carrière, nous ne pouvons déterminer en l'état actuel des données si le bâtiment de la forge était utilisé pendant cette période.

*Centre pénitentiaire : 1946-1949*

Bien que la carrière soit louée<sup>106</sup> par le centre pénitentiaire à cette période et que des témoignages attestent de la présence de prisonniers dans la carrière<sup>107</sup>, nous ne pouvons déterminer en l'état actuel des données si le bâtiment de la forge était utilisé pendant cette période.

*Phase mémorielle :*

À la suite d'une division des bâtiments de la carrière entre le Directeur des Domaines à Strasbourg (administrateur séquestre des biens, droits et intérêts appartenant à la firme allemande *Deutsche Erd und Steinwerke*) et la commune de Natzwiller, la forge ainsi que d'autres bâtiments comme le dépôt, les poudrières, le transformateur, le compresseur et le baraquement 1 deviennent la propriété de la commune de Natzwiller<sup>108</sup>.



Figure 59 : Vue aérienne de la carrière en 1969 ; la forge est encadrée (NATZ19\_PH\_ARCH\_339, IGN).

106 AD 67, 545 D 1288 : *Taux de location du camp du Struthof*, lettre du préfet du Bas-Rhin au Sous-Préfet de Molsheim, 9 octobre 1947.

107 AD 67, 545 D 1288 : plainte de la commune de Natzwiller contre le centre Pénitentiaire du Struthof, Gendarmerie de Schirmeck.

108 AD 67, 545 D 1289 : *Règlement du sort des constructions édifiées, pendant l'occupation, sur un terrain appartenant à la commune de Natzwiller*, Procès-verbal, signé par le Directeur des Domaines, Monsieur Gross et le Maire de la commune de Natzwiller, Monsieur Jambert, 19 novembre 1949 (concerne les bâtiments de la carrière).

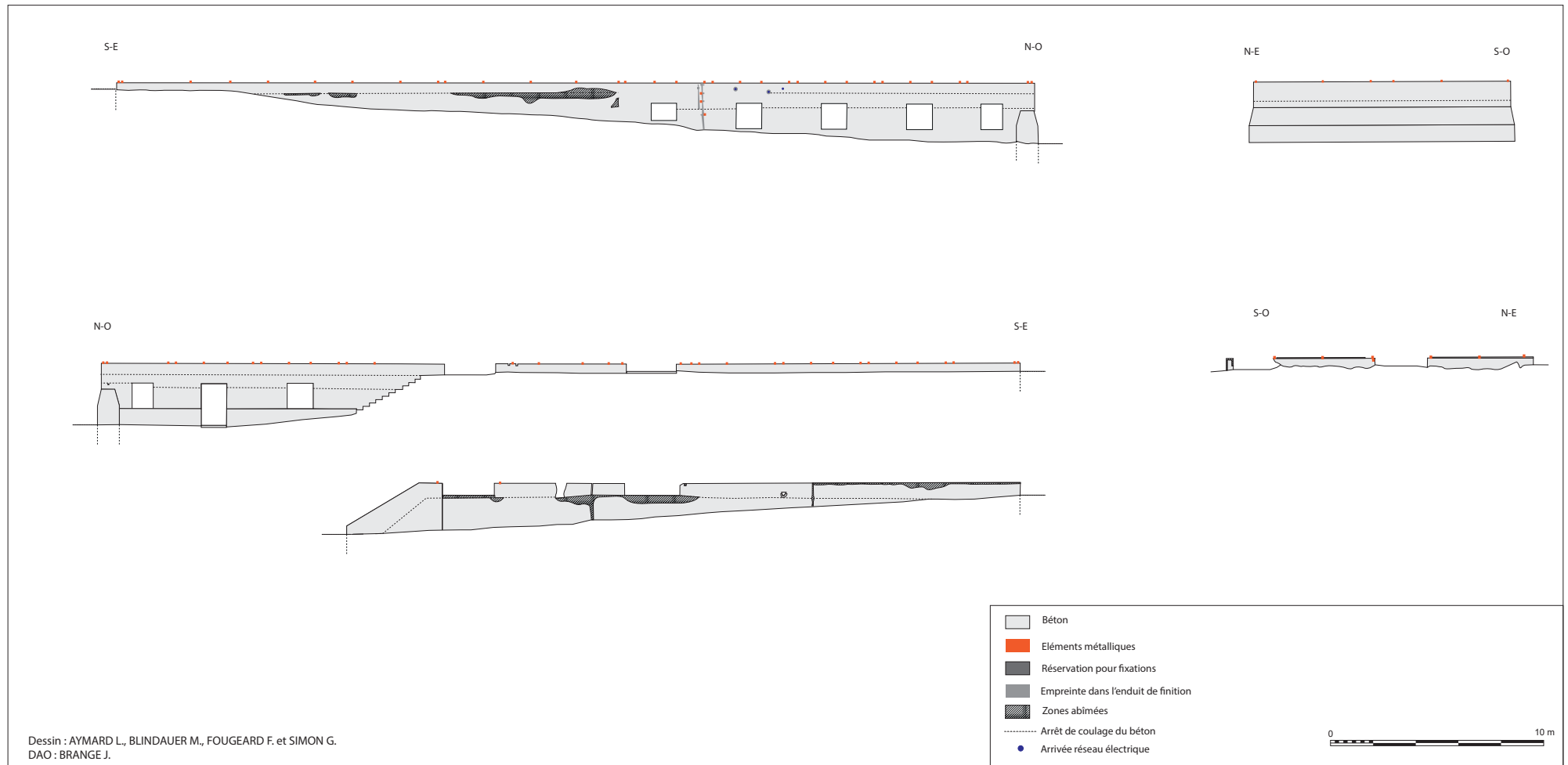


Figure 60 : Elévations de la forge, ENA 107 (J. Brangé).

Contrairement au bâtiment de garage, dont la toiture et l'étage ont déjà disparu sur la photo aérienne de 1950 (NATZ19\_PH\_ARCH\_336), le bâtiment de forge est encore intégralement conservé en élévation à cette période. L'étage et la toiture de la forge sont détruits entre 1950 et 1956. En effet, ils ne sont plus visibles sur la photo aérienne de 1956 (NATZ19\_PH\_ARCH\_337). Les vestiges du bâtiment vont ensuite être recouverts de végétation et devenir invisibles sur les photos aériennes.

### **Description du bâtiment :**

Le bâtiment se développe sur une surface au sol de 530 m<sup>2</sup> environ. De plan rectangulaire et d'orientation nord-ouest/sud-est, il mesure 40 m de longueur pour 12 m de largeur. Un couloir (30 m x 2 m) comportant à son extrémité un escalier est accolé à la façade sud-ouest et permet d'accéder aux pièces de l'étage supérieur.

Le bâtiment installé sur un espace en légère pente a été conçu de manière à s'adapter à la forme du terrain (Figure 60). Il comporte deux niveaux du côté nord-ouest et seulement un seul du côté sud-est (haut de la pente). En effet, le rez-de-chaussée n'occupe que la moitié nord-ouest du bâtiment. L'étage occupe quant à lui toute la longueur du bâtiment.

### *Mode de construction et ouvertures :*

Afin de simplifier l'analyse, nous distinguerons la partie inférieure conservée en béton correspondant au rez-de-chaussée ainsi qu'au sol et soubassement du premier étage, de la partie supérieure non conservée en matériaux périssables de l'élévation de l'étage et de la toiture.

La partie inférieure se trouve dans un très bon état de conservation. Le béton a été mis en œuvre dans des banches constituées de planches horizontales jointives dont on peut observer les empreintes sur les murs et le plafond voûté du rez-de-chaussée (Figure 62). Les banches étaient maintenues entre elles grâce à un système de fils de fer torsadés à usage unique que l'on retrouve pris dans la paroi en béton. On peut également observer sur les parois extérieures et intérieures des joints horizontaux correspondant à des interruptions et reprises de coulage du béton (Figure 61). Les murs extérieurs sont très épais (0,50 m environ)

notamment au niveau de la façade nord-ouest qui est renforcée par un système de contreforts imposants (1 m ep. environ). L'ensemble des murs extérieurs et une grande partie des intérieurs sont donc en béton. Seuls les murs de séparation entre les différentes pièces du rez-de-chaussée et le couloir sont réalisés en briques de terre cuite. L'ensemble des murs intérieurs sont recouverts d'une peinture blanche constituée de chaux (Figure 61).



Figure 61 : Vue de l'intérieur de la pièce 6. Deux arrêts de coulage de béton sont nettement distinguables sur le mur. On peut également observer les empreintes des planches du coffrage de la voûte (M. Landolt).



Figure 62 : Vue du plafond voûté de la pièce 1 (M. Landolt).

La façade sud-ouest (Figure 57) comporte deux fenêtres et une porte (1,20 m l. x 1,90 m h.) donnant accès aux pièces du rez-de-chaussée. La façade nord-est (Figure 63) comporte quant à elle cinq fenêtres. Les ouvertures des fenêtres sont presque toutes similaires (1,20 m l. x 1,20 m h.), ce qui démontre l'utilisation d'un même gabarit. Les fenêtres de la baraque dépôt (ENA 106) ont également un gabarit identique. La fenêtre de la pièce 5 fait exception (Figure 64). On observe en effet que l'ouverture était originellement de la même taille que les autres. Une banche de béton a ensuite été ajoutée afin de remonter l'appui de la fenêtre (1,20 m l. x 0,80 m h.). Cette réduction a été réalisée car il s'agit de l'ouverture localisée la plus au sud sous le niveau du sol. Les deux fenêtres de la pièce 1 comportent elles aussi un gabarit différent et sont légèrement moins larges que les autres (1 m l. x 1,20 m h.) (Figure 60).



Figure 63 : Vue de la façade nord-est de la forge et du contrefort (J. Brangé).



Figure 64 : Vue de la fenêtre de la pièce 5 (M. Landolt).

Le sol dans l'ensemble du rez-de-chaussée est en béton, sur lequel on peut observer une finition à la boucharde de cimentier. Le sol de l'étage est également constitué d'une dalle en béton. Les pièces du rez-de-chaussée sont quant à elles voutées en anse de panier.

De manière générale, le bâtiment a été construit avec soin par des ouvriers maîtrisant la construction en béton coffré. Le rez-de-chaussée de la forge se différencie de la plupart des autres bâtiments du camp construits de plein pied avec des élévations constituées de panneaux préfabriqués en bois disposés sur de petits solins maçonnés ou bétonnés ne faisant pas appel à des connaissances techniques complexes. Par contre, le bâtiment de la forge présente d'importantes similitudes avec le bâtiment de la *Kartoffelkeller*, notamment au niveau de son voutement.

La partie supérieure du bâtiment de la forge n'est pas conservée mais les systèmes de fixation métalliques associés aux empreintes des poteaux localisés au niveau des enduits des soubassements des murs et plots de l'étage<sup>109</sup> permettent de reconstituer une partie des élévations disparues (Figure 65). Les mêmes éléments sont présents au niveau de la baraque dépôt (ENA 106).



Figure 65 : Empreinte de poutre et fixations métalliques sur un des plots de l'étage (J. Brangé).

<sup>109</sup> Un enduit de finition a en effet été disposé sur les murs après installation des parois en bois.



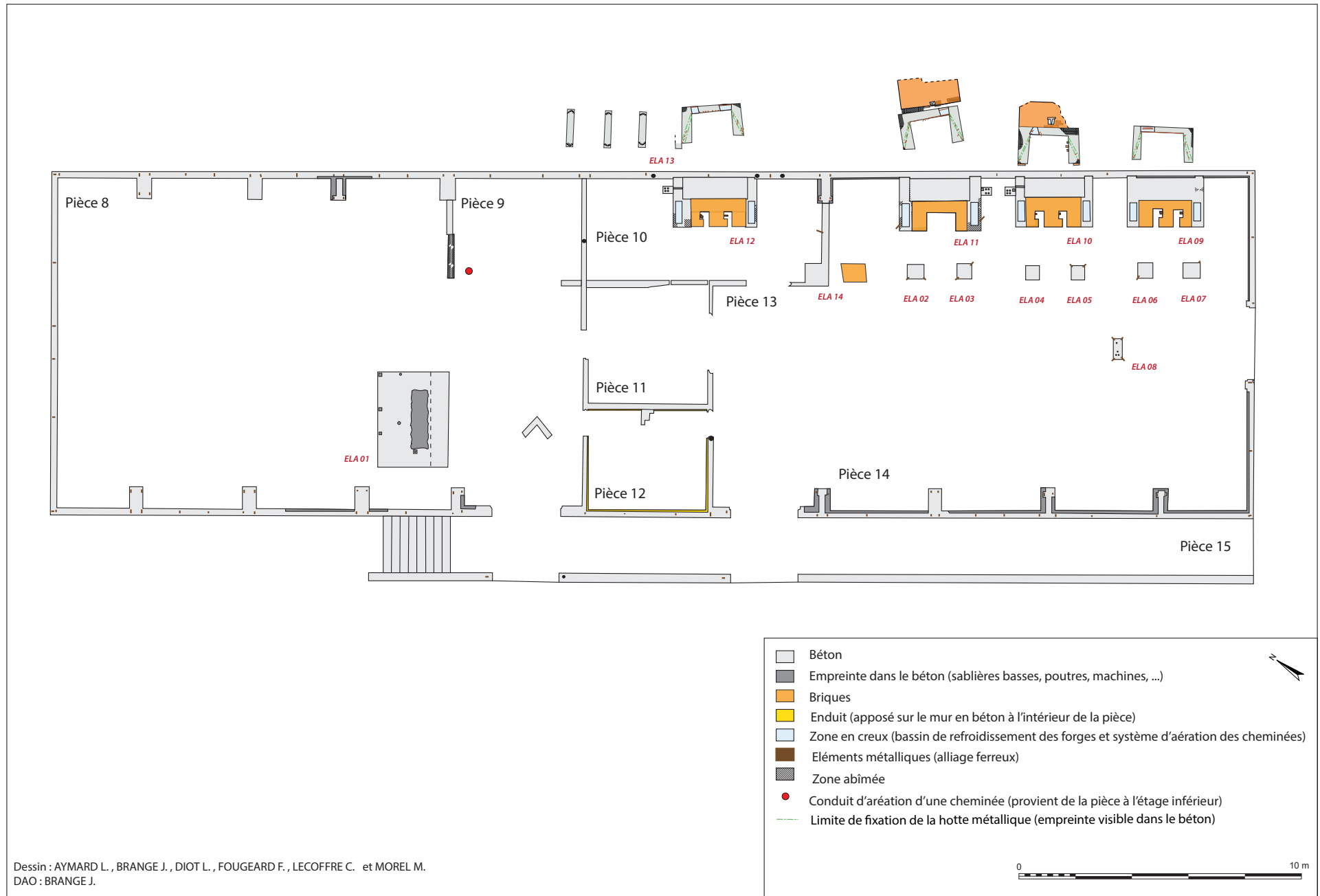


Figure 66 : Plan de l'étage de la forge (J. Brangé).

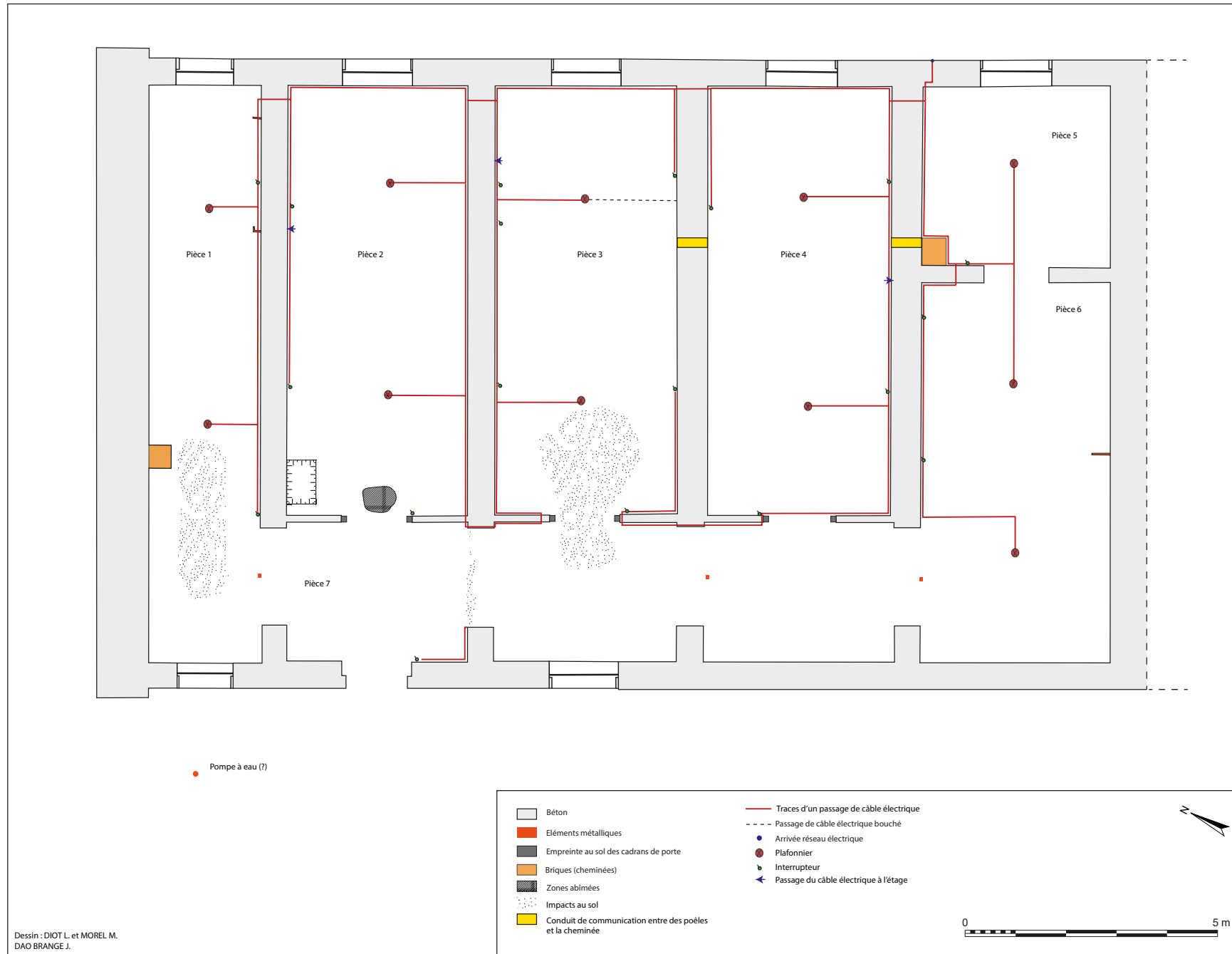


Figure 67 : Plan du rez-de-chaussée de la forge et restitution du réseau électrique (J. Brangé).

*Plan du bâtiment :*

La réalisation des relevés du bâtiment a permis d'en restituer le partitionnement qui était jusqu'alors inconnu. On décompte un ensemble de sept pièces au rez-de-chaussée et de huit pièces à l'étage. Cette étude a également permis d'appréhender la fonction de certaines des pièces, en lien avec le travail réalisé par les déportés pour la firme *Junkers*.

Rez-de-chaussée :

**Pièce 1 :** Cette pièce de 24 m<sup>2</sup> (11,2 m x 2,1 m) est traversante (Figure 68). Elle comporte une fenêtre sur la façade sud-ouest et une autre sur sa façade nord-est. Elle communique uniquement avec le couloir (pièce 7). La cheminée installée contre l'un des murs permet de préciser que l'espace était chauffé à l'aide d'un poêle. On peut également relever des traces d'impacts au sol qui pourraient potentiellement être en lien avec la chute d'objets lourds au sol de manière régulière à un même endroit. Un établi ou un système de rangement le long du mur pourrait être restitué à proximité de ces impacts (Figure 69).



Figure 68 : Vue de la pièce 1 (M. Landolt).



Figure 69 : Vue des impacts au sol (M. Landolt).

**Pièce 2 :** Cette pièce de 28 m<sup>2</sup> (8,3 m x 3,4 m) comporte une fenêtre ouverte sur l'extérieur au nord-est et une porte donnant accès au couloir au sud-ouest (pièce 7). Des empreintes quadrangulaires au sol suggère la présence d'une huisserie en bois non conservée constituée de deux chambranles et d'un linteau où était fixée une porte non conservée. Au niveau du sol de l'angle ouest, une fosse rectangulaire (0,82 m x 0,53

m) qui devait être initialement fermée par une trappe non conservée devant certainement donner accès au réseau hydraulique du bâtiment (Figure 72). La fosse n'a malheureusement pas pu être nettoyée en raison de la présence de fragments de parois amiantés. Le mur nord-ouest est quant à lui détérioré par une infiltration d'eau.



Figure 70 : Vue de la pièce 2 (M. Landolt).



Figure 71 : Vue de l'entrée de la pièce 2. On peut distinguer les empreintes quadrangulaires de l'huissier au sol (M. Landolt).

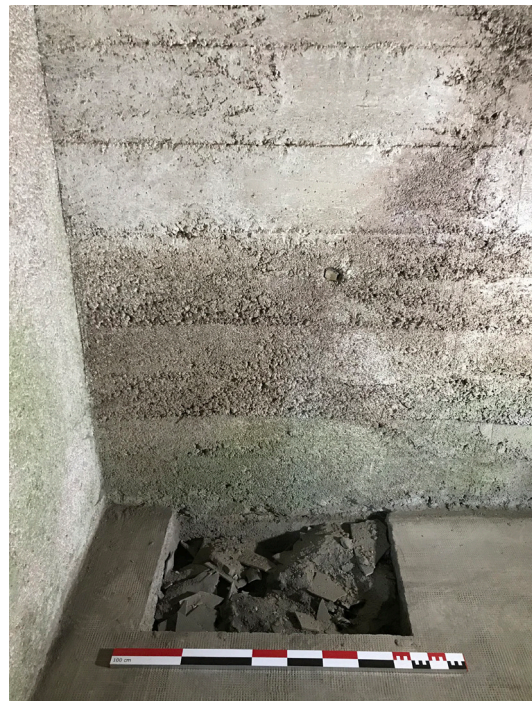


Figure 72 : Vue de la fosse rectangulaire, ancienne trappe d'accès au réseau hydraulique (M. Landolt).

**Pièce 3 :** Cette pièce de 28 m<sup>2</sup> (8,3 m x 3,4 m) comporte une fenêtre ouvrant sur l'extérieur au nord-est et une porte donnant accès au couloir au sud-ouest (pièce 7). Des empreintes quadrangulaires au sol suggèrent la présence d'une huisserie en bois non conservée constituée de deux chambranles et d'un linteau où était fixée une porte non conservée. Comme pour la pièce 1, de nombreux impacts peuvent être observés au sol près de la porte. Ces impacts peuvent potentiellement être mis en relation avec la chute d'objets lourds au sol, potentiellement depuis un meuble. L'ameublement de la pièce 3 peut être reconstitué. En effet, une peinture à la chaux a été appliquée sur les murs après la pose des meubles afin d'éclaircir la pièce, ce qui a permis aujourd'hui de les distinguer en négatif malgré la disparition des aménagements.

On peut donc relever la présence de neuf meubles dans cette pièce (Figure 73, 74, 76 et 77):

- M-001 : petite armoire (mur NO-SE),
- M-002 : étagère (mur NO-SE),
- M-003 : étagère (mur SO-NE),
- M-004 : étagère ou râtelier (mur SO-NE et SE-NO),
- M-005 : établis ou bureau (mur NE-SO et SE-NO),
- M-006 : étagère (mur NE-SO),
- M-007 : étagère (mur NE-SO),
- M-008 : indéterminé (mur NE-SO), et
- M-009 : étagère (mur NE-SO).

On peut également observer une perforation circulaire dans la partie supérieure du mur longitudinal sud-est donnant accès à la pièce 4 (Figure 75). L'installation d'un poêle de chauffage semble avoir été prévue comme dans la pièce 1. Malgré la réservation, il semblerait qu'aucun système de chauffage n'ait été installé car aucune trace de fixation de conduit d'extraction, qui aurait pu permettre d'évacuer les fumées dans le conduit de cheminée de la pièce 5, n'a pu être observé au plafond de la pièce 4.

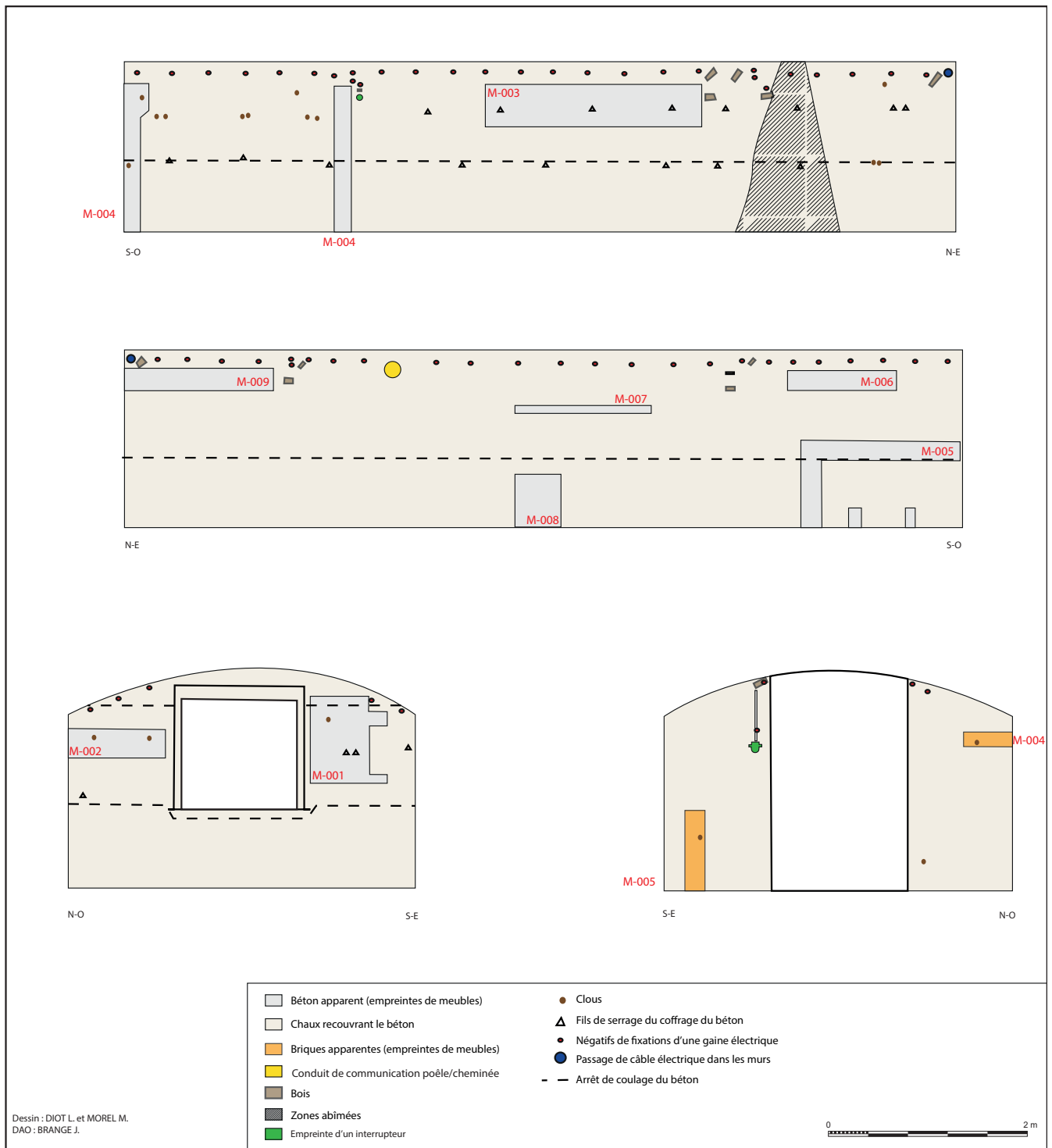


Figure 73 : Elévations de la pièce 3 (J. Brangé).



Figure 74 : Vue de l'empreinte du meuble 004 (M. Landolt).



Figure 75 : Vue de la perforation circulaire dans le mur sud-est (M. Landolt).



Figure 76 : Vue des empreintes de meuble 001 et 002 (M. Landolt).

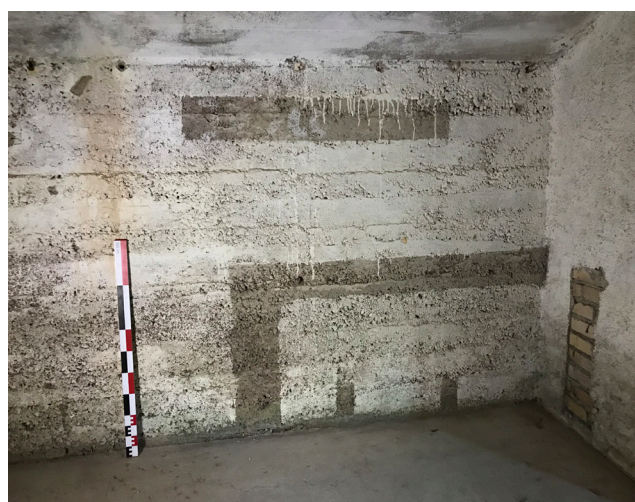


Figure 77 : Vue des empreintes de meuble 005 et 006 (M. Landolt).

**Pièce 4** : Cette pièce de 28 m<sup>2</sup> (8,3 m x 3,4 m) comporte une fenêtre ouvrant sur l'extérieur au nord-est et une porte donnant accès au couloir au sud-ouest (pièce 7). Des empreintes quadrangulaires au sol suggère la présence d'une huisserie en bois non conservée constituée de deux chambranles et d'un linteau où était fixée une porte non conservée. La perforation circulaire reliée à la pièce 3 précédemment décrite est présente dans la partie supérieure du mur longitudinal nord-ouest. Une autre identique reliée à la pièce 5 est située dans la partie supérieure du mur longitudinal sud-est.

On remarque la présence d'un tuyau dans les parties supérieures des deux murs sud-est et nord-ouest de la pièce. La première est traversante vers la pièce 3 et a été décrite précédemment pour la pièce 3. La

seconde est connectée avec le conduit de cheminée de la pièce 5. Comme pour la pièce 1, un système de chauffage constitué d'un poêle complétait l'aménagement de la pièce. Cette hypothèse est confirmée par le contournement de la perforation par le réseau électrique (Figure 79).

Le sol de la pièce est le seul à être en très mauvais état. Il est en partie défoncé notamment dans la zone la plus proche du couloir. Un matériau noir fragmenté, vraisemblablement du coke, est présent en grande quantité. Ce dernier pourrait avoir été stocké dans cette pièce afin d'alimenter la forge (Figure 78).

Cette pièce n'a pas pu être nettoyée lors de la prospection pour des raisons de sécurité en raison de la présence de fragments de matériaux amiantés.



Figure 78 : Vue de la pièce 4 (M. Landolt).



Figure 79 : Vue du tuyau traversant vers la pièce 5 et du réseau électrique le contournant (M. Landolt).

**Pièce 5 :** Cette pièce est la plus petite du rez-de-chaussée et mesure environ 11 m<sup>2</sup> (3,4 m x 3,5 m). Elle comporte une fenêtre ouvrant sur l'extérieur et une porte donnant sur la pièce 6. Comme il a pu être évoqué plus haut, les dimensions de la fenêtre ont été réduites en raison de la présence du talus. Des empreintes quadrangulaires au sol suggère la présence d'une huisserie en bois non conservée constituée de deux chambranles et d'un linteau où était fixée une porte non conservée. Un conduit de cheminée a été



installé dans l'angle ouest de la pièce. Une perforation suggère la présence d'un poêle de chauffage.

On peut également observer l'empreinte d'une étagère sur toute la paroi sud-est de la pièce. Trois tablettes étaient fixées sur la partie supérieure de l'étagère. Les empreintes nous permettent d'estimer les dimensions de ce meuble : 1,75 m de h. contre le mur, 2 m de h. au niveau de la voûte, 3 m L., et 0,60 m prof.

Des traces de peintures de différentes couleurs ont également pu être observées (Figure 83). Les vestiges d'un éventuel décor peint constitué d'un liseré rose et orange ont été identifiés autour de la fenêtre. Son développement est assez mal conservé à cause de l'humidité de la paroi. La marque d'un coup de pinceau de couleur vert-gris presque *Feldgrau* peut être observé à côté de la porte. La présence d'un vraisemblable décor peint, d'une important espace de rangement et d'un système de chauffage laisse supposer que cette pièce ait pu servir de bureau.



Figure 80 : Vue de l'empreinte de l'étagère sur le mur sud-est (M. Landolt).



Figure 81 : Vue du mur nord-est (M. Landolt).



Figure 82 : Vue du mur sud-ouest (M. Landolt).



Figure 83 : Vue des trois traces de peinture dans la pièce 5 (M. Landolt).

**Pièce 6** : Cette pièce borgne de 27 m<sup>2</sup> (7,7 m x 3,5 m) dispose d'une porte donnant accès au couloir (pièce 7) et une autre ouvrant vers la pièce 5. Les empreintes de gonds ainsi que les attaches métalliques conservées au niveau du sol et au plafond démontrent qu'une porte à deux battant permettait d'isoler cet espace du couloir. Une grande tige métallique ainsi que des perforations dans le mur sud-est de cette pièce laissent supposer qu'un élément qu'il est difficile d'appréhender était fixé au mur (Figure 84).



Figure 84 : Vue de la pièce 6 ; à droite on peut remarquer une grande tige métallique fixée dans le mur (M. Landolt).

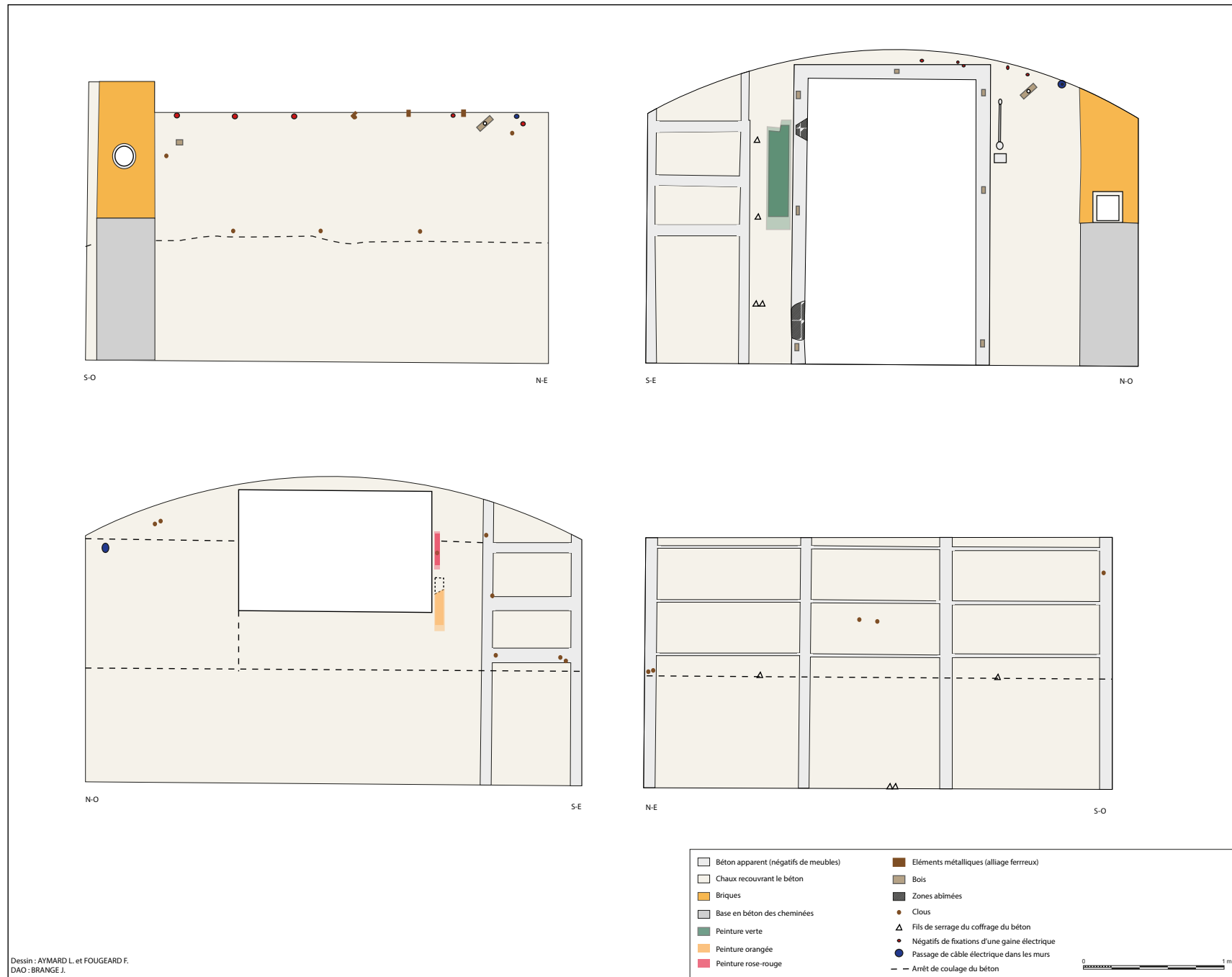


Figure 85 : Elévations de la pièce 5 (J. Brangé).

**Pièce 7 :** Ce couloir borgne de 31 m<sup>2</sup> (11,6 m x 2,6 m) donne à la fois accès à l'extérieur (une fenêtre et une porte) mais aussi aux pièces 1, 2, 3, 4 et 6. Il est séparé des pièces 1 et 6 par une porte à double battant comme le prouve les emplacements de gonds et les fixations métalliques permettant de bloquer la porte au sol et au plafond (Figure 87). Ces portes devaient être à double battant au vu de la largeur du couloir (2,6 m). Ce dernier est également séparé des pièces 2, 3 et 4 par une porte à simple battant comme le prouve les emplacements d'encadrements de porte visibles au sol.

Le couloir était divisé en deux tronçons à l'aide de portes. En effet, des portes à double battant permettaient de créer une antichambre borgne donnant accès aux pièces 4 et 6. La fonction de l'espace ainsi créé reste indéterminée.



Figure 86 : Vue de la pièce 7 (M. Landolt).



Figure 87 : Vue des emplacements des gonds d'une des portes du couloir (M. Landolt).

La description de ces pièces du rez-de-chaussée du bâtiment de la forge permet de soulever plusieurs points en rapport avec l'utilisation de ce bâtiment. Tout d'abord, malgré l'analyse fine de cet ensemble

de pièces il reste difficile de leur attribuer des fonctions précises. On peut néanmoins supposer pour l'instant au vu de la distribution de l'espace et de la présence de points de chauffage qu'il pourrait d'agir de bureaux (partie nord-est de la pièce 1 et pièce 5), de locaux de stockage (pièce 4) et peut-être d'ateliers si l'on prend en compte les impacts sur le sol (parties sud-ouest de la pièce 1 et pièce 3). De plus, il est délicat de différencier la datation de certains aménagements, notamment l'ameublement qui a pu être observé en négatif, qui peuvent être en lien avec la période concentrationnaire ou pénitentiaire. Dans l'état actuel de la documentation, il n'est cependant pas avéré que le bâtiment ait été utilisé après la guerre.

### 1<sup>er</sup> étage :

**Pièce 8 :** Cette grande pièce de 162 m<sup>2</sup> (11,6 m x 14m) correspond à une vraisemblable halle de travail, un grand espace ouvert en lien avec la production/réparation de pièces métalliques. Au niveau de l'angle sud de la pièce, un massif en béton de forme rectangulaire (3 m x 3,5 m x 0,30 m) a pu être observé (Figure 88). Ce socle comporte des empreintes au sein de l'enduit de finition : une grande empreinte rectangulaire (2,10 m x 0,6 m) et de plus petites marques de forme quadrangulaire et circulaire liées à des fixations. Celles-ci peuvent être mises en relation avec l'installation d'une machine-outil ou d'un moteur.



Figure 88 : Vue zénithale du massif en béton (A. Vantillard).

**Pièce 9** : Cette pièce de 46 m<sup>2</sup> (11,6 m x 4 m) assure la fonction de couloir desservant à la fois l'extérieur via une porte menant à la coursive extérieure mais également aux pièces 8, 11 et 12. Une des cheminées du rez-de-chaussée débouche dans cette pièce. Elle n'est pas conservée en élévation mais la conduite traversant la dalle de sol peut être observé.

**Pièce 10** : Cette pièce de 24 m<sup>2</sup> (8,2 m x 3 m) communique uniquement avec la pièce 13 et pourrait correspondre à un lieu de fabrication spécialisée. En effet, alors que les trois autres forges sont installées dans une vaste halle de travail (pièce 14), un seul foyer de forge double (ELA 12) a été installé dans petite pièce de dimensions réduite. Contrairement aux autres forges de la pièce 14, on ne relève pas ici la présence des supports d'enclumes habituellement situés à l'arrière des foyers.



Figure 89 : Vue de la pièce 10 (J. Brangé).



Figure 90 : Vue du socle en béton et briques (ELA 14) (J. Brangé).



Figure 91 : Vue de la partie supérieure de l'ELA 14 (J. Brangé).



Figure 92 : Vue du graffiti (J. Brangé).

Un socle en béton et brique (ELA 14) était installé dans un angle de la pièce. Celui-ci s'est effondré. Sa base est conservée au sol de la pièce 10 (0,50 m x 0,50 m) et la partie supérieure (0,90 m h.) se trouve dans la pièce 14. Il comporte à son sommet des éléments métalliques (alliage ferreux) qui ont pu servir à fixer un outil (Figure 91). Un graffiti a été repéré sur ce socle. Il a été réalisé quand l'enduit était frais. Réalisé en alphabet cyrillique sous la forme de « *ИВА* » qui peut se lire « Yva » (Figure 92). Il pourrait correspondre au prénom Yvan ou à un diminutif. Cette marque dit vraisemblablement être mise en relation avec un déporté soviétique ou yougoslave (serbe ou macédonien) qui pourrait avoir participé à la construction du bâtiment ou à son aménagement.

L'ensemble des éléments concernant cette pièce indique que celle-ci devait servir à un travail de forge spécialisé dont la nature précise reste encore indéterminée pour le moment.

**Pièce 11** : Cette petite pièce carrée a une surface de 16 m<sup>2</sup> (4 m x 4 m). Elle communique avec les pièces 9 et 13. Sa fonction est indéterminée.

**Pièce 12** : Cette pièce d'une surface de 14 m<sup>2</sup> (4,2 m x 3,5 m) communique uniquement avec les pièces 9 et 13 soit les deux pièces ayant une fonction de couloir. Un enduit est visible sur les murs en béton de cette pièce. La présence de cet enduit n'a pour l'instant été relevé dans aucune autre pièce. Une base de cheminée est installée contre le mur nord-est.



Figure 93 : Vue de la pièce 12 (J. Brangé).

**Pièce 13** : Ce couloir d'une surface de 26 m<sup>2</sup> (7,7 m x 3,5 m) dessert les pièces 10, 11, 12 et 14 ainsi que la coursive extérieure (pièce 15).

**Pièce 14** : Cette grande pièce de près de 170 m<sup>2</sup> (14 m x 11,6 m) peut être interprétée comme une halle de travail (Figure 94). Trois foyers de forge double sont installés le long du mur nord-est (ELA 9, 10 et 11). Chaque foyer est associée à deux bases d'enclumes en béton (forge 9 : ELA 6 et 7 / forge 10 : ELA 4 et 5 / forge 11 : ELA 2 et 3). Une dernière base en béton, plus haute, installée au centre de la pièce devait servir à l'installation d'une plus grosse enclume. Cette pièce communique uniquement avec la pièce 13 et vers l'extérieur grâce à une large porte située sur la façade sud-est. Ce système d'accès est symétrique à celui du bâtiment dépôt.



Figure 94 : Vue de la pièce 14 (J. Brangé).

**Pièce 15** : Cette coursive extérieure de 62 m<sup>2</sup> (31 m x 2 m) donne accès aux pièces 9 et 13, qui sont des espaces de distribution donnant sur les autres pièces. Un escalier de huit marches installé à son extrémité nord-ouest permet l'accès au rez-de-chaussée du bâtiment (Figure 96). Le parapet en béton de la coursive extérieure (0,50 m h.) dispose de deux ouvertures (2,3 m L. environ). Ces dernières sont symétriques avec celles de la coursive du bâtiment dépôt (ENA 106) situé de l'autre côté de la voie d'accès à la carrière. Ces ouvertures pouvaient être barrées par une barrière de sécurité amovible comme en témoignent les éléments métalliques conservés de part et d'autre.



La coursive comporte également un système d'évacuation des eaux de pluie, que l'on peut observer au niveau de la façade sud-ouest (Figure 98).



Figure 95 : Vue de la coursive extérieure (J. Brangé).



Figure 96 : Vue des escaliers de la coursive (J. Brangé).



Figure 97 : Vue d'une ouverture dans le parapet en béton (J. Brangé).



Figure 98 : Vue du système d'évacuation d'eau de pluie (J. Brangé).

### *Le réseau électrique :*

La présence de diverses traces sur les murs et plafonds du sein du rez-de-chaussée du bâtiment permet de restituer en grande partie le réseau électrique (empreintes d'interrupteurs, attaches de câbles électriques, empreintes des plafonniers...) (Figure 67).

L'arrivée électrique se faisait au niveau de la façade nord-est du bâtiment de la forge (Figure 102). En effet, l'empreinte du câble, visible dans l'enduit de finition de la façade extérieure, et la perforation du mur indiquent que l'arrivée électrique se faisait par la pièce 5, située le plus au sud du rez-de-chaussée.

Les passages du réseau électrique d'une pièce à l'autre se font de manière traversant à travers les murs de refend des pièces du rez-de-chaussée. On remarque également à trois emplacements le passage du réseau électrique à travers les murs et la dalle en béton afin d'alimenter l'étage (au niveau des pièces 2, 3 et 4).

Les câbles électriques étaient fixés le long des murs grâce à un système de crochets en alliage ferreux, la plupart encore en place. Ceux qui ont disparus peuvent être identifiés par les négatifs de leur fixation au niveau des murs (Figure 99, 100 et 101). Ils ont permis de restituer le réseau électrique qui est représenté sur le plan du rez-de-chaussée.



Figure 99 : Empreinte d'un interrupteur et Figure 100 : Empreinte d'un interrupteur, accroches métalliques des câbles électriques, pièce 3 (M. Landolt).  
 pièce 2 (M. Landolt). Figure 101 : Empreinte d'un plafonnier, pièce 3 (M. Landolt).

Cette étude permet également de restituer en partie la répartition des éclairages de cet ensemble de pièces. Ainsi, on dénombre onze emplacements de plafonniers non conservés qui étaient fixés à la paroi en béton à l'aide de tasseaux de bois. Les pièces 1 à 4 et 6 comportent chacune deux plafonniers. La pièce 5 qui est plus petite n'en comporte qu'un. Aucun système d'éclairage n'a été relevé au sein du couloir, alors qu'une empreinte d'interrupteur est visible près de la porte d'entrée. On peut également remarquer que les plafonniers sont toujours alimentés en électricité depuis le côté sud. Une exception est à noter. Au sein de la pièce 3, les câbles alimentant les lampes arrivent depuis le côté nord. Une modification du réseau électrique a dû avoir lieu dans cette pièce car on peut observer des traces de fixations rebouchées d'un

câble venant du sud.

On relève dans certaines pièces (pièce 2, 3 et 4) un nombre d'interrupteur supérieur au nombre de plafonniers. Il y a par exemple six interrupteurs dans la pièce 3. Ces pièces pourraient avoir disposer d'éclairages complémentaires muraux comme en témoignent les certains tasseaux conservés dans les murs.



Figure 102 : Empreinte de l'arrivée électrique dans l'enduit du mur nord-est (M. Landolt).

### *Le réseau hydraulique :*

Il est encore actuellement difficile de déterminer le schéma du système hydraulique de la forge. En effet, les plans à notre disposition sont contradictoires.

Un plan, réalisée en 1998 ne présentant pas ses sources, représente la forge avec un système d'alimentation en eau provenant directement du château d'eau (Simon *et al.* 1998). Un second, quasiment contemporain de l'utilisation des bâtiments pendant la phase concentrationnaire, réalisé en octobre 1945 à la suite de l'arrivée des forces armées américaines présente un système de canalisation alimentant la forge en eau depuis une source située sur le Mont Louise légèrement en contrebas du château d'eau, à l'ouest des poudrières. La localisation exacte de ce captage est encore inconnu actuellement. Alors que le château d'eau, situé à 200 m de la forge est déjà installé et fonctionnel depuis 1942, le bâtiment de la forge ne semble pas s'approvisionner à partir de ce réservoir. On peut également noter que sur ce plan aucun autre bâtiment de la carrière ne semble être alimenté en eau ni par le système du château d'eau ni par la source alimentant la forge.

D'après le plan de 1945, la canalisation d'alimentation rejoint l'avant de la forge (Figure 103). La structure métallique (alliage ferreux) verticale conservée à cet emplacement pourrait correspondre à l'emplace-

ment d'une pompe qui pourrait être reliée à une citerne (Figure 105). Cette structure est également visible sur une photographie d'archives (NATZ19\_PH\_ARCH\_092).

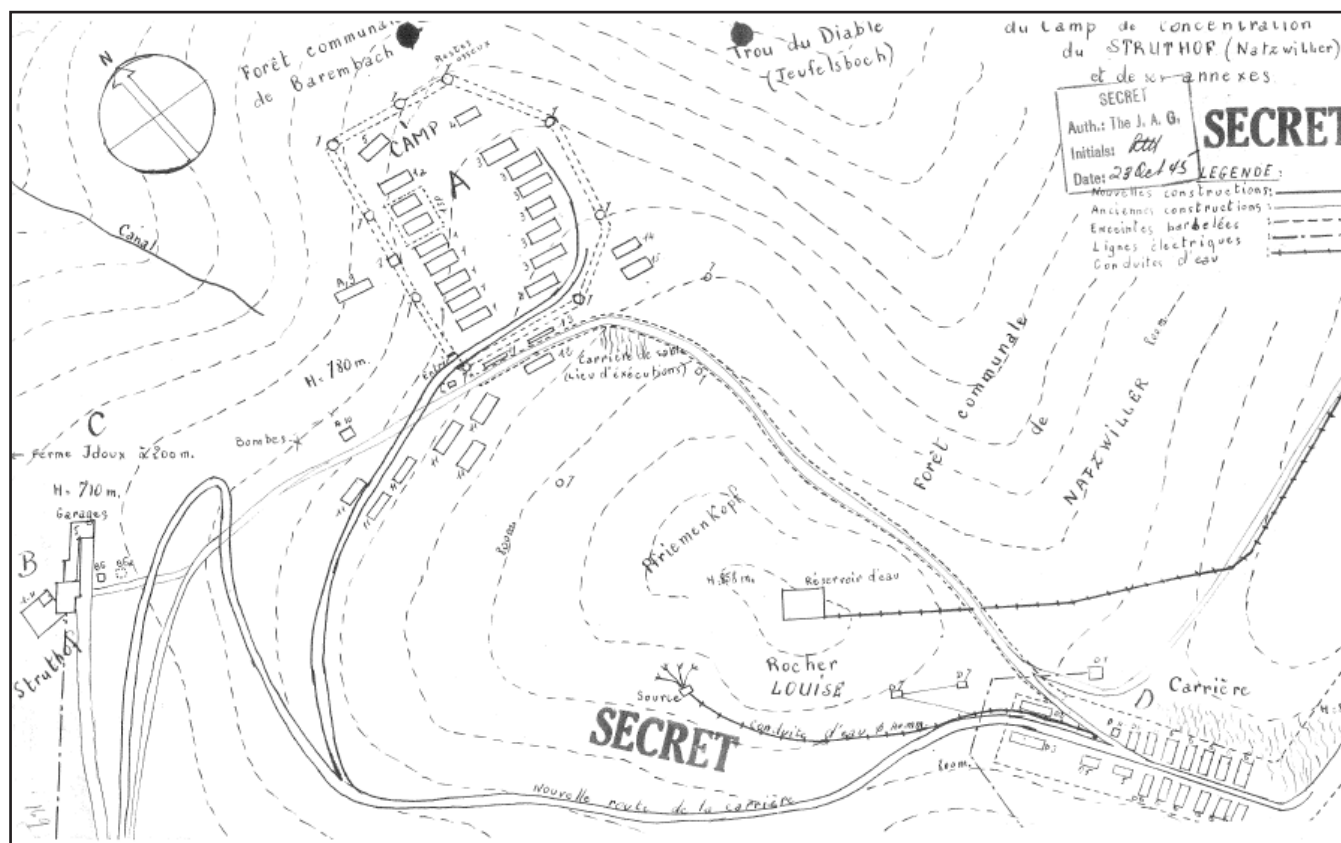


Figure 103 : Plan du camp représentant l'alimentation en eau de la forge, 1945 (Hornung 1945, p. 10-11).

Les besoins en eau du bâtiment étaient importants car chaque foyer de forge est munie de deux bacs de refroidissement qu'il fallait alimenter. Le système hydraulique devait donc avoir une importance forte dans la conception de ce bâtiment. Un dernier élément relevé sur le terrain pourrait potentiellement être en lien avec le système hydraulique du bâtiment même si une utilisation pour le stockage d'autres liquides comme l'huile ou l'essence ne peut pas être écartée. Quatre plots en béton présentant une concavité servant à l'installation d'une citerne cylindrique non conservée ont été identifiés le long de la façade nord-est du bâtiment (Figure 104). Sa localisation juste en contrebas du foyer de forge 12 mais également proche des autres foyers de forge conforte l'hypothèse de son lien avec un système de stockage d'eau alimentant les bacs de plonge des forges.

Le fonctionnement du système hydraulique n'a pas pu être complètement assimilé lors de cette première campagne et son étude devra être développée lors d'opérations archéologiques ultérieures. Ainsi, dans

l'état actuel de la documentation, le réseau d'eau qui pourrait se trouver à l'étage du bâtiment n'a pas été localisé.



Figure 104 : Vue des plots en béton servant à l'installation d'une citerne, ELA 13 (J. Brangé).



Figure 105 : Vue de l'emplacement de la pompe (J. Brangé).

### Les foyers de forge :

On décompte quatre foyers de forge au sein du bâtiment : une dans la pièce 10 (ELA 12) et trois dans la pièce 14 (ELA 9, 10 et 11). Ces structures (3 m L. x 1,5 m l. x 0,65 m h. environ) sont construites en briques et en béton. Elles comportent chacune deux postes de travail et deux bacs de refroidissement. La partie centrale de la forge, qui accueille le foyer est construite en briques, recouvertes d'un enduit cimenté. Les bacs de refroidissement (0,20 m x 0,70 m environ) sont en béton.

Les bacs de refroidissement sont alimentés en eau par un système de canalisation dont on peut seulement observer l'arrivée sur les parois du bac (Figure 110).

Au niveau de chaque espace de travail, on remarque l'arrivée d'un tuyau métallique qui était en lien avec

le système de soufflet permettant d'aviver le foyer. Ces soufflets devaient être installés entre les forges, comme en témoigne les plots de fixations visibles entre celles-ci. On ne sait cependant pas si le système de soufflet était actionné électriquement ou manuellement. L'orientation des tuyaux permet par ailleurs de localiser l'emplacement du soufflet. On remarque une alternance entre gauche (ELA 10 et 12) et droite (ELA 9 et 11).

Ces soufflets servent non seulement à aviver le foyer mais également à créer une circulation d'air permettant l'évacuation des fumées vers le système de hotte. Celles-ci ne sont plus en place. Aujourd'hui effondrées, il est vraisemblable que celles-ci aient été poussées vers l'extérieur du bâtiment pendant le démontage de la partie supérieure du bâtiment dans les années 1950. Elles sont actuellement disposées au sol le long de la façade nord-est du bâtiment à l'aplomb de leurs emplacements initiaux. La partie inférieure de ces structures est en béton (1,20 m x 2 m), en forme de « U » et comporte des attaches métalliques (alliage ferreux) correspondant aux fixations de la hotte métallique. On peut également observer dans le linteau horizontal de ces structures, deux conduits d'évacuations verticaux. Les élévations des cheminées étaient surmontées d'une maçonnerie en briques (1 m h. max.) (Figure 108, 111 et 112).

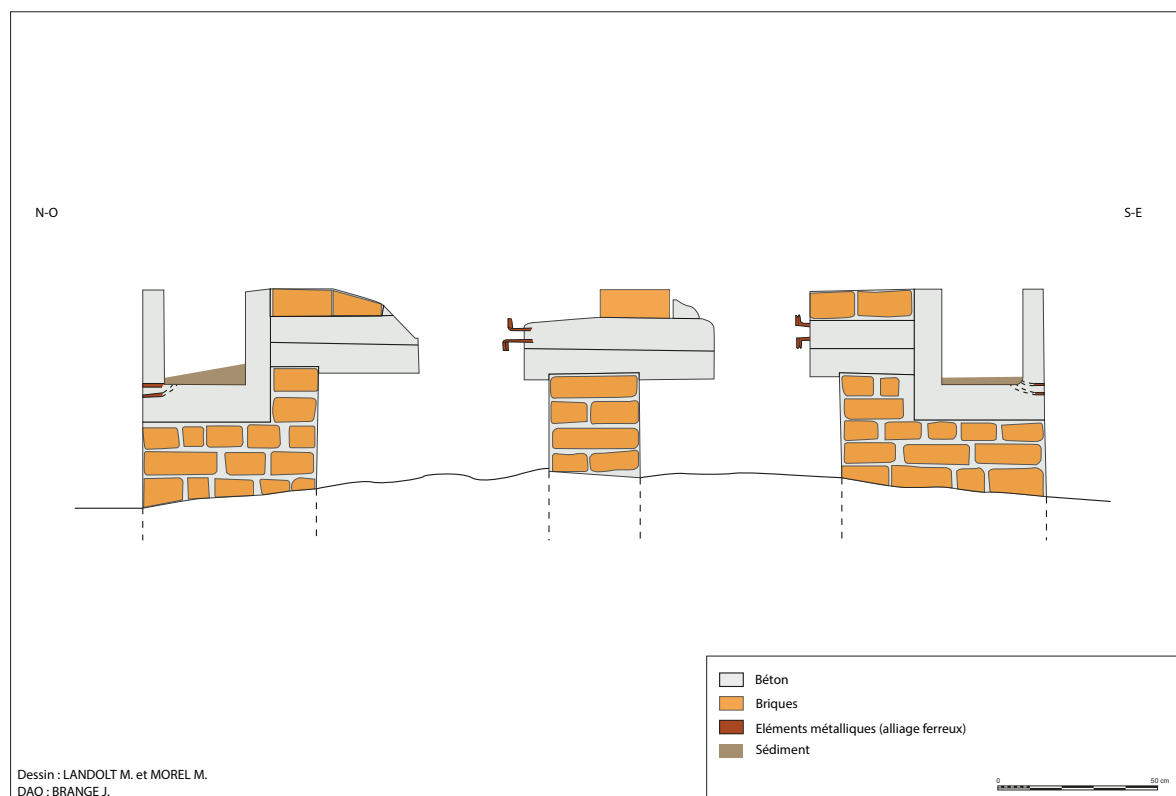


Figure 106 : Elévation d'une forge (J. Brangé).



Figure 107 : Vue d'une forge (ELA 12) (J. Brangé).



Figure 108 : Vue des hottes effondrées à l'arrière du bâtiment (J. Brangé).



Figure 109 : Vue des vestiges du système de soufflet sur le côté de l'ELA 12 (J. Brangé).



Figure 110 : Vue du bac de refroidissement et du tuyau métallique en lien avec le système de soufflet (J. Brangé).



Figure 111 : Vue de la hotte de la forge 10 (J. Brangé).



Figure 112 : Vue de la hotte de la forge 12 (J. Brangé).

## Les enclumes :

Chaque forge, hormis celle de la pièce 10, est en lien avec deux plots en béton qui servaient de support à des enclumes (Figure 113 et 115). Ces plots de forme carré comportent tous sur leurs bords des éléments métalliques (alliage ferreux) qui pourraient correspondre à des fixations de billot en bois ou à des éléments permettant de cintrer des pièces métalliques en cours de fabrication (0,50 m L. x 0,50 m l. X 0,20 m h. environ). Un plot de dimensions plus importantes est installé au centre de la pièce (0,70 m L. x 0,35 m l. x 0,55 m h. environ). Il correspond à la base d'une enclume plus importante, peut-être pour du travail à deux (Figure 114). On décompte six emplacements de petites enclumes (ELA 02 à 07) et une de grande enclume (ELA 08). Le béton de ces plots est composé d'éléments grossiers : éclats de granite.

Le débroussaillage réalisé lors de l'opération 2020 a déjà permis de renseigner ces structures. Cependant de nombreuses problématiques se posent encore. Celles-ci pourraient être résolues lors d'une opération de fouilles.



Figure 113 : Profils des bases d'enclumes en béton (J. Brangé).





Figure 114 : Vue d'une base d'enclume, ELA 08 (J. Brangé).



Figure 115 : Vue d'une base d'enclume, ELA 05 (J. Brangé).

### *Les cheminées des foyers de forge et de chauffage :*

L'évacuation des fumées en lien avec les foyers de forge se faisait à travers un système de hotte précédemment décrit. Celles-ci sont aujourd'hui effondrées le long de la façade nord-est du bâtiment.

On relève la présence de deux conduits de cheminées au rez-de-chaussée, l'une dans la pièce 1 et l'autre dans la pièce 5. Ces deux cheminées attestent d'un système de chauffage avec des poêles au moins dans les pièces 1, 4 et 5. La question reste en suspens pour la pièce 3.

A l'étage, un emplacement du conduit de cheminée, a pu être identifié dans la pièce 12.

On peut comparer l'ensemble de ces données aux photographies anciennes du bâtiment de forge (NATZ19\_PH\_ARCH\_092 et 93). Sur ces photos, on peut distinguer un ensemble d'au moins six cheminées. Celle située sur la faîtière à l'extrémité nord du bâtiment correspond vraisemblablement à la cheminée de la pièce 1 du rez-de-chaussée. Celle située en bordure sud-ouest du bâtiment doit correspondre à la cheminée de la pièce 12. Enfin un ensemble d'au moins quatre cheminées est visible le long de la partie nord-est de la toiture dans l'axe de la cheminée de la pièce 12, certainement au-dessus des pièces 9 et 10. On peut supposer qu'une de ces cheminées doit correspondre à celle de la pièce 5 du rez-de-chaussée. Concernant les trois dernières cheminées, il est vraisemblable qu'il puisse s'agir de celles liées aux foyers de forges. Elles se situent en effet juste au-dessus de la forge de la pièce 10 (ELA 12). Quelques questions restent

cependant en suspens. Permettaient-elles d'évacuer les fumées des autres forges situées bien plus au sud des cheminées apparentes sur le toit ? Les hottes étaient-elles toutes reliées entre-elles évacuant ainsi vers cet ensemble de cheminée ? Le système de hotte des forges fonctionnait-il avec des cheminées sur le toit ou bien au contraire avec un rejet des fumées vers l'extérieur le long de la façade nord-est ?



Figure 116 : Vue de la forge en août 1943. On peut décompter 6 cheminées sur son toit (NATZ19\_PH\_ARCH\_093, CERD).

### **Mobilier :**

Du mobilier découvert au sol lors du débroussaillage a été prélevé au sein de ce bâtiment. Ce corpus comporte au total 18 restes répartis dans les domaines fonctionnels suivants :

- Aménagements et constructions,
- Polyvalent et divers, et
- Personnel.

### *Aménagements et constructions*

Ce domaine comporte au total 5 restes qui sont essentiellement liés à l'électricité.

L'élément indéterminé (TCA-107-001) pourrait être en lien avec la forge et l'installation des systèmes de soufflet. Il s'agit d'un élément en terre cuite de couleur beige-jaune comportant trois cavités circulaires

(Figure 117). Sa fonction reste actuellement indéterminée.



Figure 117 : Élément indéterminé  
TCA-107-001 (L. Diot).



Figure 118 : Plot en béton CMP-107-001 (J. Brangé).

Des plots en béton préfabriqués ont également été découverts le long de la façade nord-ouest de la forge. L'un d'entre eux a été prélevé (CMP-107-001). Ce plot à base quadrangulaire est composé d'éléments préfabriqués qui assemblés ensemble devait permettre le maintien d'un poteau (Figure 118). Sa fonction exacte ainsi que son lien avec le bâtiment de la forge restent néanmoins encore indéterminés.

N° Inventaire	Identification	Matériau	NR	Catégorie
CXX-107-001	Câble électrique	Caoutchouc et plomb	1	Electricité
TCA-107-001	Indéterminé	Terre cuite	1	/
TCU-107-001	Isolateur électrique	Porcelaine	1	Electricité
TCU-107-002	Isolateur électrique	Porcelaine	1	Electricité
TCU-107-003	Isolateur électrique	Porcelaine	1	Electricité
CMP-107-001	Plot	Béton	2	Gros-Œuvre

### *Polyvalent et divers*

Ce domaine recense 11 restes. Il s'agit essentiellement de quincaillerie. La fixation MXX-107-001 devait permettre le maintien d'un tuyau ou d'une gouttière.

N° Inventaire	Identification	Matériau	NR	Catégorie
MFE-107-001	Bidon d'huile	Alliage ferreux	1	Objets usuels

N° Inventaire	Identification	Matériau	NR	Catégorie
MFE-107-002	Tige filetée	Alliage ferreux	1	Quincaillerie
MFE-107-003	Clous	Alliage ferreux	4	Quincaillerie
MFE-107-004	Clou et boulon	Alliage ferreux	2	Quincaillerie
MFE-107-005	Couvercle	Alliage ferreux	1	Objets usuels
MXX-107-001	Fixation	Acier	2	Quincaillerie

### Personnel

Ce domaine ne comporte qu'un seul élément : un bouton.

N° Inventaire	Identification	Matériau	NR	Catégorie
SXX-107-001	Bouton	Plastique	1	Vêtements

### Conclusion :

Cette première phase d'étude a permis de confirmer la fonction de forge du bâtiment à travers son plan et ses aménagements. De nombreuses questions restent cependant en suspens et demandent à être encore approfondies :

- préciser le réseau hydraulique,
- préciser le fonctionnement des cheminées des foyers de forges,
- préciser les fonctions des pièces de l'étage en caractérisant les espaces liés à la chaîne opératoire de forgeage, et
- préciser certains aspects de la construction du bâtiment notamment ses fondations.

L'étude du bâtiment devra être précisée à travers la fouille et l'enregistrement de l'ensemble des vestiges construits. Une proposition de restitution des élévations pourra également être proposée. La confrontation des observations de terrain et des photographies anciennes permettra de resituer les élévations supérieures du bâtiment. Par exemple, les photographies permettent d'identifier la toiture en toile goudronnée à double pan, les deux portes et les fenêtres du bâtiment. Le travail de restitution 3D des vestiges en cours de réalisation par deux étudiants de l'INSA apportera sa contribution à ce travail de reconstitution.

#### 4.1.2.2. Le dépôt (ENA 106)

Cet imposant bâtiment en béton (ENA 106) est localisé au niveau de l'entrée nord de la carrière, en face du bâtiment de la forge (ENA 107). Il fait donc partie tout comme la forge des premiers bâtiments qui étaient visibles par les civils lorsqu'ils empruntaient le chemin qui leur était réservé pour rejoindre la carrière.

La fonction de cet espace est sujet à discussion. On peut en effet remarquer que les différents plans du camp le représentant lui prêtent des fonctions diverses. Il est désigné par exemple comme « dépôt de machines-garage » (Simon *et al.* 1998, plan G.-P. Colin, NATZ19\_PL\_DE\_006) ou comme « Lager » qui signifie « dépôt » ou « entrepôt » en norvégien (plan R. Naess, NATZ19\_PL\_DE\_088). On peut également remarquer une erreur sur le plan G.-P. Colin car les bâtiments 106 et 107 ont été inversés.

Bien qu'il soit présent sur les plans généraux du camp de « Natweiler-Struthof », aucun plan précis de ce bâtiment, notamment avec sa distribution intérieure n'a été réalisé.

Le débroussaillage et l'étude archéologique de ce bâtiment permet de préciser son plan et sa fonction et apporte également des informations sur les modes de construction qui ont été employés pour son édification. Afin de simplifier l'étude, ce bâtiment sera dénommé « dépôt » dans l'ensemble du rapport.



Figure 119 : Vue de la façade nord-est du bâtiment dépôt, ENA 106 (A. Vantillard).

## Historique : état des données

### Phase concentrationnaire

En 1940-1941, alors que commence l'exploitation et l'aménagement de la carrière, le bâtiment de dépôt n'est pas encore construit. On peut constater qu'il est absent d'une photographie datée du printemps 1942 (NATZ19\_PH\_ARCH\_001). Même la terrasse sur laquelle il sera installé n'est pas encore visible. À cet endroit, sont installées des rampes permettant d'évacuer les déchets du front de taille. Ce sont ces déchets qui permettront l'aménagement d'une terrasse où sera installé le bâtiment. Ce bâtiment va être construit dans le cadre du changement de la mission des *Kommandos* de la carrière. Les *Kommandos* d'extraction de granite sont reconvertis en *Kommandos* de réparation de moteurs d'avions pour la firme Junkers à partir de 1943 (Steegmann 2005, p. 248).

Le dépôt (ENA 106) commence à être construit en août 1943 (NATZ19\_PH\_ARCH\_093). Il est très certainement achevé à la fin de l'année 1943 ou au début de l'année 1944. Il s'agit du dernier bâtiment construit à la carrière. On peut le voir entièrement achevé sur une photographie de juin 1944 (NATZ19\_PH\_ARCH\_092, Figure 120), ainsi que sur celle aérienne de juillet 1944 de la *Royal Air Force* (NATZ19\_PH\_ARCH\_185).

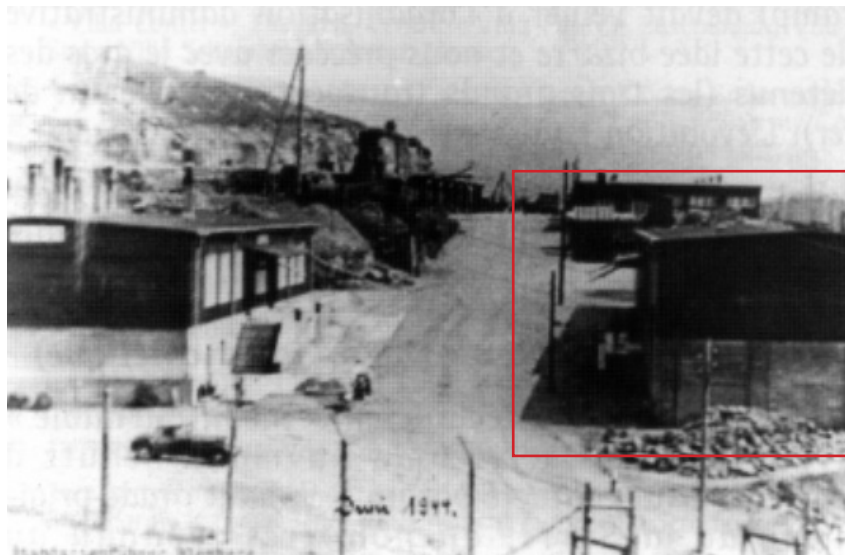


Figure 120 : Vue de la carrière en juin 1944 ; le dépôt est encadré (NATZ19\_PH\_ARCH\_092, CERD).

*Phase de logement de la milice et Libération*

Aucun élément n'est à noter pour cette période.

*Phase pénitentiaire*

La carrière est utilisée aussi bien pendant la période d'internement administratif (fin 1944 – 1945) que celle du centre pénitentiaire (1946-1949). L'état actuel des données ne nous permet pas de préciser si le bâtiment dépôt était fonctionnel à cette période.

*Phase mémorielle*

À la suite d'une division des bâtiments de la carrière entre le Directeur des Domaines à Strasbourg (administrateur séquestre des biens, droits et intérêts appartenant à la firme allemande *Deutsche Erd und Steinwerke*) et la commune de Natzwiller en 1949, le bâtiment de dépôt ainsi que d'autres bâtiments comme par exemple la forge, ou les poudrières deviennent la propriété de la commune de Natzwiller<sup>110</sup>.

Il est difficile d'établir à quel moment l'étage de la baraque garage est démonté : avant ou après l'acquisition du bâtiment par la commune. La toiture et l'étage ont en tout cas disparu sur la photographie aérienne de 1950 (NATZ19\_PH\_ARCH\_336). Petit à petit la dalle en béton va être recouverte par la végétation et entourée d'une forêt. Elle va ainsi devenir invisible sur les photographies aériennes.

---

110 AD 67, 545 D 1289 : Règlement du sort des constructions édifiées, pendant l'occupation, sur un terrain appartenant à la commune de Natzwiller, Procès-verbal, signé par le Directeur des Domaines, Monsieur Gross et le Maire de la commune de Natzwiller, Monsieur Jambert, 19 novembre 1949 (concerne les bâtiments de la carrière).

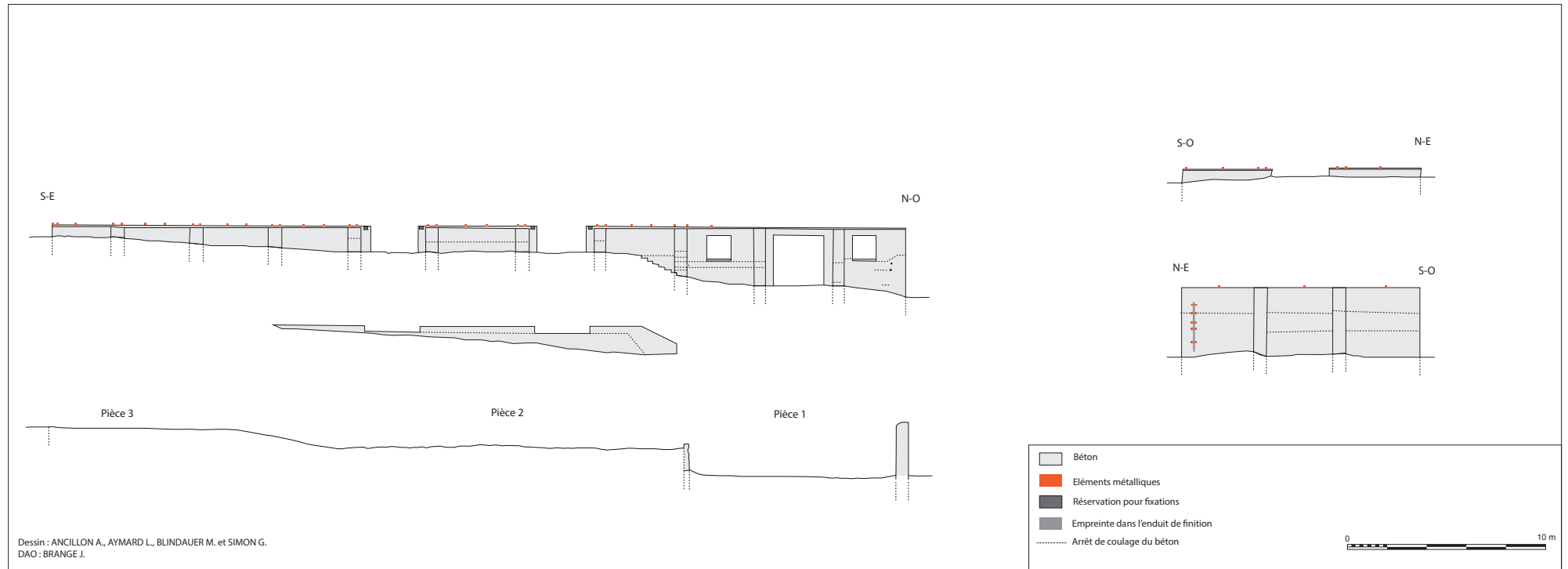


Figure 121 : Elévations du bâtiment dépôt, ENA 106 (J. Brangé).



## Description

Ce bâtiment en béton comporte une surface au sol de 500 m<sup>2</sup>. Il mesure 40 m de longueur pour 14 m de largeur. Une coursive et un escalier (20 m x 2 m) installés le long de la façade nord-est permettent d'accéder à l'intérieur du bâtiment. L'accès peut se faire également par une grande porte en façade nord-est ou une autre en façade sud-est.

Le bâtiment est installé dans une zone légèrement en pente et a été conçu de manière à la compenser (Figure 121 et 122). Ainsi, les murs sont donc beaucoup moins élevés dans la zone située en amont du côté sud. Contrairement à la forge, le bâtiment ne dispose que d'un rez-de-chaussée se développant sur trois niveaux distincts. La circulation entre les différents niveaux se fait cependant grâce à un système d'escaliers et de rampes. En effet, le sol de chaque pièce a été adapté à la pente, le sol de la pièce méridionale se trouvant plus haut que celui de la pièce septentrionale (Figure 122). Cette organisation conforte l'hypothèse attribuant la fonction de halle de stockage et d'entrepôt au bâtiment.



Figure 122 : Vue de l'intérieur du bâtiment dépôt (A Vantillard).



*Mode de construction et ouvertures*

L'élaboration de fiches d'US construites pour ce bâtiment a permis de mieux appréhender les modes de constructions qui ont été employées. Le diagramme (Figure 123) présente l'état actuel des données. Certains éléments à l'intérieur du bâtiment n'ont pas été intégrés, dans l'attente de sondages permettant potentiellement de préciser certains aspects.

Nous pouvons ainsi distinguer une partie inférieure en béton toujours en élévation aujourd'hui, et une partie supérieure aujourd'hui disparue qui comportait une élévation en bois et la toiture. Le système de fondation n'est pas documenté.

Le bâtiment a été construit grâce à des coffrages en planches (béton banché) dont on peut observer les traces sur les murs. Le béton était également maintenu grâce à un système de fil de fer identique à celui de la forge. Les parties supérieures des murs périphériques ont également été armées grâce à un système de chaînage. On peut également observer sur les parois extérieures et intérieures des limites dans le béton correspondant à des interruptions et reprises de coulage du béton. Les murs périphériques sont très épais et se développent sur 0,50 m environ.

L'ensemble des murs périphériques en béton du bâtiment est renforcé à l'aide de nombreux contreforts. On en décompte deux sur les façades nord-ouest et sud-est, et dix sur les deux autres façades. Ces contreforts font en moyenne 0,55 m de largeur. Leur hauteur varie entre 0,40 m et 2,90 m selon leur position dans la pente.

Ces contreforts ont été installés pour compenser les effets de charge et de poussée. En effet, en l'absence d'étage supérieur, aucune dalle ne relie les murs périphériques entre eux. Les poussées sont donc plus fortes. Ils ont donc très certainement été installés pour solidifier la structure et éviter d'éventuels déplacements et/ou instabilités des murs périphériques. Ces éléments posent également un problème stratigraphique. En effet, les premières observations permettent de supposer que ces contreforts correspondent à

des pièces coulées indépendamment des murs. De nombreuses questions restent cependant encore en suspens : Sont-ils coulées avant ou après les murs ? Les contreforts intérieurs et extérieurs sont-ils une seule et même pièce traversant les murs ? L'enduit appliqué sur les murs empêche actuellement de répondre à la plupart de ces questionnements. Un sondage à la base du mur périphérique et d'un contrefort permettrait peut-être d'y répondre.

Le mode de construction du tiers nord du bâtiment diffère légèrement, en raison notamment de la hauteur plus importante des murs mais également de la présence de fenêtres. On peut remarquer qu'un premier niveau de béton (US 3060) a été coulé jusqu'à la hauteur des appuis de fenêtres. La partie supérieure semble ensuite avoir été coulée en deux fois permettant ainsi de réaliser les feuillures des fenêtres et de la porte (US 3065 et 3066) (Figure 124). Le tout est ensuite surmontée d'une dernière couche de béton armée d'un chaînage (US 3071), qui se développe sur tout le pourtour du mur périphériques du bâtiment.



Figure 125 : Vue de la façade nord-est. On peut distinguer l'arrêt de coulage de béton sous l'appui de fenêtre (J. Brangé).



Figure 124 : Détail de la feuillure d'une fenêtre de la façade nord-est (J. Brangé).

La façade nord-est comporte deux fenêtres (1,20m x 1,20 m) et trois portes. Deux d'entre-elles assurent une communication entre la coursière extérieure et l'intérieur du bâtiment (2,50 m l.) et une troisième entre

la pièce 1 et l'extérieur (2,50 m x 2,50 m) (Figure 121).

On peut remarquer que la façade nord-est présente une grande symétrie avec la façade sud-ouest de la forge : présence d'un escalier associé à une coursive extérieure, présence de deux accès entre l'intérieur du bâtiment et la coursive extérieure, présence de deux fenêtres et d'une porte dans la partie la plus au nord. Cette dernière porte se différencie cependant par ses dimensions qui pourrait l'assimiler à une porte de hangar, permettant l'accès d'un véhicule pour le chargement et le déchargement.

La façade sud-est comporte une porte symétrique à celle de la façade sud-est de la forge. Deux fenêtres sont visibles sur la façade nord-est (1,20 m x 1,20 m). La façade nord-ouest ne comprend quant à elle aucune ouverture (Figure 121).



Figure 126 : Vue de la façade nord-ouest ; l'empreinte assimilée à une arrivée électrique est encadrée (J. Brangé).



Figure 127 : Vue de détail de l'empreinte assimilée à une arrivée électrique (J. Brangé).

Le système de réseau électrique et hydraulique est encore en grande partie inconnu au sein de ce bâtiment dépôt. Une seule observation a pu être réalisée au niveau de la façade nord-ouest. On peut en effet remarquer une empreinte très similaire à celle observée sur la façade nord-est de la forge. Elle pourrait être assimilée à une arrivée de réseau électrique au sein du bâtiment, l'empreinte correspondant au câble et à ses fixations installées le long de la façade. On peut également apercevoir cet élément sur une photographie

d'archives datée de juin 1944 (NATZ19\_PH\_ARCH\_092). Un poteau électrique est également visible juste à côté du bâtiment et pourrait permettre de conforter l'hypothèse d'une arrivée électrique.

Même si la partie supérieure du bâtiment a aujourd'hui disparue, des empreintes sur les murs périphériques permettent de reconnaître partiellement son mode de construction.

On peut en effet observer les empreintes des parois en bois et du système de poutraison dans les enduits appliqués sur la partie supérieure des murs périphériques (Figure 128 et 129). Les fixations métalliques présentes sur ces mêmes murs servaient à la fixation des sablières, poteaux et parois en bois. On peut décompter deux fixations sur la portion de mur entre chaque contrefort et quatre par contreforts pour les murs des façades nord-est et sud-ouest. Une légère variante est observable pour les deux autres murs. En effet, on ne décompte qu'une seule fixation entre les contreforts. De plus, contrairement aux autres elles ne sont pas de sections rectangulaires mais circulaires (tiges filetées).

Ces empreintes et fixations, identiques à celles relevées au sein du bâtiment de la forge, démontrent encore une fois la grande similitude de leurs élévations.



Figure 128 : Vue des empreintes des élévations en bois dans l'enduit des murs périphériques (J. Brangé).



Figure 129 : Vue d'une empreinte du système de poutraison (J. Brangé).

Cette élévation en bois est visible sur certaines photographies d'archives (NATZ19\_PH\_ARCH\_092, Figure 120). On peut y observer la toiture à double pans très certainement couverte de toile goudronnée.

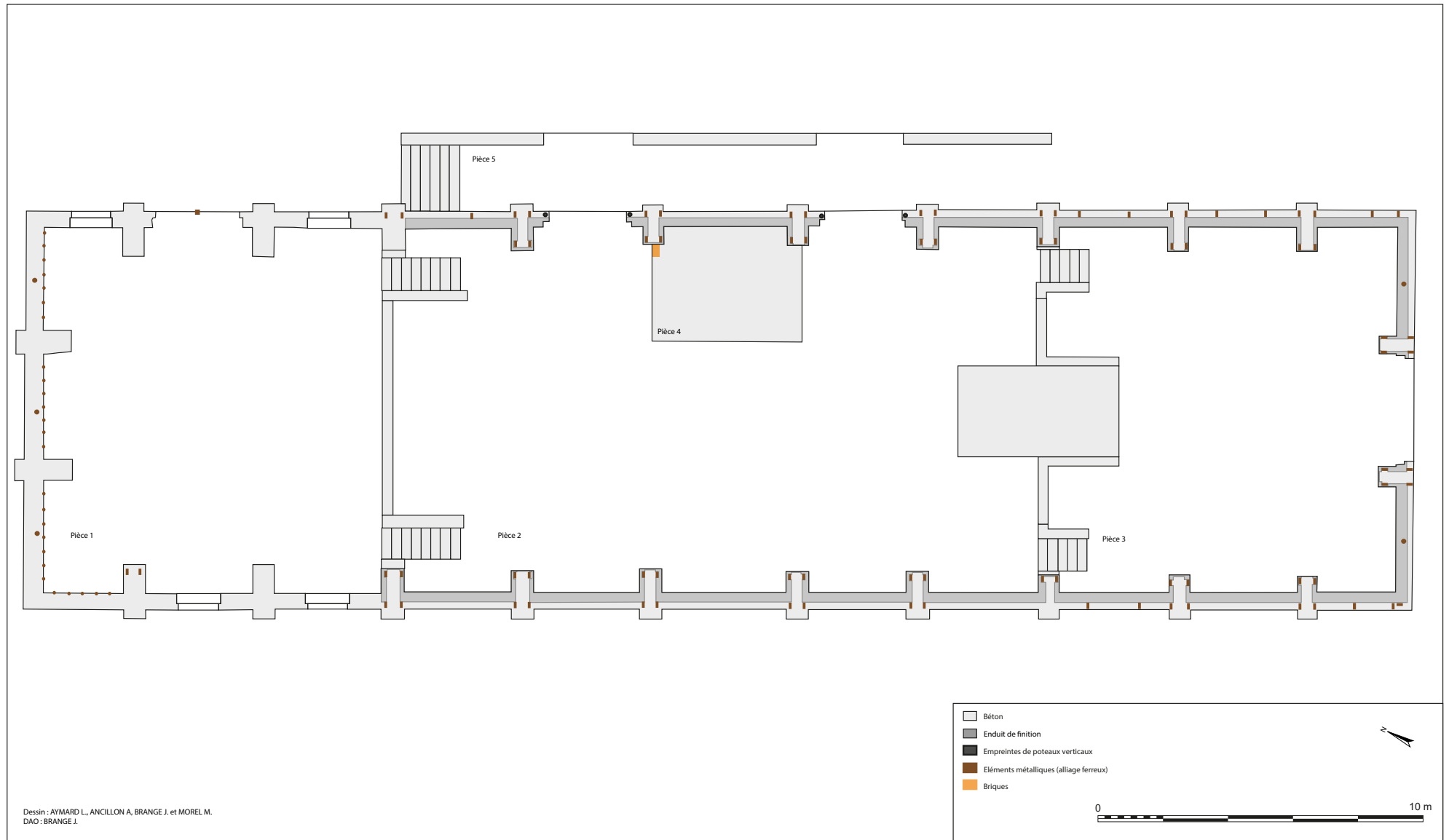


Figure 130 : Plan du dépôt (J. Brangé).

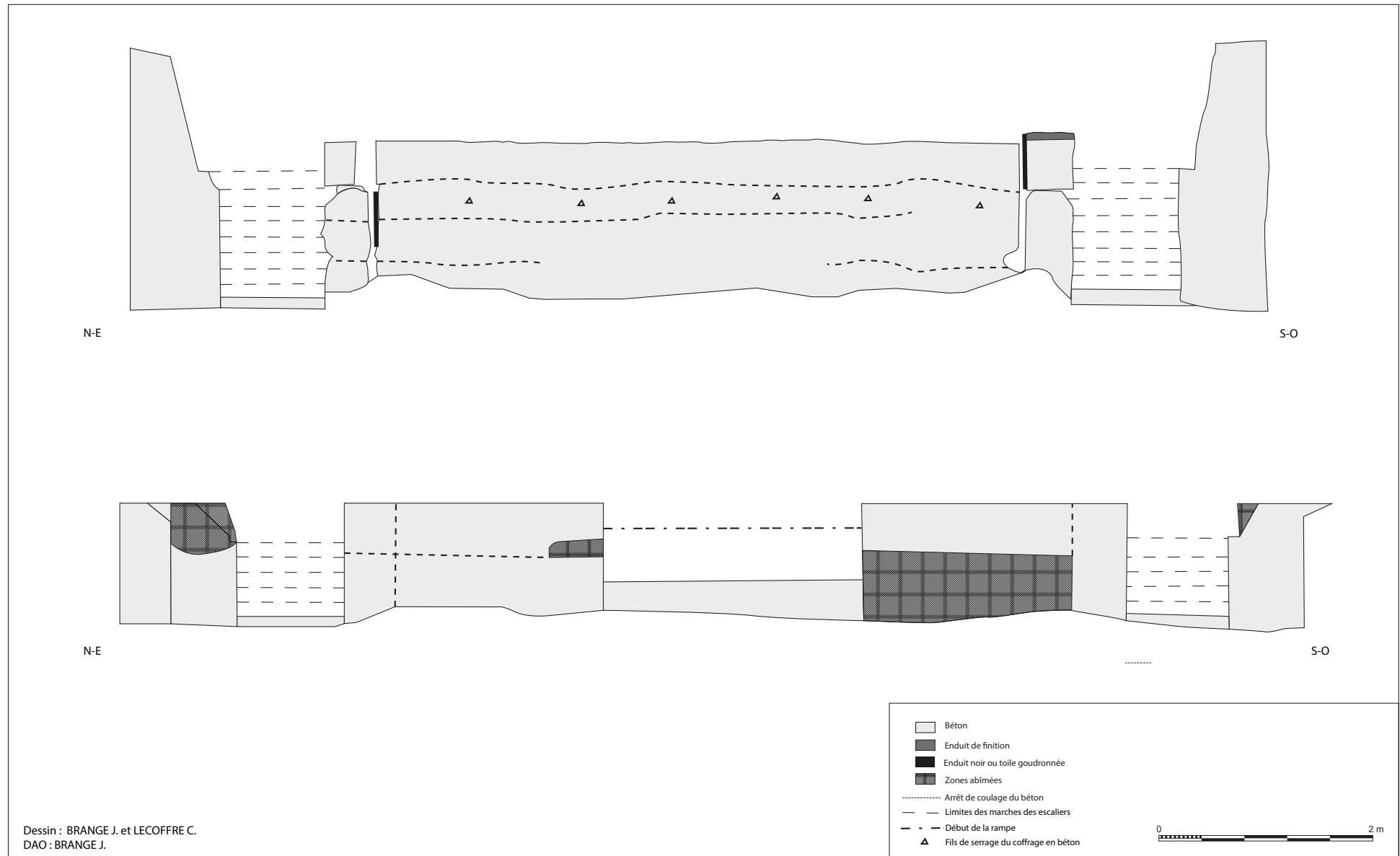


Figure 131 : Elévations entre les pièces 1 et 2 ; et les pièces 2 et 3 (J. Brangé).



## Plan

Le bâtiment est peu partitionné (quatre pièces et une coursive extérieure), ce qui renforce encore l'hypothèse de sa fonction d'hangar de stockage (Figure 131).

**Pièce 1** : Cette pièce de 116 m<sup>2</sup> (10,4 m x 11,2 m) occupe le tier nord du bâtiment. Elle communique à la fois vers l'extérieur avec une grande porte semblable à une porte de hangar et quatre fenêtres mais également vers la pièce 2 grâce à deux escaliers de neuf marches.

L'absence de rampe entre ces deux escaliers alors qu'on peut en observer une entre la pièce 2 et 3 est également à noter (Figure 131 et 132). De plus, on peut également remarquer que les rampes des escaliers et le mur séparant les pièces 1 et 2 n'ont pas été coulés en même temps. Il est envisageable qu'un premier état comportant une rampe ait été condamné par ce mur. Un sondage dans les pièces 1 et 2 devra être réalisé afin de répondre à cette question.



Figure 132 : Vue de la séparation entre la pièce 1 et 2, avec les deux escaliers permettant la communication entre les deux pièces (J. Brangé).

On peut observer des tiges métalliques boulonnées de section circulaire dépassant des murs nord-ouest et sud-ouest à l'intérieur de cette pièce à environ 1,80 m du sol actuel. Ces tiges ont été découpées au niveau du boulon assurant la connexion avec le mur vraisemblablement afin d'être ferrailé (Figure 133). Il est possible que le système pouvait servir de râtelier destiné à ranger des équipements ou des matériaux.

La présence d'une grande porte pouvant être assimilée à une porte de garage permet de supposer que cette pièce servait d'aire de chargement ou de déchargement depuis un véhicule.

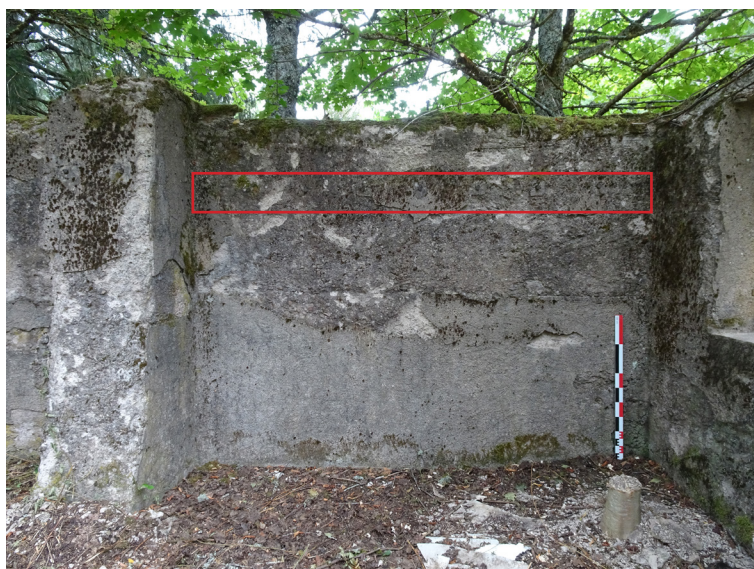


Figure 133 : Localisation des tiges circulaires dans le mur nord-ouest (J. Brangé).



Figure 134 : Détail des tiges ciruclaires (A. Vantillard).

**Pièce 2** : Cette pièce de 207 m<sup>2</sup> (19,7 m x 11,2 m) occupe l'espace central du bâtiment. Elle communique vers l'extérieur avec deux portes donnant sur la coursive extérieure (pièce 5) mais également vers la pièce 1 à travers deux escaliers, la pièce 3 avec deux escaliers (six marches) et une rampe ainsi qu'avec la pièce 4 sans doute avec une porte (Figure 135).



Figure 135 : Vue de la séparation entre la pièce 2 et 3 avec les deux escaliers et la rampe (J. Brangé).

**Pièce 3** : Cette pièce de 125 m<sup>2</sup> (11,2 m x 11,2 m) occupe le tiers nord du bâtiment. Elle dessert à la fois l'extérieur avec une porte au sein de la façade sud-est, symétrique à celle de la forge, mais aussi la pièce

2 à travers deux escaliers et une rampe.

**Pièce 4** : Cette petite pièce de 14 m<sup>2</sup> (4,6 m x 3 m) est installée à l'intérieur de la pièce 2, contre la portion de mur nord-est situé entre les deux ouvertures donnant accès à la coursive extérieure (pièce 5). Elle communique uniquement avec la pièce 2.

Cette pièce était séparée de la pièce 2 par des murs en briques dont l'on retrouve encore certains éléments en place et effondrés. Le sol de la pièce est surélevé par rapport à celui de la pièce 2. Il est vraisemblable que la pièce ait été chauffée.

La pièce 4 est symétrique à la pièce 12 de la forge.

**Pièce 5** : Cette coursive extérieure de 40 m<sup>2</sup> (2 m x 20 m) donne accès uniquement à la pièce 2 par deux portes. Un escalier, disposé à l'extrémité nord-ouest de la coursive, permet de rattraper le niveau lié à la pente. Il est symétrique à celui du bâtiment forge, avec ses deux ouvertures (2,70 m L. environ) dans le parapet en béton (0,40 m h. environ) (Figure 136). On remarque néanmoins qu'il est interrompu et qu'il ne se développe pas jusqu'à l'extrémité sud du bâtiment comme celui de la forge (Figure 130).



Figure 136 : Vue d'une des ouvertures dans le parapet de la coursive (M. Landolt).

## Conclusion et problématiques

Cette opération d'étude du bâti conforte l'hypothèse d'un bâtiment à fonction de dépôt mais plusieurs questions restent en suspens ou demandent à être encore approfondies comme :

- la précision du réseau électrique,
- les fonctions des pièces,
- la présence d'un éventuel phasage dans la construction avec la disparition d'une rampe interne, et
- le mode de construction du bâtiment et plus spécifiquement la présence ou non de fondations.

### 4.1.2.3. Synthèse : Un système de transport aérien monocâble entre les deux bâtiments

Certains éléments permettent de proposer l'hypothèse de la présence d'un système permettant la circulation de matériel et matériaux entre le bâtiment dépôt et le bâtiment de la forge.

On observe en effet une grande symétrie entre les deux bâtiments notamment au niveau des coursives extérieures et de la disposition de leurs ouvertures vers la voie d'accès de la carrière (Figure 66 et 130). Ces aménagements, initialement interprétés comme des quais de déchargement, posent un problème d'interprétation car leurs hauteurs par rapport au niveau du sol sont variables (entre 1,20 m et 1,60 m h. pour le bâtiment de la forge), ce qui ne peut pas accréditer l'hypothèse d'un système de déchargement qui devrait être normé au niveau de ses dimensions.

La symétrie des ouvertures des coursives des bâtiments semble plutôt indiquer un fonctionnement associé. La présence d'une même petite pièce installée entre les deux ouvertures de la coursive peut être observée dans les deux bâtiments (pièce 12 du bâtiment de la forge et pièce 4 du bâtiment dépôt). De mêmes dimensions (14 m<sup>2</sup>), celles-ci comportent chacune une cheminée liée au chauffage.

Ces observations peuvent être mises en relation avec une photographie d'archive datée de juin 1944 (NATZ19\_PH\_ARCH\_092, Figure 137). On peut y distinguer deux câbles reliant les deux bâtiments à l'emplacement des deux ouvertures des coursives. Ces deux câbles semblent fixés sur une structure, peut-être en bois, installée au niveau des murs juste au niveau des deux petites pièces citées précédemment. Du

côté forge, il est également possible de distinguer une ouverture, certainement une fenêtre donnant depuis la pièce 12 vers l'extérieur.

L'existence d'un système de transport aérien monocâble assimilable à un téléphérique permettant de faire circuler des matériaux ou des pièces lourdes entre le bâtiment de stockage et la forge peut donc être proposée. Des systèmes similaires sont bien connus dans développement beaucoup plus important dans les installations industrielles liées aux exploitations minières, à la sidérurgie ou au sel (par exemple le transporteur aérien de Maxéville-Dombasle en Meurthe-et-Moselle).

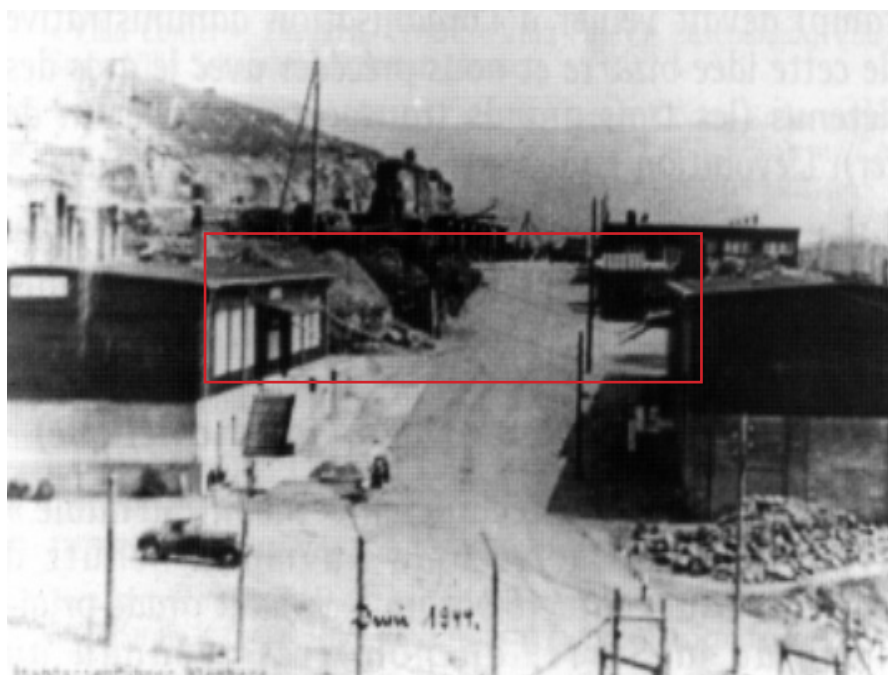


Figure 137 : Vue de la carrière en juin 1944. On peut distinguer un système aérien reliant les deux bâtiments (encadré) (NATZ19\_PH\_ARCH\_092, CERD).

La fonction de production/réparation du bâtiment de la forge et de stockage du bâtiment dépôt sont complémentaires et nécessitaient des transferts fréquents. Ainsi, la mise en place d'un système de transport aérien monocâble facilitait la circulation des charges lourdes entre la forge que le dépôt (pièces métallique, combustible pour la forge...). Les deux petites pièces (pièce 12 de la forge et pièce 4 du dépôt) pourraient donc correspondre à des locaux techniques liés à cette installation. Par ailleurs le socle de la pièce 8 du bâtiment de la forge pourrait correspondre à la base d'un moteur permettant la mise en mouvement du câble. Les fouilles à venir devront s'attacher à préciser le fonctionnement de ce système à travers notamment l'étude des traces qui pourraient être observées au niveau des dalles des bâtiments.

### 4.1.3. La baraque cantine (ENA 109)

La baraque cantine est localisée dans la partie centrale de l'esplanade de la carrière, proche du chemin emprunté par les déportés reliant le camp haut à la carrière (Figure 138 et 139).

Le bâtiment est visible sur de nombreux plans notamment :

- le plan de R. Naess non daté (NATZ19\_PL\_DE\_088),
- le plan de B. Monnet de 1945 (NATZ19\_PL\_DE\_013),
- le plan de D. Audoin de 1974 (NATZ19\_PL\_DE\_009), et
- le plan de G.-P. Colin de 1998 (Simon *et al.* 1998, NATZ19\_PL\_DE\_006).

Il n'est malheureusement pas visible sur les photographies aériennes de la *Royal Air Force* de 1943 et 1944, la majorité de la carrière se trouvant hors du champ.

Peu d'informations sont disponibles concernant la fonction de ce bâtiment. Le plan de G.-P. Colin de 1998 le nomme « Cantine-Cuisine-Bureau civil ». Il est également désigné comme un espace destiné aux services techniques et d'entretien par R. Steegmann (Steegmann 2005, p. 305).

La réalisation du plan, l'étude des modes de construction et la caractérisation de la fonction de ce bâtiment étaient les principales problématiques de la campagne de prospection de 2020.



Figure 138 : Vue aérienne de la baraque cantine, ENA 109 (A. Vantillard).



Figure 139 : Vue de la baraque cantine, ENA 109 (A. Vantillard).

## Historique : état des données

### *Phase concentrationnaire*

Cette baraque fait partie des premiers bâtiments construits au sein de la carrière, lors de son aménagement qui débute à la fin de l'année 1940. La photo la plus ancienne où on peut la distinguer date du printemps 1942 (NATZ19\_PH\_ARCH\_001) mais elle est probablement construite au cours de l'année 1941.

Le bâtiment est installé sur une terrasse qui a été aménagée avec des déblais et blocs de granite provenant du front de taille de la carrière.

### *Phase de « libération » et logement de la milice*

Aucun élément n'est à noter pour cette période.

### *Phase pénitentiaire*

La carrière est utilisée aussi bien pendant la période d'internement administratif (fin 1944-1945) que celle du centre pénitentiaire (1946-1949). L'état actuel des données ne nous permet pas de préciser quelle fonction avait ce bâtiment pendant cette période.



Figure 140 : Vue de la carrière, fin 1944-début 1945. La cantine est encadrée (NATZ19\_PH\_ARCH\_096, CERD).

### *Phase mémorielle*

En novembre 1949, la baraque cantine tout comme la baraque des gardiens fait partie du lot de bâtiments conservé par les Domaines Séquestres<sup>111</sup>.

La baraque cantine est encore en élévation jusqu'aux années 1960. On la repère encore sur les photographies aériennes de 1950, 1956 et 1963 (NATZ19\_PH\_ARCH\_336, 337 et 338). La baraque est détruite entre 1963 et 1969. Ses élévations ont en effet disparu sur la photo aérienne de 1969 (NATZ19\_PH\_ARCH\_339). On distingue clairement seules les soubassements en béton.

<sup>111</sup> AD 67, 545 D 1289 : *Règlement du sort des constructions édifiées, pendant l'occupation, sur un terrain appartenant à la commune de Natzwiller*, Procès-verbal, signé par le Directeur des Domaines, Monsieur Gross et le Maire de la commune de Natzwiller, Monsieur Jambert, 19 novembre 1949 (concerne les bâtiments de la carrière).



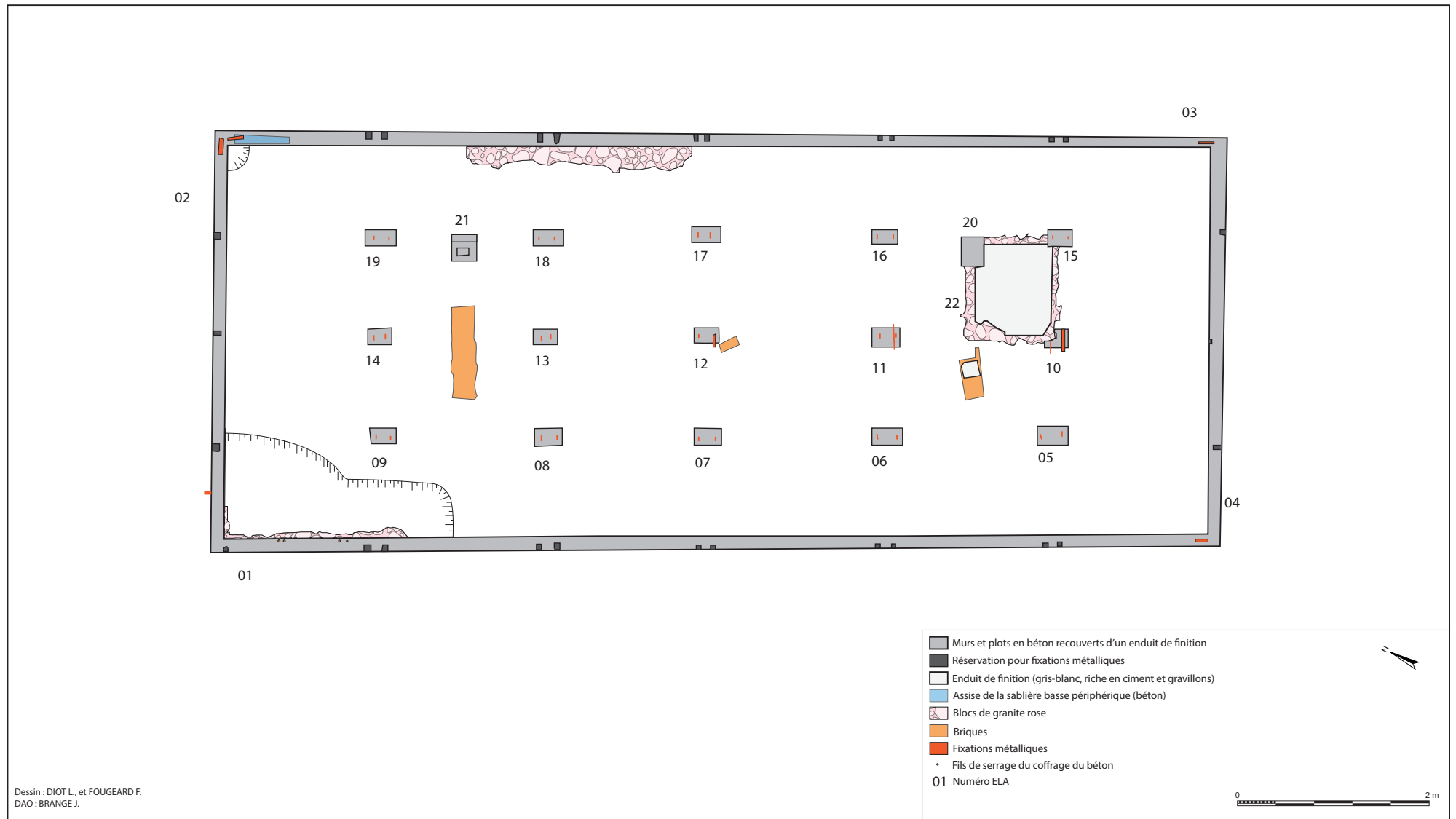


Figure 141 : Plan de la baraque cantine (J. Brangé).

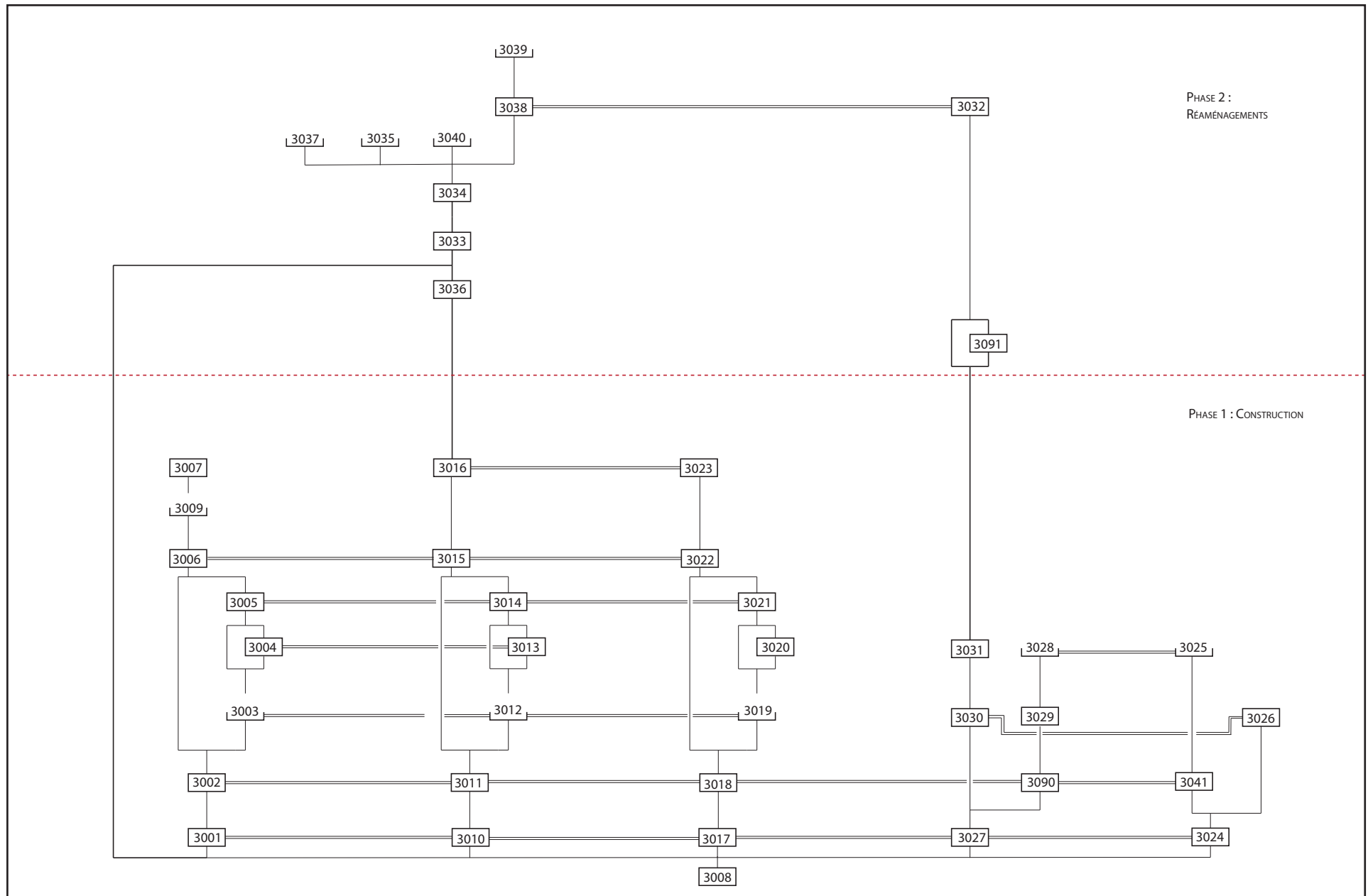


Figure 142 : Diagramme stratigraphique de la baraque cantine (J. Brangé).

## Mode de construction

Le bâtiment, d'une surface totale de 50 m<sup>2</sup> environ (11 m x 4,6 m) et de plan rectangulaire, est constitué d'un mur de soubassement périphérique en béton qui étaient auparavant surmontés d'une élévation en bois. Les vestiges en béton nous permettent d'appréhender partiellement ses modes de construction (Figure 141).

Le mur périphérique (0,14 m ép.) du bâtiment a été construits en béton banché (US 3001). Les traces d'arrêt de coulage du béton, les empreintes des planches horizontales du coffrage et les fils de serrage permettant le maintien des banches peuvent être observés à la surface du mur. Comme pour le bâtiment dépôt (ENA 106), le béton est composé de nombreux éclats de granite rose et de roche noire (lamprophyre<sup>112</sup> ou microdiorite) vraisemblablement issus de l'exploitation du front de taille de la carrière. Les blocs de granite rose (US 3008) qui composent la terrasse sont visibles au sol du vide sanitaire du bâtiment.



Figure 143 : Vue du mur périphérique et des blocs en granite composant la terrasse. Un arrêt de coulage est visible (trace en diagonale) (M. Landolt).

Les murs ont été construits directement sur la terrasse artificielle créée à partir des déchets du front de taille (Figure 143). On peut en effet remarquer que le mur périphérique et le sol se sont affaissés à de plusieurs endroits car ce-dernier n'a pas fait l'objet de compactage.

Afin d'éviter les problèmes d'humidité et d'isoler la construction, des couches de toile goudronnée

112 Des filons de lamprophyre sont en effet visible au sein du granite rose dans les galeries de la carrière.

(US 3006) ont été disposées dans de nombreuses parties du bâtiment notamment à la surface du mur périphérique et des plots.

### *Plancher et élévations en bois*

Les empreintes que l'on peut observer sur la couche de finition (US 3007) de la partie supérieure du mur périphérique suggèrent la présence d'une sablière basse. Ces empreintes quadrangulaires (US 3009) correspondent à des petits éléments en bois qui calaient la sablière basse. La couche de finition 3007 qui a été ajoutée depuis l'extérieur du bâtiment après la pose de la sablière afin de combler l'écart entre celle-ci et le mur périphérique en a conservé la trace (Figure 144).



*Figure 144 : Vue d'une empreinte de cale suggérant la présence d'une sablière basse (M. Landolt).*

Des fixations métalliques sont disposées régulièrement au sein du mur périphérique de la baraque. On en décompte dix localisées sur les murs sud-ouest et nord-est, trois sur les murs nord-ouest et sud-est et deux à chaque angle. La plupart de ces éléments métalliques ont cependant été ferrailés après la guerre mais leurs réservations sont encore bien identifiables. Celle-ci sont identiques à celles de la baraque des gardiens située à proximité (ENA 108). Les fixations encore présentes sur ce bâtiment permettent de reconstituer celles absentes de la baraque cantine.

Un massif (ELA 22) en béton et blocs de granite est installé à l'extrémité sud du bâtiment.

Une série de plots, de section quadrangulaire (0,26 m L. x 0,20 m l.), permettant de soutenir le plancher de la cantine au-dessus d'un vide sanitaire sont disposés à l'intérieur du bâtiment par cinq selon trois axes orientés nord-ouest/sud-est (Figure 138, 139 et 141).

Les plots présentent des attaches métalliques qui devaient permettre la fixation des poutres disposées horizontalement pour soutenir le plancher et des poteaux verticaux en bois soutenant la charpente.

Les fixations métalliques du mur périphérique sont parfaitement alignées avec celles des plots, ce qui

permet d'identifier l'emplacement des poutres de soutien des solives du plancher du bâtiment. On peut distinguer trois types de fixations métalliques :

- Type 1 : constitué de deux pattes métalliques à section en « U » pouvant être reliés par deux tiges filetées métalliques disposées dans des perforations. Ce type est présent sur le mur périphérique.
- Type 2 : constitué de deux pattes métalliques de section rectangulaire pouvant être reliés par deux tiges filetées métalliques disposées dans des perforations. Ce type est présent au niveau des angles du mur périphérique et sur les deux alignements latéraux de plots (ELA 5 à 9 et 15 à 19).
- Type 3 : constitué de deux pattes métalliques en forme de « T » de section rectangulaire pouvant être reliés par quatre tiges filetées métalliques disposées dans des perforations. Ce type est présent sur l'alignement central de plots (ELA 10 à 14).



Figure 145 : Fixations métalliques de type 1, baraque des gardiens, ENA 108 (M. Landolt).



Figure 146 : Fixations métalliques de type 2, baraque cantine, ENA 109 (M. Landolt).



Figure 147 : Fixations métalliques de type 3, baraque cantine, ENA 109 (M. Landolt).



Figure 148 : Négatif des fixations de type 1, baraque cantine, ENA 109 (M. Landolt).

L'ensemble des observations permet préciser le mode de construction du plancher élaboré de la façon suivante (Pérouse de Montclos 2011, p. 42) :

- Etape 1 : pose d'une sablière basse sur le mur périphérique en béton,
- Etape 2 : installation de poutres porteuses (0,21 m l., 0,18 m h.) orientées sud-ouest/nord-est et reliant le mur périphérique et les plots en béton. Ces poutres sont fixées grâce aux pattes métalliques présentes sur les murs et plots (Figure 149).
- Etape 3 : installation de solives (0,16 m h.) orientées nord-ouest/sud-est reliant les poutres porteuses ensemble (Figure 150).
- Etape 4 : installation du plancher (planches de 1 m de long environ, 3,5 cm ép.) sur les solives avec des lames orientées sud-ouest/nord-est (Figure 151).



Figure 149 : Empreinte d'une poutre porteuse dans le massif en béton, matérialisé sur cette photographie par des traits rouges (J. Brangé).



Figure 150 : Détail d'une empreinte de solive dans le massif en béton (M. Landolt).



Figure 151 : Détail d'une empreinte de plancher dans le massif en béton (M. Landolt).

Des empreintes permettant d'identifier ces différents éléments ont été repérées à différents emplacements. Ainsi, on relève une empreinte de poutre porteuse sur le massif en béton (US 3040), des empreintes des solives sur le massif et les plots des cheminées (US 3025, 3028 et 3035), et l'empreinte du parquet sur le massif (US 3047).

### *Cheminées*

Deux plots en béton (ELA 20 et 21, 0,30 m L., 0,26 m l.) situés dans le vide sanitaire du bâtiment correspondent aux bases de deux cheminées aujourd'hui partiellement écroulées au sein du bâtiment.

On peut également remarquer que les conduits de cheminées ne couvraient pas toute la surface du plot et que des solives supportant le plancher s'appuyait sur la surface restante (US 3025 et 3028).

La cheminée installée du côté sud du bâtiment (ELA 20) comporte les traces d'une réfection. En effet, un nouvel enduit en ciment a été appliqué seulement sur l'une de ses faces (US 3032) afin de recouvrir une plaque en fibrociment qui permettait d'isoler le conduit de cheminée. Cette cheminée comporte également trois ouvertures destinées à l'installation de conduits métalliques non conservés permettant l'évacuation des fumées de plusieurs aménagements (poêle ou cuisinière) (Figure 152).

Les deux cheminées sont bien identifiables sur une photographie ancienne du bâtiment datée de fin 1944 ou de début 1945 (NATZ19\_PH\_ARCH\_096).



Figure 152 : Vue d'un conduit de cheminée écroulée, ELA 20 (J. Brangé).



Figure 153 : Vue d'une base de cheminée et empreinte d'une solive, ELA 20 (J. Brangé).

*Réaménagements ultérieurs*

L'étude typologique des bétons permet de distinguer un réaménagement de la baraque. En effet, le massif en béton (ELA 22, 1 m l., 1,10 m L., 0,80 m h.) installé dans le vide sanitaire de la partie sud du bâtiment a été ajouté dans un second temps (Figure 154).



Figure 154 : Vue du massif en béton, ELA 22 (J. Brangé).

Ce massif est constitué d'un coffrage en blocs de granite rose (US 3033) surmonté d'une couche de béton (US 3034). L'aspect grossier de la construction par rapports aux autres éléments structurants de la cantine réalisés en béton banché et sa juxtaposition au contact de plots de support de plancher et de base de cheminée démontrent que l'aménagement n'avait pas été prévu initialement lors de la construction du bâtiment.

L'enduit de finition (US 3038) apposé à la surface du massif permet de préciser que ce dernier a été réalisé plus tardivement. En effet, sa composition se différencie clairement de celui des plots et du mur périphérique. Sa granulométrie est beaucoup plus fine (granite et lamprophyre) et riche en ciment. Par ailleurs, cet enduit de finition du massif est identique à celui utilisé dans le cadre d'une réfection de l'enduit d'une des cheminées installées à proximité immédiate du massif (ELA 20).

On peut également préciser grâce aux empreintes des solives qui s'appuient contre le béton du massif, que le plancher a été partiellement démonté préalablement à sa construction. Les solives ont été sciées et sont venues s'appuyer contre le béton frais de ce nouvel aménagement (US 3035). L'ajout du massif pourrait



s'expliquer par l'installation d'une structure lourde, dont le poids ne pouvait pas être supporté par un simple plancher, par exemple une cuisinière. Cette hypothèse est renforcée par la présence du conduit de cheminée qui lui est accolé et par la dénomination de « cantine » attribuée au bâtiment.

## Conclusion

L'étude du bâtiment de la cantine permet de mieux appréhender les modes de construction d'un bâtiment présentant des caractéristiques différentes de celles de la forge et du dépôt. Le niveau de sol à l'intérieur du bâtiment était plus élevé que le niveau de sol extérieur, ce qui pose la question de l'accès qui devait être assuré par une rampe ou un escalier, vraisemblablement en matériaux périssables. Une photographie (NATZ19\_PH\_ARCH\_096) du bâtiment, datée de fin 1944 ou de début 1945, permet de distinguer deux portes au niveau de la façade nord-est. La qualité de la photographie ne permet pas de distinguer un éventuel escalier ou une rampe.

L'étude de la fonction et des accès du bâtiment devront être approfondies lors d'opérations ultérieures.

### 4.1.4. Les poudrières (ENA 098, 099, 194 et 195)

Les poudrières correspondent à deux petits bâtiments (ENA 098 et 099) édifiés dans la pente ouest du Mont Louise qui surplombent l'espace de la carrière. Ils étaient destinés au stockage de 1700 kg d'explosif (Simon *et al.* 1998). Ces explosifs étaient utilisés dans le cadre de l'exploitation de la carrière.

Il existe très peu de données sur ces poudrières. Aucune photographie datant de la période concentrationnaire n'est conservée dans les différents fonds d'archives consultés. Seules les deux photographies aériennes datant de février 1943 (NATZ19\_PH\_ARCH\_334) et juillet 1944 (NATZ19\_PH\_ARCH\_185) nous donnent des informations sur ces deux édifices. De plus, nous ne disposons d'aucune information quant à leur utilisation éventuelle pendant la période pénitentiaire.

Ces deux poudrières, aujourd'hui à l'abandon, ont fait l'objet d'une opération de débroussaillage permettant de dégager leurs accès, plateformes et environnement proche (Figure 155 à 158).



Figure 155 : Vue aérienne de la poudrière 098 (A. Vantillard).



Figure 156 : Vue zénitale de la poudrière 098. On peut distinguer le fossé formant un enclos quadrangulaire autour de la poudrière (A. Vantillard).



Figure 157 : Vue de la poudrière 098 dans la pente du Mont-Louise (S. Cuny).



Figure 158 : Vue de la poudrière 099 (A. Vantillard).

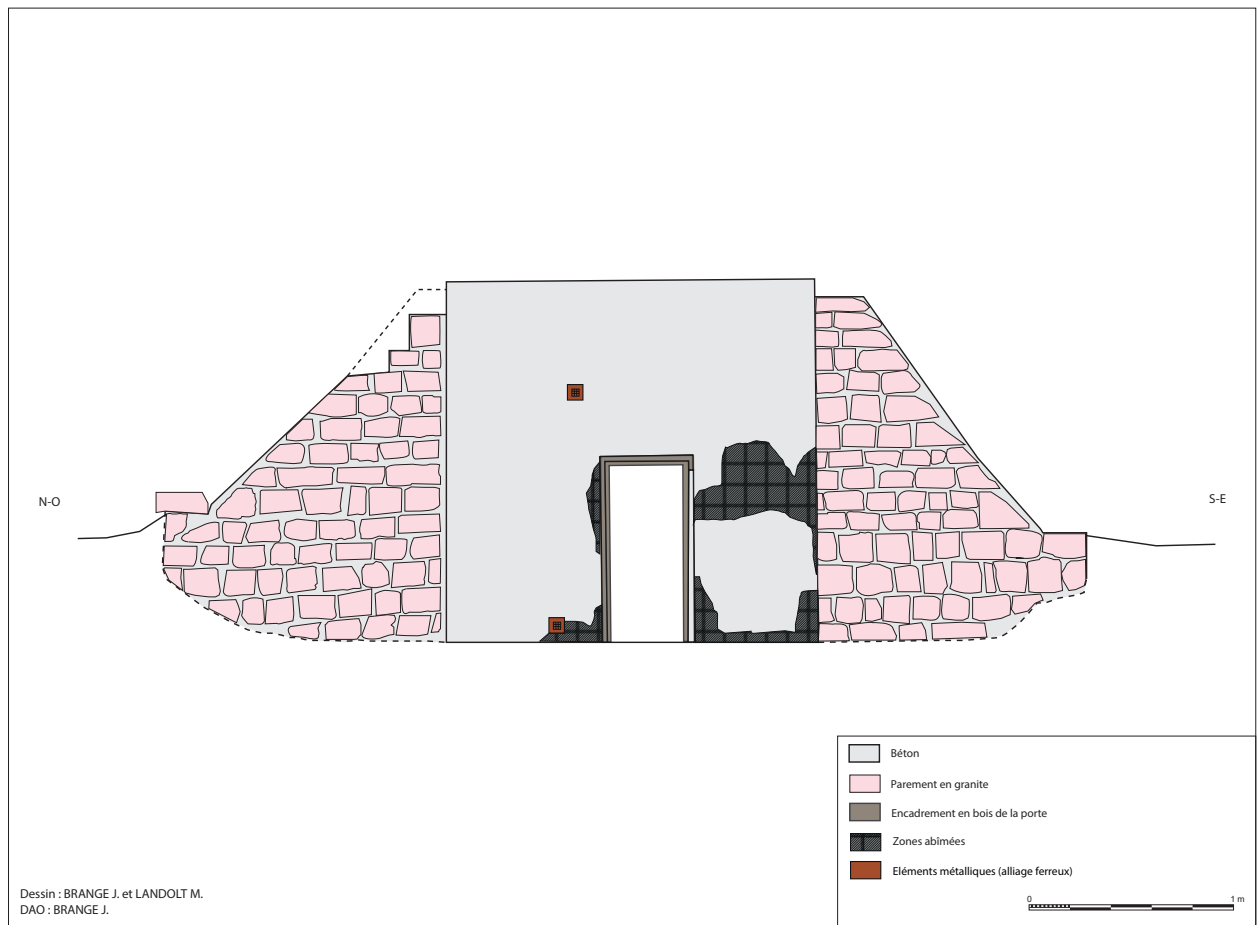


Figure 159 : Elévation de la poudrière 098 (J. Brangé).

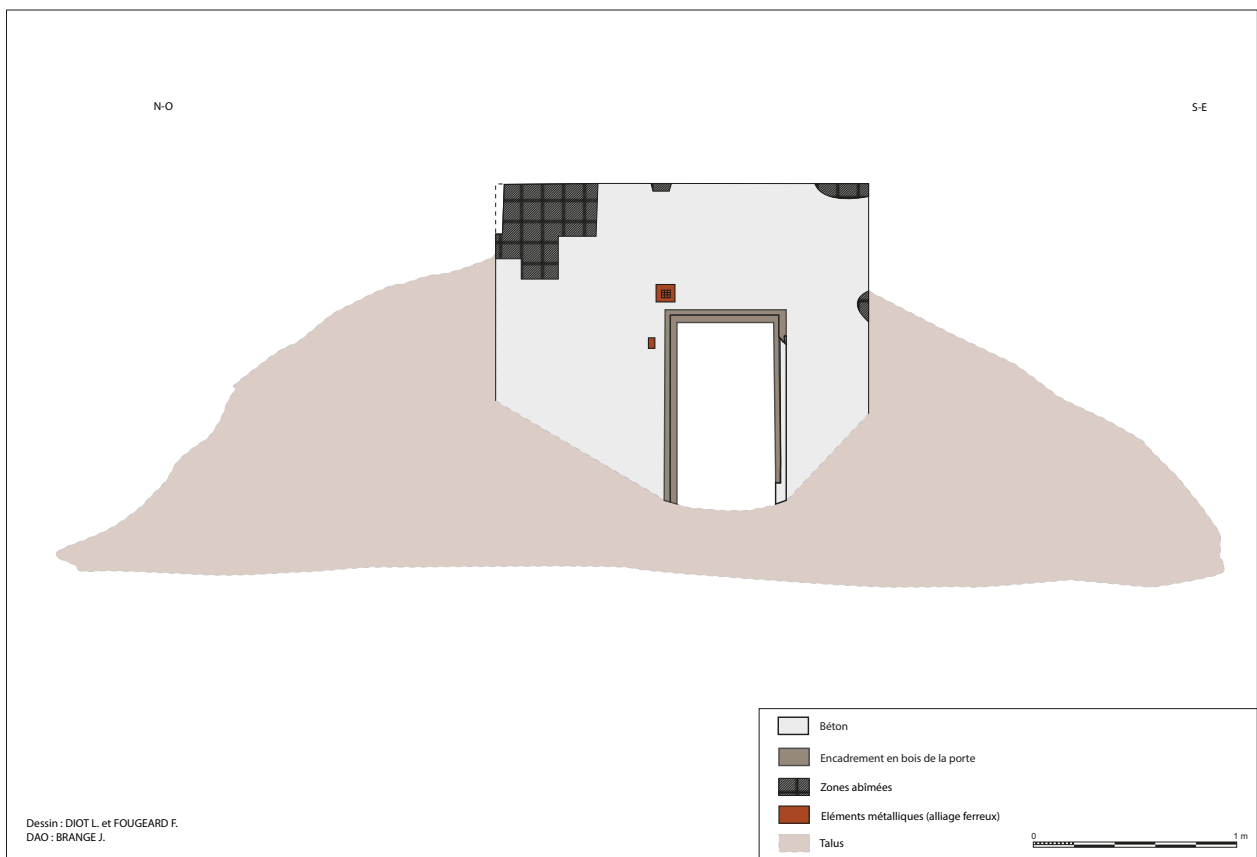


Figure 160 : Elévation de la poudrière 099 (J. Brangé).

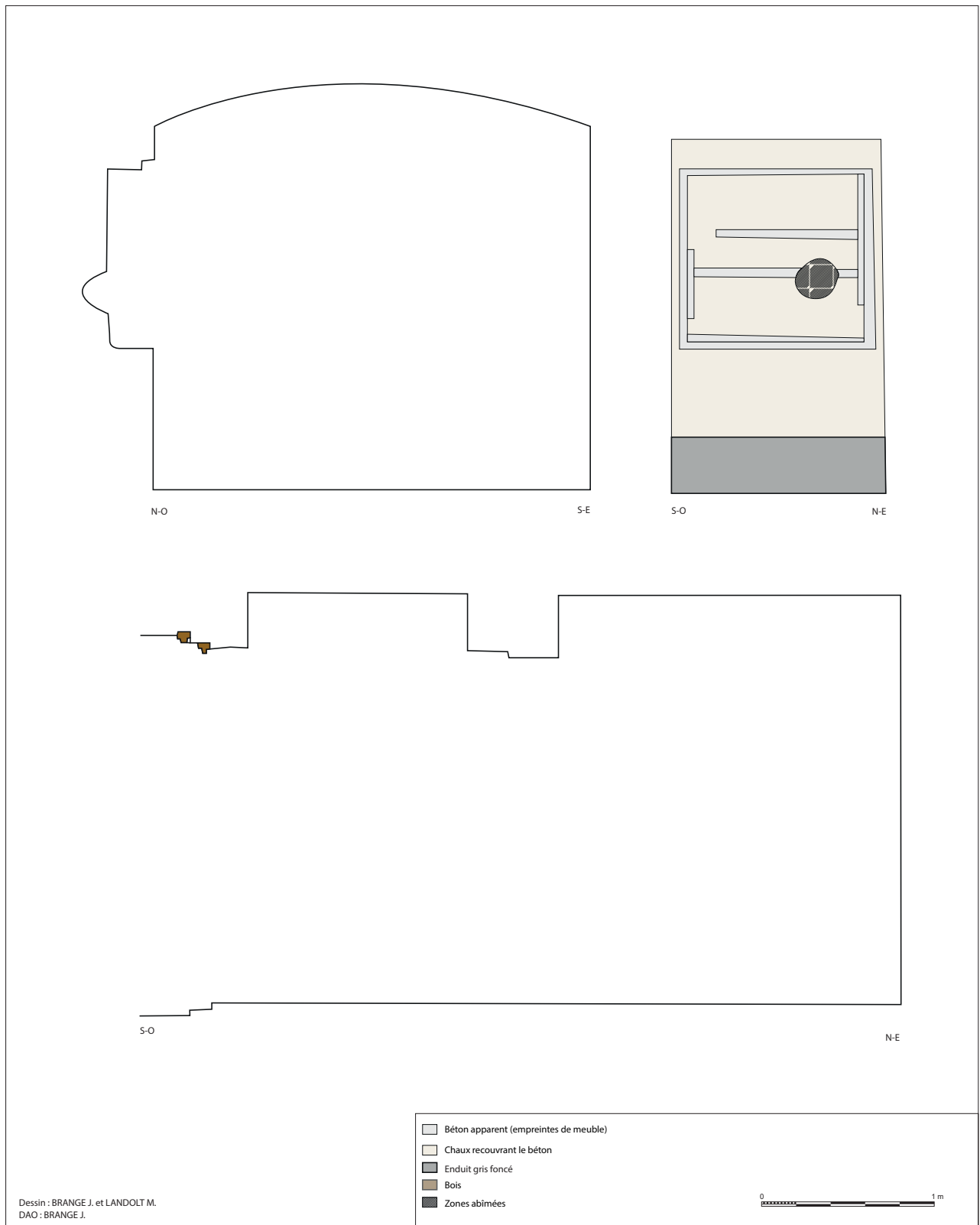


Figure 161 : Coupes et détails de la poudrière 098 (J. Brangé).

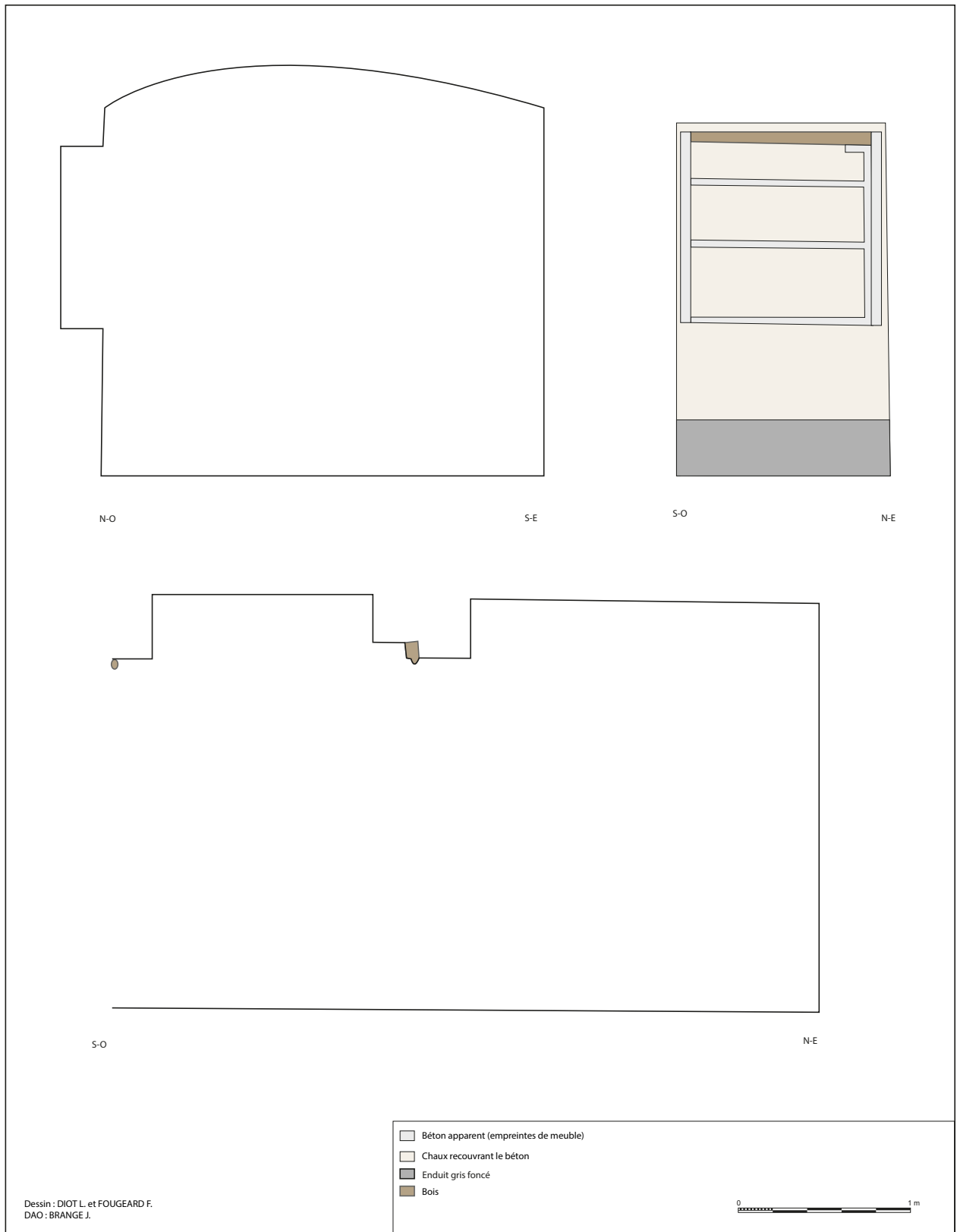


Figure 162 : Coupes et détails de la poudrière 099 (J. Brangé).

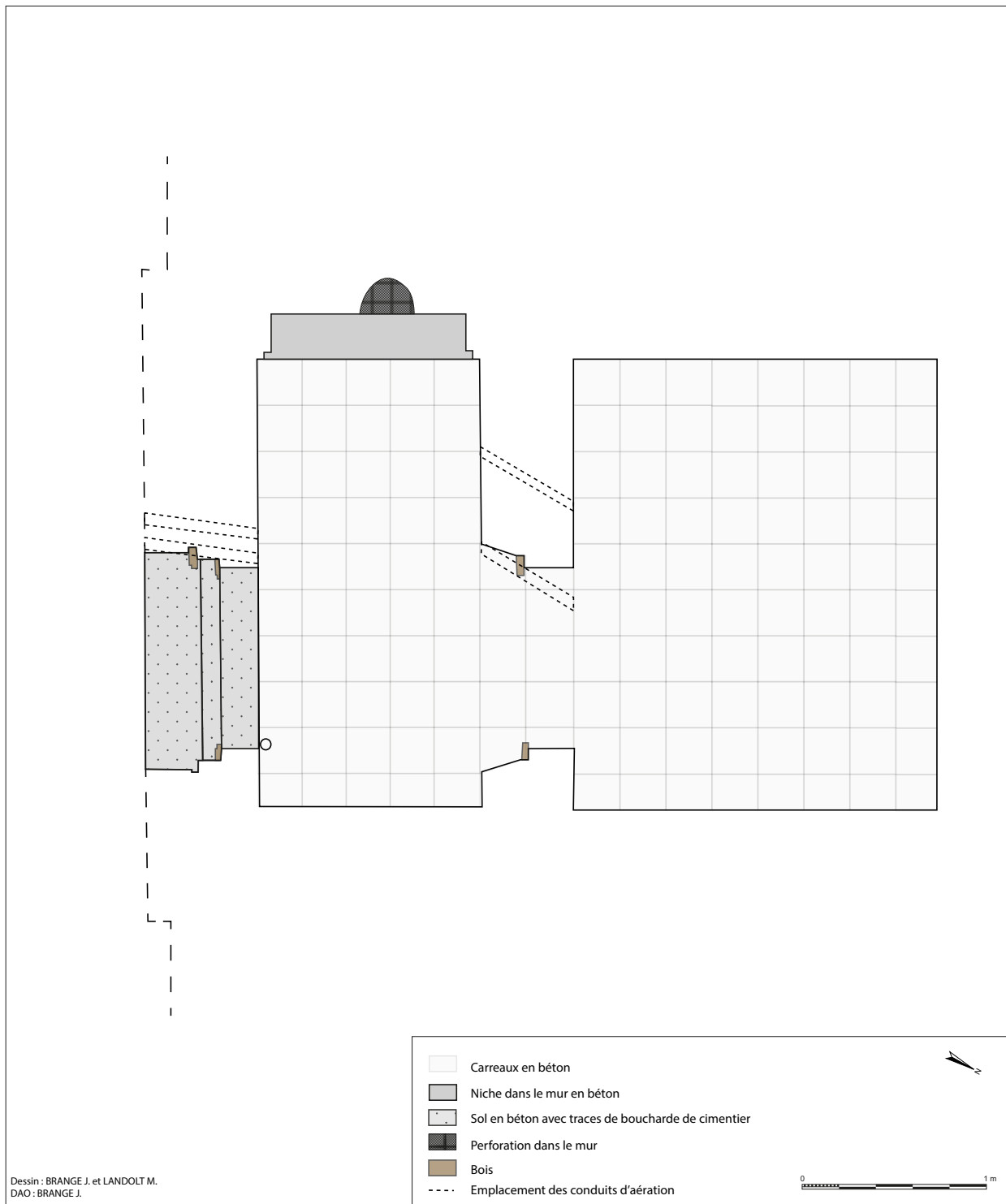


Figure 163 : Plan de la poudrière 098 (J. Brangé).

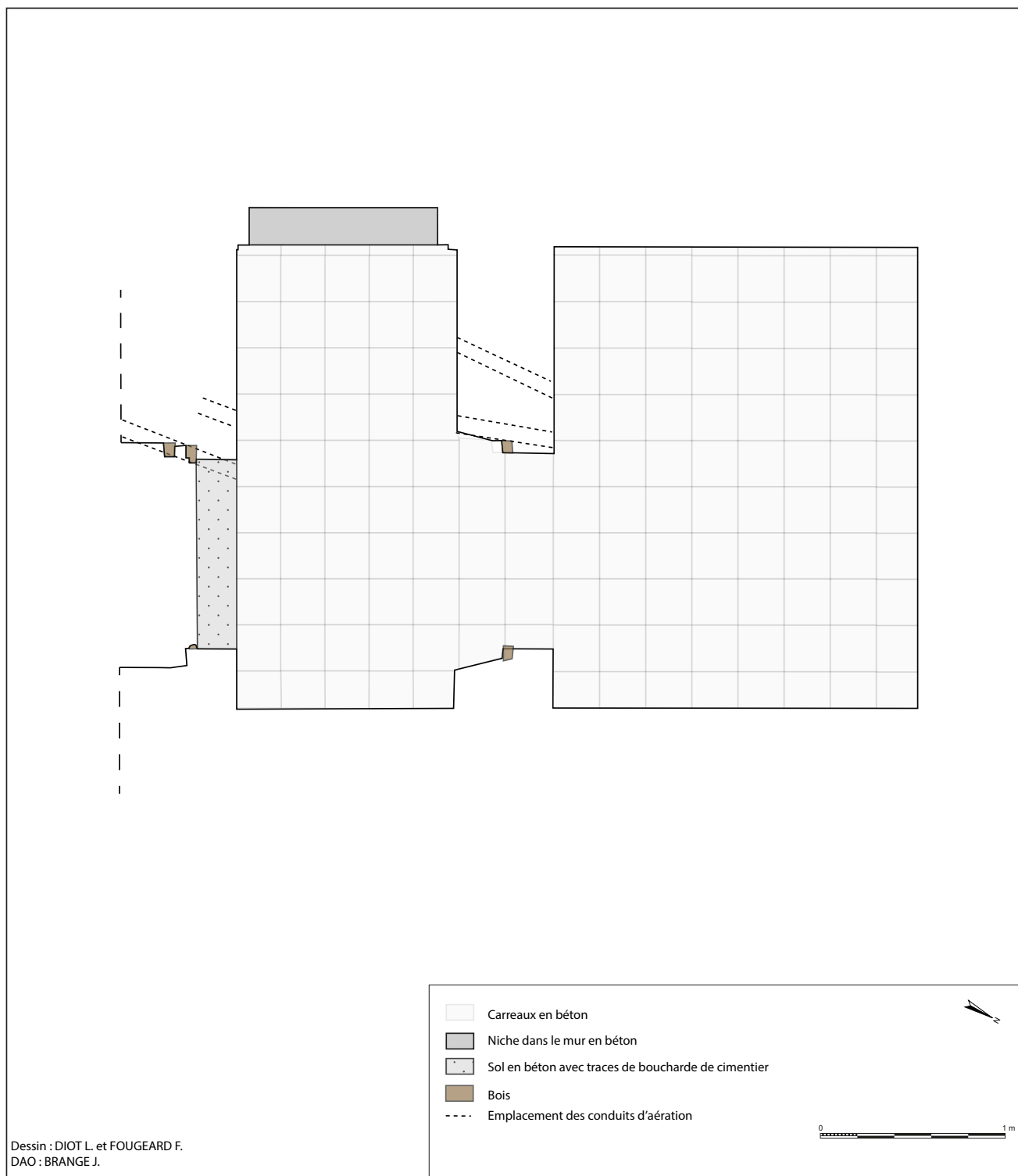


Figure 164 : Plan poudrière 099 (J. Brangé).



## Description

### *Mode de construction et plan*

Les deux poudrières sont identiques. Elles comportent le même plan et ont été érigées avec les mêmes modes de construction (Figure 159 à 164). Seul l'état de conservation les différencie : la poudrière 1 (ENA 098) étant mieux conservée que la 2 (ENA 099).

Chaque poudrière semi-enterrée, construite à flanc de colline, est composée d'une structure quadrangulaire en béton banché, recouverte par une butte de remblais. Leur plafond voûté a également été réalisé à partir d'un coffrage dont l'on peut encore observer les empreintes linéaires de planches.

La localisation de ces poudrières éloignées des bâtiments de la carrière, ainsi que la présence d'un talus, permettaient de prévenir les risques d'explosions mais également les risques de repérage et de bombardement pendant les raids aériens alliés. Un poteau en bois, visible au sommet des deux poudrières pourrait également laisser supposer l'éventuelle installation d'un filet de camouflage.

La façade de la poudrière est agrémentée de deux murs parementés en blocs de granite rose, installés de part et d'autre de la façade en béton, contre le talus en terre. Ces blocs de granite rose proviennent de la carrière. Le parement est encore bien en place pour la poudrière 1, où l'on peut décompter 14 assises de blocs taillés (L. blocs : entre 0,20 et 0,50 m environ). Ces parois permettent un maintien du talus en terre. Les blocs de parement de la poudrière 2 (ENA 099) ne sont plus en place. Les parois semblent avoir été démontées, probablement après-guerre afin de récupérer les blocs taillés. Quelques blocs sont encore conservés sur la plateforme à l'avant de la construction. Le talus remblayé n'est plus maintenu ce qui entraîne son effondrement. Cet écorché permet d'identifier la présence d'une toile goudronnée recouvrant les parois en béton de la poudrière permettant l'isolation de l'humidité provenant du talus.

Le sol est constitué en carreaux quadrangulaire en béton. Il comporte dans les deux structures de nombreuses traces d'impacts et d'altérations liées à la présence de poudre. Au niveau du seuil de la porte, on

distingue une dalle en béton avec finition à la boucharde de cimentier. Les murs et plafonds sont recouverts d'une peinture à la chaux facilitant l'éclairage. On peut également observer que la partie inférieure des murs est couverte d'un autre enduit plus foncé (gris). De nombreux graffitis sont visibles sur les murs. L'ensemble de ce corpus est de datation très récente, aucun d'entre eux ne datant de la période concentrationnaire ou de de la période pénitentiaire.

A l'intérieur de ces petites structures de 9 m<sup>2</sup>, l'espace est divisé en deux pièces. La première (pièce 1) de 3 m<sup>2</sup> environ (1,2 m x 2,6 m) sert de vestibule permettant d'accéder à l'espace de stockage de la poudre. Une étagère était installée dans une niche au sein du mur nord-ouest. La peinture à la chaux ayant été appliquée après l'installation des étagères, les empreintes de ce petit meuble sont encore bien visibles (Figure 165). On peut également observer un reste de tasseau en bois dans la poudrière 2. La deuxième pièce (pièce 2), d'une surface de 5 m<sup>2</sup> environ (2 m x 2,6 m) servait d'espace de stockage pour les explosifs. Aucune trace d'ameublement n'est visible au sein de cette pièce. Une porte dont l'encadrement en bois est encore partiellement en place dans les deux structures permettaient le passage d'une pièce à l'autre.



Figure 165 : Vue de la niche au sein du mur sud-ouest, ELA 098 (J. Brangé).



Figure 166 : Vue de la porte d'entrée de la poudrière, ENA 098 (J. Brangé).

Un système de porte double, actuellement disparu, permettaient d'accéder aux poudrières depuis l'extérieur. Ces portes, installées l'une derrière l'autre, sont attestées par la présence de deux séries de deux gonds. Elle permettait une double fermeture de la poudrière afin de la protéger des vols et des explosions. La largeur importante de la porte extérieure laisse supposer qu'il s'agissait d'une porte blindée (massive métallique ou en bois recouverte de feuilles de métal) qui a été ferrillée (Figure 166).

Le stockage d'explosif nécessite également un système d'aération afin d'éviter des problèmes d'humidité. Ce dernier est constitué de deux conduits reliant la pièce 1 à la pièce 2, et de deux autres reliant la pièce 1 à l'extérieur. Les événements d'aération sont visibles sur la façade mais également sur les murs intérieurs. Ces grilles pouvaient être fermées grâce à un système de trappe amovible. Une de ses trappes a d'ailleurs été prélevée et inventoriée lors de la prospection. Elle n'était plus en place et a été découverte au sol au sein de la poudrière 2 (MCU-99-001 et MXX-99-001).



Figure 167 : Vue d'un des événements d'aération avec son clapet, ENA 098 (J. Brangé).

### *Accès et clôture*

L'accès aux deux poudrières était sécurisé. Un chemin, visible sur les anciennes photographies aériennes de février 1943 et juillet 1944 (NATZ19\_PH\_ARCH\_185 et 334) et sur certains plans (NATZ19\_PL\_DE\_006), permettaient d'y accéder certainement avec un véhicule. En effet, les plateformes artificielles mises en place devant chacune des deux structures pourraient correspondre à des plateformes de retournement pour les véhicules venus charger ou décharger des explosifs. Ce chemin, bien qu'aujourd'hui envahi par la végétation, est encore visible aujourd'hui et a été repéré lors de la prospection.

Chaque poudrière était également entourée d'un système de clôture en fil de fer barbelé visible sur les photographies aériennes de 1943 et 1944 (NATZ19\_PH\_ARCH\_185 et 334), et sur un plan réalisé en 1945 par Bertrand Monnet, Architecte en chef des Monuments Historiques (NATZ19\_PL\_DE\_013).

Leurs vestiges d'un fossé périphérique et de poteaux en béton ont pu être repérés sur le terrain (ENA 194 et 195). Les fossés permettent d'aplanir le terrain qui connaît de nombreuses irrégularités en raison de la présence de rochers.

Plusieurs fragments de poteaux de clôture préfabriqués en béton (Figure 168) ont également été découverts dans le fossé en contrebas de la poudrière 2 (ENA 099). De section quadrangulaire (0,12 m x 0,12 m), ils comportent un bavolet incliné assurant une protection supplémentaire de la partie supérieure de la clôture (2 m h. environ). Ce type de poteau a également été mis en œuvre pour la clôture du camp annexe de annexe de Thil (Meurthe-et-Moselle) (Landolt 2011, p. 160-161).



Figure 168 : Vue d'un poteau en béton préfabriqué appartenant à la clôture de l'ELA 099 (J. Brangé).

#### 4.1.5. Le portail sud (ENA 104)

Le portail est localisé à l'extrémité sud de l'esplanade de la carrière. Il marque ainsi la limite entre l'espace clôturé de la carrière et le chemin menant aux trois galeries. Tout comme le portail du camp haut, il constitue un des symboles du camp. Sa datation restait néanmoins incertaine jusqu'à aujourd'hui. On retrouve la photographie de cette structure dans diverses publications concernant le camp de Natzweiler-Struthof (Simon *et al.* 1998).

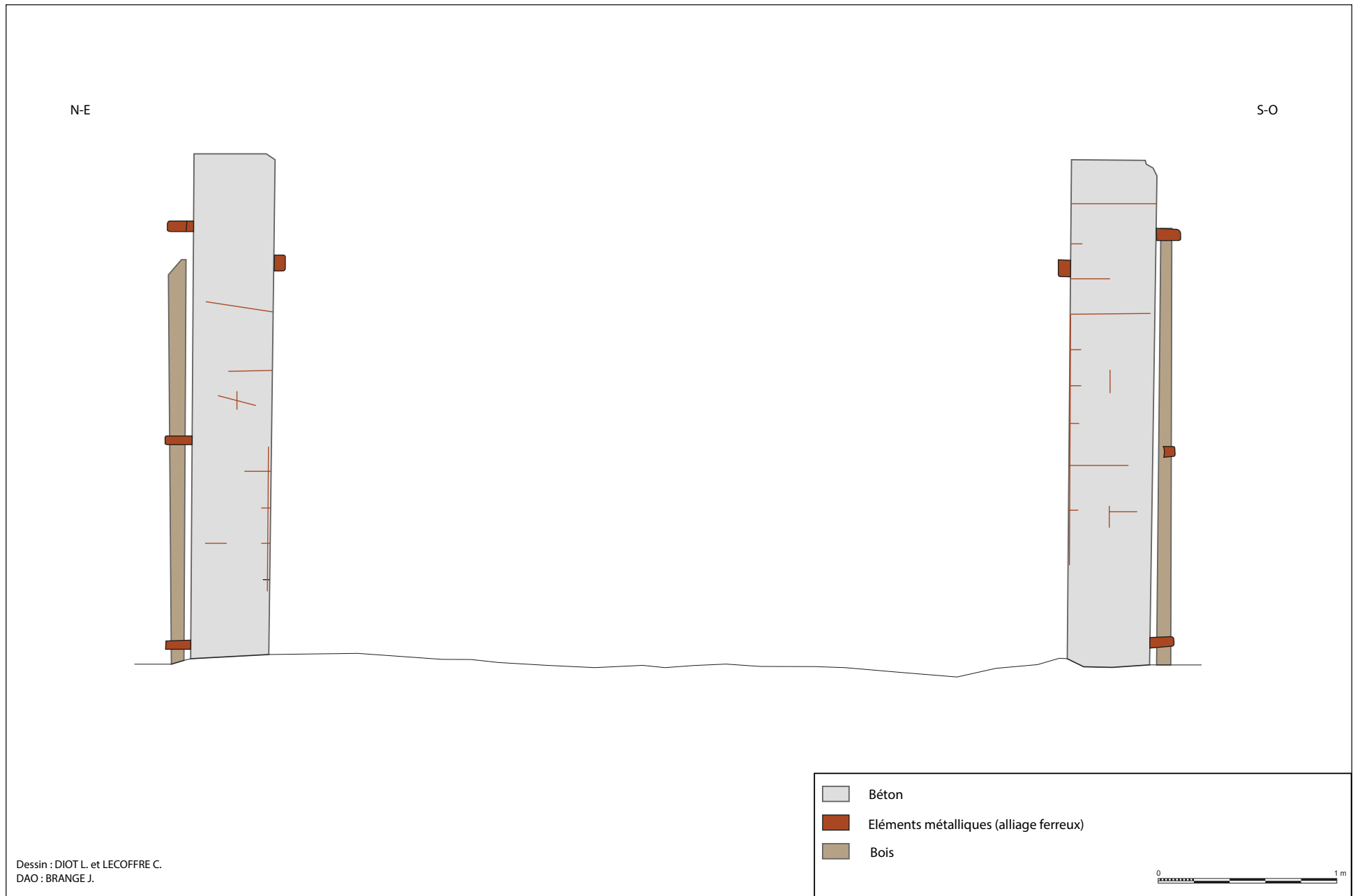


Figure 169 : Elévation du portail sud, ENA 104 (J. Brangé).

## Description et analyse stratigraphique

Cette structure (ENA 104) est composée de deux poteaux en béton (ELA 104.1 et 104.2) à section carrée (0,50 m) d'une hauteur de 2,80 m (Figure 168 et 169). Le système de fondation n'a pas été appréhendé en l'absence de fouille. Le béton est composé de : ciment, granite rose (avec mica), roche noire (lamprophyre ou basalte). On observe la présence à fois d'éclats anguleux mais aussi de petits graviers de rivières émoussés. Ce type de béton comportant des galets de rivière n'a pour l'instant été observé sur aucun autre bâtiment de la carrière. Ainsi, il se différencie clairement des bétons employés pour le bâtiment cantine, la forge et le dépôt étudiés en 2020.



Figure 170 : Vue du portail sud, ENA 104 (M. Landolt).

Ces poteaux ont été élaborés en béton banché. On peut observer les empreintes des planches disposées verticalement sur les faces sud, est et ouest et horizontalement sur la face nord. Les planches horizontales du côté nord permettaient de maintenir le coffrage. Les traces linéaires en relief et les différences granulométrique faisant apparaître les plus petits éléments à la surface des poteaux qui peuvent être observées

sont liées au système de coffrage. En effet, les interstices entre les planches ont laissé s'écouler l'eau et les particules fines avant la prise du béton.

Le béton est armé avec un système de chaînage métallique qui consolide la structure. On peut notamment remarquer la présence de fils de fer galvanisé aux niveaux des angles. On observe que la structure métallique a été assemblée manuellement.

Chaque poteau (ELA 104.1 et 104.2) comporte trois accroches métalliques (alliage ferreux) sur une face et un gond (alliage ferreux) sur la face opposée. Ces accroches sont constituées de barres recourbées sur elles-mêmes permettant de relier le portail au système de clôture. Une perche en résineux (2,5 m environ h., 0,08 m environ diam.) est conservée en place dans ses fixations. Il n'est pas possible de déterminer la datation de celle-ci et sa contemporanéité avec la mise en place de la clôture. Pour fonctionner, le portail devait disposer de deux gonds fixés à chaque poteau. On ne peut aujourd'hui qu'en distinguer un seul, le deuxième pouvant éventuellement être conservé sous le niveau de sol actuel.

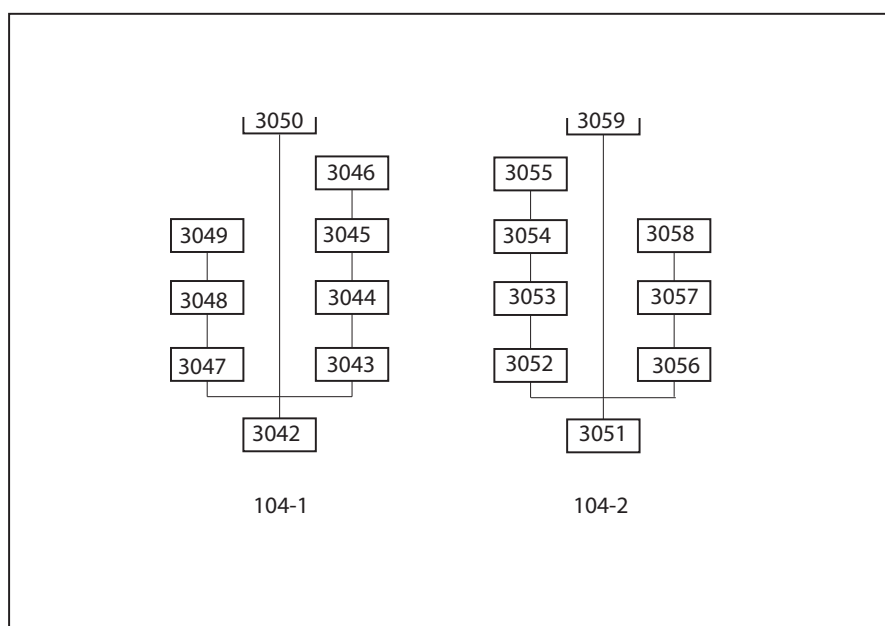


Figure 171 : Diagramme stratigraphique de l'ENA 104 (J. Brangé).

## Datation

L'étude du mode de construction du portail et de la composition de son béton vient confirmer l'hypothèse selon laquelle ce dernier ne date pas de la période concentrationnaire.

Tout d'abord, la composition de son béton se distingue clairement de celle des autres bâtiments de la carrière datés de l'époque concentrationnaire. Ainsi, le portail met en œuvre des petits graviers de rivière ne provenant pas des matériaux issus de la carrière ou de son environnement immédiat. Les bétons utilisés pour la forge, le dépôt et la cantine privilégient des éclats de roches plus grossiers de granite rose et de roche noire (microdiorite ou lamprophyre) pouvant quant à eux provenir de l'exploitation de la carrière (Voir document de comparaison des US en annexe).

Certaines photographies d'archives de la carrière apportent des éléments complémentaires. Les clichés de la période concentrationnaire démontrent que le portail ne mettait pas en œuvre de béton mais une simple structure en bois et barbelés typologiquement très proche du mode de construction du portail concentrationnaire du camp haut (NATZ19\_PH\_ARCH\_93, datée d'août 1943 et NATZ19\_PH\_ARCH\_95, datée de 1943-1944, voir Brangé 2020, vol 2, p. 187-188 et 191-192) (Figure 171).

La première photographie où l'on voit apparaître des poteaux en béton peut être datée entre 1945 et novembre 1949 (NATZ19\_PH\_ARCH\_097, Brangé 2020, vol 2, p. 195-196) (Figure 172). Le portail en béton ne comporte cependant pas vantaux. L'ancienne guérite de garde qui se trouvait auparavant à l'extérieur de la clôture se trouve alors à l'intérieur de l'espace clôturé. A droite, du cliché on peut observer un portail en bois ressemblant à celui de la période concentrationnaire. Ce cliché est incontestablement antérieur à novembre 1949, date à laquelle les halles sont démontées. En effet, une partie d'entre elles seront vendues et démontées à cette date : « *Au mois de novembre 1949, les domaines ont vendu dans la carrière du Struthof les baraques y construites pendant l'occupation* »<sup>113</sup>.

---

113 AD 67, 545 D 1289 : Carrières du Struthof, lettre du Maire de la commune de Natzwiller au Sous-Préfet de Molsheim, 14 avril 1954



A partir de l'ensemble de ces données, on peut donc estimer que ce portail a été aménagé lors de l'utilisation de l'espace de la carrière par le centre d'internement administratif (fin 1944 à 1945) ou par le centre pénitentiaire (entre 1946 et 1949).



Figure 172 : Cliché de l'entrée sud de la carrière en 1943-1944 (NATZ19\_PH\_ARCH\_095, CERD).



Figure 173 : Cliché de l'entrée sud de la carrière, datée entre 1945 et 1949 (NATZ19\_PH\_ARCH\_097, CERD).

#### 4.1.6. Les galeries (ENA 123, 124 et 125)

Ces trois galeries, creusées par les déportés, sont situées dans le front de taille au sud-est de l'esplanade de la carrière. Elles sont la plupart du temps mentionnées dans les diverses publications concernant le camp de Natzweiler-Struthof, cependant aucun plan précis de ces galeries n'avait été établi jusqu'à aujourd'hui. Elles sont soit représentées par de simples rectangles mal localisés (Simon *et al.* 1998, plan G.-P. Colin, NATZ19\_PL\_DE\_006) soit absentes des plans (Plan Monnet 1945, NATZ19\_PL\_DE\_013 ; Plan Naess, NATZ19\_PL\_DE\_088). Les plans de la *SS Bauleitung* ne les représentent pas non plus.

Les galeries commencent à être creusées dans le flanc de la montagne, à l'extérieur de l'espace clôturé, à la fin de l'année 1943 ou au début de l'année 1944. La construction de ces tunnels n'est pas achevée avant l'évacuation du camp. De septembre à novembre 1944, alors que la plupart des détenus sont déjà évacués, ceux restants continuent d'y travailler. La fonction de ces tunnels n'est jusqu'à aujourd'hui pas clairement déterminée. Ils auraient pu être construits dans le but d'y abriter les ateliers de réparation des moteurs

d'avions, les protégeant ainsi des bombardements (Stegmann 2005, p. 248-249).

Les trois galeries sont actuellement dans un bon état de conservation (ENA 123, 124 et 125). Quelques petits effondrements anciens sont néanmoins à noter. L'entrée de la troisième est partiellement bouchée par un remblai lié à un effondrement, mais reste accessible très facilement. Les plans et profils des deux premières galeries ont pu être réalisés lors de la campagne 2020 (ENA 123 et 124).

### Plan :

Contrairement à ce que suggérait leur plan publié (NATZ19\_PL\_DE\_006), les galeries ne sont pas rectilignes mais présentent des sinuosités plus ou moins importantes. La deuxième galerie présente une importante sinuosité (ENA 124). De section quadrangulaires, elles se développent sur une largeur de 4 m à 4,5 m environ, ce qui crée un vaste espace de circulation à l'intérieur (Figure 176 à 177).

La première galerie (ENA 123), située la plus à l'ouest mesure 62 m de longueur pour 4 m de large environ. La seconde (ENA 124) se développe sur 60 m de longueur et 4,5 m de large environ. La dernière (ENA 125) ne mesure quant à elle qu'une quarantaine de mètres de longueur.

Les trois galeries sont orientées nord-sud, avec leur entrée côté sud vers le chemin menant à l'esplanade de la carrière. Un léger pendage permettant l'évacuation des eaux d'infiltration est peut être observé. L'altitude du sol de l'extrémité nord est en effet légèrement plus élevée que celle de l'entrée.



Figure 174 : Vue de l'entrée du tunnel 123 (M. Landolt).



Figure 175 : Vue de l'entrée du tunnel 124 (M. Landolt).



Figure 176 : Plan et profils axiaux du premier tunnel, ENA 123 (J. Brangé).

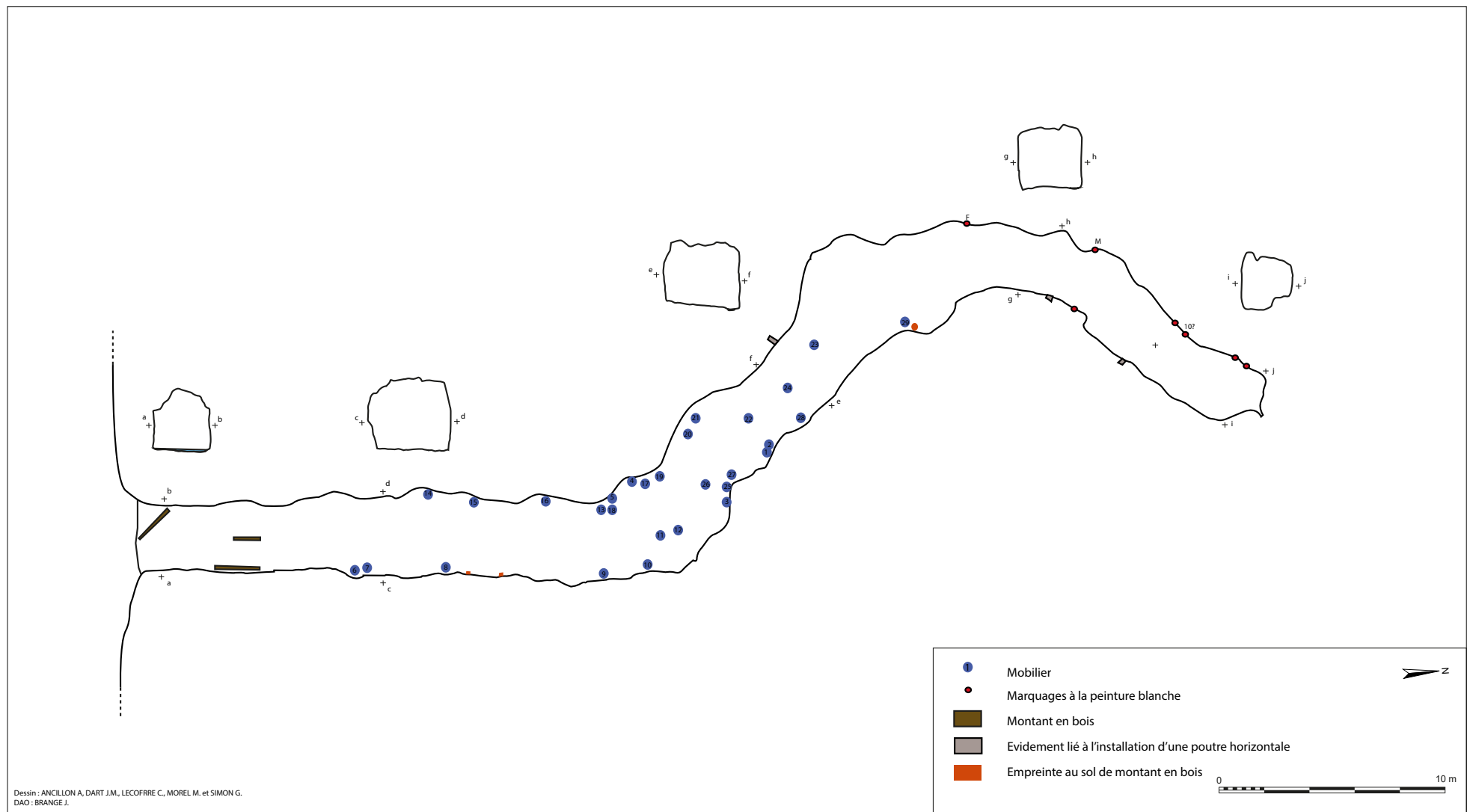


Figure 177 : Plan et profils axiaux du deuxième tunnel, ENA 124 (J. Brangé).

### Mode de construction :

Différents éléments observés lors du relevé des galeries ont permis d'affiner les connaissances concernant leur aménagement.

Des traces d'outils sont en effet observables sur les parois des trois galeries. Elles sont également particulièrement visibles au fond des galeries, là où la paroi correspond à l'arrêt du chantier. Ces traces correspondent à des trous réalisés à l'aide d'un fleuret (ou barre à mine). Ils étaient ensuite bourrés avec de la poudre, puis refermés avec un bouchon laissant dépasser une mèche (Pierre 2008). Un bouchon en bois est d'ailleurs encore en place dans l'une de ces perforations. Dans l'état actuel de nos connaissances, on peut donc affirmer que les galeries ont été creusées à l'explosif. On ne peut cependant pas déterminer si les perforations ont été réalisées avec un fleuret enfoncé manuellement ou pneumatiquement (Figure 178).



Figure 178 : Vue d'une trace de fleuret, tunnel 123 (M. Landolt).

Figure 179 : Détail d'une trace de fleuret, tunnel 1 (M. Landolt).

Le poteau encore en place à l'entrée du tunnel 1 et les fragments de poteaux et poutres en bois présents au sol encore conservés aux niveaux des entrées des galeries 1 et 2 démontrent que les galeries étaient partiellement boisées à l'aide d'un cadre en bois associant deux pieds droits verticaux latéraux supportant un chapeau horizontal (Figure 180 et 181). Certains emplacements peuvent être identifiés grâce aux réservations quadrangulaires creusées dans les parois latérales destinées à l'installation des poutres de ciel et les vestiges de trous de poteaux à l'aplomb des parois latérales.

Une petite rigole latérale peut être observée à l'aplomb d'une paroi latérale dans les galeries 1 et 2. Elle permettait l'évacuation de l'eau d'infiltration vers l'extérieur.



Figure 181 : Vue d'un évidement dans la paroi permettant l'installation d'une poutre en bois, tunnel 124 (M. Landolt).



Figure 180 : Vue du poteau en bois encore en place à l'entrée du tunnel 123 (M. Landolt).

Des marquages à la peinture blanche ont été identifiées dans les trois structures souterraines. On relève ainsi les dix marques suivantes (Figure 182 à 184):

- « F » (ENA 123),
- « K » (ENA 123 et 124),
- « K » associé à un élément circulaire (ENA 124),
- « M » surmonté d'un point (ENA 124),
- un trait (ENA 123 : sur la paroi du fond),
- un carré (ENA 124), -« 10 » ou un triangle et un point (ENA 124),
- « 9 » (?) et un élément circulaire avec un point en son centre (ENA 125), et
- un élément indéchiffrable (ENA 124).

Ces marques pourraient être interprétées comme des repères topographiques.

Le développement non rectiligne des galeries et les observations (axes des failles et des filons) démontrent que leur creusement a été guidée non pas par la volonté d'extraire de la roche, mais par la recherche de facilités de creusement liées à la présence de filons et de failles. Il apparaît donc que l'aménagement de ces galeries a été guidé par des économies de temps et de moyens.



Figure 182 : Vue d'un marquage à la peinture dans le tunnel 123 (M. Landolt).

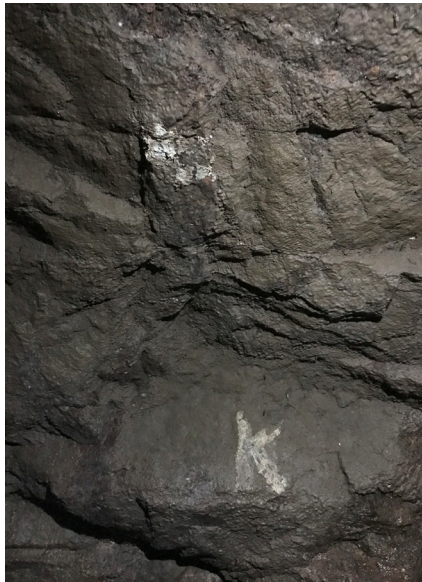


Figure 183 : Vue d'un marquage à la peinture dans le tunnel 124 (M. Landolt).



Figure 184 : Vue d'un marquage à la peinture dans le tunnel 125 (M. Landolt).

## Mobilier :

### Tunnel 1 (ENA 123) :

Un seul élément caractéristique a été découvert dans la première galerie (ENA 123). Il s'agit d'une rondelle en laiton (MCU-123-001, Domaine : Acquisition et Production, Catégorie : Industrie). Cette rondelle comporte deux inscriptions en creux réalisées par emboutissage : « 16-07-44 » et « 44 15 ». La première inscription pourrait être interprétée comme la date de production de cette pièce, soit le 16 juillet 1944. La deuxième pourrait éventuellement correspondre un numéro de série (Figure 185).

La rondelle est fendue au niveau de la deuxième inscription. On peut également remarquer des sillons circulaires sur l'ensemble de sa surface. Ces traces d'usure témoignent d'un mouvement rotatif qui pourrait être lié à une machine. Cette pièce pourrait potentiellement appartenir à des outils utilisés dans le cadre du creusement de cette galerie (ex : perforateur pneumatique) ou bien être en lien avec l'activité de ré-

paration de moteur d'avion réalisé par les déportés au sein de la carrière. L'état des données actuelles ne nous permet pas d'identifier à quel type d'objet appartenait cette rondelle. Si la deuxième hypothèse se confirmait, elle permettrait d'indiquer l'utilisation de la galerie comme atelier de réparation des moteurs ou bien comme espace de stockage de pièces.



Figure 185 : Vue de la rondelle en laiton MCU-123-001 (J. Brangé).

#### *Tunnel 2 (ENA 124) :*

La galerie 2 (ENA 124) est celle qui a livré le plus d'objets. Ces éléments ne semblent pas être en lien avec des visites ou l'utilisation récente de la galerie comme dépotoir. Le mobilier très récent est peu fréquent et se retrouve généralement à l'entrée de la galerie. La majorité du mobilier qui a été récolté au sol de la galerie peut vraisemblablement être en lien avec l'aménagement de la galerie et son utilisation pendant la période concentrationnaire.

Le nombre total de restes s'élève à 76. Les restes sont répartis dans six domaines fonctionnels :

- Aménagements et constructions,-Personnel,
- Vie sociale,
- Polyvalent et divers,-Transport, et
- Inclassable.

Les deux domaines les plus représentées sont Personnel et Polyvalent/Divers.



Aménagements et constructions :

Sept éléments sont à mettre à lien avec des travaux d'aménagements ou de constructions. On relève la présence de fragments de câbles électriques, de planche de bardage et de toile goudronnée. La planche est recouverte d'une peinture vert-gris très semblable à celle qui était utilisée pour les baraques du camp. La toile goudronnée était également un matériau de construction privilégiée pendant la période concentrationnaire. Elle était utilisée à la fois pour les couvertures des baraques mais aussi comme isolant. Apposées sur les murs des bâtiments, comme par exemple dans la baraque cantine (ENA 106), elle permettait d'éviter les remontées d'humidité à l'intérieur du bâtiment.

Même si la raison exacte de la présence de ces éléments au sein de la galerie 2 nous est inconnue, nous pouvons les mettre en lien avec l'utilisation de la galerie et les constructions environnantes de la carrière de la période concentrationnaire.

Numéro sur plan	Numéro inventaire	Identification	Matériau	NR	Catégorie
24	CXX-124-001	Câble électrique	Caoutchouc, plomb et textile	1	Electricité
23	CXX-124-002	Câble électrique	Caoutchouc et plomb	2	Electricité
22	CXX 124 004	Câble	Caoutchouc et alliage ferreux	1	Electricité
29	GBS-124-001	Planche de bardage baraque	Bois	1	Gros-œuvre
27	SXX-124-009	Toile goudronnée	Toile goudronnée	2	Gros-œuvre

Personnel :

Ce domaine est l'un des plus représenté au sein du corpus de mobilier de la galerie 2. On décompte en effet vingt-trois fragments de vêtements et de chaussures.

Certains fragments de vêtements pourraient être mis en lien avec les déportés du camp. En effet, on peut observer que ces fragments de tissus sont tous de facture artisanale. Ceci est notamment visible pour les

fragments de veste ou veston civil (GTX-124-005 et 006) dont les coutures et les boutons n'ont pas été réalisés à la machine à coudre mais à la main. Cette fabrication artisanale pourrait donc être mise en relation avec les prisonniers qui ont travaillé à la construction des galeries ou qui y ont travaillé lors de leur utilisation ultérieure.

Il est important de préciser que les déportés de la carrière n'étaient pas vêtus de tenues rayées, celles-ci étant généralement utilisés pour les *kommandos* extérieurs. Les déportés de la carrière étaient vêtus de costumes civils, qui étaient marqués afin de pouvoir les identifier (matricules sur la veste et le pantalon, et triangle de couleur), comme on peut le remarquer notamment sur les dessins du déporté norvégien Rudolf Naess. La tenue classique d'un déporté du Struthof se composait de vêtements civils comportant les éléments suivants : une veste, une chemise, un pantalon, un béret et une paire de chaussures à semelles en bois (Stegmann 2005, p. 361).

Numéro sur plan	Numéro inventaire	Identification	Matériau	NR	Catégorie
7	GCP-124-002	Chaussure (?)	Cuir	1	Vêtements
4	GTX-124-001	Fragment de vêtement	Tissus	5	Vêtements
33	GTX-124-002	Fragment de vêtement	Tissus	4	Vêtements
31	GTX-124-003	Fragment de vêtement	Tissus	1	Vêtements
10	GTX-124-004	Fragment de vêtement	Tissus	1	Vêtements
30	GTX-124-005	Veste ou veston civil	Tissus	1	Vêtements
17	GTX-124-006	Veste ou veston civil	Tissus	3	Vêtements
1	GTX-124-007	Fragment de vêtement	Tissus	4	Vêtements
5	MSN-124-001	Bouton	Etain	1	Vêtements
28	OCQ-124-001	Bouton	Nacre	1	Vêtements
6	SXX-124-013	Chaussure	Caoutchouc	1	Vêtements

#### Vie sociale :

Cette ampoule de flash d'appareil photo correspond au modèle PF 1B Photoflux produit par Philipps à partir

des années 1950. Cette ampoule jetable contenant des filaments de magnésiums était utilisée pour les flashes à incandescence. Ce type de flash va peu à peu disparaître pendant les années 1960-70, remplacé par les flashes électroniques. Cet objet est la trace du passage d'un visiteur dans cette galerie vraisemblablement entre les années 1950 et 1970.



Figure 186 : Vue de l'ampoule de flash d'appareil photo CXX-124-003 (J. Brangé).

Numéro sur plan	Numéro inventaire	Identification	Matériau	NR	Catégorie
32	CXX-124-003	Ampoule de flash d'appareil photo	Plastique et verre	1	/

### Polyvalent/Divers

Ce domaine comporte de nombreux objets classés dans la catégorie quincaillerie (NR : 34). Les joints, colliers de serrage et courroies pourraient être mises en relation avec le travail d'aménagement de cette galerie. Il pourrait s'agir de pièces des machines utilisées pour creuser la galerie (ex : perforateur pneumatique) ou bien être en lien avec l'utilisation de celle-ci après son aménagement : mise en place des ateliers de réparation de moteurs ou stockage.

Numéro sur plan	Numéro inventaire	Identification	Matériau	NR	Catégorie
3	MCU-124-001	Bague	Alliage cuivreux	1	Quincaillerie
12	MCU-124-002	Collier de serrage	Alliage cuivreux	1	Quincaillerie
8	MCU-124-003	Collier de serrage	Alliage cuivreux	1	Quincaillerie
20	RXX-124-001	Pierre avec une surface plane (outils ?)	Roche indéterminée	1	Objets usuels
14	RXX-124-002	Galet	Roche indéterminée	1	Objets usuels
2	RXX-124-003	Percuteur	Roche indéterminée	1	Objets usuels
15	SXX-124-001	Joint ou courroie	Caoutchouc	1	Quincaillerie
24	SXX-124-002	Joint	Caoutchouc	1	Quincaillerie

Numéro sur plan	Numéro inventaire	Identification	Matériau	NR	Catégorie
19	SXX-124-003	Joints	Caoutchouc	2	Quincaillerie
6	SXX-124-004	Joints	Caoutchouc	3	Quincaillerie
12	SXX-124-005	Joints	Caoutchouc	5	Quincaillerie
25	SXX-124-006	Joint	Caoutchouc	1	Quincaillerie
2	SXX-124-007	Joints et/ou courroies	Caoutchouc	4	Quincaillerie
11	SXX-124-008	Joints	Caoutchouc	9	Quincaillerie
6	SXX-124-011	Bouchon	Caoutchouc	1	Quincaillerie
6	SXX-124-012	Joint	Caoutchouc	1	Quincaillerie

### Transport

En l'état actuel des données, il est impossible d'affirmer à quel type de moteur (voiture ou avion ?) appartenait cette bougie.

Numéro sur plan	Numéro inventaire	Identification	Matériau	NR	Catégorie
6	CXX-124-005	Bougie de moteur	Métal indéterminé et textile	1	Véhicule

### Inclassable

Le domaine des inclassables comprend dix restes dont la fonction reste encore actuellement indéterminée.

Numéro sur plan	Numéro inventaire	Identification	Matériau	NR	Catégorie
9	GCP-124-001	Lanière	Cuir	1	/
6	MFE-124-001	Plaque	Alliage ferreux	4	/
13	MFE-124-002	Plaque	Alliage ferreux	4	/
18	SXX-124-010	Restes d'un produit (peinture ? Enduit ?)	Indéterminé	1	/

### *Tunnel 3 :*

Trois éléments proviennent de la troisième galerie (ENA 125) qui n'a pas fait l'objet de prospection systématique.

La pièce de forme cylindrique (MXX-124-001) réalisée dans un alliage léger non identifié, probablement un alliage d'aluminium, comporte deux marquages : une en creux réalisée par emboutissage correspondant à « 6877 » et une autre à la peinture réalisée au pochoir correspondant à « A 331Q7 L » (Figure 187). Ces inscriptions pourraient correspondre à des numéros de pièces et de série. L'ensemble de la pièce est recouverte d'une peinture kaki-doré. Découpée en diagonal à une extrémité, elle présente des perforations pour rivetage tout le long de la découpe. Elle comporte également deux petites pièces rivetées sur chacun de ses côtés. On peut se demander si cette pièce pourrait être en lien avec les machines utilisées pour creuser la galerie ou bien la réparation des moteurs d'avions *Junkers*.



Figure 187 : Vue de l'élément MXX-124-001 (J.Brangé).



Figure 188 : Vue de la perle de grenade à manche TCU-125-001 (J. Brangé).

Un élément de grenade à manche allemande (*Stielhandgrenate*) a été également découvert au sein de cette galerie (Figure 188). Cette petite perle en porcelaine était fixée au bout de la corde servant à la mise à feu. Elle servait de poids et permettait de faciliter le tirage de la corde lors de l'allumage. Ce type de « bouton de mise à feu » était utilisé pour les grenades à mains allemandes modèle 24 (*Stielhandgrenate* 24) (Saiz 2008, p. 194-195). Cet élément peut être mis en relation avec un gardien du camp pendant la période concentrationnaire.

Numéro inventaire	Identification	Matériau	NR	Domaine	Catégorie
CXX-125-001	Applique	Alliage cuivreux et plastique	2	Personnel	Vêtement

Numéro inventaire	Identification	Matériau	NR	Domaine	Catégorie
MXX-124-001	Pièce de forme cylindrique (élément d'une machine ?)	Aluminium ?	1	/	/
TCU-125-001	Grenade à manche	Porcelaine	1	Militaire	Arme individuelle

### Conclusion :

L'ensemble des données recueillies lors de cette étude des galeries permettent de confirmer que leur construction a été motivée non pas par la volonté d'extraire des blocs de granite rose mais par celle de créer rapidement un espace souterrain pour les ateliers de réparation de moteurs d'avions *Junkers*.

On peut comparer cette installation notamment avec les tunnels du camp de Dora, qui abritaient une usine souterraine de missiles V2. L'objectif de la création de ces espaces souterrains étaient de protéger les lieux de fabrication d'armement des bombardements aériens alliés qui s'intensifiait sur les complexes industriels nazis. L'entrée du complexe souterrain de Dora était d'ailleurs camouflée grâce à un système de filets de camouflage installé sur une structure en bois à l'entrée des souterrains. Un système similaire mais moins élaboré semble avoir été installée à la carrière de Natzweiler-Struthof. En effet, on peut remarquer sur une photographie de l'entrée du tunnel 124 de grandes perches en bois qui auraient pu servir au maintien d'un filet de camouflage (Figure 190).

La question de l'utilisation des galeries après leur aménagement reste encore en suspens. Il n'est pas encore possible de déterminer avec certitude si celles-ci ont été terminées et utilisées comme atelier de réparation ou espace de stockage. Les quelques objets retrouvés dans les galeries constituent cependant une première série d'indices allant dans le sens d'une utilisation dans le cadre de la réutilisation du site de la carrière pour le compte de la société *Junkers*.



Figure 190 : Vue de l'entrée du tunnel 124 (CERD).



Figure 191 : Vue actuelle de l'entrée du tunnel 124 (M. Landolt).

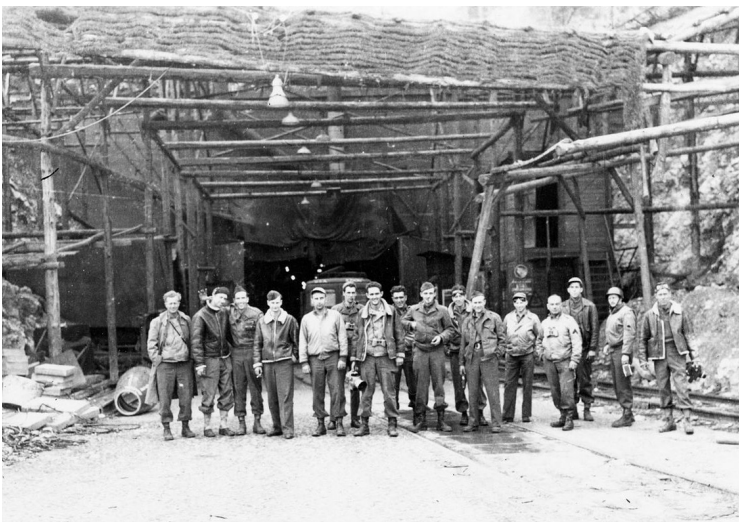


Figure 189 : Vue de l'entrée de l'usine souterraine du camp de Dora. On peut observer une structure en bois soutenant une toile de camouflage (USHMM).



Les deux premières galeries se développent sous la même longueur et pourraient être terminées, ce qui n'est pas le cas de la troisième qui ne mesure qu'une quarantaine de mètres. Celle-ci pourrait donc ne pas avoir été achevée lors de l'évacuation du camp en septembre 1944. Aucun élément ne permet de préciser leur éventuelle utilisation pendant la période pénitentiaire et il semble que celles-ci étaient abandonnées. L'étude des galeries devra être poursuivie lors de prochaines opérations, notamment par la réalisation de relevés de la galerie 3. En complément de cette première étude, un relevé 3D des tunnels est également prévu dans le cadre d'un projet de fin d'étude de l'INSA, en partenariat avec Archéologie Alsace.

#### **4.1.7. Les dépotoirs (ENA 218 et 219)**

Les deux zones de dépotoir situées en contrebas de l'esplanade de la carrière avaient été repérées en amont de l'opération de prospection.

Le premier dépotoir (ENA 218) est situé en contrebas du chemin menant à la forge (ENA 107) et au dépôt (ENA 106). Cet endroit est désigné sur le plan G.-P. Colin de 1998 (Simon *et al.* 1998) comme un espace de rejets de déchets en lien avec le camp. Cette zone de forte pente est délimitée dans sa partie supérieure par le chemin, et dans sa partie inférieure par un petit fossé<sup>114</sup>. La prospection a permis de confirmer la présence de mobilier. Deux plots en béton associés à des attaches métalliques ont également été localisés. Leur fonction, peut-être en lien avec un système de clôture, reste indéterminé pour le moment.

Le deuxième dépotoir est situé dans la pente de la terrasse artificielle, en contrebas de l'esplanade de la carrière. Cette zone en contrebas des bâtiments et des espaces de travail de la carrière semblait également être un endroit propice au rejet de déchets pendant la période concentrationnaire et pénitentiaire ou bien plus tard lors du démontage des baraques au cours de la période mémorielle.

Ces deux zones avaient été également signalées par les gardiens-guides du CERD.

L'inventaire ainsi que l'étude du mobilier n'ayant pu être achevé en raison des conditions sanitaires actuelles, les éléments ci-dessous présentent des données incomplètes.

<sup>114</sup> Voir p.79-80 de ce rapport.



## 4.1.7.1. ENA 218 : inventaire du mobilier



Figure 192 : Carte de répartition du mobiliers au sein du dépotoir 218 (J. Brangé, fonds : photographie IGN 1969.)

Ce dépotoir est la zone au sein de laquelle a été prélevé le plus grand nombre de restes (NR total : 154), dans un espace pourtant restreint.

Le mobilier inventorié est en lien avec cinq domaines fonctionnels :

- Aménagements et construction,
- Acquisition et production,
- Alimentation,
- Polyvalent et divers, et
- Inclassable.

Le domaine le plus représenté au sein de ce corpus est celui des « Aménagements et constructions », avec 74 restes. L'importance de ce domaine permet de supposer que ce dépotoir a servi lors du démontage des

bâtiments de la carrière au début de la période mémorielle. Il a également déjà pu servir de dépotoir lors des périodes concentrationnaire et pénitentiaire.

### Acquisition et production

Sept restes sont en lien avec le domaine « Acquisition et production », et plus particulièrement avec la catégorie « Industrie ». Il s'agit uniquement de fragments de tôles présentant des caractéristiques permettant de les assimiler comme des chutes de découpes. Il s'agit en effet de fragment sans forme particulière, la plupart du temps recourbés et appointés aux extrémités et présentant également des ratés de découpe sur leurs bords.

Le nombre important de chutes de découpe pourrait souligner la présence d'une activité artisanale ou industrielle impliquant la découpe de tôles métalliques. Les rebuts de ces découpes auraient ainsi été rejeté au sein de ce dépotoir. Il nous est cependant impossible à l'heure actuelle de déterminer si ces éléments sont en lien avec une activité à la carrière pendant la période concentrationnaire, potentiellement en lien avec le travail pour la firme *Junkers*, ou s'il s'agit de rejets plus tardif. Des travaux complémentaires restent à mener afin de déterminer quels étaient exactement les travaux réalisés par les déportés au sein de la carrière.

N° Inventaire	Identification	Matériau	NR	Catégorie
MFE-218-001	Tôle (chute de découpe)	Alliage ferreux	1	Industrie
MFE 218 015	Tôle (chute de découpe)	Alliage ferreux	1	Industrie
MFE-218-024	Tôle (chute de découpe)	Alliage ferreux	1	Industrie
MFE-218-025	Tôle (chute de découpe)	Alliage ferreux	1	Industrie
MFE-218-026	Tôle (chute de découpe)	Alliage ferreux	1	Industrie
MFE-218-039	Tôle (chute de découpe ?)	Alliage ferreux	1	Industrie
MXX-218-001	Tôle (chute de découpe ?)	Zinc (?)	1	Industrie

## Alimentation

Onze restes sont en lien avec le domaine de l'alimentation. Il s'agit essentiellement de contenants alimentaires et de fragments de vaisselle civile.



Figure 193 : Vue de la capsule en porcelaine de marque «Carola (J. Brangé).



Figure 194 : Vue de la capsule en porcelaine de marque «Carola (J. Brangé).

Une bouteille en verre (CXX-218-004) avec sa capsule en porcelaine peut être identifiée notamment grâce aux marquages en décalcomanie rouge sur la capsule, comme une bouteille d'eau de marque « Carola ». On peut en effet observer sur le bouchon le texte suivant : « CAROLABAD A.G. RAPPOLTSWEILER ELS. », ainsi qu'un logo en forme d'étoile (Figure 193 et 194). Ce texte fait référence à la source Carola de Ribeauvillé (Alsace), d'abord exploitée comme lieu de cure puis pour la production d'eau de table. Les premières bouteilles d'eau sont vendues en 1890, comme eau médicinale<sup>115</sup>. L'écriture en allemand sur le bouchon montre que la bouteille doit dater d'une période où l'Alsace était allemande. Le nom de l'entreprise est en effet allemand jusqu'à la fin de la Première Guerre Mondiale (Carolabad A. G.) et devient français en 1919 : Société Anonyme des Eaux minérales de Ribeauvillé (De Sacy *et al.* 2011). Le même changement est à noter pendant la deuxième annexion. Il est donc vraisemblable que la bouteille date de la période concentrationnaire.

115 <https://www.carola.fr/Source-Carola.html> [consulté le 20.01.20].

Une autre bouteille de ce corpus est également clairement identifiable. Il s'agit d'une bouteille de bière en grès émaillé à capsule en porcelaine, produite par l'entreprise allemande « *Max Krüger GmbH & Co. KG* » » abrégée « M.K.M. » implantée à Moschheim Rhénanie-Palatinat créée en 1963 (CXX-218-006). Celle-ci doit donc être rattachée à la période mémorielle.

N° Inventaire	Identification	Matériau	NR	Catégorie
CXX-218-004	Bouteille d'eau (décalcomanie rouge : « CAROLABAD A.G.RAPPOLTSWEILER ELS. » + logo en forme d'étoile)	Caoutchouc, fer, porcelaine et verre	1	Contenant alimentaire
CXX-218-006	Bouteille de bière «0,75 l M.K.M.»	Grès émaillé et alliage ferreux	1	Contenant alimentaire
OMA-218-001	Coquille d'huître	Coquille d'huître	3	Faune
TCR-218-001	Fragment de vaisselle	Céramique glaçurée	2	Vaisselle
TCR-218-002	Pot (avec décor floral en décalcomanie)	Porcelaine	1	Vaisselle
VXX-218-001	Bouteille	Verre	1	Contenant alimentaire
VXX-218-007	Bouteille	Verre	1	Contenant alimentaire
VXX-218-010	Verre à boire	Verre	1	Vaisselle

### Aménagements-constructions

Ce domaine est le plus représenté du corpus avec près de 74 restes. L'importance de ce domaine pourrait être en lien avec la destruction et la vente de baraques de la carrière au début de la période mémorielle. Le dépotoir a pu être utilisé dans ce cadre. On trouve par exemple dans ce corpus de très nombreux éclats de verre à vitre (NR : 19), mais également des briques, des câbles et isolateurs électriques et du barbelé. On distingue deux types de fil de fer barbelés :

- Type 1 : fil de fer à deux brins et quatre pointes espacées (ex : MFE-218-002),
- Type 2 : fil de fer à deux brins et quatre pointes rapprochés (MFE-218-006).

La grande majorité des barbelés de ce corpus sont de type 1. Les nombreux enrouleurs de barbelés décou-

verts lors des prospections comportent toujours du barbelé de type 1.

C'est le cas également de ceux provenant des dépotoirs 219 et 220, ou des restes de barbelés présents à l'arrière de la forge. Les restes de barbelé de la clôture du camp haut conservés actuellement dans la baraque cuisine sont également de type 1.



Figure 195 : Vue d'un fragment de barbelé de type 1, MFE-218-002 (L. Diot).



Figure 196 : Vue d'un fragment de barbelé de type 2, MFE-218-006 (L. Diot).

On peut comparer ces échantillons de barbelés avec les photographies anciennes et actuelles du camp. Sur les plus anciennes, on peut distinguer des fils barbelés de type 2 ou un mélange des types 1 et 2 (NATZ19\_PH\_ARCH\_003, 1944-45 / NATZ19\_PH\_ARCH\_026, 1945-49 / NATZ19\_PH\_ARCH\_027, novembre 1944 / NATZ19\_PH\_ARCH\_285, 1946-48). Sur certaines photographies de la période mémorielle, on distingue également les deux types (NATZ19\_PH\_ARCH\_144, 1959-60). Les photographies les plus récentes, dont les actuelles montrent uniquement des barbelés de type 1 (NATZ19\_PH\_ARCH\_068, 1948-50 / NATZ19\_PH\_ARCH\_282, 1951 / NATZ19\_PH\_ARCH\_309, 1960).

Ces observations devront être complétées avec une observation fine des clôtures actuelles et la comparaison avec d'autres échantillons de barbelés provenant du site et d'autres camp de concentration.

Les isolateurs électriques devront également faire l'objet d'une étude typologique plus approfondie (NR : 9). Celle-ci sera réalisée dans le cadre du master 2 de J. Brangé. Elle prendra en compte les formes, et tailles des isolateurs mais également leurs marquages. En effet, la plupart d'entre eux comportent des

marquages de numéros de séries ou d'indications électriques (ex : intensité électrique en ampères). Des comparaisons avec d'anciens catalogues électriques seront également à réaliser.

On peut d'ores et déjà distinguer un type d'isolateur visible sur de nombreuses photographies anciennes (Figure 198). Il s'agit de grands isolateurs fixés sur une tige en alliage ferreux (CXX-218-003). Ils étaient utilisés notamment sur les poteaux électriques (NATZ19\_PH\_ARCH\_003, 005, 007, 016, 066, et 124) ou sur les miradors (NATZ19\_PH\_ARCH\_034, 130, 134, 137).



Figure 197 : Vue d'un isolateur électrique avec tige en alliage ferreux, CXX-218-003 (L. Diot).

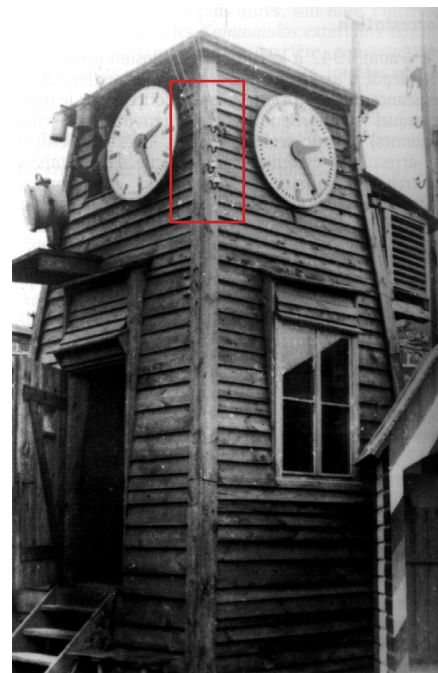


Figure 198 : Vue du mirador à l'entrée du camp haut entre 1945 et 1949. On peut distinguer des isolateurs électriques sur ses parois (encadré rouge) (NATZ19\_PH\_ARCH\_134, CERD).

N° Inventaire	Identification	Matériau	NR	Catégorie
CXX-218-001	Câble électrique	Caoutchouc et alliage cuivreux	2	Électricité
CXX-218-003	Isolateur électrique	Alliage ferreux et porcelaine	3	Électricité
CXX-218-005	Câble	Alliage ferreux et caoutchouc	1	Électricité
CXX-218-007	Interrupteur ou prise	Bakélite, caoutchouc, alliage ferreux et textile	1	Électricité
CXX-218-008	Câble électrique	Alliage ferreux et caoutchouc	1	Électricité
CXX-218-011	Câble électrique	Caoutchouc et plomb	1	Électricité
MFE-218-002	Fil barbelé	Alliage ferreux	1	Clôture
MFE-218-006	Fil barbelé	Alliage ferreux	1	Clôture

N° Inventaire	Identification	Matériau	NR	Catégorie
MFE-218-007	Câble	Alliage ferreux	4	/
MFE-218-010	Enrouleur de fil barbelé	Alliage ferreux	2	Clôture
MFE-218-011	Enrouleur de fil barbelé et fils barbelés	Alliage ferreux	8	Clôture
MFE-218-012	Enrouleur de fil barbelé	Alliage ferreux	2	Clôture
MFE-218-036	Enrouleur de barbelés	Alliage ferreux	2	Clôture
MFE-218-038	Fil barbelé	Alliage ferreux	1	Clôture
RLA-218-001	Plaque	Grès rose	1	/
RXX-218-001	Charbon	Charbon (minerai)	1	Chauffage et combustibles
SXX-218-003	Gaine	Caoutchouc	2	Électricité
TCA-218-001	Canalisation	Grès émaillé	1	Hydraulique / Sanitaire
TCA-218-002	Brique	Terre cuite	1	Gros-Œuvre
TCA-218-003	Brique	Terre cuite	1	Gros-Œuvre
TCU-218-001	Isolateur électrique	Porcelaine	1	Électricité
TCU-218-002	Fragment de lavabo (?)	Faïence	11	Hydraulique / Sanitaire
TCU-218-003	Isolateur électrique	Porcelaine	1	Électricité
TCU-218-004	Isolateur électrique	Porcelaine	1	Électricité
TCU-218-005	Isolateur électrique	Porcelaine	1	Électricité
TCU-218-006	Prise électrique ( ? )	Porcelaine	1	Électricité
TCU-218-007	Isolateur électrique	Porcelaine	1	Électricité
TXX-218-001	Isolateur électrique	Porcelaine et métal	1	Électricité
VXX-218-005	Verre à vitre	Verre	4	Huisserie
VXX-218-006	Verre à vitre	Verre	1	Huisserie
VXX-218-008	Verre à vitre	Verre	4	Huisserie
VXX-218-009	Verre à vitre	Verre	1	Huisserie
VXX-218-002	Verre à vitre	Verre	1	Huisserie
VXX-218-003	Verre à vitre	Verre	1	Huisserie
VXX-218-011	Verre à vitre	Verre	6	Huisserie
VXX-218-012	Verre à vitre	Verre	1	Huisserie

### Polyvalents et divers

Le domaine « Polyvalent et divers » comprend 23 restes classés dans les catégories « quincaillerie » et « objets usuels ». On décompte notamment de nombreux éléments comme des tiges filetées, des courroies et des rondelles qui pourraient éventuellement être en lien avec des machines utilisées au sein de la carrière.

Deux barils ont été également jetés au sein de ce dépotoir. Un seul a été prélevé (MFE-218-032, Figure 199). Il devait servir au stockage d'essence ou d'huile. Son modèle n'est toutefois pas encore identifié pour le moment. On remarque que ce baril a également servi de cibles de tir au vu des nombreux impacts de munitions présents sur ses parois. Il pourrait avoir servi de cible d'entraînement pour les gardiens de la période concentrationnaire.



Figure 199 : Vue du baril MFE-218-032 (L. Diot).

N° Inventaire	Identification	Matériau	NR	Catégorie
CXX-218-009	Mèche de lampe à pétrole	Alliage ferreux et textile	1	Objets usuels
MFE-218-003	Équerre	Alliage ferreux	1	Quincaillerie
MFE-218-004	Pelle	Alliage ferreux	1	Objets usuels
MFE-218-017	Rondelles	Alliage ferreux	3	Quincaillerie
MFE-218-018	Fiche	Alliage ferreux	1	Quincaillerie
MFE-218-019	Vis filetée et écrou	Alliage ferreux	2	Quincaillerie
MFE-218-021	Tonneau	Alliage ferreux	4	Objets usuels
MFE-218-022	Pot	Alliage ferreux	3	Objets usuels
MFE-218-032	Baril	Alliage ferreux	2	Objets usuels
MFE-218-034	Tuyau	Alliage ferreux	2	Quincaillerie
MXX-218-002	Rondelle	Alliage aluminium (?)	1	Quincaillerie
MXX-218-003	Fil	Indéterminé	1	Quincaillerie
SXX-218-001	Courroie	Caoutchouc	1	Quincaillerie

### Inclassable

33 restes font partie du domaines des « Inclassable ». Il s'agit de tôles, tiges, et autres éléments dont la fonction n'a pu être identifiée.

N° Inventaire	Identification	Matériau	NR	Catégorie
MFE-218-008	Tige	Alliage ferreux	1	/
MFE-218-009	Anneau	Alliage ferreux	1	/
MFE-218-013	Tôle	Alliage ferreux	2	/
MFE-218-014	Tôle	Alliage ferreux	1	/
MFE-218-016	Tôle	Alliage ferreux	3	/
MFE-218-020	Tôle	Alliage ferreux	11	/



N° Inventaire	Identification	Matériau	NR	Catégorie
MFE-218-023	Plaque	Alliage ferreux	1	/
MFE-218-027	Tôle	Alliage ferreux	1	/
MFE-218-028	Tôle	Alliage ferreux	1	/
MFE-218-029	Tige	Alliage ferreux	1	/
MFE-218-030	Tôle	Alliage ferreux	1	/
MFE-218-031	Anneau	Alliage ferreux	1	/
MFE-218-033	Cerclage ( ?)	Alliage ferreux	1	/
MFE-218-035	Tôle	Alliage ferreux	1	/
MFE-218-037	Tôle	Alliage ferreux	1	/
MFE-218-040	Tôle	Alliage ferreux	1	/
MFE-218-041	Tôle	Alliage ferreux	2	/
MFE-218-042	Plaque	Alliage ferreux	1	/
MFE-218-043	Tôle	Alliage ferreux	1	/

### Indéterminés

L'identification de six restes est indéterminée : CXX 218 002 / CXX 218 010 / MFE 218 005 / SXX 218 002 / VXX 218 004.

#### 4.1.7.2. ENA 219 : inventaire du mobilier

Le corpus prélevé au sein de ce dépotoir est composé de 37 éléments (NR).

La carte du dépotoir permet de relier un point topographique à un numéro d'inventaire de mobilier (Figure 200). Les correspondances entre les numéros sur le plans et les numéros d'inventaires sont visibles dans les tableaux d'inventaires ci-dessous.

Le mobilier inventorié est en lien avec sept domaines fonctionnels :

- Aménagements et construction,
- Acquisition et production,
- Alimentation,
- Hygiène et santé,
- Militaire,
- Polyvalent et divers, et

- Inclassable.

Le domaine le plus représenté au sein de ce corpus est celui des « Polyvalent et divers », avec 22 restes. La présence de ces nombreux éléments de quincaillerie et objets usuels pourraient être en lien avec les activités de la carrière pendant la période concentrationnaire et/ou pénitentiaire.

Ce dépotoir est également très lié à la destruction des baraques de la carrière. On découvre en effet dans la pente de nombreux éléments en béton provenant des baraques, mais également beaucoup de barbelés en lien avec la clôture. L'ensemble a été déversé dans la pente pendant la période mémorielle.

Les éléments en béton sont à mettre en lien avec la destruction des bases en béton des halles en 1954 par la commune de Natzwiller : « *Seulement les socles en ciment armé d'une hauteur de 40 à 50 cm sur lesquels les baraques étaient construites sont restés laissant plus ou moins l'aspect d'un champ de bataille. La commune propriétaire du terrain, voudrait enfin faire disparaître ces socles en ciment qui d'ailleurs n'embellissent pas le lieu de la carrière. Pour faire exécuter ces travaux, la commune voudrait charger l'entreprise « Le terrassement mécanique » de Privas (Ardèche) [...] »<sup>116</sup>. Le Ministère des Anciens Combattants et Victimes de Guerre autorise la destruction de ces bases en béton en mai 1954 malgré la protection de la carrière au titre des Monuments historiques : « *Du point de vue esthétique et site, il ne peut être fait aucune objection à l'enlèvement de ces sous-bassement qui sont sans utilité et nuisent à l'aspect général. L'Administration des Domaines lors de la vente des baraques aurait dû imposer aux acquéreurs la démolition et l'enlèvement de ces soubassements »<sup>117</sup>. La commune de Natzwiller passe alors un marché de gré à gré pour la destruction de ces socles en juin 1954<sup>118</sup>.**

---

116 AD 67, 545 D 1289 : Carrières du Struthof, lettre du Maire de la commune de Natzwiller au Sous-Préfet de Molsheim, 14 avril 1954.

117 AD 67, 545 D 1289 : Carrière du camp du Struthof, lettre du Ministre des Anciens Combattants et Victimes de la Guerre à Monsieur le Directeur interdépartemental des anciens Combattants et Victimes de la Guerre, 31 mai 1954.

118 AD 67, 545 D 1289 : Marché de gré à gré pour la démolition et l'enlèvement des soubassements et des baraquements de l'ancienne carrière du Struthof, extrait du procès-verbal des délibérations du conseil municipal de Natzwiller, 22 juin 1954.

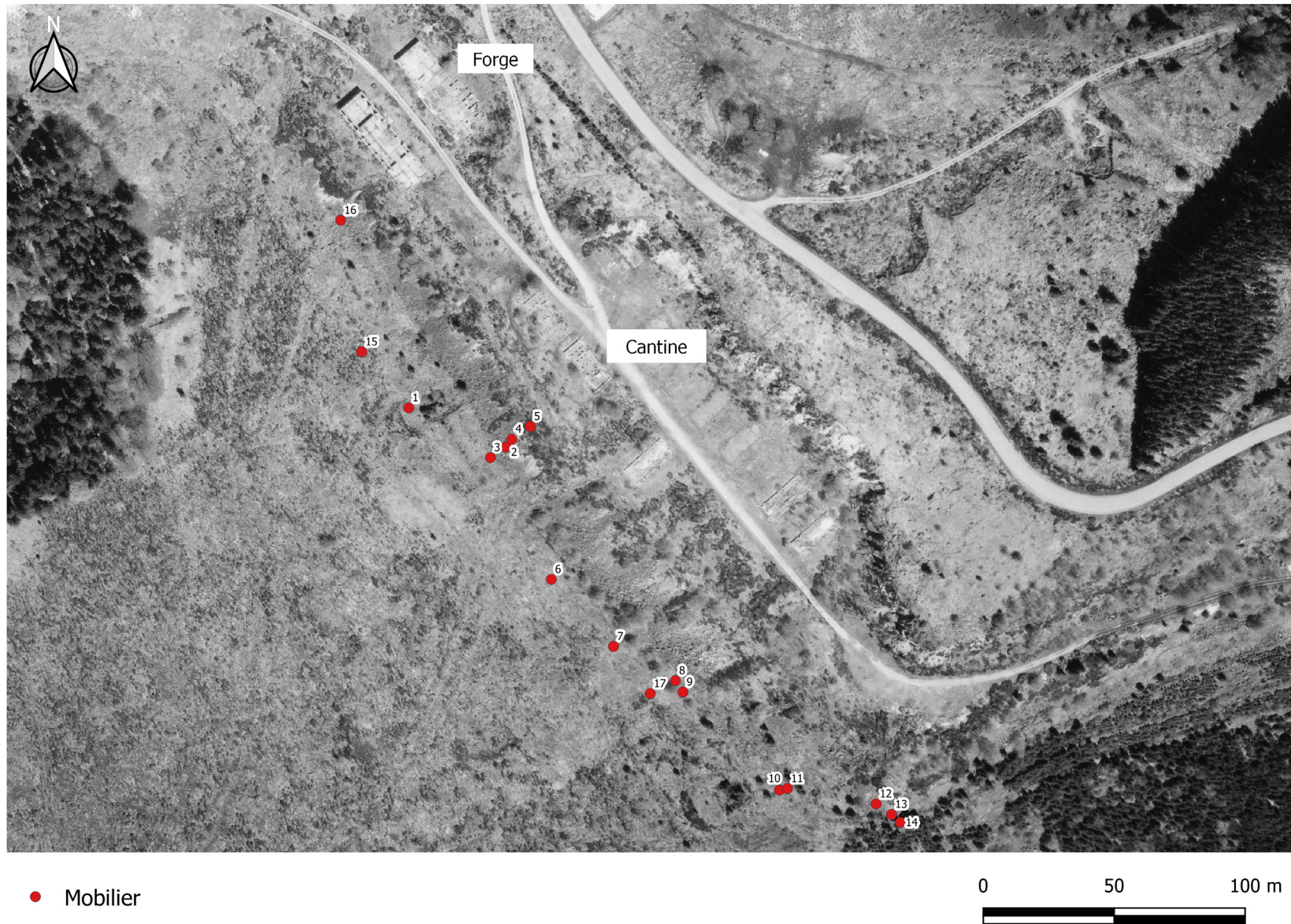


Figure 200 : Localisation du mobilier au sein du dépotoir 219 (J. Brangé, fonds : photographie aérienne IGN 1969).

## Polyvalents et divers

22 restes ont été classés dans le domaine « Polyvalent et divers ». On décompte ainsi des pièces de quincaillerie (3 rondelles, 2 joints, 1 tige filetée) qui pourraient être en lien avec des machines utilisées au sein de la carrière. On observe d'ailleurs ici une récurrence avec le mobilier issu du dépotoir 218. Un contre-poids (MFE-219-004) en fonte dont la masse est inscrite en relief sur l'une de ses faces circulaires pourrait être également en lien avec une machine-outil.



Figure 201 : Vue de la pièce en alliage d'aluminium MXX-219-004 (J. Brangé).



Figure 202 : Vue du logo de l'entreprise «List» représenté sur l'élément MXX-219-004 (M. Landolt).

Une pièce en alliage d'aluminium a été réalisée dans le même alliage léger qu'un objet découvert dans la galerie 3 (MXX-125-001). Celle-ci comporte les marquages en creux « MK08 » correspondant vraisemblablement à une référence associée au logo de l'entreprise List constitué d'un diamant portant le nom de la société (Figure 202). Cette entreprise berlinoise d'électrotechnique a été fondée en 1936 par Heinrich List (*Heinrich List Werke für Elektrotechnik und Mechanik, Berlin*). La production de l'usine List de Rhinau (Bas-Rhin) se concentre par exemple entre 1941 et 1944 essentiellement autour du petit matériel électrique militaire pour la *Luftwaffe*, puis se diversifie également vers le matériel de l'armée de terre et de la marine allemande (Albertoni 2009, p. 19). A la fin de la guerre, certaines pièces équipaient les fusées V1 et V2 et les *Junkers Ju 87 (Stukas)*. La pièce retrouvée dans la carrière peut donc sans problème être mise en relation avec la réparation des moteurs d'avions pour la firme *Junkers*.

Un baril est issu découvert de ce dépotoir (MFE-219-016). Celui-ci correspond typiquement à un tonneau

d'essence ou d'huile car il comporte sur ses parois une ouverture circulaire permettant la fixation d'une pompe ou robinet. Son modèle n'a pas encore été clairement identifié à ce jour, mais il s'agirait plutôt d'un baril civil et non militaire allemand car il ne comporte pas les cerclages typique des barils militaires allemands. Ce baril a été détourné de sa fonction initiale. Des trous ont été réalisés de manière régulière sur la paroi métallique, vraisemblablement à l'aide d'un pic de pioche, afin de le transformer en brasero. On peut noter que la tôle au bord des perforations est pliée vers l'intérieur, ce qui confirme que les coups proviennent de l'extérieur. Cette utilisation comme brasera pourrait être mise en relation avec la construction des baraquements de la carrière, les travaux d'exploitation de la carrière où la réparation des moteurs de *Junkers*.

N° Inventaire	N° sur carte	Identification	Matériau	NR	Catégorie
CXX-219-001	004	Baril (couvercle)	Alliage ferreux et goudron	2	Objets usuels
CXX-219-005	015	Baril (couvercle)	Alliage ferreux et goudron	1	Objets usuels
MFE-219-001	010	Cylindre	Alliage ferreux	1	Quincaillerie
MFE-219-002	010	Cerclage	Alliage ferreux	1	Quincaillerie
MFE-219-004	011	Contrepoids	Alliage ferreux	1	Objets usuels
MFE-219-005	007	Tige filetée	Alliage ferreux	1	Quincaillerie
MFE-219-010	013	Bidon (huile ?)	Alliage ferreux	1	Objets usuels
MFE-219-011	013	Porte	Alliage ferreux	1	Objets usuels
MFE-219-012	008	Couvercle	Alliage ferreux	1	Objets usuels
MFE-219-013	015	Tonneau	Alliage ferreux	1	Objets usuels
MFE-219-014	017	Pot	Alliage ferreux	1	Objets usuels
MFE-219-016	006	Baril/Brasero	Alliage ferreux	4	Objets usuels
MXX-219-002	010	Rondelle	Aluminium	2	Quincaillerie
MXX-219-003	010	Rondelle	Aluminium	1	Quincaillerie
MXX-219-004	010	Cylindre (marquages : MK08 / forme de diamant avec au centre des lettres : «..st» «Ps» (?))	Alliage aluminium	1	Quincaillerie
SXX-219-002	010	Joint	Caoutchouc	1	Quincaillerie
SXX-219-003	010	Joint	Caoutchouc	1	Quincaillerie

## Alimentation

Un bouchon à levier en porcelaine a été classé dans ce domaine. Aucun marquage n'est visible à sa surface.

N° Inventaire	N° sur carte	Identification	Matériau	NR	Catégorie
CXX-219-002	010	Bouchon à levier	Alliage ferreux et porcelaine	1	Contenant alimentaire

## Aménagements et constructions

Les éléments liés aux « Aménagements et constructions » sont beaucoup moins nombreux (NR : 4) que dans le dépotoir 218, alors même que cette zone a servi au rejet des restes des baraques lors de la destruction de leurs bases en béton. En effet, la plupart des éléments rejetés dans le cadre de cette destruction sont des dalles et fragments de murs en béton qui n'ont été ni prélevés ni inventoriés dans le cadre de cette étude.

On décompte essentiellement des fragments de câbles, de canalisation en grès émaillé de type Betschdorf et un enrouleur de barbelé.

Les nombreuses masses de barbelés visibles dans cette zone mais non prélevées sont de type 1 comme la plupart des autres barbelés prélevés lors de cette opération.

N° Inventaire	N° sur carte	Identification	Matériau	NR	Catégorie
CXX-219-003	001	Câble électrique	Alliage cuivreux, alliage ferreux et caoutchouc	1	Electricité
CXX-219-004	007	Câble	Alliage ferreux et caoutchouc	1	/
MFE-219-009	014	Enrouleur de barbelés	Alliage ferreux	1	Clôture
TCA-219-001	010	Canalisation	Grès émaillé	1	Hydraulique et sanitaire

## Acquisition et production

Des tôles (NR : 3) interprétées comme chutes de découpes ont également été prélevées dans de dépotoir. L'interprétation de ces tôles est identique à celle du dépotoir 218 : chutes de découpes potentiellement en lien avec les activités de la carrière pendant la période concentrationnaire ou dépôt plus tardif.



Figure 203 : Vue de la chute de découpe MXX-219-001 (J. Brangé).

N° Inventaire	N° sur carte	Identification	Matériau	NR	Catégorie
MFE-219-006	009	Tôle (chute de découpe)	Alliage ferreux	2	Industrie
MXX-219-001	010	Tôle (chute de découpe)	Alliage aluminium	1	Industrie

## Militaire

Un fusil français incomplet de type *Lebel 1886-M93* a été découvert lors de la prospection (Figure 204). Seuls certains éléments métalliques sont conservés : le canon, la boîte de culasse et la hausse. Le modèle est reconnaissable notamment grâce à sa boîte de culasse avec ses bords en diagonal, sa queue de culasse arrondie et les trous de vissages, mais également son guidon et ses tenons à l'extrémité du canon<sup>119</sup> (Figure 205). Les fusils de type Lebel et Berthier équipent majoritairement l'armée française en 1939-1940. De nombreux fusils Lebel sont saisis et réutilisés après la défaite française par les Allemands. Ils sont utilisés pour l'armement des troupes de l'arrière, notamment pour la garde des camps de prisonniers et pour l'Organisation Todt (Lamarque 2003). Il est donc envisageable que ce fusil français ait été utilisé par les gardiens de l'époque concentrationnaire.

<sup>119</sup> L'infanterie en un volume, Manuel d'instruction militaire - Librairie Chapelot – 1914.

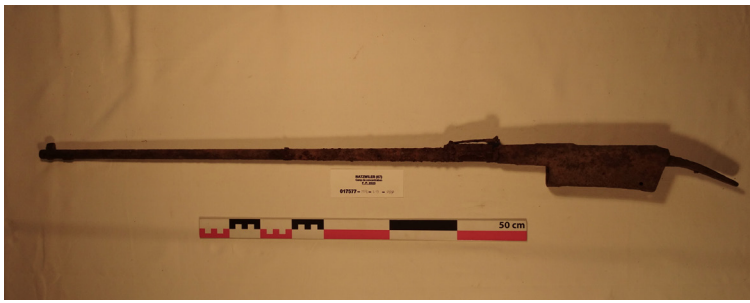


Figure 204 : Vue du fusil Lebel 1886-M93, MFE-219-007 (L. Diot).

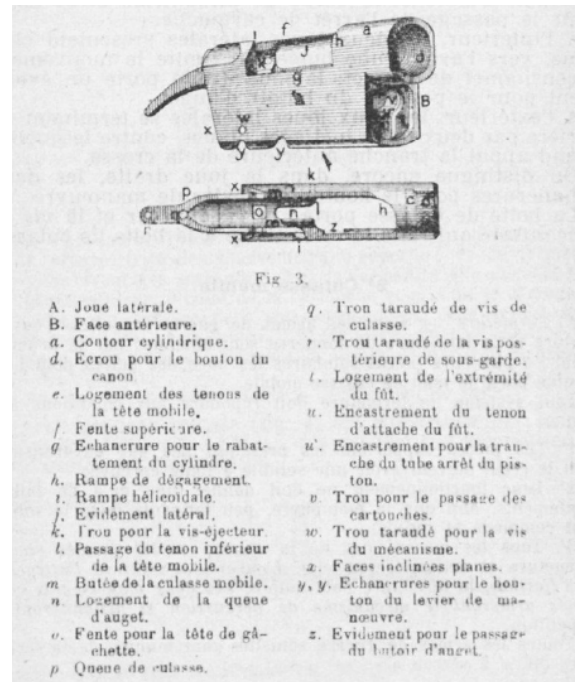


Figure 205 : Vue de la boîte de culasse d'un fusil Lebel 1886-M93 (L'infanterie en un volume, Manuel d'instruction militaire - Librairie Chapelot - 1914).

N° Inventaire	N° sur carte	Identification	Matériau	NR	Catégorie
MFE-219-007	007	Fusil (Lebel 1886)	Alliage ferreux	1	Armes individuelles

## Hygiène et santé

Une fiole en verre peut être rattachée dans ce domaine « Hygiène et santé ».

N° Inventaire	N° sur carte	Identification	Matériau	NR	Catégorie
VXX-219-001	002	Fiole	Verre	1	/

## Inclassable

Cinq restes font partie du domaine des « Inclassable ». Il s'agit de tubes, tiges, et autres éléments dont la fonction n'a pu être identifiée.

N° Inventaire	N° sur carte	Identification	Matériau	NR	Catégorie
CXX-219-006	005	Tube	Caoutchouc et textile	1	/
MFE-219-003	010	Tige	Alliage ferreux	1	/
MFE-219-008	010	Tuyau	Alliage ferreux	1	/



MFE-219-015	003	Conduit	Alliage ferreux	1	/
SXX-219-001	010	Barrette	Bakélite (?)	1	/

**Conclusion :**

L'inventaire et l'étude du mobilier issu des dépotoirs 218 et 219 bien que non achevés permettent de mettre en avant des problématiques qui seront développées dans le cadre d'études ultérieures :

- l'aménagement de la carrière,
- le travail des déportés,
- l'équipement des gardiens.

## 4.2. CAMP HAUT

### 4.2.1. Les dépotoirs (ENA 220 et 222)

Une prospection autour de la petite clôture du camp haut a été réalisée pendant la campagne 2020. Cette prospection a permis la découverte de mobilier autour de cette clôture, avec notamment deux zones comportant une forte concentration de mobilier : en contrebas de la villa Ehret dans les anciens jardins du camp et à l'est de la petite clôture à hauteur de la baraque cuisine. L'ensemble du mobilier prélevé dans le cadre de cette prospection est enregistré sous le numéro d'ENA 220 (Figure 206).

Le choix de la zone de prospection a été fait en amont. En effet, la zone en contrebas de la villa Ehret était d'ores et déjà signalé sur le plan G.-P. Colin daté de 1998 (Simon *et al.* 1998, NATZ19\_PL\_DE\_00) comme une zone de rejet de déchets. De plus des témoignages de la période pénitentiaire attestent de rejets de déchets dans la partie basse du camp : « *Le travail consiste surtout en entretien du camp, balayage, déblayage des allées, du cimetière, déblayage de la neige, emporter les poubelles en bas du camp* »<sup>120</sup>.

Une zone comportant des bouteillons<sup>121</sup> au sol avait été également signalées par les gardiens du CERD. Localisée en contrebas des terrasses de jardin, elle a été distinguée sous le numéro d'ENA 222.

---

120 Journal de Lucien Jenn, prêtre interné au Struthof de juin à septembre 1945. Traduit de l'allemand par F. Neau-Dufour.

121 Récipient en alliage ferreux utilisé pour le transport et le maintien au chaud de la nourriture des déportés.



Figure 206 : Localisation du mobilier au sein du dépotoir 220 (J. Brangé, fonds : photographie aérienne IGN 1969).

#### 4.2.1.1. ENA 220 : inventaire du mobilier

Le corpus mobilier de cette zone comprend un total de 52 restes, classés dans six domaines fonctionnels différents :

- Aménagements et constructions,
- Alimentation,
- Hygiène et santé,
- Personnel,
- Polyvalent et divers, et
- Inclassable.

Le domaine « Aménagements et constructions » est majoritaire au sein de ce corpus avec 20 restes, mais on observe également une forte présence du domaine de l'alimentation avec 14 restes.

Cette zone de dépotoir semble être à la fois liée à des destructions de certains aménagements du camp (ex : clôture et canalisations), mais également à des déchets domestiques de la villa Ehret (ex : contenants alimentaires, produits d'hygiène) et de la baraque cuisine.

#### **Aménagements et constructions**

Ce domaine comprend au total 20 restes, qui semble être essentiellement liés au réseau électrique (8 restes), au réseau hydraulique (4 restes) et aux huisseries (7 restes).

Les 4 restes en lien avec le réseau hydraulique sont des fragments de canalisations en grès produite à Betschdorf (Bas-Rhin), qui avaient été utilisées pour l'ensemble du réseau du camp. Leur glaçure de couleur brune ainsi que les marquages présents sur certains fragments les rendent facilement reconnaissables (TCA-220-001 : «CERA[...]I[...] BETSCH[...] »).

De nombreuses canalisations de ce type ont été démontées récemment suite à la modernisation du réseau

hydraulique et du château d'eau par la commune de Natzwiller. Certaines de ces canalisations sont d'ailleurs actuellement conservées dans la baraque cuisine du camp et à la mairie de Natzwiller. On peut les comparer aux fragments prélevés dans le cadre de la prospection.

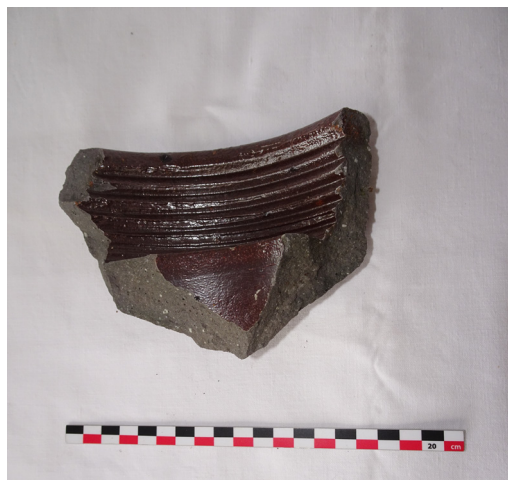


Figure 207 : Vue d'un fragment de tuyau Betschdorf, TCA-220-004 (L. Diot).



Figure 208 : Publicité des années 1930 pour les canalisations Betschdorf (Collection particulière).

Le barbelé prélevé est de type 1 (deux fils et picots éloignés) comme la plupart des fragments de barbelés prélevés lors de cette opération<sup>122</sup>.

N° Inventaire	N° sur carte	Identification	Matériau	NR	Catégorie
CXX-220-001	3	Fusible	Alliage cuivreux, bakélite et porcelaine	1	Electricité
CXX-220-002	18	Câble électrique	Caoutchouc, alliage ferreux et alliage cuivreux	1	Electricité
CXX-220-004	18	Câble électrique	Caoutchouc et plomb	2	Electricité
MFE-220-003	20	Enrouleur de barbelés	Alliage ferreux	1	Clôture
TCA-220-001	/	Canalisation	Grès émaillé	1	Hydraulique et sanitaire
TCA-220-002	14	Canalisation	Grès émaillé	1	Hydraulique et sanitaire
TCA-220-003	14	Canalisation	Grès émaillé	1	Hydraulique et sanitaire
TCA-220-004	25	Canalisation	Grès émaillé	1	Hydraulique et sanitaire
TCU-220-001	11	Prise électrique	Porcelaine	1	Electricité
TCU-220-002	6	Isolateur électrique	Porcelaine	1	Electricité

122 Cf. p. 184.

TCU-220-003	24	Prise ou isolateur électrique	Porcelaine	1	Electricité
TCU-220-004	7	Isolateur électrique	Porcelaine	1	Electricité
VXX-220-007	23	Verre à vitre	Verre	7	Huissierie

## Hygiène et santé

Ce domaine bien que ne comprenant que 4 restes est plus présent que dans les autres dépotoirs prospectés. Ils sont essentiellement à mettre en lien avec la villa Ehret, construite au début du XX<sup>e</sup> siècle pour un banquier strasbourgeois, Albert Ehret, créateur de la Société Alsacienne de Banque (Sogenal). Devenu *Kommandantur* pendant la période concentrationnaire, elle sera réoccupée après-guerre par ses propriétaires (Brangé 2020, p. 345).



Figure 209 : Vue du flacon de brillantine CXX-220-003 (L. Diot).



Figure 210 : Publicité pour la brillantine Dr. Roja (Paris Match, n° 50, 4 mars 1950).

Un des flacons (CXX-220-003) prélevés peut être identifiée précisément. Ce petit flacon à fond rectangulaire, comportant sur ses parois un décor en relief à facettes, est un flacon de brillantine ricinée pour femmes de marque Dr. Roja. On observe notamment l'inscription suivante en relief sur le culot de la bouteille : « BRILLANTINE ROJA France 6 » et celle-ci en relief sur le bouchon en bakélite : « Dr. ROJA ».

Ce type de flacon était commercialisé dans les années 1930 à 1950. Un pulvérisateur pouvait être ajouté sur le flacon.

N° Inventaire	N° sur carte	Identification	Matériau	NR	Catégorie
CXX-220-003	8	Flacon de brillantine (Inscription au culot en relief : «BRILLANTINE ROJA France 6». Inscription sur le capuchon en relief : «Dr. ROJA»)	Bakélite et verre	1	Hygiène corporelle
VXX-220-001	1	Flacon	Verre	1	Hygiène corporelle
VXX-220-002	1	Flacon	Verre	1	Hygiène corporelle
VXX-220-006	26	Flacon	Verre	1	Hygiène corporelle

## Personnel

Ce domaine comporte un seul élément en cuir pouvant être identifié comme la partie avant d'une chaussure. La découpe et les coutures grossières sont semblables à celle des chaussures de déportés : semelle en bois avec éléments en cuir grossier et tissus cousu dessus. On peut comparer ce fragment de chaussure avec des chaussures de déportés conservées au CERD (Figure 212).



Figure 211 : Vue du fragment de chaussure GCP-220-001 (L. Diot).



Figure 212 : Vue d'une chaussure de déporté, CERD (J. Brangé).

N° Inventaire	N° sur carte	Identification	Matériau	NR	Catégorie
GCP-220-001	18	Chaussure	Cuir	1	Vêtements

## Alimentation

Cette forte présence du domaine de l'alimentation (NR : 14) peut à la fois être mis en lien avec la proximité de la villa du côté ouest, mais aussi de la baraque cuisine du côté est.

Les fragments de vaisselle civil à motifs floraux en décalcomanie (TCR-220-001 et 002) ont été découverts à proximité de la villa (Figure 213).



Figure 213 : Fragments de vaisselle à motifs floraux, TCR-220-002 (J. Brangé).

Un pot en verre à fond quadrangulaire comportant les marquages suivants en relief sur ses parois : « MARQUE DEPOSEE DIJON France » et « GREY POUPON », peut être clairement identifié comme un pot de pickles de la marque de moutarde et de condiment dijonnaise Grey-Poupon. Ces pickles étaient vendus selon les publicités datées des années 1910-1920 sous la dénomination de « Mixed pickle » ou « Picalilli » (Figure 214 et 215).



Figure 214 : Vue du pot en verre Grey-Poupon, VXX-220-008 (L. Diot).



Figure 215 : Publicité pour pot de pickles Grey-Poupon (Collection Particulière).



N° Inventaire	N° sur carte	Identification	Matériau	NR	Catégorie
MXX-220-002	2	Conserve	Aluminium	1	Contenant alimentaire
OMA-220-001	5	Coquilles huîtres	Coquilles huîtres	1	Faune
TCR-220-001	13	Plat	Faïence	2	Vaisselle
TCR-220-002	4	Bol	Faïence	2	Vaisselle
TCR-220-003	25	Pot	Terre cuite gla- curée	1	Vaisselle
TCR-220-004	11	Plat	Faïence	4	Vaisselle
TCR-220-005	22	Plat	Porcelaine	1	Vaisselle
VXX-220-003	10	Bouteille de vin	Verre	1	Contenant alimentaire
VXX-220-004	17	Bouteille	Verre	1	Contenant alimentaire
VXX-220-005	16	Bouteille de vin	Verre	1	Contenant alimentaire
VXX-220-008	12	Pot de pickles (marquage en relief sur la panse : «MARQUE DEPOSEE DIJON France» + logo dans un double cercle «GREY POUAPON»)	Verre	4	Contenant alimentaire

### Polyvalent divers

11 restes ont été classés dans le domaine « Polyvalent et divers ». On décompte notamment ici un seau (MZN-220-001) découvert en contrebas de la Villa Ehret, contenant encore tout un lot d'outils et d'éléments de quincaillerie divers (MFE-220-001) : deux clés de taille différentes, des clous, une fiche, un boulon...

N° Inventaire	N° sur carte	Identification	Matériau	NR	Catégorie
MFE-220-001	9	Outils	Alliage ferreux	8	Objets usuels
MZN-220-001	9	Seau	Zinc	1	Objets usuels
MZN-220-002	21	Bassine	Zinc	1	Objets usuels
SXX-220-001	20	Câble	Alliage cuivreux et alliage ferreux	1	Quincaillerie

## Inclassable

2 restes font partie du domaine des « Inclassable ». Il s'agit d'éléments dont la fonction n'a pu être identifiée.

N° Inventaire	N° sur carte	Identification	Matériau	NR	Catégorie
MFE-220-001	18	Barre	Alliage ferreux	1	/
MXX-220-001	15	Cône	Alliage ferreux et plaquage	1	/

### 4.2.1.2. ENA 222 : état des données

Le prélèvement des bouteillons localisés en contrebas des terrasses jardins par des gardiens du CERD devaient faire partie du programme de l'opération 2020. Une reconnaissance sur place a permis d'observer que ces bouteillons, au nombre minimum de trois, ne sont pas simplement posés au sol mais en partie enfouis. Ce dépotoir nécessiterait donc une opération de sondage, permettant de renseigner son étendu et sa datation. Dans l'état actuel de la documentation, il n'est pas possible de savoir si ceux-ci y ont été relégués pendant la période concentrationnaire, pénitentiaire ou mémorielle. Ces bouteillons (0,50 m L. environ, 0,45 cm diam.) ont néanmoins bien pu être identifié comme ceux utilisés pour transporter la nourriture des déportés lors de la période concentrationnaire. Un bouteillon de ce type fait d'ailleurs déjà partie des collections du CERD. On peut également y reconnaître des exemplaires sur des dessins du déporté norvégien R. Naess (Figure 217).



Figure 216 : Vue du bouteillon conservé au CERD (J. Brangé).

Figure 217 : Dessin du déporté norvégien Rudolf Naess. On peut observer deux déportés portant un bouteillon (NATZ19\_PL\_DE\_084, Nasjonalbiblioteket, Oslo).



#### 4.2.1.3. Autres données

Cette prospection autour de la petite clôture du camp a également permis de repérer des traces au sol de l'ancienne emprise du chenil (Figure 218).

Un chenil était en effet installé à l'est de la villa, le long de la clôture entre deux terrasses du jardin. Sa fonction de chenil ne pose pas de question car le bâtiment a toujours été désigné comme tel sur l'ensemble des plans : « *Hundeszwinger* » (NATZ19\_PL\_DE\_055), « *Chenil* » (NATZ19\_PL\_DE\_005 et 058), et « *SS Hundehus* » (NATZ19\_PL\_DE\_088). Le chenil était un bâtiment bois de forme rectangulaire comportant une toiture à un seul pan très certainement en toile goudronnée. Il ne comportait des ouvertures que sur sa façade nord, sa façade sud étant accolée au talus (NATZ19\_PH\_ARCH\_063 et 164). Un plan détaille les deux niches installées à chaque extrémité du chenil (NATZ19\_PL\_DE\_062). Ces petits bâtiments en bois en forme de « L » comportaient deux pièces communicantes et deux ouvertures vers l'extérieur sur une seule façade (Brangé 2020, p. 342).



Figure 218 : Vue actuelle de l'emplacement du chenil (traits rouges). Des décombres sont visibles au sol (M. Landolt).



Figure 219 : Vue du camp en 1944-45 . Le chenil est encadré (NATZ19\_PH\_ARCH\_063, CERD).

Les terrasses de jardins aujourd’hui en grande partie sous couvert forestiers sont également encore bien visibles sur le terrain (Figure 220).



Figure 220 : Vue actuelle des terrasses jardins (M. Landolt).

#### **4.2.2. Baraque bunker : étude des graffitis de la cellule 13**

La cellule 13, située dans l'aile est de la baraque bunker comporte de nombreux graffitis localisés sur le dormant et la face interne de l'ouvrant de la porte. Aucun graffiti n'est visible sur les murs, la peinture ayant été refaite lors de restaurations. Au total, un ensemble de 82 graffitis a pu être comptabilisé.

##### **4.2.2.1. Localisation des graffitis**

La mise en place d'un carroyage adapté à la taille de la porte (2 m x 1 m) permet de localiser les graffitis par carré (0,50 m x 0,50 m). Il est précisé si certains graffitis sont localisés dans plusieurs carrés.

La grande majorité des graffitis ont été réalisée sur l'ouvrant de la porte. Comme on pouvait le pressentir, les graffitis sont majoritairement réalisés dans sa partie haute. On décompte ainsi dans la partie supérieure de la porte 52 graffitis (25 en A1 et 27 en B1). Les graffitis restent encore nombreux à hauteur de l'œil-leton et du passe-plat (14 en A2 et 21 en B2) et se raréfient très fortement à partir de la moitié inférieure de la porte. On décompte seulement un graffiti en A3 et 4 en B3. Aucun graffiti n'a été relevé dans les derniers carrés (A4 et B4).

Ces éléments démontrent que les graffitis ont principalement été réalisés à hauteur d'homme, par des hommes en position debout. Leur localisation sur la face interne de la porte, non visible en cas d'ouverture de celle-ci, par exemple lors d'une visite de gardien, confirme le côté transgressif que revêt leur réalisation. Une fois la porte refermée, ceux-ci sont cependant bien visible à hauteur des yeux par les résidents de la cellule. Le message de leurs auteurs est donc destiné aux codétenus et à leurs successeurs.

##### **4.2.2.2. Technique de réalisation**

Deux techniques de réalisation ont pu être identifiées au sein de ce corpus. La majorité a été réalisée au crayon ou à la mine de plomb (51 graffitis). Les autres (31 graffitis) ont été incisés directement dans le

revêtement et le bois de la porte. Les auteurs des graffitis avaient donc accès à des crayons et des objets apointés comme des clous ou des couverts.

Certains auteurs disposent d'autres objets. On peut faire référence ici aux dessins de contours d'objets réalisés au crayon (GRAF-013-004 et 013). Deux séries de quatre rondelles ont ainsi été détournées sur la planche supérieure de la porte.

#### **4.2.2.3. Etat de conservation**

L'état de conservation est très bon dans l'ensemble. Les graffitis réalisés à la mine de plomb ou au crayon sont bien entendu les plus fragiles et les plus exposés à la détérioration de la peinture de la porte. Les frottements dû aux nombreux passages des visiteurs participent à leur détérioration. C'est d'ailleurs pour cette raison que la plupart des cellules sont aujourd'hui fermées et interdites au public.

#### **4.2.2.4. Graphie et langue**

Le corpus de graffitis de la cellule 13 est majoritairement composé de texte. On décompte seulement 17 dessins sur l'ensemble des 82 graffitis. Les textes ont été écrits dans des langues différentes, même si le français reste majoritaire. 19 graffitis sont en français, 4 en allemand, 2 en anglais et 1 en espagnol. La langue des auteurs des autres graffitis n'est pas identifiable.

Les textes ont surtout été réalisés en lettres majuscules. Il est en effet assez peu aisé d'écrire sur une paroi verticale tel qu'une porte avec un simple crayon ou un clou. L'usage de majuscules simplifie très certainement le processus d'écriture et la lisibilité du texte. On peut également ajouter que la taille des polices d'écriture correspond toujours à celle utilisée pour écrire sur une feuille de papier à mettre en relation avec l'habitude.

Aucun graffiti réalisé en grand format n'a été relevé. Pour terminer, même si la grande majorité des graffitis sont bien lisibles avec des mots non abrégés, on décompte de nombreuses fautes d'orthographe. On

peut citer pour exemple le GRAF-013-030, où son auteur n'a pas orthographié « STRUTHOF » correctement et a écrit à la place « STÜTOFF ».

#### 4.2.2.5. Contenu et thématiques

Cette étude de la cellule 13 permet de dégager quelques récurrences dans les thématiques que l'on observe également dans la plupart des camps et autres lieux d'internement des périodes contemporaines (Duclos 2004 ; Fontaine *et al.* 2012 ; Hameau 2004 ; Legendre 2018). Les catégories thématiques utilisées dans le cadre de notre inventaire sont les suivantes :

- identité et dates (graffiti signature),
- décomptes de jour et calendrier,
- motif de détention,
- parcours carcéral,
- religion,
- opinion politique,
- émotion,
- humour, et
- indéterminé.

Le tableau ci-dessous montre la répartition thématique des graffitis du corpus. Trois d'entre eux ont été comptabilisé dans deux catégories, car possédant une double thématique<sup>1</sup>. Les thématiques de 31 graffitis n'ont pu être déterminé, la plupart du temps à cause de leur mauvaise conservation.

Thème	Nombre d'attestations	%
Indéterminé	31	36 %
Identité et date (graffiti signature)	19	22 %
Décomptes de jour et calendrier	18	21 %
Opinion politique	9	11 %
Religion	2	2 %
Emotion	2	2 %
Parcours carcéral	2	2 %
Motif d'arrestation	1	1 %
Humour	1	1 %
TOTAL	85	100 %

On remarque une forte prépondérance des graffitis signatures (19 graffitis, soit 22 % du corpus) et des décomptes de jour (18 graffitis, soit 21 % du corpus). Ce sont généralement les deux thématiques qui sont le plus représentées au sein des corpus de graffitis des lieux d'internement.

*Identité et date (graffiti signature) :*

Les graffitis signatures associant la plupart du temps un nom et une date montre une volonté du détenu ou bien du touriste de laisser une trace de son passage, de marquer l'endroit de son identité. Ce thème est celui le plus représenté au sein de notre corpus avec 19 graffitis au total. On peut remarquer des variations au sein de cette thématique et établir des types :

- **Type 1** : nom et date,
- **Type 2** : nom et lieu.

Les graffitis GRAF-013-049 et 051 correspondent parfaitement au type 1 : « SEHOUELER \* 1.5.51 [ou 61 ?] » et « ANDRÉ \* 1966 ». Ces deux exemples sont l'expression de deux touristes ayant marqué leur visite. Les graffitis GRAF-013-016 et 17 sont quant à eux composés de l'association des initiales de l'auteur suivit d'un repère annuel, le tout est encadré dans une maison stylisée : « B. M. 44-45 » et « [première lettre effacée volontairement].D. 44-45 ».



Figure 221 : Vue des graffitis GRAF-013-016 et 017 (M. Landolt).



Le type 2 est représenté par le graffiti GRAF-013-069 : « Manuel \* Horia \* Espaya ». Le terme «Espaya» peut en effet correspondre à «Espagne» Le GRAF-013-001 est également de type 2 : « Wittner Charles \* Sch[.]gheim ». Il pourrait s'agir d'un individu alsacien associé au nom d'une commune qui reste difficile à déterminer dans l'état actuel des observations<sup>123</sup>.

### *Décompte de jours et calendriers :*

Matérialiser le temps passé enfermé, l'attente dans leur cellule, est une thématique importante au sein du corpus des graffitis de la cellule 13. Le thème du décompte des jours est représenté avec 18 graffitis, faisant de celui-ci le deuxième thème le plus abordé du corpus.

Une classification des graffitis peut être établie au sein de cette thématique. Cette classification s'appuie sur les travaux de Sandrine Truchi portant sur les graffitis en lien avec la notion de temps au sein du corpus de la Seconde Guerre Mondiale de la prison de Brignoles (Truchi 2004). On différencie ainsi les types suivants :

- **Type 1** : Suite de traits ou croix
  - \* **A.** Sans cartouche.
  - \* **B.** Avec cartouche.
- **Type 2** : calendrier,
  - \* **A.** Suite de chiffres sans initiale du jour de la semaine.
  - \* **B.** Suite de chiffres avec initiale du jour de la semaine.
  - \* **C.** Suite de chiffres avec initiale du jour de la semaine mis en forme au sein d'un quadrillage comme un véritable calendrier.

Aucun de ces graffitis de décompte ne comporte une année permettant de se repérer dans une chronologie relative et de les dater précisément. Les graffitis comportant des mentions d'années sont ceux classés dans la catégorie « graffiti signature ». Il ne s'agit ici que de décompte d'un temps relatif, propre à chaque détenu. On retrouve donc au sein du corpus de graffitis de décompte, uniquement des mentions de jour de

<sup>123</sup> L'hypothèse de « Schiltigheim » est pour l'instant cependant écartée.

la semaine, comme unique repère temporelle. Le même constat d'une prédominance des décomptes de temps en jour (51 % du corpus) a également été fait par Sandrine Truchi lors de son étude de la prison de Brignoles (Truchi 2004).

Les graffitis de type 1 sont donc une matérialisation du temps passé en cellule par le détenu. Il s'agit de la forme la plus simple de décompte. Le graffiti GRAF-013-024 (type 1a) est composé de quatre lignes de 7 traits horizontaux. Onze lignes verticales se superposent aux onzes premières lignes horizontales. Le détenu a d'abord effectué des lignes horizontales au crayon avant de réaliser celles verticales qui forment des petites croix. Il a ainsi noté 39 jours de détention en cellule, si l'on considère que chaque trait équivaut à un jour. Alors que la plupart de ces graffitis sont de simples successions de traits, certains sont inscrits au sein d'une cartouche, l'auteur se démarquant alors des autres décomptes de la porte. C'est le cas du graffiti GRAF-013-060 (type 1b), composé d'une série de lignes verticales entouré d'un cadre divisé en bandeaux.

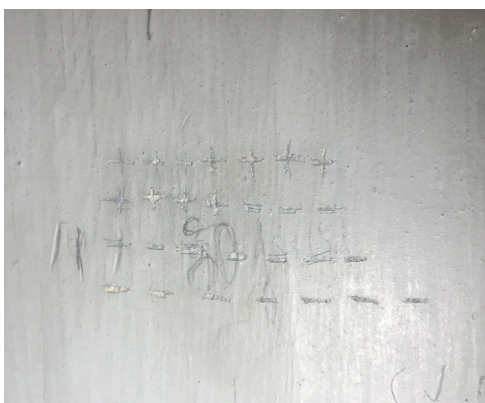


Figure 222 : Vue des graffitis 024 et 025 (M. Landolt).

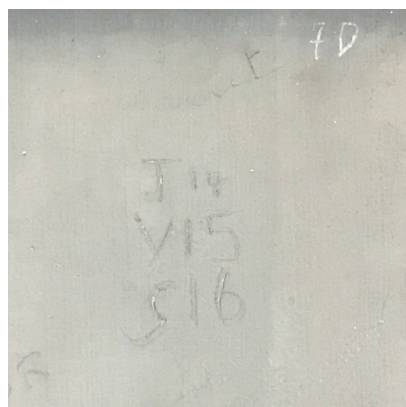


Figure 223 : Figure 221 : Vue du graffiti 020 (M. Landolt).



Figure 224 : Vue du graffiti 057 (M. Landolt).

Les calendriers (type 2) prennent également différentes formes. La plus simple (type 2a) consiste en une simple série de chiffres, tel que le graffiti GRAF-013-074 : « 1 \* 2 \* 3 \* 4 ». Certains comportent l'initiale du jour associée à la date. On peut citer par exemple le graffiti GRAF-013-020 : « J14 \* V15 \* S16 », ou le graffiti GRAF-013-015, calendrier en allemand débutant un lundi 11 et se développant jusqu'au jour 24. Les premiers jours du graffiti GRAF-013-015 comportent bien l'association jour et date puis le jour

disparaît au profit unique des dates. Seul un jour est écrit complètement : « 15 Sonntag ». On remarque également une interruption de deux jours au sein du calendrier. Il s'arrête le 18 et reprend le 21, sans trace de 19 et de 20. Le graffiti est-il en parti effacé ? Le détenu a-t-il oublié de marquer deux jours ? Ou est-il sorti de cellule pour y revenir deux jours plus tard ? Ce n'est pas la seule aberration de ce calendrier. Alors que le jour 12 est écrit comme étant un mardi (« 12 D<sup>124</sup> »), le jour 13 est quant à lui un vendredi (« 13 F<sup>125</sup> »). Il est néanmoins difficile d'expliquer toutes les erreurs relevées dans ce graffiti.

Enfin le type 2c comprend les décomptes de jour ayant une véritable forme et organisation de calendrier. C'est le cas du graffiti GRAF-013-057 où une colonne comprenant les initiales des jours est visible de chaque côté du quadrillage. La colonne de gauche s'échelonne du mardi au lundi, alors que celle de droite s'échelonne du dimanche au samedi. Les autres colonnes comportent les dates, presque comme sur un calendrier classique. Les chiffres et nombres inscrits au sein de ce calendrier ne se suivent pas tous. On peut se demander s'il s'agit de l'œuvre d'un seul détenu emprisonné plusieurs fois ou bien s'il a été utilisé par plusieurs détenus. Il pourrait également s'agir de deux calendriers différents accolés l'un à l'autre. On observe ainsi deux séries de jours :

- du mardi 26 au lundi 16, et
- du mardi 14 au mardi 28.

Les deux séries correspondent respectivement à une période de 21 jours et 15 jours. De plus, l'ensemble du graffiti ne comporte pas la même graphie. La partie droite, avec son système du dimanche au samedi, se différencie bien de la partie gauche. Les traits ont été réalisés plus profondément sur l'enduit de la porte. Les chiffres et lettres remplissent entièrement les cases contrairement à la partie gauche, où les inscriptions sont plus petites et ne touchent pas les bords des cases. On peut également ajouter que seuls les décomptes de la partie droite ont été barrés à l'aide d'une croix. Le quadrillage du tableau semble quant à lui avoir été tracé en une seule fois.

---

124 D[instag] pour mardi en allemand.

125 F[reitag] pour jeudi en allemand.

Un dernier graffiti peut être décrit ici. Il ne correspond à aucun des types décrits dans le cadre de cette étude. Le graffiti GRAF-013-025 énonce en effet seulement une durée de détention : « 30 jours ».

Ce corpus nous permet d'ores et déjà d'estimer les durées de mise à l'isolement des détenus. La plus courte durée notée est de 2 jours alors que la plus longue est de 39 jours. En moyenne, on observe surtout des périodes d'une dizaine de jour.

Graffiti	Durée mentionnée
GRAF-013-011	7 jours
GRAF-013-015	12 ou 14 jours
GRAF-013-020	3 jours
GRAF-013-024	39 jours
GRAF-013-025	30 jours
GRAF-013-026	17 jours ( ?)
GRAF-013-045	10 jours
GRAF-013-047	2 jours
GRAF-013-056	Indéterminé
GRAF-013-057	21 et 15 jours
GRAF-013-058	Indéterminé
GRAF-013-059	Indéterminé
GRAF-013-060	Indéterminé
GRAF-013-071	6 jours
GRAF-013-074	4 jours

#### *Opinion politique :*

Les graffitis présentant des opinions politiques sont au nombre de 9 sur la porte de la cellule 13, faisant ainsi de cette thématique la troisième plus représentée au sein du corpus.

On retrouve principalement des références au nazisme avec par exemple 3 graffitis « SS » (GRAF-013-042, 072 et 073), ou bien une croix gammée (GRAF-013-061).

Certains des auteurs de graffitis accusent le gouvernement, de les avoir enfermés : « APRES 15 JOURS DE STÜTOFF [sic]\* JE SUIS DEvenu CE QUE 4 ANS \* D'OCCUPATION N'ONT PÛT ME FAIRE\* DEVENIR, C'EST-À-DIRE NAZIS [sic] » (GRAF-013-030) ou bien « JE MAUDIS LA RÉPUBLIQUE \* QUI ME FAIT PERDRE MES \* PLUS BELLES ANNEES DE \* JEUNESSE » (GRAF-013-031). L'un

d'entre eux remet même en question la disparition du nazisme : « HITLER ? \* L'HITLERISME EST RESTÉ » (GRAF-013-029).

On retrouve également une référence au régime de Vichy avec le dessin d'une francisque (GRAF-013-009) ainsi qu'à la résistance avec une croix de Lorraine entrecroisée du V de la victoire (GRAF-013-043).



Figure 225 : Vue du graffiti 009 (M. Landolt).



Figure 226 : Vue du graffiti 031 (M. Landolt).

### Religion :

La thématique de la religion est quant à elle très peu présente. On peut néanmoins noter la présence d'une croix chrétienne (GRAF-013-044) et d'une étoile à cinq branches (GRAF-013-052). Pour ce dernier, la référence à la religion juive n'est pas assurée avec certitude.

### Emotion :

Seul deux graffitis ont été classés au sein de cette catégorie : « Help » (GRAF-013-067) et « Fuck » (GRAF-013-081).

### Parcours carcéral :

Deux graffitis nous relatent une partie du parcours carcéral de détenus incarcérés dans la cellule pendant la période pénitentiaire. L'un d'entre eux a été transféré en mai 1948 à la prison d'Ensisheim avant la

fermeture du centre pénitentiaire du Struthof et l'autre libéré en juillet 1947 :

- « LE 23 MAI 1948 \* FAUDET TRANSFERE \* DISCIPLINAIRE A ENSISHEIM » : (GRAF-013-022), et
- « 14 Juillet 1947 \* Christian LIBRE ! » (GRAF-013-023).

Les deux détenus écrivent aux yeux de tous, une partie de leur parcours, et pour l'un même la joie d'être libéré. Il ne précise cependant pas, s'il est simplement libéré de cellule d'isolement ou libéré du centre pénitentiaire.

#### *Motif d'arrestation :*

Un seul graffiti a été classé au sein de cette thématique. Celui-ci a été réalisé par un détenu souhaitant montrer son désaccord vis-à-vis du système pénitentiaire. Il affirme avec son graffiti que ce sont des hommes innocents qui sont enfermés ici : « ici souffrent des hommes \* qui non rien f[...] » (GRAF-013-034).

#### *Humour :*

Un graffiti, pour le moins surprenant, a pu être relevé pendant cette étude. Il s'agit d'un rébus phonique humoristique : « 100HO7+LH0+L100 », pouvant être lu de la manière suivante : « Sens ta chaussette, plus elle a chaud, plus elle sent » (GRAF-013-076). Sa datation reste incertaine.

#### **4.2.2.6. Datation et contextualisation historique**

La présence de graffitis pour la période concentrationnaire n'a pas pu être déterminée car les portes des cellules ont été repeintes entre la période concentrationnaire et celle pénitentiaire (Eschlimann 2014, p. 120).

Les graffitis relevés dans le cadre de l'étude de la cellule 13 appartiennent donc soit à la période pénitentiaire soit à la période mémorielle. 26 d'entre eux peuvent être affiliés à la période pénitentiaire et 6 d'entre eux à la période mémorielle. La datation des 50 autres graffitis du corpus reste indéterminée. Dans

l'état actuel de la documentation, on remarque une forte présence des graffitis pénitentiaires, mais l'impossibilité de dater une grande partie du corpus ne permet pas de réaliser des statistiques satisfaisantes.

### **Période pénitentiaire : 1944-1949**

Les nombreux décomptes de jours sont tous attribuables à cette période, mais également les graffitis politiques ainsi qu'une grande partie des graffitis signatures. Ils peuvent être affiliés à deux sous-périodes différentes :

- Internement administratif : 1944-1945, et
- Centre pénitentiaire : 1946-1949.

#### *Internement administratif : 1944-1945*

La période pénitentiaire commence par un camp d'internement administratif créé à la fin de l'année 1944 après la « libération » du camp jusqu'à la fin de l'année 1945. Le lieu de détention alors géré par des FFI (Forces Françaises de l'Intérieur), interne des Alsaciens et Allemands accusés de collaborations, mais également des miliciens fait prisonniers par les Alliés. À cette période, le camp est dirigé par un certain « F. », qui s'était autoproclamé chef de ce camp d'internement. Sous sa direction, les prisonniers essuient de nombreuses brimades, alors même que la culpabilité de toutes les personnes enfermées n'est pas prouvée. On peut citer par exemple l'arrivée d'un convoi en janvier 1945 de près de 1000 personnes qui seront maltraitées dès leur arrivée au camp (L'Huillier 1975)<sup>126</sup>.

Certains graffitis peuvent clairement être attribués à cette période. C'est le cas par exemple des graffitis GRAF-013-016 et 017, comportant les initiales de leur auteur et les dates 44-45 inscrites au sein d'une maison stylisée.

#### *Centre pénitentiaire : 1946-1949*

À partir de novembre 1945, le camp est placé sous la gestion de l'administration française et accueille alors des jeunes hommes accusés de collaboration et venant aussi bien de France que de l'étranger. Le camp devient alors un véritable centre pénitentiaire sous la direction du capitaine Rivière (Jean Eschbach). Des

<sup>126</sup> Archives départementales du Bas-Rhin, fonds 719D23, La Vie en Alsace, n°122.

règles et de la discipline sont alors établies au sein du camp afin d'éviter les brimades envers les internés. Une politique de « rééducation » et de formation est également mise en place. Alors que les hommes et femmes étaient présents dans le centre (mais dans des quartiers délimités et séparés) jusqu'alors, la prise en main du camp par le Ministère de la Justice va conduire à la séparation des femmes, conduites au camp de La Broque-Schirmeck, et des hommes, internés au centre pénitentiaire du Struthof (Simon *et al.* 1998, p. 287-288).

De nombreux graffitis peuvent être affiliés à des détenus du centre pénitentiaire. C'est le cas notamment des graffitis GRAF-013-022 et 023 comportant les dates de 1947 et 1948. La plupart des graffitis signés semble pouvoir être attribué à cette période. En effet, les noms ne correspondent pas à la liste des internés administratifs de 1944-45 réalisée par Sandrine Garcia et Frédérique Neau Dufour à partir du dépouillement des archives.

### **Mémoire : 1949 à nos jours**

La baraque bunker, d'abord abandonnée à la suite de la fermeture du centre pénitentiaire en janvier 1949, va devenir ensuite l'un des lieux symboliques du parcours de visite du camp. Restaurée la même année que l'incendie mémorielle de la plupart des baraques dortoirs en mars 1954, elle va devenir le lieu de passage de nombreux visiteurs. Certains vont d'ailleurs laisser la marque de leur passage comme nous pouvons le constater au sein du corpus de graffitis de la cellule 13. Ainsi un certain « Sehoueler » marque la porte à son passage le 1<sup>er</sup> mai 1951 (ou 1961 ?) (GRAF-013-049) et un dénommé « André » réalise le même acte en 1966 (GRAF-013-051). Un autre visiteur, celui-ci anonyme, écrit quant à lui : « de passage de [...] \* 15.4.65 \* [...] » (GRAF-013-006). Un autre se contente d'un très sobre « aout 1970 » (GRAF-013-019). On peut remarquer qu'il s'agit ici comme pour le détenu de marquer le lieu avec son identité en associant la plupart du temps un nom et une date.

Les graffitis de la période mémorielle sont tous datés des années 1950 à 1970, mais on ne peut exclure qu'une partie des graffitis à la datation indéterminée soient également mémorielle et réalisés potentiellement après les années 1970.



#### 4.2.2.7. Des noms sur la porte de la cellule 13 : essai d'identification

On recense au total 16 noms ou initiales inscrits sur cette porte de cellule :

- WITTNER Charles (GRAF-013-001),
- Hans KNOBZIG (GRAF-013-002),
- Willy von CZÜCK (GRAF-013-010),
- M. D (GRAF-013-012),
- B. M. (GRAF-013-016),
- [...]. D. (GRAF-013-017),
- M. LYNADOR (GRAF-013-018),
- FAUDET (GRAF-013-022),
- Christian (GRAF-013-023),
- VENDETTA (GRAF-013-026),
- SEHOUELER (GRAF-013-049),
- André (GRAF-013-051),
- COURDET (GRAF-013-054),
- René (GRAF-013-055),
- Manuel HORIA (GRAF-013-069), et
- R. G. (GRAF-013-070).

Comme pour les graffitis du fort de Romainville , il est intéressant de parvenir à identifier des détenus ayant réalisé certains des graffitis du corpus afin de les replacer dans leur contexte historique (Fontaine *et al.* 2012). Leur parcours permettrait d'apporter de nouveaux éléments à l'histoire de la période pénitentiaire du camp de Natzweiler-Struthof encore trop peu connu aujourd'hui.

On peut d'ores et déjà éliminer les noms de Sehoueler et André qui sont associé à des dates de la période mémorielle.

Suite à la consultation des registres d'écrou du centre pénitentiaire du Struthof (1946-1949) aux archives départementales du Bas-Rhin<sup>127</sup>, deux prisonniers ont pu être identifiés. Les autres noms relevés sur la porte de la cellule 13 n'ont pas pu être identifiés à ce jour. Afin de mieux appréhender leur parcours carcéral, il convient de faire un point sur les types de peines et leurs abréviations :

- TF (Travaux Forcés) : peine supprimée en 1960 et remplacée par la réclusion criminelle,
- IS (Interdiction de Séjour) : consiste à exclure les anciens condamnés de certaines localités, souvent celles au sein de laquelle ils ont réalisés leurs méfaits, peine de 10 ans pour les crimes et de 5 ans pour les délits,
- DN (Dégradation Nationale) : peine encourue dans le cadre d'un crime d'indignité nationale. Créé en France par ordonnance le 26 août 1944 il sanctionne le fait « *d'avoir postérieurement au 16 juin 1940, soit sciemment apporté en France ou à l'étranger une aide directe ou indirecte à l'Allemagne ou à ses alliés, soit porté atteinte à l'unité de la Nation, ou à la Liberté des Français, ou à l'égalité entre ceux-ci* »<sup>128</sup>. Cette peine n'est plus utilisée depuis la loi d'amnistie de 1951. La peine de dégradation nationale entraîne (Simonin 2008) :

\* l'exclusion du droit de vote,

\* l'inéligibilité,

\* l'exclusion de la fonction publique ou semi-publique,

\* la perte du rang dans les forces armées et le droit à porter des décorations,

\* l'exclusion des fonctions de direction dans des entreprises, banques, presse, radio, syndicats, organisation de profession, milieu juridique, enseignement et journalisme, et

\* l'interdiction de garder ou porter une arme.

### **FAUDET Alphonse Charles (GRAF-013-022)**

Alphonse Faudet, né le 1<sup>er</sup> décembre 1924 à Rosel (Calvados) a été identifié comme étant l'auteur du graffiti GRAF-013-022 : « LE 23 MAI 1948 \* FAUDET TRANSFERE \* DISCIPLINAIRE A ENSI-SHEIM ». Enregistré au numéro 2557 au sein du registre d'écrou du centre pénitentiaire, sa fiche permet

127 AD 67, fonds 1876, côtes W9 à W13.

128 Ordonnance du 26 décembre 1944.

de restituer une partie de son parcours carcéral<sup>129</sup>. Maraîcher dans le Calvados à Bretteville, il est accusé de trahison et condamné à 10 ans de travaux forcés (TF), 10 ans d'interdiction de séjour (IS) et à la dégradation nationale (DN) à vie, le 9 octobre 1946 par la Cour de Justice de Caen. La fin de sa peine est donc prévue pour le 11 décembre 1956. Il écope également de diverses autres peines antérieurement et postérieurement à sa condamnation pour trahison :

- 15 mars 1946 : condamné à 1 mois de prison pour recel par le Tribunal Militaire de Rouen,
- 10 octobre 1946 : condamné à 5 mois de prison suite à une évasion par la Cour d'Appel de Caen,
- 16 octobre 1946 : condamné à 3 mois de prison pour coups et blessures volontaires par le Tribunal Militaire de Paris, 12 novembre 1947 : condamné à 10 mois de prison suite à une évasion par le Tribunal Correctionnel d'Agen.

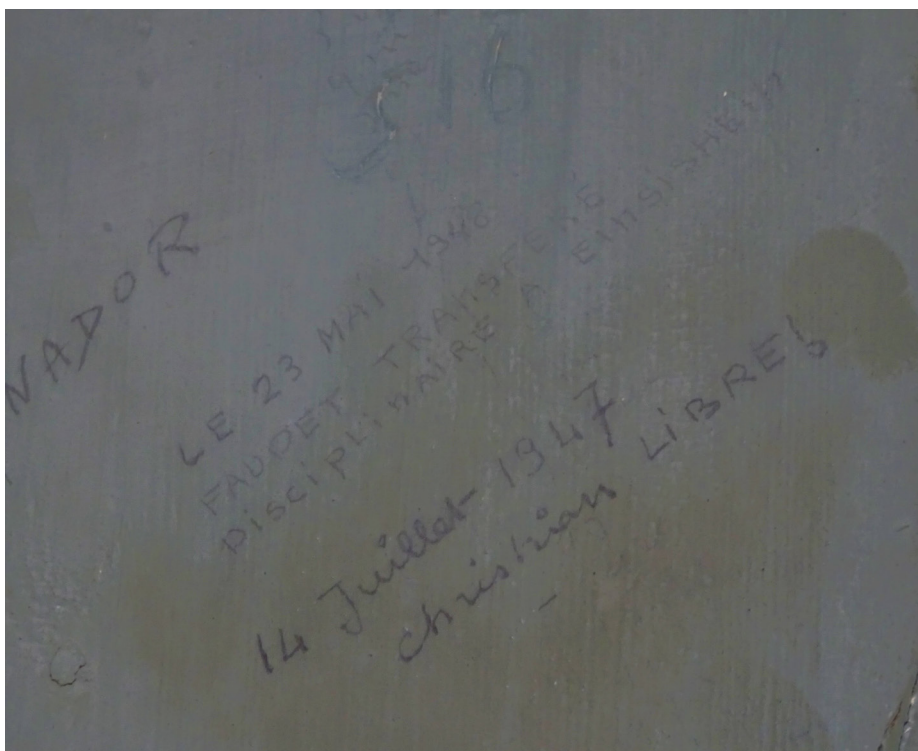


Figure 227 : Vue des graffitis 022 et 023 (M. Landolt).

Alphonse Faudet arrive au Struthof le 8 mai 1948. A la suite d'une évasion de 2 jours, il est mis en cellule pour une durée d'un mois au sein de la baraque bunker. Le registre d'écrou indique ensuite qu'il est transféré le 24 mai 1948 à la maison d'arrêt (MA) de Strasbourg. Le centre pénitentiaire de la Meinau avait été indiqué en premier lieu mais a ensuite été barré pour être remplacé par la maison d'Arrêt de Strasbourg. Les indications du graffiti ne correspondent donc pas au registre d'écrou. En effet, Alphonse Faudet in-

<sup>129</sup> Archives Départementales du Bas-Rhin, fonds 1876 W12.

dique être transféré à la maison centrale d'Ensisheim le 23 mai 1948.

Après son départ du centre pénitentiaire du Struthof, on perd la trace de ce détenu. Les registres civils nous indiquent seulement qu'il décède le 22 septembre 1992 à Villiers-Saint-Denis (Aisne) à l'âge de 66 ans.

### **GLEIZES Christian (GRAF-013-023)**

Christian Gleizes, né le 12 avril 1924 à Perpignan (Pyrénées-Orientales) a été identifié comme étant l'auteur du graffiti GRAF-013-023 : « 14 Juillet 1947 \* Christian LIBRE ! ». Enregistré au numéro 1422 au sein du registre d'écrou du centre pénitentiaire, sa fiche permet de restituer une partie de son parcours carcéral<sup>130</sup>.

Cet étudiant alors âgé d'une vingtaine d'année est condamné par la cour de justice de Lyon le 28 mars 1945 à 5 ans de prison et 15 ans de dégradation nationale, pour activités anti-nationalistes. La fin de sa peine était alors prévue pour le 3 septembre 1948. Suite à deux remises de peine respectivement d'un an pour la première (décret du 10 juillet 1946) et de 4 mois et 8 jours pour la deuxième (décret du 19 septembre 1945), il est libéré conditionnellement le 14 juillet 1947. C'est cette date que l'on retrouve inscrite sur la porte de la cellule 13. A sa libération, il déclare alors à l'administration pénitentiaire se rendre à Bordeaux, au 42 avenue Coumard.

Le registre d'écrou ne mentionne pas son encellulement au sein du centre pénitentiaire du Struthof.

### **4.2.3. Conclusion**

L'étude des graffitis de la cellule 13 apporte de nouveaux éléments concernant l'histoire de l'ancien camp de Natzweiler-Struthof et plus précisément du block bunker. Le corpus pouvant être attribué à la phase pénitentiaire constitue une source encore inexploitée de données historiques pour l'étude des prisonniers et conditions d'incarcération de cette période. Cette phase reste en effet encore très mal connue à ce jour

---

<sup>130</sup> Archives Départementales du Bas-Rhin, fonds 1876 W10.

faute d'études. Les travaux en cours menés par l'historienne Frédérique Neau-Dufour sur la période d'internement administratif de 1944-1945 viendront bientôt compléter cette lacune. L'identification de deux prisonniers ayant été enfermé au sein du centre pénitentiaire (1946-1949) est à noter. Le croisement des données issues de l'étude des graffitis avec les informations issues du registre d'écrous conservé aux Archives départementales du Bas-Rhin permet de préciser certains parcours de détenus<sup>131</sup>.

Le travail d'étude de ces graffitis, menée en 2020 à petit échelle au sein d'une seule cellule pourra être développé à plus grande échelle dans le cadre du PCR 2021-23 pour l'ensemble des cellules afin de constituer un corpus complet. Cette étude permettrait d'affiner aussi bien les datations que le système de classement thématique et typologique des graffitis. Un fichier avec des noms à identifier pourrait également être dressé afin de retracer l'histoire de ces cellules et de leurs détenus.

Enfin cette méthode pourrait être également appliquée aux graffitis contemporains du centre de rétention administratif du fort de Queuleu à Metz (Moselle) (Landolt 2018), afin de mener une étude comparative dans des contextes historiques similaires. D'autres parallèles pourront être également établis avec les graffitis d'autres lieux de détentions du Grand Est, comme la prison de la *Gestapo* de Moyeuve (Moselle) (Legendre, Wilmouth 2011 ; Legendre 2018) ou le camp de prisonniers allemands de Vandoeuvre-lès-Nancy (Meurthe-et-Moselle) (Legendre 2011).

---

131 Certaines informations ne sont pas présentes dans le registre d'écrou. On note aussi certaines contradictions entre les deux sources.

## 5. CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES

Les résultats de la campagne ont concerné cinq périodes : les recherches géologiques préalables à l'installation du camp (1940), l'exploitation concentrationnaire de la carrière (1941-1943), le centre de réparation concentrationnaire de moteurs d'avions pour la firme Junkers (1943-1944), la période pénitentiaire (1944-1949) et la période mémorielle (1949 à aujourd'hui).

Pour la première période, deux sondages géologiques ont pu être identifiés en contrebas de la grande carrière. Ces vestiges permettent de mieux appréhender les recherches géologiques menées en 1940 avant l'implantation du camp par la *Deutsche Erd- und Steinwerke* (DESt), entreprise minière SS créée en 1938.

L'emprise orientale de l'exploitation de la carrière exploitée par les déportés a également pu être repérée à travers la présence de fronts de taille. Ces vestiges, couplés à l'analyse des photographies anciennes permettent de mieux caractériser l'extension de l'exploitation de granite.

L'étude des deux poudrières liées à son exploitation a permis de repérer les vestiges inédits de leurs clôtures périphériques constituées de poteaux préfabriqués en béton. De plus, les vestiges d'un bâtiment identifiée comme une « cantine » sur les plans anciens ont pu être étudiés.

Une réflexion sur le travail des déportés mené à partir de 1943, alors que la carrière n'est plus exploitée et reconvertie en centre de réparation de moteurs d'avions, a été amorcée grâce à l'étude de bâtiments (dépôt et forge) et de tunnels. Quatre foyers d'une forge de type industrielle, comportant chacun deux espaces de travail, ont pu être identifiés. Les vestiges du système de ventilation (fixations de soufflets), de chauffe (foyers), d'évacuation des fumées (cheminées), de trempe (bassins) et de frappe (bases d'enclumes) ont pu être étudiés. Ces premiers éléments permettent d'affirmer que le travail des déportés ne se limitait pas au démontage des moteurs et qu'un travail impliquant vraisemblablement la réparation et/ou la fabrication de pièces de rechange était mené sur le site.

Deux des trois tunnels creusés dans le granite par les déportés ont pu être étudiés. Leurs plans et profils ont pu être réalisés. Jusqu'à présent, la localisation et le relevé précis de ces infrastructures étaient inexistantes. Leur développement non rectiligne, leurs importantes largeurs et le suivi des failles géologiques semblent confirmer l'hypothèse qu'il ne s'agit pas de galeries d'explorations ou d'exploitation du granite mais d'espaces probablement créés pour y installer une usine souterraine protégée des raids aériens comme ce fût le cas par exemple dans le camp de Dora-Mittelbau (Allemagne, Thuringe) ou dans le camp annexe du Natzweiler à Thil (Meurthe-et-Moselle). Des objets à mettre en relation avec leur creusement ou leur utilisation a également été découvert à l'intérieur : courroies, joints, rondelles métalliques, pièce tubulaires, fragments de tissus civils...

Le portail de la carrière, constitué de deux piliers, généralement attribué à la période concentrationnaire, doit être daté de la période pénitentiaire. L'étude de la documentation photographique montre son apparition entre 1945 et 1949. La composition du béton mis en oeuvre pour sa construction se différencie clairement de celui des bâtiments mis en place pendant la période précédente.

De manière générale, les prospections réalisées en contrebas de la carrière ont livré divers objets en lien avec les différentes utilisations de la carrière : fusil, barbelés, isolateurs électriques, brasero, baril métallique utilisé comme cible... Il est souvent difficile d'attribuer ces objets à l'une ou l'autre des périodes identifiées lors de la campagne.

Quelques observations ont également été menées au niveau du « camp haut » à l'emplacement de plusieurs dépotoirs et du block-bunker. Un inventaire des graffitis de la période pénitentiaire présents sur la porte d'une cellule de ce bâtiment a été réalisé afin de tester la mise en place d'un protocole scientifique d'étude. Une centaine de graffitis ont ainsi pu être enregistrés.

Les résultats de cette première campagne sont probants et encouragent la réalisation de sondages au sein de l'espace de la carrière.

## BIBLIOGRAPHIE

### Albertoni 2009

ALBERTONI C., « Protéger le patrimoine industriel du XX<sup>e</sup> siècle. L'usine List de Rhinau (Bas-Rhin) », *L'archéologie industrielle en France*, 2009, 55, p. 18-23.

### Albertoni 2013

ALBERTONI C., *Archives, protection et valorisation du patrimoine de la nécropole nationale du camp de Natzweiler-Struthof* [en ligne], DRAC Grand Est, URL : <https://docpatdrac.hypotheses.org/author/calbertoni> [lien valide au 05 novembre 2020].

### Benavente Serrano et al. 2004

BENAVENTE SERRANO J. A., CASANOVAS A., ROVIRA J., THOMSON M. T., « Les graffiti des prisons du Bas-Aragon (Espagne) : un cas exemplaire de patrimonialisation », in CANDAU J. (dir.), HAMEAU P. (dir.), « Cicatrices murales : les graffiti de prison », *Le Monde alpin et rhodanien. Revue régionale d'ethnologie*, 1-2/2004, p. 131-144.

### Betsch 2010

Betsch W., *Drancy ou le travail de l'oubli*, Paris : Thames and Hudson.

### Bolly et al. 2019

BOLLY A., *L'ancien camp de concentration de Natzweiler-Struthof, Natzwiller, Bas-Rhin, Centre Européen du résistant déporté, route départementale 130, 017103, Rapport de diagnostic préventif*, Sélestat : Archéologie Alsace.

### Borwicz 1953

Borwicz M., *Ecrits des condamnés à mort sous l'occupation nazie*, Paris : PUF.



**Boudinot, Roumagnan 2004**

BOUDINOT L., ROUMAGNAN B., « La prison de la Garde-Freinet : une maison de dépôt devient un lieu de mémoire républicain », in : CANDAU J. (dir.), HAMEAU P. (dir.), « Cicatrices murales : les graffiti de prison », *Le Monde alpin et rhodanien. Revue régionale d'ethnologie*, 1-2/2004, p. 89-96.

**Brangé 2020**

BRANGÉ J., *Etude architecturale de l'ancien camp de Natzweiler-Struthof (67) : croisement des données archivistiques et archéologiques*, Mémoire de Master 1, sous la direction de SCHWIEN J.-J. et LANDOLT M., Master Archéologie de l'Europe Moyenne, Faculté des Sciences Historiques, Université de Strasbourg, vol. 1, 460 p, vol. 2, 917 p.

**Brassaï 2016**

BRASSAÏ, *Graffiti*, Paris : Flammarion.

**Bucherie 1999**

BUCHERIE L., *Murmures de la tour. Les graffiti de la tour de Crest*, Grâne : Creaphis.

**Bucherie 2004**

BUCHERIE L., « La prison de Crest (Drôme) : graffiti religieux, graffiti politiques », in : CANDAU J. (dir.), HAMEAU P. (dir.), « Cicatrices murales : les graffiti de prison », *Le Monde alpin et rhodanien. Revue régionale d'ethnologie*, 1-2/2004, p. 47-61.

**Buttet 2018**

BUTTET J., « Témoignages lapidaires de la Grande Guerre », in : *Sur les murs : histoire de graffitis*, Paris : Edition du Patrimoine, Centre des Monuments Nationaux, p. 69-73.

### **Calet 1945**

CALET H., *Les murs de Fresnes*, Paris : Quatre Vents.

### **Candau, Hameau 2004**

CANDAU J. (dir.), HAMEAU P. (dir.), « Cicatrices murales : les graffitis de prison », *Le monde alpin et rhodanien, Revue régionale d'ethnologie*, n°1-2.

### **Carrazé 2004**

CARRAZE F., « Quelques graffitis dans l'ancien palais de justice de Saint-Maximin (Var) », in : CANDAU J. (dir.), HAMEAU P. (dir.), « Cicatrices murales : les graffiti de prison », *Le Monde alpin et rhodanien. Revue régionale d'ethnologie*, 1-2/2004, p. 63-76.

### **Colas 2010**

COLAS C., *Paris : Graffiti, les marques secrètes de l'histoire*, Paris : Parigramme.

### **Curdy 2012**

CURDY M., *L'étude préalable et la conservation : restauration des graffitis des internés au camp de Drancy, expérimentation de l'imagerie térahertz pour la lecture des inscriptions recouvertes*, CeROArt et Service du Patrimoine Culturel de Seine-Saint-Denis.

### **De Sacy et al. 2011**

DE SACY D., DUSSOURD J.-P., et ADONETH L., « Badbronn, Carola », *Revue d'Alsace*, n° 137, p. 257-283.

### **Duclos 2004**

DUCLOS J.-C., « Sur les portes des cellules de la Gestapo de Grenoble », in : CANDAU J. (dir.), HAMEAU P. (dir.), « Cicatrices murales : les graffiti de prison », *Le Monde alpin et rhodanien. Revue régionale d'ethnologie*, 1-2/2004, p. 97-108.

### **Eschlimann 2014**

ESCHLIMANN C., *Camp de concentration de Natzwiller-Struthof : Etude stratigraphique*, Erstein : Eschlimann. Conservation. Restauration. Décoration.

### **Felix 2018**

FELIX K., *Ich war hier – Zdes' byl : Die Graffitis im Reichstagsgebäude*, Berlin : Berliner Wissenschafts-Verlag.

### **Flachowsky et al. 2017**

FLACHOWSKY S., HACHTMANN R., SCHMALTZ F., *Ressourcenmobilisierung: Wissenschaftspolitik und Forschungspraxis im NS-Herrschaftssystem*, Wallstein Verlag GmbH.

### **Fritsch 2006**

FRITSCH F., *Le Camp de concentration de Natzweiler-Struthof : histoire et description du site avant, pendant et après la Seconde Guerre Mondiale*, Strasbourg : Service Régional de l'Inventaire d'Alsace.

### **Fontaine et al. 2012**

FONTAINE T., ZAIDMAN S., CLESSE J., *Graffitis de résistants sur les murs du fort de Romainville : 1940-1944*, Lyon : Libel.

### **Fontaine et al. 2019**

FONTAINE T., GTANDE A., CHANCEREL H., *Les graffitis ultimes témoignages des fusillés du Mont-Valérien, catalogue d'exposition*, Paris : Ministère des Armées.

### **Foster et al. 2003**

FOSTER N., BAKER F., LIPSTADT D., *Die Reichstag-Graffiti*, Berlin : Jovis.

**Foucard 1946**

FOUCARD J., *Les graffitis de la rue d'Auxonne*, Dijon : imp. de Jobard.

**Hameau 2004**

HAMEAU P., « Traces et espaces à la prison de Brignoles », in : CANDAU J. (dir.), HAMEAU P. (dir.), « Cicatrices murales : les graffiti de prison », *Le Monde alpin et rhodanien. Revue régionale d'ethnologie*, 1-2/2004, p. 13-28.

**Hornung 1945**

HORNUNG A., *Le Struthof, camp de la mort*, Paris : Nouvelles Revue Critique, 104 p.

**Irjud 1995**

IRJUD A., « L'Alsace sous la domination nazie. Les débuts de la germanisation et de la nazification et l'attitude du gouvernement de Vichy », *Historiens & Géographes*, n°347, février 1995, p. 263-267.

**Fabréguet 1997**

FABRÉGUET M., « Une entreprise concentrationnaire SS. La société des terres et pierres allemandes (19138-1945) », *Vingtième Siècle, revue d'histoire*, n°54, avril-juin 1997 (Dossier : Sur les camps de concentration du 20e siècle), p. 51-60.

**Kozlik 1945**

Kozlik F., *Le mont de l'épouvante. Horreurs vécues au camp de Struthof*, Strasbourg : SEDAL, 1945, 53 p.

**Lamarque 2003**

LAMARQUE P., *6 juin 1944. Le débarquement. Opération Overlord*, Les chemins de la mémoire, Doué-la-Fontaine, 2003.

**Landolt 2011**

LANDOLT M., « Les usines souterraines des «armes secrètes» nazies : l'usine et le camp de concentration de Thil », JACQUEMOT S., LEGENDRE J.-P. (éd.), *Vestiges de guerres en Lorraine: le patrimoine des conflits mondiaux*, Metz : Serpenoise, p. 160-161.

**Landolt 2013**

LANDOLT M., « Objets liés à l'écriture et graffitis », in SCHNITZLER B., LANDOLT M. (DIR.), *A l'Est du nouveau ! Archéologie de la Grande Guerre en Alsace et en Lorraine*, Editions des musées de Strasbourg, p. 220-222.

**Landolt 2018**

LANDOLT M., « L'archéologie des lieux d'internement : l'exemple du fort de Queuleu à Metz, Moselle », *Monumental : Le patrimoine de l'enfermement*, 2018-1, p. 108-109.

**Lang 2018**

LANG H.-J., *Des noms derrière des numéros : L'identification des 86 victimes d'un crime nazi*, Strasbourg : Presses universitaires de Strasbourg.

**Legendre 2011**

LEGENDRE J.-P., « Le camp de prisonniers allemands de Vandoeuvre », JACQUEMOT S., LEGENDRE J.-P. (éd.), *Vestiges de guerres en Lorraine: le patrimoine des conflits mondiaux*, Metz : Serpenoise, p. 186-221.

**Legendre 2018**

LEGENDRE J.-P., « Les vestiges des camps d'internement français, de la Retirada espagnole à l'après-guerre (1939-1948) », *Monumental : Le patrimoine de l'enfermement*, 2018-1, p. 78-81.

**Legendre, Wilmouth 2011**

LEGENDRE J.-P., WILMOUTH P., « Les cellules de la police allemande de Moyeuivre », in LEGENDRE J.-P., JACQUEMOT S. (éd.), *Vestiges de guerres en Lorraine : Le patrimoine des conflits mondiaux*, Metz : Serpenoise, p. 182-185.

**Lombroso 1888**

LOMBROSO C., *Palimsesti del Carcere*, Italie : Torino.

**Lutz 1998**

LUTZ G. « Une traversée par nuit et brouillard des camps de concentration de Natzweiler-Struthof, Hinzert et Dachau », In : *Le camp de concentration du Struthof. Konzentrationslager Natzweiler. Témoignages*, collection « Documents », tome 3, Schirmeck : L'Essor, 1998, p. 33-45.

**Lutz 2019**

LUTZ L., « La chronologie du site : Phase 2 : la période concentrationnaire nazie (1941-1944) », in BRANGE J., LANDOLT M., LUTZ L., *Dossier de demande de fouilles archéologiques programmées : Camp de concentration de Natzweiler Struthof (KL Natzweiler), Commune de Natzwiller (Bas-Rhin), Axe 14 : L'archéologie des périodes moderne et contemporaine, Campagne 2020*.

**Mangeot, Cornu 2016**

MANGEOT I., CORNU J., « Ces inconnus qui ont fait l'histoire : vers un relevé systématique des graffiti militaires de Verdun (55) : première approche des lieux et limites d'interprétation (XVIII-XXe s.) », in : *Colloque international de glyptographie de Joyeuse*.

**Pérouse de Montclos 2011**

PÉROUSE de MONTCLOS J.-M., *Architecture : description et vocabulaire méthodiques*, Paris : éditions du Patrimoine, p. 42.

**Pierre 2008**

PIERRE F., « Etude de l'évolution des techniques d'attaque de la roche dans les mines vosgiennes du 16<sup>e</sup> au 18<sup>e</sup> s : méthodologie et résultats », In : *Archéopages : Mines et carrières*, n° 22, p. 42-49.

**Portigliatti Barbos 2004**

PORTIGLIATTI BARBOS M., « Les «palimpsestes» lombrosiens », in : CANDAU J. (dir.), HAMEAU P. (dir.), « Cicatrices murales : les graffiti de prison », *Le Monde alpin et rhodanien. Revue régionale d'ethnologie*, 1-2/2004, p. 125-130.

**Pouvreau 2014**

POUVREAU B., « La stratigraphie complexe du camp de Drancy : une contribution à l'archéologie de la Seconde Guerre Mondiale », *Les Nouvelles de l'Archéologie*, 137, p. 34-39.

**Pouvreau 2018**

POUVREAU B., « La découverte de nouveaux graffitis au camp de Drancy », *Monumental : Le patrimoine de l'enfermement*, p. 110-111.

**Pouvreau et al. 2014**

POUVREAU B., CURDY M., ZIMMER T., PESCHANSKI D., *Les graffitis du camp de Drancy, des noms sur les murs*, Gand : Snoeck.

**Pressac 2018a**

PRESSAC L. (éd.), *Sur les murs : histoires de graffitis, du Patrimoine*, Paris : Centre des Monuments nationaux.

**Pressac 2018b**

PRESSAC L., « Sur les murs, histoire(s) de graffitis, une saison culturelle au centre des monuments nationaux

», in : *Monumental : Le patrimoine de l'enfermement*, p. 106-107.

### **Prilaux, Bossut 2018**

PRILAUD G., BOSSUT D., *Graffitis et bas-reliefs de la Grande-Guerre : archives souterraines de combattants*, Paris : Michalon / Inrap.

### **Saiz 2008**

SAIZ A., *Landser : uniformes, équipements, matériel personnel du soldat allemand 1939-1945*, Bayeux : éditions Heimdal, p. 194-195.

### **Sanchez 2018**

SANCHEZ J.-L., « La spécificité carcérale du graffiti », in : *Sur les murs: histoires de graffitis*, Paris : Ed. du Patrimoine, Centre des Monuments Nationaux, p. 64-68.

### **Schmitt 1995**

SCHMITT L., « L'Alsace et le nazisme : mise au pas et résistance », *Historiens & Géographes*, n°347, février 1995, p. 257-262.

### **Seramour 2012**

SERAMOUR M., *20 000 soldats sous la terre: peintures murales et graffitis des fortifications de Thionville, Metz et Strasbourg, 1871-1945*, Metz : Serpenoise.

### **Simon et al. 1998**

SIMON J. (dir.), BRUNISSEN J., CUNY C., GODIE R., HUTT P., LOISON P., MARCHIS J.-P., MOLL P., SCHNELL B., *Le Camp de concentration du Struthof, Konzentrationslager Natzweiler : témoignages*, III, Schirmeck : L'Essor.



**Simonin 2008**

SIMONIN A., *Le déshonneur dans la République : une histoire de l'indignité, 1791-1958*, Paris : Grasset.

**Steegmann 2005**

STEEGMANN R., *Struthof. Le KL-Natzweiler et ses kommandos: une nébuleuse concentrationnaire des deux côtés du Rhin, 1941-1945*, Strasbourg : La Nuée Bleue, 2005, 494 p.

**Toledano 2010**

TOLEDANO R., *Les expériences médicales du professeur Eugen Haagen de la Reichsuniversität Strassburg : faits, contexte et procès d'un médecin national-socialiste*, thèse de doctorat de médecine, Université de Strasbourg, 2 vol., 686 p.

**Trévisan 2005**

TRÉVISAN C., « Ce qu'on dit les murs de Fresnes », *Le temps des médias*, 2005-1, 4, p. 90-100.

**Truchi 2004**

TRUCHI S., « Temps passé et temps ressenti : les graffiti de l'ancienne prison de Brignoles », in : CANDAU J. (dir.), HAMEAU P. (dir.), « Cicatrices murales : les graffiti de prison », *Le Monde alpin et rhodanien. Revue régionale d'ethnologie*, 1-2/2004, p. 29-46.

**Van Belle, Brun 2020**

VAN BELLE J.-L., BRUN A.-S., *Le graffiti signature, reflet d'histoire*, Bruxelles : Safran.

**Vimont 2008**

VIMONT J.C., « Graffiti en péril ? » in : *Sociétés et représentations*, 2008/1, n° 25, p. 193-202.

**Wachsmann 2017**

WACHSMANN N., *KL. Une histoire des camps de concentration nazis*, Paris : Gallimard (NRF), 2017  
[2015], 1159 p.

**TABLE DES MATIÈRES**

Figure 2 : Localisation du camp de Natzweiler-Struthof (carte IGN, Geoportail)	11
Figure 1 : Localisation du camp de «Natzweiler-Struthof» (Bolly 2019).	11
Figure 3 : Vue aérienne du camp (CERD).	16
Figure 4 : Localisation des ensembles (carte du camp en 1944, J. Brangé / fonds de carte : photo aérienne IGN 2011).	18
Figure 5 : Carte postale de la ferme Idoux au lieu-dit Struthof, avant 1906 (NATZ19_PH_ARCH_108, CERD).	20
Figure 7 : Article du Journal du Club Vosgien du 1er janvier 1928 indiquant le prix d'entrée de la piste de ski (Gallica).	20
Figure 6 : Vue de la ferme, de l'auberge Idoux et de la piste de ski vers 1906-1920 (NATZ19_PH_ARCH_021, CERD).	20
Figure 8 : Vue de la ferme Idoux et de l'auberge, entre 1906 et 1920 (NATZ_19_PH_ARCH_020, CERD).	21
Figure 9 : Document nazi expliquant les significations des différents triangles cousus sur les vêtements des déportés (CERD).	22
Figure 10 : Cliché en lien avec l'expédition de K. Blumberg «Schürfstellen u. Beginn des Steinbruchs 1941» (= Le site de prospection et le début de l'exploitation de la carrière) (NATZ19_PH_ARCH_100, CERD).	23
Figure 11 : Ouvriers de la vallée embauchés pour les travaux routiers du camp (coll. Germain Friedrichs).	23
Figure 12 : Construction de la route pour les civils, menant à la carrière, vers 1941 (NATZ19_PH_ARCH_243, CERD).	24
Figure 13 : Vue du Kommando Strassenbau, 1941 (NATZ19_PH_ARCH_005, Carte postale édition Lucien Kohler, CERD).	24
Figure 14 : Vue de la construction du camp au début de l'année 1942 par les déportés (NATZ19_PH_ARCH_002, carte postale édition Lucien Kohler, CERD).	25

- Figure 15 : Cliché de la construction de la première halle de la carrière en 1942 (NATZ19\_PH\_ARCH\_091, CERD). 26
- Figure 16 : Cliché de la construction de la baraque dépôt en août 1943 (NATZ19\_PH\_ARCH\_093, CERD). 26
- Figure 17 : Photographie d'un véhicule de l'armée américaine entrant dans le camp, deux FFI ouvrent le portail, 2 décembre 1944 (NATZ19\_PH\_ARCH\_264, CERD et USHMM). 27
- Figure 18 : Vue du camp haut en 1945 ; les clôtures permettant une division de l'espace entre les baraques sont bien visibles (NATZ19\_PH\_ARCH\_274, Denkmalarchiv, DRAC Grand-Est). 30
- Figure 19 : Vue du cimetière depuis la route menant au camp, vers 1950 (NATZ19\_PH\_ARCH\_301, CERD). 31
- Figure 20 : Vue de l'entrée du camp haut pendant la période pénitentiaire en 1936 ; on peut voir les prisonniers en rang devant le drapeau français (NATZ19\_PH\_ARCH\_293, CERD). 34
- Figure 21 : Divers projets de monuments de Bertrand Monnet (NATZ\_PL\_DE\_023, 026 et 035, Denkmalarchiv, DRAC Grand-Est). 37
- Figure 22 : Vue de la cérémonie de crémation solennelle des baraques du camp haut, 29 mars 1954 (NATZ19\_PH\_ARCH\_038, CERD). 38
- Figure 23 : Vue de l'inauguration du mémorial le 23 juillet 1960 (NATZ19\_PH\_ARCH\_306, CERD). 38
- Figure 24 : Vue de la construction de la route, entre septembre 1940 et 1941 (NATZ19\_PH\_ARCH\_245, CERD). 42
- Figure 25 : Exploitation de la carrière au printemps 1942. On peut remarquer les rampes d'évacuations des déchets de taille ainsi que deux baraques (baraque cantine et baraque des gardiens) et des petites constructions temporaires probablement pour les ouvriers civils (NATZ19\_PH\_ARCH\_001, carte postale édition Lucien Kohler, CERD). 44
- Figure 26 : Vue de la halle 6 et d'un stock de moteurs d'avions vers 1943-44 (NATZ19\_PH\_ARCH\_012, CERD). 48
- Figure 27 : Plan de la carrière en 1944 (Brangé 2020). 50
- Figure 28 : Localisation des zones étudiées lors du diagnostic 2018 (Bolly 2019). 57

Figure 30 : Vue du sol bétonné de la baraque administrative (M. Landolt).	58
Figure 29 : Niveau de sol originel du camp sous les remblais de la Nécropole Nationale mis en évidence lors du suivi archéologique de 2019 (M Landolt).	58
Figure 31 : Vue de la route construite par les déportés, menant au camp haut (Archéologie Alsace).	59
Figure 32 : Localisation des zones étudiées lors de la campagne 2020 (J. Brangé, fonds : photographie aérienne IGN 2011).	60
Figure 33 : Clichés de la forge (ENA 107) avant et après débroussaillage (J. Brangé).	62
Figure 34 : Clichés de la cantine (ENA 109) avant et après débroussaillage (J. Brangé).	62
Figure 35 : Recto de la fiche US (J. Brangé et M. Landolt).	64
Figure 36 : Verso fiche US (J. Brangé et M. Landolt).	65
Figure 37 : Localisation de la baraque bunker (rectangle rose) sur un plan de Bertrand Monnet de 1945 (NATZ19_PL_DE_013, Denkmalarchiv, DRAC Grand-Est).	70
Figure 38 : Plans et coupes de la baraque bunker réalisés par la SS Bauleitung le 15 octobre 1942 (NATZ19_PL_DE_003, Archives départementales du Bas-Rhin).	71
Figure 39 : Vue de la baraque bunker en 1951. On remarque les petites fenêtres avec barreaux correspondant aux cellules (NATZ19_PH_ARCH_282, Denkmalarchiv, DRAC Grand-Est).	72
Figure 40 : Vue d'un graffiti de la caserne Lizé, Montigny-lès-Metz (J. Brangé).	76
Figure 41 : Article de France Soir du 7 février 1946 (Gallica).	78
Figure 42 : Article de France Soir du 8 février 1946 (Gallica).	78
Figure 43 : Vue de la porte de la cellule 13 et du carroyage (J. Brangé).	81
Figure 44 : Localisation des zones étudiées au sein de la carrière (J. Brangé, fonds : photographie aérienne IGN 2011).	84
Figure 45 : Photographie de l'expédition de Blumberg, « Schürfstellen u. Beginn des Steinbruchs 1941 » (= Les sondages et le début de l'exploitation de la carrière). Les localisations des sondages sont encerclées (NATZ19_PH_ARCH_100, CERD).	85
Figure 47 : Vue de l'ENA 233 (J. Brangé).	85
Figure 48 : Vue de l'ENA 234 (J. Brangé).	85

Figure 46 : Photographie de l'expédition de Blumberg « Die Schürfstellen n°1 bis 5 1940 » (Les sondages 1 à 5). Les localisations des sondages sont encadrées (NATZ19_PH_ARCH_174, CERD).	85
Figure 50 : Vue des blocs de granite constituant la terrasse artificielle (J. Brangé).	86
Figure 51 : Vue du fossé en contrebas de la terrasse artificielle (J. Brangé).	86
Figure 49 : Vue d'une rampe d'évacuation à la carrière vers 1940-41 (NATZ19_PH_ARCH_175, CERD).	86
Figure 52 : Vue du front de taille sud de la carrière pendant la période concentrationnaire (NATZ19_PH_ARCH_013, CERD).	87
Figure 53 : Vue actuelle de la même zone que la figure 52 (M. Landolt).	87
Figure 54 : Dessin du déporté norvégien Rudolf Naess représentant le front de taille de la carrière (NATZ19_PL_DE_089, Nasjonalbiblioteket, Oslo).	88
Figure 55 : Vue actuelle d'une partie du front de taille (M. Landolt).	88
Figure 56 : Vue des façades nord-ouest et sud-ouest de la forge (J. Brangé).	89
Figure 57 : Vue de la façade sud-ouest de la forge (J. Brangé).	89
Figure 58 : Vue de la carrière en août 1943 ; la forge est encadrée (NATZ19_PH_ARCH_093, CERD).	90
Figure 59 : Vue aérienne de la carrière en 1969 ; la forge est encadrée (NATZ19_PH_ARCH_339, IGN).	91
Figure 60 : Elévations de la forge, ENA 107 (J. Brangé).	92
Figure 61 : Vue de l'intérieur de la pièce 6. Deux arrêts de coulage de béton sont nettement distinguables sur le mur. On peut également observer les empreintes des planches du coffrage de la voûte (M. Landolt).	94
Figure 62 : Vue du plafond voûté de la pièce 1 (M. Landolt).	94
Figure 63 : Vue de la façade nord-est de la forge et du contrefort (J. Brangé).	95
Figure 64 : Vue de la fenêtre de la pièce 5 (M. Landolt).	95
Figure 65 : Empreinte de poutre et fixations métalliques sur un des plots de l'étage (J. Brangé).	95
Figure 66 : Plan de l'étage de la forge (J. Brangé).	96

Figure 67 : Plan du rez-de-chaussée de la forge et restitution du réseau électrique (J. Brangé).	97
Figure 68 : Vue de la pièce 1 (M. Landolt).	98
Figure 69 : Vue des impacts au sol (M. Landolt).	98
Figure 71 : Vue de l'entrée de la pièce 2. On peut distinguer les empreintes quadrangulaires de l'huissierie au sol (M. Landolt).	99
Figure 70 : Vue de la pièce 2 (M. Landolt).	99
Figure 72 : Vue de la fosse rectangulaire, ancienne trappe d'accès au réseau hydraulique (M. Landolt).	99
Figure 73 : Elévations de la pièce 3 (J. Brangé).	101
Figure 74 : Vue de l'empreinte du meuble 004 (M. Landolt).	102
Figure 76 : Vue des empreintes de meuble 001 et 002 (M. Landolt).	102
Figure 77 : Vue des empreintes de meuble 005 et 006 (M. Landolt).	102
Figure 75 : Vue de la perforation circulaire dans le mur sud-est (M. Landolt).	102
Figure 78 : Vue de la pièce 4 (M. Landolt).	103
Figure 79 : Vue du tuyau traversant vers la pièce 5 et du réseau électrique le contournant (M. Landolt).	103
Figure 80 : Vue de l'empreinte de l'étagère sur le mur sud-est (M. Landolt).	104
Figure 81 : Vue du mur nord-est (M. Landolt).	104
Figure 82 : Vue du mur sud-ouest (M. Landolt).	104
Figure 83 : Vue des trois traces de peinture dans la pièce 5 (M. Landolt).	105
Figure 84 : Vue de la pièce 6 ; à droite on peut remarquer une grande tige métallique fixée dans le mur (M. Landolt).	105
Figure 85 : Elévations de la pièce 5 (J. Brangé).	106
Figure 86 : Vue de la pièce 7 (M. Landolt).	107
Figure 87 : Vue des emplacements des gonds d'une des portes du couloir (M. Landolt).	107
Figure 88 : Vue zénithal du massif en béton (A. Vantillard).	108
Figure 89 : Vue de la pièce 10 (J. Brangé).	109

Figure 91 : Vue de la partie supérieure de l'ELA 14 (J. Brangé).	109
Figure 92 : Vue du graffiti (J. Brangé).	109
Figure 90 : Vue du socle en béton et briques (ELA 14) (J. Brangé).	109
Figure 93 : Vue de la pièce 12 (J. Brangé).	110
Figure 94 : Vue de la pièce 14 (J. Brangé).	111
Figure 95 : Vue de la coursive extérieure (J. Brangé).	112
Figure 97 : Vue d'une ouverture dans le parapet en béton (J. Brangé).	112
Figure 96 : Vue des escaliers de la coursive (J. Brangé).	112
Figure 98 : Vue du système d'évacuation d'eau de pluie (J. Brangé).	112
Figure 99 : Empreinte d'un interrupteur et accroches métalliques des câbles électriques, pièce 2 (M. Landolt).	113
Figure 100 : Empreinte d'un interrupteur, pièce 3 (M. Landolt).	113
Figure 101 : Empreinte d'un plafonnier, pièce 3 (M. Landolt).	113
Figure 102 : Empreinte de l'arrivée électrique dans l'enduit du mur nord-est (M. Landolt).	114
Figure 103 : Plan du camp représentant l'alimentation en eau de la forge, 1945 (Hornung 1945, p. 10-11).	115
Figure 104 : Vue des plots en béton servant à l'installation d'une citerne, ELA 13 (J. Brangé).	116
Figure 105 : Vue de l'emplacement de la pompe (J. Brangé).	116
Figure 106 : Elévation d'une forge (J. Brangé).	117
Figure 107 : Vue d'une forge (ELA 12) (J. Brangé).	118
Figure 109 : Vue des vestiges du système de soufflet sur le côté de l'ELA 12 (J. Brangé).	118
Figure 111 : Vue de la hotte de la forge 10 (J. Brangé).	118
Figure 108 : Vue des hottes effondrées à l'arrière du bâtiment (J. Brangé).	118
Figure 110 : Vue du bac de refroidissement et du tuyau métallique en lien avec le système de soufflet (J. Brangé).	118
Figure 112 : Vue de la hotte de la forge 12 (J. Brangé).	118
Figure 113 : Profils des bases d'enclumes en béton (J. Brangé).	119



Figure 114 : Vue d'une base d'enclume, ELA 08 (J. Brangé).	120
Figure 115 : Vue d'une base d'enclume, ELA 05 (J. Brangé).	120
Figure 116 : Vue de la forge en août 1943. On peut décompter 6 cheminées sur son toit (NATZ19_PH_ARCH_093, CERD).	121
Figure 117 : Elément indéterminé TCA-107-001 (L. Diot).	122
Figure 118 : Plot en béton CMP-107-001 (J. Brangé).	122
Figure 119 : Vue de la façade nord-est du bâtiment dépôt, ENA 106 (A. Vantillard).	124
Figure 120 : Vue de la carrière en juin 1944 ; le dépôt est encadré (NATZ19_PH_ARCH_092, CERD).	125
Figure 121 : Elévations du bâtiment dépôt, ENA 106 (J. Brangé).	127
Figure 122 : Vue de l'intérieur du bâtiment dépôt (A Vantillard).	128
Figure 123 : Digramme stratigraphique du bâtiment dépôt (J. Brangé).	129
Figure 125 : Vue de la façade nord-est. On peut distinguer l'arrêt de coulage de béton sous l'appui de fenêtre (J. Brangé).	131
Figure 124 : Détail de la feuillure d'une fenêtre de la façade nord-est (J. Brangé).	131
Figure 126 : Vue de la façade nord-ouest ; l'empreinte assimilée à une arrivée électrique est encadrée (J. Brangé).	132
Figure 127 : Vue de détail de l'empreinte assimilée à une arrivée électrique (J. Brangé).	132
Figure 128 : Vue des empreintes des élévations en bois dans l'enduit des murs périphériques (J. Brangé).	133
Figure 129 : Vue d'une empreinte du système de poutraison (J. Brangé).	133
Figure 130 : Plan du dépôt (J. Brangé).	134
Figure 131 : Elévations entre les pièces 1 et 2 ; et les pièces 2 et 3 (J. Brangé).	135
Figure 132 : Vue de la séparation entre la pièce 1 et 2, avec les deux escaliers permettant la communication entre les deux pièces (J. Brangé).	136
Figure 133 : Localisation des tiges circulaires dans le mur nord-ouest (J. Brangé).	137
Figure 135 : Vue de la séparation entre la pièce 2 et 3 avec les deux escaliers et la rampe (J. Brangé).	

	137
Figure 134 : Détail des tiges ciruclaires (A. Vantillard).	137
Figure 136 : Vue d'une des ouvertures dans le parapet de la coursive (M. Landolt).	138
Figure 137 : Vue de la carrière en juin 1944. On peut distinguer un système aérien reliant les deux bâtiments (encadré) (NATZ19_PH_ARCH_092, CERD).	140
Figure 138 : Vue aérienne de la baraque cantine, ENA 109 (A. Vantillard).	142
Figure 139 : Vue de la baraque cantine, ENA 109 (A. Vantillard).	142
Figure 140 : Vue de la carrière, fin 1944-début 1945. La cantine est encadrée (NATZ19_PH_ARCH_096, CERD).	143
Figure 141 : Plan de la baraque cantine (J. Brangé).	144
Figure 142 : Diagramme stratigraphique de la baraque cantine (J. Brangé).	145
Figure 143 : Vue du mur périphérique et des blocs en granite composant la terrasse. Un arrêt de coulage est visible (trace en diagonal) (M. Landolt).	146
Figure 144 : Vue d'une empreinte de cale suggérant la présence d'une sablière basse (M. Landolt).	147
Figure 145 : Fixations métalliques de type 1, baraque des gardiens, ENA 108 (M. Landolt).	148
Figure 146 : Fixations métalliques de type 2, baraque cantine, ENA 109 (M. Landolt).	148
Figure 148 : Négatif des fixations de type 1, baraque cantine, ENA 109 (M. Landolt).	148
Figure 147 : Fixations métalliques de type 3, baraque cantine, ENA 109 (M. landolt).	148
Figure 150 : Détail d'une empreinte de solive dans le massif en béton (M. landolt).	149
Figure 149 : Empreinte d'une poutre porteuse dans le massif en béton, matérialisé sur cette photographie par des traits rouges (J. Brangé).	149
Figure 151 : Détail d'une empreinte de plancher dans le massif en béton (M. Landolt).	149
Figure 152 : Vue d'un conduit de cheminée écroulée, ELA 20 (J. Brangé).	150
Figure 153 : Vue d'une base de cheminée et empreinte d'une solive, ELA 20 (J. Brangé).	150
Figure 154 : Vue du massif en béton, ELA 22 (J. Brangé).	151
Figure 155 : Vue aérienne de la poudrière 098 (A. Vantillard).	153
Figure 156 : Vue zénitale de la poudrière 098. On peut distinguer le fossé formant un enclos quadrangu-	

laire autour de la poudrière (A. Vantillard).	153
Figure 157 : Vue de la poudrière 098 dans la pente du Mont-Louise (S. Cuny).	154
Figure 158 : Vue de la poudrière 099 (A. Vantillard).	154
Figure 159 : Elévation de la poudrière 098 (J. Brangé).	155
Figure 160 : Elévation de la poudrière 099 (J. Brangé).	155
Figure 161 : Coupes et détails de la poudrière 098 (J. Brangé).	156
Figure 162 : Coupes et détails de la poudrière 099 (J. Brangé).	157
Figure 163 : Plan de la poudrière 098 (J. Brangé).	158
Figure 164 : Plan poudrière 099 (J. Brangé).	159
Figure 165 : Vue de la niche au sein du mur sud-ouest, ELA 098 (J. Brangé).	161
Figure 166 : Vue de la porte d'entrée de la poudrière, ENA 098 (J. Brangé).	161
Figure 167 : Vue d'un des événements d'aération avec son clapet, ENA 098 (J. Brangé).	162
Figure 168 : Vue d'un poteau en béton préfabriqué appartenant à la clôture de l'ELA 099 (J. Brangé).	163
Figure 169 : Elévation du portail sud, ENA 104 (J. Brangé).	164
Figure 170 : Vue du portail sud, ENA 104 (M. Landolt).	165
Figure 171 : Diagramme stratigraphique de l'ENA 104 (J. Brangé).	166
Figure 172 : Cliché de l'entrée sud de la carrière en 1943-1944 (NATZ19_PH_ARCH_095, CERD).	168
Figure 173 : Cliché de l'entrée sud de la carrière, datée entre 1945 et 1949 (NATZ19_PH_ARCH_097, CERD).	168
Figure 174 : Vue de l'entrée du tunnel 123 (M. Landolt).	169
Figure 175 : Vue de l'entrée du tunnel 124 (M. Landolt).	169
Figure 176 : Plan et profils axiaux du premier tunnel, ENA 123 (J. Brangé).	170
Figure 177 : Plan et profils axiaux du deuxième tunnel, ENA 124 (J. Brangé).	171
Figure 178 : Vue d'une trace de fleuret, tunnel 123 (M. Landolt).	172
Figure 179 : Détail d'une trace de fleuret, tunnel 1 (M. Landolt).	172
Figure 181 : Vue d'un évidement dans la paroi permettant l'installation d'une poutre en bois, tunnel 124	

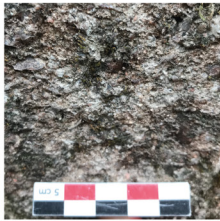
(M. Landolt).	173
Figure 180 : Vue du poteau en bois encore en place à l'entrée du tunnel 123 (M. Landolt).	173
Figure 182 : Vue d'un marquage à la peinture dans le tunnel 123 (M. Landolt).	174
Figure 183 : Vue d'un marquage à la peinture dans le tunnel 124 (M. Landolt).	174
Figure 184 : Vue d'un marquage à la peinture dans le tunnel 125 (M. Landolt).	174
Figure 185 : Vue de la rondelle en laiton MCU-123-001 (J. Brangé).	175
Figure 186 : Vue de l'ampoule de flash d'appareil photo CXX-124-003 (J. Brangé).	178
Figure 187 : Vue de l'élément MXX-124-001 (J.Brangé).	180
Figure 188 : Vue de la perle de grenade à manche TCU-125-001 (J. Brangé).	180
Figure 190 : Vue de l'entrée du tunnel 124 (CERD).	182
Figure 189 : Vue de l'entrée de l'usine souterraine du camp de Dora. On peut observer une structure en bois soutenant une toile de camouflage (USHMM).	182
Figure 191 : Vue actuelle de l'entrée du tunnel 124 (M. Landolt).	182
Figure 192 : Carte de répartition du mobiliers au sein du dépotoir 218 (J. Brangé, fonds : photographie IGN 1969.)	184
Figure 193 : Vue de la capsule en porcelaine de marque «Carola (J. Brangé).	186
Figure 194 : Vue de la capsule en porcelaine de marque «Carola (J. Brangé).	186
Figure 195 : Vue d'un fragment de barbelé de type 1, MFE-218-002 (L. Diot).	188
Figure 196 : Vue d'un fragment de barbelé de type 2, MFE-218-006 (L. Diot).	188
Figure 197 : Vue d'un isolateur électrique avec tige en alliage ferreux, CXX-218-003 (L. Diot).	189
Figure 198 : Vue du mirador à l'entrée du camp haut entre 1945 et 1949. On peut dtistinguer des isolateurs électriques sur ses parois (encadré rouge) (NATZ19_PH_ARCH_134, CERD).	189
Figure 199 : Vue du baril MFE-218-032 (L. Diot).	191
Figure 200 : Localisation du mobilier au sein du dépotoir 219 (J. Brangé, fonds : photographie aérienne IGN 1969).	194
Figure 201 : Vue de la pièce en alliage d'aluminium MXX-219-004 (J. Brangé).	195
Figure 202 : Vue du logo de l'entreprise «List» représenté sur l'élément MXX-219-004 (M. Landolt).	

	195
Figure 203 : Vue de la chute de découpe MXX-219-001 (J. Brangé).	198
Figure 204 : Vue du fusil Lebel 1886-M93, MFE-219-007 (L. Diot).	199
Figure 205 : Vue de la boîte de culasse d'un fusil Lebel 1886-M93 (L'infanterie en un volume, Manuel d'instruction militaire - Librairie Chapelot – 1914).	199
Figure 206 : Localisation du mobilier au sein du dépotoir 220 (J. Brangé, fonds : photographie aérienne IGN 1969).	202
Figure 207 : Vue d'un fragment de tuyau Betschdorf, TCA-220-004 (L. Diot).	204
Figure 208 : Publicité des années 1930 pour les canalisations Betschdorf (Collection particulière).	204
Figure 209 : Vue du flacon de brillantine CXX-220-003 (L. Diot).	205
Figure 210 : Publicité pour la brillantine Dr Roja (Paris Match, n° 50, 4 mars 1950).	205
Figure 211 : Vue du fragment de chaussure GCP-220-001 (L. Diot).	206
Figure 212 : Vue d'une chaussure de déporté, CERD (J. Brangé).	206
Figure 214 : Vue du pot en verre Grey-Poupon, VXX-220-008 (L. Diot).	207
Figure 215 : Publicité pour pot de pickles Grey-Poupon (Collection Particulière).	207
Figure 213 : Fragments de vaisselle à motifs floraux, TCR-220-002 (J. Brangé).	207
Figure 216 : Vue du bouteillon conservé au CERD (J. Brangé).	209
Figure 217 : Dessin du déporté norvégien Rudolf Naess. On peut observer deux déportés portant un bouteillon (NATZ19_PL_DE_084, Nasjonalbiblioteket, Oslo).	209
Figure 218 : Vue actuelle de l'emplacement du chenil (traits rouges). Des décombres sont visibles au sol (M. Landolt).	210
Figure 220 : Vue actuelle des terrasses jardins (M. Landolt).	211
Figure 219 : Vue du camp en 1944-45 . Le chenil est encadré (NATZ19_PH_ARCH_063, CERD).	211
Figure 221 : Vue des graffitis GRAF-013-016 et 017 (M. Landolt).	215
Figure 222 : Vue des graffitis 024 et 025 (M. Landolt).	217
Figure 223 : Figure 221 : Vue du graffiti 020 (M. Landolt).	217
Figure 224 : Vue du graffiti 057 (M. Landolt).	217

Figure 225 : Vue du graffiti 009 (M. Landolt).	220
Figure 226 : Vue du graffiti 031 (M. Landolt).	220
Figure 227 : Vue des graffitis 022 et 023 (M. Landolt).	226

## ANNEXES

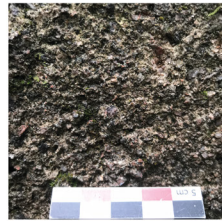
### ENA 106 : DÉTAILS DES US EN BÉTON



3061



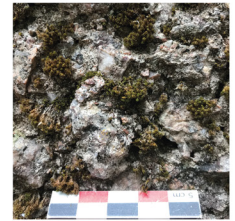
3062



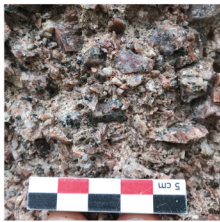
3063



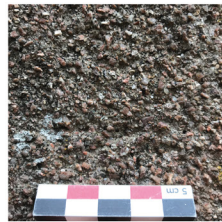
3064



3065



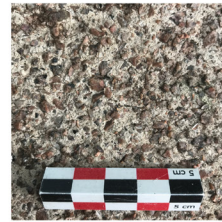
3066



3072



3073



3074



3082

### ENA 109 : DÉTAILS DES US EN BÉTON



3001



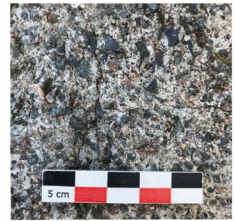
3002



3010



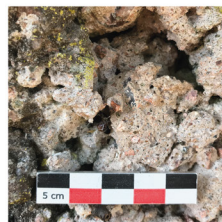
3011



3041



3031-3091-3032



3034



3038

### ENA 104 : DÉTAILS DES US EN BÉTON



3042 / 3051

Numéro (GRAF-XX-XXX)	Pièce	Localisation (porte ou mur)	Détail localisation	Détail localisation (carroyage)	Technique d'inscription	Thème	Dimensions (largeur x hauteur en cm)	Relation stratigraphique : SUR	Relation stratigraphique : SOUS	Relation stratigraphique : équivalent	Couleur(s)	Texte	Dessin	Période	Langue	N° de matricule	Nom	Lieu	Date
GRAF-013-001	13	porte	planches verticales	A1	Crayon / Mine de plomb	Identité et date (graffiti signature)	12 X 11	/	/	/	Graphite	Wittner Charles * Schul...lgeim (2 lignes)	/	Indéterminée	Allemand	/	Wittner Charles	/	/
GRAF-013-002	13	porte	planches verticales	A1	Crayon / Mine de plomb	Identité et date (graffiti signature)	12 X 7	/	/	/	Graphite	Hans * Knobzig * B...lging * [...] * [...] (5 lignes)	/	Indéterminée	Allemand	/	Hans Knobzig	/	/
GRAF-013-003	13	porte	planches verticales	A1	Crayon / Mine de plomb	Identité et date (graffiti signature)	4 X 1,5	/	/	/	Graphite	JC OU (1 ligne)	/	Indéterminée	/	/	/	/	/
GRAF-013-004	13	porte	sur la planche horizontale supérieure	A1	Crayon / Mine de plomb	Indéterminé	10,5 X 2,5	/	/	13	Graphite	/	4 rondelles (2,2 diam extérieur / 0,7 diam int)	Pénitentiaire (?)	/	/	/	/	/
GRAF-013-005	13	porte	sur la planche horizontale supérieure	A1	gravé	Indéterminé	3 X 2,5	/	/	7	/	tô (1 ligne)	/	Indéterminée	/	/	/	/	/
GRAF-013-006	13	porte	sur la planche horizontale supérieure	A1 ; B1	Crayon / Mine de plomb	Décompte de jours et calendrier	21 X 7,5	7	8	/	Graphite	de passage de [...] * 15.4.65 * [...] (3 lignes)	/	Mémorielle	Français	/	/	/	15 avril 1965
GRAF-013-007	13	porte	sur la planche horizontale supérieure	A1 ; B1	gravé	Indéterminé	16 X 2,5	/	6	5	/	Tett[...] (1 ligne)	/	Mémorielle	/	/	/	/	/
GRAF-013-008	13	porte	sur la planche horizontale supérieure	A1 ; B1	Crayon / Mine de plomb	Indéterminé	7 X 5	6	/	/	Graphite	m ex * BE(2 lignes)	/	Mémorielle	/	/	/	/	/
GRAF-013-009	13	porte	sur la planche horizontale supérieure	B1	Crayon / Mine de plomb	Opinion politique	8 X 5	/	/	/	Graphite	/	francisque	Pénitentiaire (?)	/	/	/	/	/
GRAF-013-010	13	porte	sur la planche horizontale supérieure	B1	Crayon / Mine de plomb	Identité et date (graffiti signature)	5,5 X 1,5	/	/	/	Graphite	Willy * von Czück (2 lignes)	/	Indéterminée	Allemand ?	/	Willy von Czück	/	/
GRAF-013-011	13	porte	sur la planche horizontale supérieure	B1	Crayon / Mine de plomb	Décompte de jours et calendrier	2,5 X 1	/	/	/	Graphite	/	Traits obliques au nombre de 7	Indéterminée	/	/	/	/	/
GRAF-013-012	13	porte	sur la planche horizontale supérieure	B1	Crayon / Mine de plomb	Identité et date (graffiti signature)	1 X 1,5	/	/	/	Graphite	M. * D (2 lignes)	/	Indéterminée	/	/	M. D	/	/
GRAF-013-013	13	porte	sur la planche horizontale supérieure	B1	Crayon / Mine de plomb	Indéterminé	13,5 X 2	/	/	4	Graphite	/	4 rondelles (2,2 diam extérieur / 0,7 diam int)	Pénitentiaire (?)	/	/	/	/	/
GRAF-013-014	13	porte	sur la planche horizontale supérieure	B1	Crayon / Mine de plomb	Indéterminé	7 X 2	/	/	/	Graphite	[...] * 23 40 26 (2 lignes)	23 est situé juste au-dessus de la première rondelle du GRAF 13 et 26 au-dessus de la dernière rondelle.	Indéterminée	/	/	/	/	/
GRAF-013-015	13	porte	planches verticales	A1	Crayon / Mine de plomb	Décompte de jours et calendrier	3,5 X 6,5	/	/	/	Graphite	/	Calendrier d'un lundi 11 au 24, mais problème correspondance jour et date (pas utilisable pour datation). Les noms des jours sont en allemand. Seul Sonntag est écrit complètement, le reste est abrégé : première lettre du mot.	Pénitentiaire	Allemand	/	/	/	/
GRAF-013-016	13	porte	planches verticales	A1	Crayon / Mine de plomb	Identité et date (graffiti signature)	2,5 X 3	/	/	/	Graphite	B.M. * 44-45	écriture dans une maison stylisée	Pénitentiaire	/	/	B.M.	/	1944-45
GRAF-013-017	13	porte	planches verticales	A1	Crayon / Mine de plomb	Identité et date (graffiti signature)	2,5 X 3	/	/	/	Graphite	[première lettre effacée volontairement en gravant].D. * 44,45	écriture dans une maison stylisée	Pénitentiaire	/	/	[...]D.	/	1944-45
GRAF-013-018	13	porte	planches verticales	A1	Crayon / Mine de plomb	Identité et date (graffiti signature)	4 X 3,5	/	/	/	Graphite	M LYNADOR (M et L liés, 1 ligne)	/	Indéterminée	/	/	M. Lynador (?)	/	/
GRAF-013-019	13	porte	planches verticales	A1	Crayon / Mine de plomb	Décompte de jours et calendrier	5 X 2	/	/	/	Graphite	aout 70	/	Mémorielle	Français	/	/	/	août 1970
GRAF-013-020	13	porte	planches verticales	A1	gravé	Décompte de jours et calendrier	4 X 3	/	/	/	/	J14 * V15 * S16 (3 lignes)	/	Pénitentiaire	Français	/	/	/	/
GRAF-013-021	13	porte	planches verticales	A1	Crayon / Mine de plomb	Indéterminé	3,5 X 1,5	/	/	/	Graphite	1g * 2h * 3v * 4m (4 lignes)	/	Indéterminée	/	/	/	/	/
GRAF-013-022	13	porte	planches verticales	A1	Crayon / Mine de plomb	Identité / parcours carcéral	8 X 5	/	/	/	Graphite	LE 23 MAI 1948 * FAUDET TRANSFERE * DISCIPLINAIRE A ENSISHEIM (3 lignes)	/	Pénitentiaire	Français	/	Faudet	Ensisheim	23 mai 1948



GRAF-013-023	13	porte	planches verticales	A2	Crayon / Mine de plomb	Identité / parcours carcéral	7 X 3,5	/	/	/	Graphite	14 Juillet 1947 * Christian LIBRE ! (2 lignes)	/	Pénitentiaire	Français	/	Christian	/	14 juillet 1947
GRAF-013-024	13	porte	planches verticales	A2	Crayon / Mine de plomb	Décompte de jours et calendrier	5 X 2,5	/	25	/	Graphite	/	4 lignes superposées de 7 barres (crayon de papier d'abord de 7 barres horizontales puis verticales. Appule parfois tellement fort au crayon que donne une impression de gravure). A coché (croix) une semaine et 4 jours (11 jours). En tout représente 39 jours.	Pénitentiaire	/	/	/	/	/
GRAF-013-025	13	porte	planches verticales	A2	Crayon / Mine de plomb	Décompte de jours et calendrier	2,5 X 2	24	/	/	Graphite	30 jours	/	Pénitentiaire	Français	/	/	/	/
GRAF-013-026	13	porte	planches verticales	A2	gravé	Identité / décompte	6,5 X 3	/	/	/	/	J 8 (J 10 * J17 * Vendetta	/	Pénitentiaire	Français	/	Vendetta	/	/
GRAF-013-027	13	porte	planches verticales	A2	gravé	Indéterminé	11 X 9	/	/	/	/	16 d c	/	Indéterminée	/	/	/	/	/
GRAF-013-028	13	porte	planches verticales	A2	Crayon / Mine de plomb	Indéterminé	2,5 X 1,5	/	/	/	Graphite	WC	/	Indéterminée	/	/	/	/	/
GRAF-013-029	13	porte	planches verticales	A1	Crayon / Mine de plomb	Opinion politique	9 X 3	/	/	30 et 31	Graphite	HITLER? * L'HITLERISME EST RESTÉ	/	Pénitentiaire	Français	/	/	/	/
GRAF-013-030	13	porte	planches verticales	A1	Crayon / Mine de plomb	Opinion politique	11,5 X 7	/	/	29 et 31	Graphite	APRES 15 JOURS DE STÜTOFF [sic]* JE SUIS DEVENU CE QUE 4 ANS * D'OCCUPATION N'ONT PÛT ME FAIRE * DEVENIR, C'EST-À-DIRE NAZIS [sic]	/	Pénitentiaire	Français	/	/	Stütoff	/
GRAF-013-031	13	porte	planches verticales	A2	Crayon / Mine de plomb	Opinion politique	10 X 6	/	/	29 et 30	Graphite	JE MAUDIS LA RÉPUBLIQUE * QUI ME FAIT PERDRE MES * PLUS BELLES ANNEES DE * JEUNESSE	/	Pénitentiaire	Français	/	/	/	/
GRAF-013-032	13	porte	planches verticales	A1	Crayon / Mine de plomb	Indéterminé	1,5 X 1	/	/	/	Graphite	jeune	/	Indéterminée	Français	/	/	/	/
GRAF-013-033	13	porte	planches verticales	A1	gravé	Indéterminé	2,5 X 3	/	/	/	/	90 * * 85 *	/	Indéterminée	/	/	/	/	/
GRAF-013-034	13	porte	planches verticales	A2	gravé	Motif d'arrestation	15,5 X 3	/	/	/	/	ici souffrent des hommes * qui non rien f	/	Pénitentiaire	Français	/	/	/	/
GRAF-013-035	13	porte	planches verticales	A2	gravé	Indéterminé	5 X 3,5	/	/	/	/	F+N	écrit dans un rectangle	Indéterminée	/	/	/	/	/
GRAF-013-036	13	porte	planches verticales	B1	Crayon / Mine de plomb	Indéterminé	2 X 0,5	/	/	/	Graphite	ZUD	/	Indéterminée	/	/	/	/	/
GRAF-013-037	13	porte	planches verticales	B1	gravé	Indéterminé	4 X 2,5	/	/	/	/	STEIC	/	Indéterminée	/	/	/	/	/
GRAF-013-038	13	porte	planches verticales	B1	Crayon / Mine de plomb	Indéterminé	5,5 X 1	/	/	/	Graphite	P[?]OLE HC	/	Indéterminée	/	/	/	/	/
GRAF-013-039	13	porte	planches verticales	B1	Crayon / Mine de plomb	Indéterminé	4,5 X 4	/	/	/	Graphite	BC [?]	/	Indéterminée	/	/	/	/	/
GRAF-013-040	13	porte	planches verticales	B1	Crayon / Mine de plomb	Indéterminé	3,5 X 1	/	/	/	Graphite	[...] 70	/	Indéterminée	/	/	/	/	/
GRAF-013-041	13	porte	sur l'occulus	A2	Crayon / Mine de plomb	Indéterminé	1 X 1,5	/	/	/	Graphite	BC	écrit dans un cercle	Indéterminée	/	/	/	/	/
GRAF-013-042	13	porte	planches verticales	B2	gravé	Opinion politique	2,5 X 4,5	/	/	/	/	SS (avec la police correspondante)	/	Indéterminée	/	/	/	/	/
GRAF-013-043	13	porte	planches verticales	B2	Crayon / Mine de plomb	Opinion politique	4 X 4,5	/	/	/	Graphite	/	croix de Lorraine avec le V de la victoire	Indéterminée	/	/	/	/	/
GRAF-013-044	13	porte	planches verticales	A2	gravé	Religion	2,5 X 3,5	/	/	/	/	/	Croix chrétienne	Indéterminée	/	/	/	/	/
GRAF-013-045	13	porte	autour oculus	A2 ; B2	gravé	Décompte de jours et calendrier	6 X 3,5	/	:	/	/	/	série de traits pour compter les jours (10 traits)	Pénitentiaire	/	/	/	/	/
GRAF-013-046	13	porte	passé plat	A2 ; B2	Crayon / Mine de plomb	Indéterminé	26 X 20	/	/	/	Graphite	série de traits linéaires et boucles : indéchiffrable, correspondant probablement à plusieurs graffitis	/	Indéterminée	/	/	/	/	/
GRAF-013-047	13	porte	planches verticales	B1	gravé	Décompte de jours et calendrier	3,5 X 3,5	/	/	/	/	AOUT * M14 * J15	/	Pénitentiaire	Français	/	/	/	/
GRAF-013-048	13	porte	planches verticales	B1	gravé	Décompte de jours et calendrier	3,5 X 2	/	/	/	/	V3	/	Pénitentiaire	Français	/	/	/	/

GRAF-013-049	13	porte	planches verticales	B1	Crayon / Mine de plomb	Identité et date (graffiti signature)	4,5 X 1,5	/	/	/	Graphite	SEHOUELER * 1.5.51 [ou 61?]	encadré sur deux côtés (en haut et à droite)	Mémorielle	/	/	Sehoueler	/	1er mai 1951 (ou 61)
GRAF-013-050	13	porte	planches verticales	B1	Crayon / Mine de plomb	Indéterminé	2 X 1,5	/	/	/	Graphite	P CL	/	Indéterminée	/	/	/	/	/
GRAF-013-051	13	porte	planches verticales	B2	Crayon / Mine de plomb	Identité et date (graffiti signature)	3 X 2	/	/	/	Graphite	ANDRÉ * 1966	/	Mémorielle	/	/	André	/	1966
GRAF-013-052	13	porte	planches verticales	B1 ; B2	Crayon / Mine de plomb	Religion	6 X 4	/	/	/	Graphite	/	étoile à 5 branches	Indéterminée	/	/	/	/	/
GRAF-013-053	13	porte	planches verticales	B2	gravé	Indéterminé	4,5 X 4	/	/	/	/	Ett[O?]	/	Indéterminée	/	/	/	/	/
GRAF-013-054	13	porte	planches verticales	B1	Crayon / Mine de plomb	Identité et date (graffiti signature)	7 X 3,5	/	/	/	Graphite	[COU?]RDET	/	Indéterminée	/	/	Courdet (?)	/	/
GRAF-013-055	13	porte	planches verticales	B2	Crayon / Mine de plomb	Identité et date (graffiti signature)	4,5 X 1,5	/	/	/	Graphite	RENÉ	/	Indéterminée	/	/	René	/	/
GRAF-013-056	13	porte	planches verticales	B2	gravé	Décompte de jours et calendrier	20 X 5	/	57	/	/	/	deux séries de lignes verticales de comptage	Pénitentiaire	/	/	/	/	/
GRAF-013-057	13	porte	planches verticales	B2	gravé	Décompte de jours et calendrier	10,5 X 14	56	/	/	/	/	calendrier	Pénitentiaire	Français	/	/	/	/
GRAF-013-058	13	porte	planches verticales	B2	gravé	Décompte de jours et calendrier	5,5 X 17	difficile à établir	difficile à établir	difficile à établir	/	/	deux séries de croix de comptage	Pénitentiaire	/	/	/	/	/
GRAF-013-059	13	porte	planches verticales	B2	gravé	Décompte de jours et calendrier	12 X 1,5	difficile à établir	difficile à établir	difficile à établir	/	/	une série de lignes verticales de comptage	Pénitentiaire	/	/	/	/	/
GRAF-013-060	13	porte	planches verticales	B2	gravé	Décompte de jours et calendrier	17 X 8	difficile à établir	61	difficile à établir	/	/	une série de lignes verticales de comptage à l'intérieur d'un cadre divisé en bandes	Pénitentiaire	/	/	/	/	/
GRAF-013-061	13	porte	planches verticales	B2	gravé	Opinion politique	7 X 8	60	/	/	/	/	croix gammée	Indéterminée	/	/	/	/	/
GRAF-013-062	13	porte	planches verticales	B2 ; B3	Crayon / Mine de plomb	Indéterminé	7 X 13	/	/	/	Graphite	Je déteste * ça * la moi [...]	/	Indéterminée	Français	/	/	/	/
GRAF-013-063	13	porte	planches verticales	B3	Crayon / Mine de plomb	Indéterminé	8 X 3	/	/	64	Graphite	BE (même graphie que GRAF-64)	/	Indéterminée	/	/	/	/	/
GRAF-013-064	13	porte	planches verticales	B3	Crayon / Mine de plomb	Indéterminé	8 X 2,5	/	/	63	Graphite	BE (même graphie que GRAF-63)	/	Indéterminée	/	/	/	/	/
GRAF-013-065	13	porte	planches verticales	A3 ; B3	Crayon / Mine de plomb	Indéterminé	30 X 6	/	/	/	Graphite	[...] est toute ta vie * [...]	/	Indéterminée	Français	/	/	/	/
GRAF-013-066	13	porte	chambranle droit	B1	gravé	Indéterminé	3 X 1	/	/	/	/	[...]	/	Indéterminée	/	/	/	/	/
GRAF-013-067	13	porte	chambranle droit	B1	gravé	Emotion	6 X 1,5	/	/	/	/	HELP	/	Indéterminée	Anglais	/	/	/	/
GRAF-013-068	13	porte	chambranle droit	B2	gravé	Indéterminé	1,5 X 2	/	/	/	/	M	/	Indéterminée	/	/	/	/	/
GRAF-013-069	13	porte	chambranle droit	B2	gravé	Identité et date (graffiti signature)	5 X 3,5	/	/	/	/	MANUEL * HORIA * ESPAYA (barre horizontale au dessus y)	/	Indéterminée	Espagnol	/	Manuel Horia Espaya	/	/
GRAF-013-070	13	porte	chambranle droit	B2	gravé	Identité et date (graffiti signature)	3 X 2	/	/	/	/	R.G.	/	Indéterminée	/	/	R.G.	/	/
GRAF-013-071	13	porte	chambranle droit	B2	gravé	Décompte de jours et calendrier	6 X 4	/	/	/	/	/	boucle avec 6 barres obliques de comptage	Pénitentiaire	/	/	/	/	/
GRAF-013-072	13	porte	chambranle droit	B2	gravé	Opinion politique	1,5 X 2	/	/	72 (même graphie)	/	SS (avec la police correspondante)	/	Indéterminée	/	/	/	/	/
GRAF-013-073	13	porte	chambranle droit	B2	gravé	Opinion politique	3 X 1,5	/	/	71 (même graphie)	/	SS (avec la police correspondante)	/	Indéterminée	/	/	/	/	/
GRAF-013-074	13	porte	chambranle gauche	A2	Crayon / Mine de plomb	Décompte de jours et calendrier	3,5 X 0,5	/	/	/	Graphite	1 * 2 * 3 * 4	/	Pénitentiaire	/	/	/	/	/
GRAF-013-075	13	porte	chambranle gauche	A1	Crayon / Mine de plomb	Indéterminé	1,5 X 0,5	/	/	/	Graphite	4	/	Indéterminée	/	/	/	/	/
GRAF-013-076	13	porte	planches verticales	A1 ; B1	Crayon / Mine de plomb	Humour	7,5 X 1	/	/	/	Graphite	100H07+LH0+L100 (Blague à traduire ainsi : sans chaussettes, elle à chaud, elle sent).	(7 et 100 en exposant)	Indéterminée	Français	/	/	/	/
GRAF-013-077	13	porte	planches verticales	A1	Crayon / Mine de plomb	Identité et date (graffiti signature)	2,5 X 1	/	/	/	Graphite	8251	/	Indéterminée	/	8251 ?	/	/	/
GRAF-013-078	13	porte	planches verticales	A1	Crayon / Mine de plomb	Identité et date (graffiti signature)	3 X 1	/	/	/	Graphite	2385	/	Indéterminée	/	2385 ?	/	/	/
GRAF-013-079	13	porte	planches verticales	A1 ; B1	Crayon / Mine de plomb	Indéterminé	8,5 X 1	/	/	/	Graphite	31G3402386	/	Indéterminée	/	/	/	/	/

GRAF-013-080	13	porte	chambranle droit	B1	gravé	Indéterminé	0,5 X 0,5	/	/	/	/	NC	/	Indéterminée	/	/	/	/	/
GRAF-013-081	13	porte	planches verticales	B1	Crayon / Mine de plomb	Emotion	2,5 X 2,5	/	/	/	Graphite	Fuck	/	Indéterminée	anglais	/	/	/	/
GRAF-013-082	13	porte	planches verticales	B1	gravé	Indéterminé	4,5 X 2	/	/	/	/	Vive	/	Indéterminée	français	/	/	/	/

Inventaire des COA (Complexe Archéologique)		
Ancien camp de Natzweiler-Struthof, Bas-Rhin (67)		
N°	Nom	Remarques
COA_001	Camp haut	/
COA_002	Camp bas	/
COA_003	Carrière	/
COA_004	Sablière	/
COA_005	Aménagements annexes	/
COA_006	Nécropole	/
COA_007	Cimetière pénitentiaire	/

Inventaire des ENA (Ensemble Archéologique)									
Ancien camp de Natzweiler-Struthof, Bas-Rhin (67)									
N°	Structure	COA	GRA	Localisation	Phase agricole et touristique	Phase concentrationnaire	Phase de logement de la milice et "Libération"	Phase pénitentiaire	Phase mémorielle
ENA_019	Block Bunker	Camp haut (001)	/	Dernière terrasse ouest du camp haut	Absent	Construction	Présent	Modification	Modification / Restauration
ENA_098	Poudrière (1)	Aménagements annexes (005)	/	Sur le mont Louise, au nord de la carrière	Absent	Construction	Présent	Présent	Présent
ENA_099	Poudrière (2)	Aménagements annexes (005)	/	Sur le mont Louise, au nord de la carrière	Absent	Construction	Présent	Présent	Présent
ENA_104	Portail détenus	Carrière (003)	Clôture de la carrière (004)	Portail sud de la carrière	Absent	Construction (bois)	Présent	Reconstruction (béton)	Présent
ENA_106	Dépôt	Carrière (003)	/	Extrémité nord-est de la carrière	Absent	Construction	Présent	Présent	Destruction (partielle)
ENA_107	Forge	Carrière (003)	/	Extrémité nord-ouest de la carrière	Absent	Construction	Présent	Présent	Destruction (partielle)
ENA_109	Cantine/ cuisine	Carrière (003)	/	Baraque côté ouest, orientation nord-sud	Absent	Construction	Présent	Présent	Destruction (partielle)
ENA_123	Galerie souterraine (1)	Carrière (003)	Galeries de la carrière (005)	au niveau du front de taille le long du chemin partant du portail sud de la carrière	Absent	Construction	Présent	Présent	Présent
ENA_124	Galerie souterraine (2)	Carrière (003)	Galeries de la carrière (005)	au niveau du front de taille le long du chemin partant du portail sud de la carrière	Absent	Construction	Présent	Présent	Présent
ENA_125	Galerie souterraine (3)	Carrière (003)	Galeries de la carrière (005)	au niveau du front de taille le long du chemin partant du portail sud de la carrière	Absent	Construction	Présent	Présent	Présent
ENA_194	Clôture	Aménagements annexes (005)	/	Clôture autour de la poudrière 098	Absent	Construction	Présent	Présent	Destruction?
ENA_195	Clôture	Aménagements annexes (005)	/	Clôture autour de la poudrière 099	Absent	Construction	Présent	Présent	Destruction?
ENA_218	Zone dépotoir	Carrière (003)	/	en contrebas de la baraque forge	Absent	Utilisation	Utilisation	Utilisation	Utilisation

ENA 219	Zone dépotoir	Carrière (003)	/	zone de rejet des déchets de taille et des vestiges des halles, en contrebas carrière, côté ouest	Absent	Utilisation	Utilisation	Utilisation	Utilisation
ENA 220	Zone dépotoir	Camp haut (001)	/	zone dépotoir du camp haut, à l'extérieur de la petite clôture (comprend le dépotoir de la Villa, et le dépotoir en vis-à-vis de la baraque cuisine)	Absent	Utilisation	Utilisation	Utilisation	Utilisation
ENA 222	Zone dépotoir	Camp haut (001)	/	en contrebas de la dernière terrasse de jardin près du mirador 016	Indéterminé	Utilisation (?)	Utilisation (?)	Utilisation (?)	/
ENA 223	Sondage géologique, Blumberg 1941 (1)	Carrière (003)	/	en contrebas de l'esplanade de la carrière, sondage le plus au nord	Absent	Construction	Présent	Présent	Présent
ENA 224	Sondage géologique, Blumberg 1941 (2)	Carrière (003)	/	en contrebas de l'esplanade de la carrière, sondage le plus au sud	Absent	Construction	Présent	Présent	Présent

Inventaire des ELA (Ensemble Archéologique)									
N° (ENA-XX)	Structure	COA	GRA	Localisation	Phase agricole et touristique	Phase concentrationnaire	Phase de logement de la milice et "Libération"	Phase pénitentiaire	Phase mémorielle
104-01	Poteau en béton du portail	003	004	poteau est	Absent	Absent	Absent	Construction	Présent
104-02	Poteau en béton du portail	003	004	poteau ouest	Absent	Absent	Absent	Construction	Présent
107-01	Massif en béton	003	/	à l'étage de la forge, pièce 8	Absent	Construction	Présent	Présent	Présent
107-02	Base (béton) pour enclume	003	/	à l'étage de la forge, pièce 14	Absent	Construction	Présent	Présent	Présent
107-03	Base (béton) pour enclume	003	/	à l'étage de la forge, pièce 14	Absent	Construction	Présent	Présent	Présent
107-04	Base (béton) pour enclume	003	/	à l'étage de la forge, pièce 14	Absent	Construction	Présent	Présent	Présent
107-05	Base (béton) pour enclume	003	/	à l'étage de la forge, pièce 14	Absent	Construction	Présent	Présent	Présent
107-06	Base (béton) pour enclume	003	/	à l'étage de la forge, pièce 14	Absent	Construction	Présent	Présent	Présent
107-07	Base (béton) pour enclume	003	/	à l'étage de la forge, pièce 14	Absent	Construction	Présent	Présent	Présent
107-08	Base (béton) pour grande enclume	003	/	à l'étage de la forge, pièce 14	Absent	Construction	Présent	Présent	Présent
107-09	Forge	003	/	à l'étage de la forge, pièce 14. Première forge côté sud.	Absent	Construction	Présent	Présent	Présent
107-10	Forge	003	/	à l'étage de la forge, pièce 14. entre 107-09 et 107-010	Absent	Construction	Présent	Présent	Présent
107-11	Forge	003	/	à l'étage de la forge, pièce 14. Première forge côté nord.	Absent	Construction	Présent	Présent	Présent
107-12	Forge	003	/	à l'étage de la forge, pièce 10	Absent	Construction	Présent	Présent	Présent
107-13	Bases en béton pour citerne	003	/	le long de la façade nord-est de la forge	Absent	Construction	Présent	Présent	Présent
109-01	Mur périphérique	003	/	côté sud-ouest	Absent	Construction	Présent	Présent	Présent
109-02	Mur périphérique	003	/	côté nord-ouest	Absent	Construction	Présent	Présent	Présent
109-03	Mur périphérique	003	/	côté nord-est	Absent	Construction	Présent	Présent	Présent

109-04	Mur périphérique	003	/	côté sud-est	Absent	Construction	Présent	Présent	Présent
109-05	Plot en béton	003	/	Première rangée, le long du mur périphérique 109-01. Premier plot côté sud-est.	Absent	Construction	Présent	Présent	Présent
109-06	Plot en béton	003	/	Première rangée, le long du mur périphérique 109-01. entre 109-05 et 109-07.	Absent	Construction	Présent	Présent	Présent
109-07	Plot en béton	003	/	Première rangée, le long du mur périphérique 109-01. entre 109-06 et 109-08.	Absent	Construction	Présent	Présent	Présent
109-08	Plot en béton	003	/	Première rangée, le long du mur périphérique 109-01. entre 109-07 et 109-09.	Absent	Construction	Présent	Présent	Présent
109-09	Plot en béton	003	/	Première rangée, le long du mur périphérique 109-01. premier plot côté nord-ouest.	Absent	Construction	Présent	Présent	Présent
109-10	Plot en béton	003	/	Rangée au centre du bâtiment. Premier plot côté sud-est.	Absent	Construction	Présent	Présent	Présent
109-11	Plot en béton	003	/	Rangée au centre du bâtiment. Entre 109-10 et 109-12.	Absent	Construction	Présent	Présent	Présent
109-12	Plot en béton	003	/	Rangée au centre du bâtiment. Premier plot côté sud-est. Entre 109-11 et 109-13.	Absent	Construction	Présent	Présent	Présent
109-13	Plot en béton	003	/	Rangée au centre du bâtiment. Premier plot côté sud-est. Entre 109-12 et 109-14.	Absent	Construction	Présent	Présent	Présent
109-14	Plot en béton	003	/	Rangée au centre du bâtiment. Premier plot côté nord-ouest.	Absent	Construction	Présent	Présent	Présent
109-15	Plot en béton	003	/	Rangée le long du mur périphérique 109-03. Premier plot côté sud-est.	Absent	Construction	Présent	Présent	Présent



109-16	Plot en béton	003	/	Rangée le long du mur périphérique 109-03. entre 109-15 et 109-17.	Absent	Construction	Présent	Présent	Présent
109-17	Plot en béton	003	/	Rangée le long du mur périphérique 109-03. entre 109-16 et 109-18.	Absent	Construction	Présent	Présent	Présent
109-18	Plot en béton	003	/	Rangée le long du mur périphérique 109-03. entre 109-17 et 109-19.	Absent	Construction	Présent	Présent	Présent
109-19	Plot en béton	003	/	Rangée le long du mur périphérique 109-03. Premier plot côté nord-ouest.	Absent	Construction	Présent	Présent	Présent
109-20	Base de cheminée	003	/	côté nord-ouest du bâtiment. Entre les plots 109-13, 14, 18 et 19.	Absent	Construction	Présent	Présent	Présent
109-21	Base de cheminée	003	/	côté sud-est du bâtiment. Contre le massif 109-22.	Absent	Construction	Présent	Présent	Présent
109-22	Massif	003	/	côté sud-est du bâtiment. Entre les plots 109-10, 11, 15 et 16.	Absent	Construction ?	Construction ?	Présent	Présent
106-01	Mur périphérique	003	/	côté nord-ouest. Entre 109-53 et 02.	Absent	Construction	Présent	Présent	Présent
106-02	Contrefort	003	/	côté nord-ouest. Entre 109-01 et 03.	Absent	Construction	Présent	Présent	Présent
106-03	Mur périphérique	003	/	côté nord-ouest. Entre 109-02 et 04.	Absent	Construction	Présent	Présent	Présent
106-04	Contrefort	003	/	côté nord-ouest. Entre 109-03 et 05.	Absent	Construction	Présent	Présent	Présent
106-05	Mur périphérique	003	/	côté nord-ouest. Entre 109-04 et 06.	Absent	Construction	Présent	Présent	Présent
106-06	Mur périphérique	003	/	côté nord-est. Entre 109-05 et 65.	Absent	Construction	Présent	Présent	Présent
106-07	Contrefort	003	/	côté nord-est. Entre 109-65 et 08.	Absent	Construction	Présent	Présent	Présent
106-08	Porte	003	/	côté nord-est. Entre 109-07 et 10.	Absent	Construction	Présent	Présent	Présent
106-09	Fenêtre	003	/	côté nord-est. Entre 109-10 et 11.	Absent	Construction	Présent	Présent	Présent
106-10	Mur périphérique	003	/	côté nord-est. Entre 109-08 et 09.	Absent	Construction	Présent	Présent	Présent

106-11	Contrefort	003	/	côté nord-est. Entre 109-09 et 12.	Absent	Construction	Présent	Présent	Présent
106-12	Mur périphérique	003	/	côté nord-est. Entre 109-11 et 13.	Absent	Construction	Présent	Présent	Présent
106-13	Contrefort	003	/	côté nord-est. Entre 109-12 et 14.	Absent	Construction	Présent	Présent	Présent
106-14	Porte	003	/	côté nord-est. Entre 109-13 et 16.	Absent	Construction	Présent	Présent	Présent
106-15	Coursive extérieur	003	/	côté nord-est.	Absent	Construction	Présent	Présent	Présent
106-16	Contrefort	003	/	côté nord-est. Entre 109-14 et 17.	Absent	Construction	Présent	Présent	Présent
106-17	Mur périphérique	003	/	côté nord-est. Entre 109-16 et 18.	Absent	Construction	Présent	Présent	Présent
106-18	Contrefort	003	/	côté nord-est. Entre 109-17 et 19.	Absent	Construction	Présent	Présent	Présent
106-19	Porte	003	/	côté nord-est. Entre 109-18 et 21.	Absent	Construction	Présent	Présent	Présent
106-20	Escalier	003	/	intérieur. Entre pièce 2 et 3. côté nord-est.	Absent	Construction	Présent	Présent	Présent
106-21	Contrefort	003	/	côté nord-est. Entre 109-19 et 22.	Absent	Construction	Présent	Présent	Présent
106-22	Mur périphérique	003	/	côté nord-est. Entre 109-21 et 23.	Absent	Construction	Présent	Présent	Présent
106-23	Contrefort	003	/	côté nord-est. Entre 109-22 et 24.	Absent	Construction	Présent	Présent	Présent
106-24	Mur périphérique	003	/	côté nord-est. Entre 109-23 et 25.	Absent	Construction	Présent	Présent	Présent
106-25	Contrefort	003	/	côté nord-est. Entre 109-24 et 26.	Absent	Construction	Présent	Présent	Présent
106-26	Mur périphérique	003	/	côté nord-est. Entre 109-25 et 27.	Absent	Construction	Présent	Présent	Présent
106-27	Contrefort	003	/	côté nord-est. Entre 109-26 et 28.	Absent	Construction	Présent	Présent	Présent
106-28	Mur périphérique	003	/	côté nord-est. Entre 109-27 et 29.	Absent	Construction	Présent	Présent	Présent
106-29	Mur périphérique	003	/	côté sud-est. Entre 109-28 et 30.	Absent	Construction	Présent	Présent	Présent
106-30	Contrefort	003	/	côté sud-est. Entre 109-29 et 31.	Absent	Construction	Présent	Présent	Présent
106-31	Contrefort	003	/	côté sud-est. Entre 109-30 et 32.	Absent	Construction	Présent	Présent	Présent

106-32	Mur périphérique	003	/	côté sud-est. Entre 109-31 et 33.	Absent	Construction	Présent	Présent	Présent
106-33	Mur périphérique	003	/	côté sud-ouest. Entre 109-32 et 34.	Absent	Construction	Présent	Présent	Présent
106-34	Contrefort	003	/	côté sud-ouest. Entre 109-33 et 35.	Absent	Construction	Présent	Présent	Présent
106-35	Mur périphérique	003	/	côté sud-ouest. Entre 109-34 et 36.	Absent	Construction	Présent	Présent	Présent
106-36	Contrefort	003	/	côté sud-ouest. Entre 109-35 et 37.	Absent	Construction	Présent	Présent	Présent
106-37	Mur périphérique	003	/	côté sud-ouest. Entre 109-36 et 38.	Absent	Construction	Présent	Présent	Présent
106-38	Contrefort	003	/	côté sud-ouest. Entre 109-37 et 39.	Absent	Construction	Présent	Présent	Présent
106-39	Mur périphérique	003	/	côté sud-ouest. Entre 109-38 et 40.	Absent	Construction	Présent	Présent	Présent
106-40	Contrefort	003	/	côté sud-ouest. Entre 109-39 et 41.	Absent	Construction	Présent	Présent	Présent
106-41	Mur périphérique	003	/	côté sud-ouest. Entre 109-40 et 42.	Absent	Construction	Présent	Présent	Présent
106-42	Contrefort	003	/	côté sud-ouest. Entre 109-41 et 43.	Absent	Construction	Présent	Présent	Présent
106-43	Mur périphérique	003	/	côté sud-ouest. Entre 109-42 et 44.	Absent	Construction	Présent	Présent	Présent
106-44	Contrefort	003	/	côté sud-ouest. Entre 109-43 et 45.	Absent	Construction	Présent	Présent	Présent
106-45	Mur périphérique	003	/	côté sud-ouest. Entre 109-44 et 46.	Absent	Construction	Présent	Présent	Présent
106-46	Contrefort	003	/	côté sud-ouest. Entre 109-45 et 47.	Absent	Construction	Présent	Présent	Présent
106-47	Mur périphérique	003	/	côté sud-ouest. Entre 109-46 et 48.	Absent	Construction	Présent	Présent	Présent
106-48	Contrefort	003	/	côté sud-ouest. Entre 109-47 et 49.	Absent	Construction	Présent	Présent	Présent
106-49	Fenêtre	003	/	côté sud-ouest. Entre 109-48 et 50.	Absent	Construction	Présent	Présent	Présent
106-50	Contrefort	003	/	côté sud-ouest. Entre 109-49 et 51.	Absent	Construction	Présent	Présent	Présent
106-51	Fenêtre	003	/	côté sud-ouest. Entre 109-50 et 52.	Absent	Construction	Présent	Présent	Présent
106-52	Contrefort	003	/	côté sud-ouest. Entre 109-51 et 53.	Absent	Construction	Présent	Présent	Présent

106-53	Mur périphérique	003	/	côté sud-ouest. Entre 109-52 et 01.	Absent	Construction	Présent	Présent	Présent
106-54	Escalier	003	/	intérieur. Entre pièce 1 et 2. côté sud-ouest.	Absent	Construction	Présent	Présent	Présent
106-55	Rampe d'escalier	003	/	intérieur. Entre pièce 1 et 2. Entre 109-54 et 56.	Absent	Construction	Présent	Présent	Présent
106-56	Mur intérieur	003	/	intérieur. Entre pièce 1 et 2. Entre 109-55 et 57.	Absent	Construction	Présent	Présent	Présent
106-57	Rampe d'escalier	003	/	intérieur. Entre pièce 1 et 2. Entre 109-56 et 58.	Absent	Construction	Présent	Présent	Présent
106-58	Escalier	003	/	intérieur. Entre pièce 1 et 2. côté nord-est.	Absent	Construction	Présent	Présent	Présent
106-59	Escalier	003	/	intérieur. Entre pièce 2 et 3. côté sud-ouest.	Absent	Construction	Présent	Présent	Présent
106-60	Rampe d'escalier	003	/	intérieur. Entre pièce 2 et 3. entre 109-59 et 61.	Absent	Construction	Présent	Présent	Présent
106-61	Mur intérieur	003	/	intérieur. Entre pièce 2 et 3. entre 109-60 et 62.	Absent	Construction	Présent	Présent	Présent
106-62	Rampe	003	/	intérieur. Entre pièce 2 et 3. entre 109-61 et 63.	Absent	Construction	Présent	Présent	Présent
106-63	Mur intérieur	003	/	intérieur. Entre pièce 2 et 3. entre 109-62 et 64.	Absent	Construction	Présent	Présent	Présent
106-64	Rampe d'escalier	003	/	intérieur. Entre pièce 2 et 3. entre 109-63 et 20.	Absent	Construction	Présent	Présent	Présent
106-65	Fenêtre	003	/	côté nord-est. Entre 109-06 et 07.	Absent	Construction	Présent	Présent	Présent

## NATZWILLER (67) - Ancien camp de Natzweiler-Struthof

Prospections et étude du bâti 2020

Responsable d'opération : Juliette Brangé

## Inventaire des US Construites et US Négatives

US (n° COA + n° ordre)	Construite / Négative	COA	ENA	Pièce	ELA	Interprétation	Remarque sur la localisation	Matériaux dominants	Matériaux secondaires (1)	Matériaux secondaires (2)	Matériaux liants	Homogène / Hétérogène	Blocs (1 - Pointuel, 2 - Secondaire, 3 - Dominant)	Galets (1 - Pointuel, 2 - Secondaire, 3 - Dominant)	Graviers (1 - Pointuel, 2 - Secondaire, 3 - Dominant)	Sable (1 - Pointuel, 2 - Secondaire, 3 - Dominant)	Béton armé (type de ferrillage, treillis, chaînage, lège ou autres)	Béton banché (empreintes de planches verticales ou horizontales, avec ou sans fils de fer de maintien de la banche)	Maçonnerie (bélage ou assise)	Longueur minimum (en cm)	Longueur maximum (en cm)	Largeur minimum (en cm)	Largeur maximum (en cm)	Hauteur minimum (en cm)	Hauteur maximum (en cm)	Observations	Phase	Interprétation	EGAL	EQUIVALENT	SUR	SOUS
3001	Construite	03	109	/	1, 2, 3 et 4	Élévation en béton du mur périphérique	/	Béton	Granite rose	Roche noire (lamprophyre ou microdiorite)	Ciment	Hétérogène	/	3	/	/	/	Planches horizontales et fils de fer de maintien de la banche	/	/	/	24	/	68	/	Présence de traces obliques de coulage de béton. Béton maigre. 1 seule banche sur toute la hauteur. Planches de 3,8 m de longueur.	Concentrationnaire	Base du mur périphérique du bâtiment 109.	/	3010, 3017, 3027 et 3024	3008	3002 et 3003
3002	Construite	03	109	/	1, 2, 3 et 4	Enduit de finition du mur périphérique	/	Béton	Granite rose	Roche noire (lamprophyre ou microdiorite)	Ciment	Homogène	/	/	3	/	/	/	/	/	/	24	/	0,5	/	/	Concentrationnaire	/	/	3011, 318, 3090 et 3041	3001	3006
3003	Négative	03	109	/	1, 2, 3 et 4	Réservation pour les fixations métalliques de la poutraison	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	10	/	8	/	68	/	/	Concentrationnaire	Réservation pour les fixations métalliques permettant l'installation et la fixation des poteaux verticaux et des parois en bois de l'élévation, mais aussi des poutres porteuses du plancher de la baraque.	/	3012 et 3019	3001	3004 et 3005
3004	Construite	03	109	/	1, 2, 3 et 4	Fixations métalliques verticales pour la poutraison	/	Fer	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	5	/	1	34	/	Prévu 10 sur grandes longueurs, 3 sur les largeurs et 2 par angle : actuellement il n'en reste que 4. La fixation métallique présente deux perforations (1,5 cm de diamètre) espacées de 14 cm. Chacune est à 10 cm de chaque extrémité de la barre.	Concentrationnaire	Éléments permettant la fixation des poteaux verticaux soutenant la toiture, des parois en bois, et des poutres porteuses du plancher.	/	3013	3003	3005
3005	Construite	03	109	/	1, 2, 3 et 4	Mortier de scellement des fixations métalliques	/	Mortier	Granite rose	Roche noire (lamprophyre ou microdiorite)	/	Homogène	/	/	3	/	/	/	/	10	/	8	/	68	/	/	Concentrationnaire	/	/	3014 et 3021	3003 et 3004	3006
3006	Construite	03	109	/	1, 2, 3 et 4	Couche d'étanchéité du mur périphérique	/	Toile goudronnée	/	/	/	Homogène	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	24	/	0,1	/	Concentrationnaire	Couche de toile goudronnée posée sur le mur périphérique afin de l'isoler de l'humidité	/	3015 et 3022	3002 et 3005	3009
3007	Construite	03	109	/	1, 2, 3 et 4	Assise de la sablière basse périphérique	/	Béton	Granite rose	Roche noire (lamprophyre ou microdiorite)	Ciment	Homogène	/	/	3	/	/	/	/	/	/	12	16	3	/	Présence de deux emplacements de calle pour la sablière à une distance de 50 cm (L: 21 et 28 cm).	Concentrationnaire	Couche de béton ajouté après l'installation de la sablière, en dessous de celle-ci afin de la caler et de boucher les interstices entre la sablière et le mur en béton.	/	/	3009	Sablière basse

3008	Construite	03	109	/	/	Terrasse artificielle (remblais des déchets de taille de la carrière)	/	Granite	Sédiment		Homogène	3	1	1	1	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	Concentrationnaire	Le rejet des déchets de taille de la carrière a formé une terrasse artificielle sur laquelle sont installées une partie des bâtiments de la carrière.	/	/	Substrat?	3001, 3010, 3017, 3033, 3027 et 3024
3009	Négative	03	109	/	1, 2, 3 et 4	Callage de la sablière basse périphérique	/				/	/	/	/	/	/	/	/	$1 = 28 / 2 = 21$	/	$1 = 4 / 2 = 6$	$1 = 10 / 2 = 11$	/	/	/	Concentrationnaire	Empreinte des calles en bois placées sous la sablière basse au moment de son installation	/	/	3006	3007		
3010	Construite	03	109	/	5 à 9 et 15 à 19	Bases en béton	/	Béton	Granite rose	Roche noire (lamprophyre ou microdiortite)	Ciment	Hétérogène	/	3	/	/	/	Planches horizontales	/	/	60	/	35	58	/	Béton maigre. Présence d'une semelle dans la partie inférieure liée au coulage du béton.	Concentrationnaire	Bases en béton pour les poteaux verticaux soutenant la toiture (?) et les poutres et solives du plancher	/	3001, 3017, 3024 et 3027	3008 ou un creusement ?	3011 et 3012	
3011	Construite	03	109	/	5 à 9 et 15 à 19	Enduit de finition des bases en béton	/	Béton	Granite rose	Roche noire (lamprophyre ou microdiortite)	Ciment	Homogène	/	/	3	/	/	/	/	60	/	35	/	5	/	Concentrationnaire	Enduit de finition des bases en béton	/	3002, 3018, 3041 et 3090	3010	3015		
3012	Négative	03	109	/	5 à 9 et 15 à 19	Réservation pour les fixations métalliques des poutres	/					/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	12	/	8	/	Inconnu	/	/	3003 et 3019	3010	3013 et 3014	
3013	Construite	03	109	/	5 à 9 et 15 à 19	Fixations métalliques verticales pour la poutraison	/	Fer				/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	5,5	/	1	34	/	2 barres métalliques par base en béton. Les barres métalliques comportent deux perforations de 1,5 cm de diamètre espacées entre elles de 14 cm. Chacune est espacée de 10 cm avec chaque extrémité de la barre.	Concentrationnaire	Permettent le passage et la fixation en partie inférieure des poutres du plancher et peut-être la fixation en partie supérieure de poteaux verticaux.	/	3004	3012	3014
3014	Construite	03	109	/	5 à 9 et 15 à 19	Mortier de scellement des fixations métalliques	/	Mortier	Granite rose	Roche noire (lamprophyre ou microdiortite)		Homogène	/	/	3	/	/	/	/	12	/	8	/	Inconnu	/	Concentrationnaire	/	/	3005 et 3021	3012 et 3013	3015		
3015	Construite	03	109	/	5 à 9 et 15 à 19	Couche d'étanchéité des bases en béton	/	Toile goudronnée				Homogène	/	/	/	/	/	/	/	60	/	35	/	1	/	Concentrationnaire	Permet d'isoler les bases en béton, de les protéger de l'humidité.	/	3006 et 3022	3011 et 3014	3016		
3016	Construite	03	109	/	5 à 9 et 15 à 19	Mortier de finition	/	Mortier	Granite rose	Roche noire (lamprophyre ou microdiortite)	Ciment	Homogène	/	/	3	/	/	/	15	/	10	/	4	/	Mortier recouvrant la toile goudronnée autour des fixations métalliques	Concentrationnaire	Finition	/	3023	3015	Poutres (soutien plancher)		
3017	Construite	03	109	/	10 à 14	Bases en béton	/	Béton	Granite rose	Roche noire (lamprophyre ou microdiortite)	Ciment	Hétérogène	/	3	/	/	/	Planches horizontales	/	/	60	/	35	58	/	Béton maigre. Présence d'une semelle dans la partie inférieure de certaines bases liée au coulage du béton.	Concentrationnaire	Bases en béton pour les poteaux verticaux soutenant la toiture (?) et les poutres et solives du plancher	/	3001, 3010, 3024 et 3027	3008 ou un creusement ?	3018 et 3019	

3018	Construite	03	109	/	10 à 14	Enduit de finition des bases en béton	/	Béton	Granite rose	Roche noire (lamprophyre ou microdiorite)	Ciment	Homogène	/	/	3	/	/	/	/	/	60	/	35	/	5	/	Concentrationnaire	Enduit de finition des bases en béton	/	3002, 3011, 3041 et 3090	3017	3022	
3019	Négative	03	109	/	10 à 14	Réservations pour fixations métalliques	/						/	/	/	/	/	/	/	/	12	/	8	/	Inconnu	/	Concentrationnaire	/	/	3003 et 3012	3017	3020 et 3021	
3020	Construite	03	109	/	10 à 14	Fixations métalliques en "T" pour poutres perforées du plancher	/	Fer					/	/	/	/	/	/	/	/	52	/	1	/	14	2 fixations par plot en béton, 4 perforations de 1,5cm de diamètre (5,7 cm - perforation- 12 cm - perforation- 16,5 cm - perforation- 12 cm - perforation- 5,7 cm). La barre horizontale sur laquelle les perforations sont présentes mesure 5 cm de hauteur.	Concentrationnaire	Permet la fixation des poutres soutenant le plancher du bâtiment. Poutres sur lesquelles viennent s'installer perpendiculairement les solives.	/	/	3019	3021	
3021	Construite	03	109	/	10 à 14	Mortier de scellement des fixations métalliques en "T"	/	Mortier	Granite rose	Roche noire (lamprophyre ou microdiorite)		Homogène	/	/	3	/	/	/	/	/	12	/	8	/	Inconnu	/	Concentrationnaire	/	/	3005 et 3014	3019 et 3020	3022	
3022	Construite	03	109	/	10 à 14	Couche d'étanchéité des bases en béton	/	Toile goudronnée				Homogène	/	/	/	/	/	/	/	/	60	/	35	/	1	/	Concentrationnaire	Permet d'isoler les bases en béton, de les protéger de l'humidité.	/	3006 et 3015	3018 et 3021	3023	
3023	Construite	03	109	/	10 à 14	Mortier de finition	/	Mortier	Granite rose	Roche noire (lamprophyre ou microdiorite)	Ciment	Homogène	/	/	3	/	/	/	/	15	/	10	/	4	/	Mortier recouvrant la toile goudronnée autour des fixations métalliques	Concentrationnaire	Finition	/	3016	3022	Poutres (soutien plancher)	
3024	Construite	03	109	/	21	Base de cheminée	/	Béton	Granite rose	Roche noire (lamprophyre ou microdiorite)	Ciment	Homogène	/	3	/	/	/	/	/	Planches horizontales	/	/	60	/	50	70	/	Concentrationnaire	Plot en béton servant de base à l'une des cheminées du bâtiment. Indique la présence d'un système de chauffage.	/	3001, 3010, 3017 et 3027	3008 ou un creusement ?	3041 et 3026
3025	Négative	03	109	/	21	Empreinte de solive	dans l'enduit de finition de la cheminée (ELA 21)						/	/	/	/	/	/	/	/	50	/	19	0,5	/	empreinte dans l'enduit de finition (enduit présent uniquement sur le socle de la cheminée au niveau du passage de la solive)	Concentrationnaire	empreinte d'une solive supportant le plancher du bâtiment. Les solives sont les éléments en bois posés perpendiculairement aux poutres, sur lesquelles vient se poser le plancher.	/	3028	3041	/	
3026	Construite	03	109	/	21	Élévation d'une cheminée	effondrée, au sol. Non dégagée en 2020	Brique			Mortier	Homogène	/	/	3	/	/	/	Assisé	/	43	/	40	Inconnu	/	Mortier comportant du gravier (granite et roche noire). Le liant des briques est identique au béton de finition (3031). Conduit à l'intérieur : 15 cm X 15 cm. Briques : 25 X 11 X 6	Concentrationnaire	Cheminée : indique la présence de chauffage	/	3030	3024	/	

3027	Construite	03	109	/	20	Base d'une cheminée	/	Béton	Granite rose	Roche noire (lamprophyre ou microdiorite)	Ciment	Homogène	/	3	/	/	/	Planches horizontales	/	/	60	/	50	70	/	/	Concentrationnaire	Plat en béton servant de base à l'une des cheminées du bâtiment. Indique la présence d'un système de chauffage.	/	3001, 3010, 3017 et 3024	3008 ou un creusement ?	3090 et 3030
3028	Négative	03	109	/	20	Empreinte de solive	dans l'enduit de finition de la cheminée (ELA 20)					/	/	/	/	/	/	/	/	/	50	/	19	0,5	/	empreinte dans l'enduit de finition (enduit présent uniquement sur le socle de la cheminée au niveau du passage de la solive)	Concentrationnaire	empreinte d'une solive supportant le plancher du bâtiment	/	3025	3029	/
3029	Construite	03	109	/	20	Couche d'étanchéité	(entre solive et base d'une cheminée)	Toile goudronnée				/	/	/	/	/	/	/	/	/	51	/	19	0,5	/	installée uniquement au niveau de l'empreinte de la solive	Concentrationnaire	couche d'isolation, protège la structure de l'humidité	/	/	3090	3028
3030	Construite	03	109	/	20	Élévation de la cheminée	au sol, effondrée	Brique			Mortier	Homogène	/	/	3	/	/	/	Assisé	/	48	/	45	Inconnu	/	Le mortier comporte des graviers de granite et roche noire. Mortier identique à l'enduit de finition (3031). Présence de trois ouvertures (une sur un côté et deux sur l'autre) dans le conduit : en métal (zinc, 16 cm de diamètre) et en céramique (diam. int. de 13 cm et ext. de 16 cm). Intérieur du conduit de cheminée : 22 cm x 7. Briques : 24 X 11,5 X 6,5. Joints épais de 2 cm	Concentrationnaire	Indique la présence d'un système de chauffage ou d'une cuisinière	/	3026	3027	3031
3031	Construite	03	109	/	20	Enduit de finition	sur les faces de la cheminée (20)	Béton	Granite rose	Sédiment	Ciment	Homogène	/	/	3	/	/	/	/	/	/	/	2	/	/	Identique au mortier liant les briques de l'élévation de la cheminée (3030)	Concentrationnaire	enduit de finition	/	/	3030	3032 et 3091
3032	Construite	03	109	/	20	Enduit de finition	sur une seule face de la cheminée (20)	Béton	Granite rose	Roche noire (lamprophyre ou microdiorite)	Ciment	Homogène	/	/	3	/	/	/	/	/	48	/	10	/	5	Enduit riche en ciment venant recouvrir la plaque d'éternite et débordant un peu sur un côté : réparation ? Modification ? Même composition que l'enduit servant de revêtement de sol sur le massif servant probablement à l'installation d'une cuisinière.	Indéterminée	Réparation ? Modification ?	/	3038	3031 et 3091	/
3033	Construite	03	109	/	22	Coffrage en pierres	installé entre les ELA 10, 11, 15 et 20	Granite rose			Ciment	Homogène	3	/	/	/	/	/	/	/	190	/	167	35	60	/	Indéterminée	Coffrage en pierres (granite moyen module) servant de fondation à un aménagement ultérieur à la construction du bâtiment	/	/	3008 (ou creusement ?)	3034



3034	Construite	03	109	/	22	Dalle en béton	au-dessus du coffrage en pierre. installé entre les ELA 10, 11, 15 et 20	Béton	Granite rose		Ciment	Homogène	3	2	2	/	/	/	/	/	190	/	167	20	40	/	Indéterminée	Couche de préparation avant la pose de l'enduit de finition. Mise à niveau, niveau de sol. Donne le niveau de sol à l'intérieur du bâtiment.	/	/	3033	3035, 3037, 3038 et 3040	
3035	Négative	03	109	/	22	Empreintes de solives	entre les ELA 10, 11, 15 et 20					/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	8	/	16	empreintes des solives dans la couche 3034 de l'aménagement 22 (ELA). Montre que l'aménagement a été réalisé après la pose du plancher. Le plancher et une partie des solives ont dû être démontées pour installer ce massif. Chaque empreinte de solives est espacée de 57 ou 58 cm. 2 (ou 4 à vérifier) empreintes sur la face nord du massif (empreintes de solives découpées pour mettre en place le massif) et une sur la face ouest (empreinte de solive complète non découpée). Briques : 8 X 16 XL (?)	Indéterminée	empreinte des solives soutenant le plancher. Elles ont sûrement été découpées pour l'installation du massif.	/	/	3034	/	
3036						US supprimée																											
3037	Négative	03	109	/	22	Empreinte du parquet	entre les ELA 10, 11, 15 et 20					/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	3,5	3,5 X l (?) x 100	Indéterminée	Empreinte d'une planche de parquet dans le massif. Permet d'estimer les longueurs de planches à 1 m. Donne la hauteur du sol au sein du bâtiment.	/	/	3034	/	
3038	Construite	03	109	/	22	Enduit de finition (sol)	entre les ELA 10, 11, 15 et 20	Béton	Granite rose	Roche noire (lampoptyre ou microclorite)	Ciment	Homogène	/	/	3	/	/	/	/	/	190	/	167	/	15	Enduit lissé identique à la composition de l'US 3031. Lissé en surface, forme un sol.	Indéterminée	Sol, sur une base renforcée (massif) : pour supporter un élément lourd, cuisinière ?	/	/	3032	3034	3039
3039	Négative	03	109	/	22	Impacts sur le sol	sur la partie ouest de la surface du massif (22)					/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	Indéterminée	Traces d'objets tombés au sol ? Ou autres traces ?	/	/	3038	/	

3040	Négative	03	109	/	22	Empreinte d'une poutre sur la face Sud du massif (EA 22)					/	/	/	/	/	/	/	/	/	21	/	18	18 X 21X L (?)	Indéterminée	Poutre (orientation est-ouest) venant se bloquer dans les systèmes de fixations en "T" sur les bases en béton. Était surmonté par des solives orientées Nord-Sud (cf. 3035), puis par le parquet.	/	/	3034	/						
3041	Construite	03	109	/	21	Enduit de finition de la base de la cheminée	/	Béton	Granite rose	Sédiment	Ciment	Homogène	/	/	3	/	/	/	/	50	/	18	/	5	Cet enduit se trouve uniquement sur le côté est du plot en béton au niveau de l'empreinte de la solive, pas à l'emplacement du conduit de cheminée.	Concentrationnaire	Finition	/	3002, 3011, 3018 et 3090	3024	3025				
3042	Construite	03	104	/	1	Poteau en béton du portail de la carrière (Ouest)	/	Béton	Granite rose	Roche noire (lamprophyre ou microdiorite)	Ciment	Homogène	/	3	3	/		Chaînage (certaines parties du ferrailage sont fixées avec des fils de "zinc", notamment aux angles)	Planches verticales ou horizontales selon les faces du poteau (horizontales uniquement du côté nord).	50	/	50	285	/	Présence également de myca dans le béton. Roche noire : basalte ou lamprophyre ? Présence galets anguleux mais aussi de petits graviers de rivières (émoussés, arrondis). On relève également la présence d'un fragment de verre dans le béton. Les traces linéaires et le tri granulométrique (les plus petits modules à la surface) sont liés au coffrage et aux interstices entre les planches de celui-ci.	Pénitentiaire	Portail en béton installé pendant la période pénitentiaire donc utilisation de celle-ci pendant cette période ?	/	3051	Fondation ?	3043				
3043	Négative	03	104	/	1	Réserve pour fixations métalliques	/						/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	Bas : 12 / Milieu : 11 / Haut : ?	/	/	/	Bas : 15 / Milieu : 16 / Haut : ?	Présence de 3 réservations réparties sur la hauteur du poteau, sur sa face Ouest. 7 cm entre le sol et la réservation du bas. 103 cm entre la réservation du bas et celle du milieu. 120 cm entre la réservation du milieu et celle du haut. Les réservations sont bien centrées dans la largeur du poteau : 18 cm de chaque côté d'une réservation.	Pénitentiaire	Réserve pour fixations métalliques, servant à relier le portail à la clôture	/	3052	3042	3044
3044	Construite	03	104	/	1	Fixations métalliques	/	Fer				/	/	/	/	/	/	/	/	26	/	/	1	/	5	Barre métallique plantée dans le béton et recourbée sur elle-même formant ainsi une sorte de boucle dans laquelle peut être passé un poteau en bois. La barre métallique comporte une petite perforation à 13 cm de l'extrémité distale, de 1 cm de diamètre.	Pénitentiaire	Élément métallique permettant le raccordement du portail à la clôture	/	3053	3043	3045			
3045	Construite	03	104	/	1	Scellement	/	Béton			Ciment	Homogène	/	/	2	3	/	/	/	/	/	/	/	Bas : 12 / Milieu : 11 / Haut : ?	/	/	/	Bas : 15 / Milieu : 16 / Haut : ?	Présence de petits graviers de rivières (émoussés) de divers types	Pénitentiaire	/	/	3054	3044	3046
3046	Construite	03	104	/	1	Poteau en bois	Installé dans les fixations métalliques 3044	Bois				/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	Diamètre : 8	/	/	248	Résineux. Présence de clous enfoncés dans le poteau	Indéterminée	Poteau en bois appartenant à la clôture qui était reliée au portail	/	3055	3045	/	
3047	Négative	03	104	/	1	Réserve pour des gonds du portail	Face Est du poteau Ouest du portail					/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	Indéterminé	/	Indéterminé	/	Indéterminé	Une seule réservation est visible mais il doit y en avoir une deuxième au niveau du sol.	Pénitentiaire	Réserve pour les gonds de la porte (cf. Photos archives avec portail plots béton)	/	3056	3042	3048
3048	Construite	03	104	/	1	Gond du portail	Face Est du poteau Ouest du portail	Fer				/	/	/	/	/	/	/	/	/	Diamètre intérieur : 2	Diamètre extérieur : 3,5	/	/	/	7	A 30 cm du bord sud et à 2,13 m du sol. Un seul gond est visible mais un deuxième doit être dans le sol.	Pénitentiaire	gonds de la porte (cf. Photos archives avec portail plots béton)	/	3057	3047	3049		
3049	Construite	03	104	/	1	Scellement	Face Est du poteau Ouest du portail	Béton	Granite rose	Roche noire (lamprophyre ou microdiorite)	Ciment	Homogène	/	3	3	/	/	/	/	/	/	/	/	Indéterminé	/	Indéterminé	/	Indéterminé	/	Pénitentiaire	/	/	3058	3048	/

3050	Négative	03	104	/	1	Impacts de balles	sur face nord du poteau ouest du portail				/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	8 impacts de tirs. Calibre indéterminé. Datation indéterminé	Indéterminée	/	/	/	/	3042	/		
3051	Construite	03	104	/	2	Poteau en béton du portail de la carrière (Est)	/	Béton	Granite rose (lamprophyre ou microdiorite)	Ciment	Homogène	/	3	3	/	/	/	50	/	50	276	/	Présence également de myca dans le béton. Roche noire : basalte ou lamprophyre ? Présence galelets anguleux mais aussi de petits graviers de rivières (émoussés, arrondis). Les traces linéaires et le tri granulométrique (les plus petits modules à la surface) sont liées au coffrage et aux interstices entre les planches de celui-ci.	Pénitentiaire	Portail en béton installé pendant la période pénitentiaire donc utilisation de celle-ci pendant cette période ?	/	/	3042	Fondation ?	3052, 3056 et 3059		
3052	Négative	03	104	/	2	Réservation pour fixations métalliques	Face est du poteau Est du portail					/	/	/	/	/	/	Bas : 9 / Milieu : ? / Haut : ?	/	/	/	Bas : 14 / Milieu : ? / Haut : ?	Présence de 3 réservations réparties sur la hauteur du poteau, sur sa face est. 4 cm entre le sol et la réservation du bas. 112 cm entre la réservation du bas et celle du milieu. 113 cm entre la réservation du milieu et celle du haut. Les réservations sont bien centrées dans la largeur du poteau.	Pénitentiaire	Réservation pour fixations métalliques, servant à relier le portail à la clôture	/	3043	3051	3053			
3053	Construite	03	104	/	2	Fixations métalliques	Face est du poteau est du portail	Fer				/	/	/	/	/	26	/	/	1	/	5	Barres métalliques plantées dans le béton et recourbées sur elles-même formant ainsi une sorte de boucle dans laquelle peut être passé un poteau en bois. La barre métallique comporte une petite perforation à 13 cm de l'extrémité distale, de 1 cm de diamètre.	Pénitentiaire	Élément métallique permettant le raccordement du portail à la clôture	/	3044	3052	3054			
3054	Construite	03	104	/	2	Scellement	Face est du poteau est du portail	Béton		Ciment	Homogène	/	/	2	3	/	/	Bas : 9 / Milieu : ? / Haut : ?	/	/	/	Bas : 14 / Milieu : ? / Haut : ?	Présence de petits graviers de rivières (émoussés) de divers types	Pénitentiaire	/	/	3045	3053	3055			
3055	Construite	03	104	/	2	Poteau en bois	installé dans les fixations métalliques 3053	Bois				/	/	/	/	/	/	Diamètre : 8	/	/	/	224	Résineux	Indéterminée	Poteau en bois appartenant à la clôture qui était reliée au portail	/	3046	3054	/			
3056	Négative	03	104	/	2	Réservation des gonds du portail	Face ouest du poteau est du portail					/	/	/	/	/	/	Indéterminé e	/	Indéterminé e	/	Indéterminé e	Une seule réservation est visible mais il doit y en avoir une deuxième au niveau du sol.	Pénitentiaire	Réservation pour les gonds de la porte (cf. Photos archives avec portail plots béton)	/	3047	3051	3057			
3057	Construite	03	104	/	2	Gond du portail	Face ouest du poteau est du portail	Fer				/	/	/	/	/	Diamètre intérieur : 2	Diamètre extérieur : 3,5	/	/	/	7	A 30 cm du bord sud et à 2,14 m du sol. Un seul gond est visible mais un deuxième doit être dans le sol.	Pénitentiaire	gonds de la porte (cf. Photos archives avec portail plots béton)	/	3048	3056	3058			
3058	Construite	03	104	/	2	Scellement	Face ouest du poteau est du portail	Béton	Granite rose (lamprophyre ou microdiorite)	Ciment	Homogène	/	3	3	/	/	/	Indéterminé e	/	Indéterminé e	/	Indéterminé e	/		Pénitentiaire	/	/	3049	3057	/		
3059	Négative	03	104	/	2	Impact de balle	Face ouest du poteau Est du portail					/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	1 impact de tir. Calibre indéterminé. Datation indéterminé	Indéterminée	/	/	3050	3051	/			
3060	Construite	03	106	1, 2, 3 et 4	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52 et 53	Élévation du mur périphérique et des contreforts	concerne toute la hauteur du mur sauf pour les murs comportant des fenêtres (EA 6, 9, 49 et 51) : concerne alors seulement la partie basse	Béton	Granite rose	Ciment	Homogène	/	3	/	/	/	/	Planches horizontales	/	/	/	/	50	Béton maigre. hauteur de la couche variable selon les murs. Le mur peut-avoir été réalisé en une seule banche ou deux banches selon les cas.	Concentrationnaire	/	/	/	Fondation ?	3061, 3063 et 3065		
3061	Construite	03	106	1	6, 9, 49 et 51	Allèges extérieures des fenêtres (X4)	allèges donnant sur l'extérieur du bâtiment	Béton	Granite rose	Ciment	Homogène	/	3	2	2	/	Oui	/	/	119	/	18	/	/	12	/	Concentrationnaire	/	/	3063	3060	3062

3062	Construite	03	106	1	6, 9, 49 et 51	Enduit de finition de l'allège extérieure des fenêtres (X4)	allèges donnant sur l'extérieur du bâtiment	Ciment	Granite rose	Myca		Homogène	/	/	/	3	/	/	/	/	119	/	18	/	1	/	Concentrationnaire	Finition	/	/	3061	/
3063	Construite	03	106	1	6, 9, 49 et 51	Allèges intérieures des fenêtres (X4)	allèges donnant sur l'intérieur du bâtiment	Béton	Granite rose		Ciment	Homogène	/	3	2	2	/	Oui	/	/	136	/	26	/	12	/	Concentrationnaire	/	/	3061	3060	3064
3064	Construite	03	106	1	6, 9, 49 et 51	Enduit de finition de l'allège extérieure des fenêtres (X4)	allèges donnant sur l'intérieur du bâtiment	Béton	Granite rose	Myca	Ciment	Homogène	/	/	/	3	/	/	/	/	136	/	26	/	1	/	Concentrationnaire	Finition	/	/	3063	/
3065	Construite	03	106	1	6, 9, 49 et 51	Élévation mur périphérique (côté intérieur)	Partie supérieure des murs comportant des fenêtres	Béton	Granite rose		Ciment	Homogène	/	3	/	/	/	Oui	/	146	/	98	/	30	/	Cette partie de l'élévation semble diviser en deux couches différentes : une à l'intérieur et une à l'extérieur. Présence de clous (XG) sur le mur 3 (côté nord-est, près des fenêtres)	Concentrationnaire	/	/	/	3060	3071
3066	Construite	03	106	1	6, 9, 49 et 51	Élévation mur périphérique (côté extérieur)	Partie supérieure des murs comportant des fenêtres	Béton	Granite rose	Myca	Ciment	Homogène	/	3	3	/	/	Oui	/	/	/	20	/	124	/	Présence également de quartz dans la couche.	Concentrationnaire	/	/	/	3060	3071
3067	Négative	03	106	1	6, 9, 49 et 51	Réservation pour les fixations métalliques des fenêtres (X16)	dans la feuillure des fenêtres					/	/	/	/	/	/	/	/	Indéterminé	/	Indéterminé	/	Indéterminé	/	4 fixations par fenêtres, 2 de chaque côté du cadran : donc 16 en tout. 32 cm entre le haut du cadran et la première fixation. 66 cm entre les deux fixations. 21 cm entre le bas du cadran et la fixation du bas.	Concentrationnaire	/	/	/	3065 et 3066	3068
3068	Construite	03	106	1	6, 9, 49 et 51	Fixations métalliques des fenêtres (X16)	dans la feuillure des fenêtres	Fer				/	/	/	/	/	/	/	/	5	/	/	0,5	/	2,6	Présence d'une perforation de 0,5 cm de diamètre	Concentrationnaire	attaches métalliques permettant la fixation des fenêtres	/	/	3067	3069 et 3070
3069	Construite	03	106	1	6, 9, et 49	Scellement des fixations métalliques des fenêtres	dans la feuillure des fenêtres. Concerne les deux fenêtres côté est et une fenêtre côté ouest (celle la plus au Sud)	Béton	Granite rose	Myca	Ciment	Homogène	/	1	3	/	/	/	/	/	3,5	/	125	/	Béton très riche avec beaucoup de ciment. Présence également de quartz.	Concentrationnaire	Permet le scellement des fixations métalliques des fenêtres dans la feuillure formée par l'écart entre 3065 et 3066.	/	/	3068 et 3067	/	
3070	Construite	03	106	1	51	Scellement des fixations métalliques des fenêtres	Concerne uniquement une des fenêtres ouest (celle la plus au nord)	Brique	Granite rose	Myca	Béton	Homogène	/	/	2	/	/	/	Blocage	/	/	7	/	123	/	Le granite rose et le myca sont des graviers présents dans le béton servant à lier les briques entre-elles. La couche 3065 est moins large du côté Ouest (24 cm) que du côté Est (27 cm) entraînant donc une couche de scellement plus large à l'Ouest, dont une en brique : 3070. Briques : 5 X 10 cm environ	Indéterminée	On peut se demander si cet aménagement est d'origine ou s'il s'agit d'une réparation.	/	/	3068	/
3071	Construite	03	106	1, 2, 3 et 4	1, 3, 5, 6, 8, 9, 12, 13, 14, 15, 17, 19, 20, 22, 24, 26, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 37, 39, 41, 43, 45, 47, 49, 51, et 53	Partie supérieure du mur périphérique	concerne l'ensemble des murs périphériques	Béton	Granite rose		Ciment	Homogène	/	3	/	/	Chainage	/	/	/	/	/	50	25	/	Cette couche prend la forme du chaînage avec un côté à angle droit et un côté en pente (cf. schéma sur la fiche).	Concentrationnaire	/	/	/	3066, 3065 et 3060	3072
3072	Construite	03	106	1, 2, 3 et 4	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52 et 53	Enduit de finition des murs périphériques et contreforts	Enduit à l'intérieur et à l'extérieur du bâtiment. Sur les surfaces verticales	Béton	Granite rose	Myca	Ciment	Homogène	/	/	3	3	/	/	/	/	/	1	/	/	/	Présence également de quartz dans la couche.	Concentrationnaire	Finition	/	/	3060, 3065, 3066 et 3071	/

3073	Construite	03	106	1, 2, 3 et 4	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52 et 53	Enduit de finition	à l'emplacement de l'installation de la sablière basse et des poteaux verticaux sur la partie supérieure des murs et contreforts	Béton	Granite rose	Myca	Ciment	Homogène	/	/	3	3	/	/	/	/	/	/	2,5	3	Présence également de quartz dans la couche.	Concentrationnaire	Finition	/	/	3071	3074		
3074	Construite	03	106	1, 2, 3 et 4	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52 et 53	Enduit de finition	au niveau de la partie supérieure des murs périphériques qui est incliné vers l'intérieur mais aussi de l'emplacement des poteaux soutenant la charpente installés sur les contreforts	Béton	Granite rose	Myca	Ciment	Homogène	/	/	3	3	/	/	/	/	/	/	1	2,5	Plus cimenté que 3073. comprend également des graviers en quartz. Vient au dessus de l'enduit des murs (3072) : réparation ou présent dès la construction ?	Concentrationnaire	Finition	/	/	3071, 3072 et 3073	/		
3075	Négative	03	106	1, 2, 3 et 4	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52 et 53	Réserve pour les fixations métalliques des poteaux verticaux	en haut des murs et contreforts						/	/	/	/	/	/	/	10	/	10	/	Indéterminé e	/	4 réservations par contreforts + 2 entre chaque contreforts. 3 sur le pignon Nord et 2 sur le pignon sud + 1 à chaque angle -> soit environ 130 réservations. Toutes ne sont pas visibles, et ne sont pas toutes représentées sur le relevé en plan du bâtiment.	Concentrationnaire	/	/	/	3060 et 3071	3076 et 3077	
3076	Construite	03	106	1, 2, 3 et 4	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52 et 53	Fixations métalliques des poteaux verticaux	en haut des murs et contreforts	Fer					/	/	/	/	/	/	/	4	/	/	0,4	Indéterminé e	/	fixations métalliques semblables à celles de la baraque cantine ( 109) ; 3004. Forme rectangulaire avec perforation. Celles de ce bâtiment ont toutes été découpées : à mettre en rapport avec le démontage de la partie en bois du bâtiment dans les années 1950 ? Les fixations installées sur les pignons en haut des murs (pas sur les contreforts) sont différentes : section circulaire (pas mesurable). 95 fixations métalliques sont encore visibles sur le bâtiment alors qu'il devait y en avoir environ 130 (+ certaines parties ne sont pas visibles à cause de la grande hauteur des murs notamment côté nord).	Concentrationnaire	Fixation des poteaux verticaux soutenant la charpente	/	/	3004	3075	3077
3077	Construite	03	106	1, 2, 3 et 4	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52 et 53	Scellement	scellement des fixations métalliques en haut des murs périphériques et contreforts	Béton	Granite rose	Myca	Ciment	Homogène	/	/	3	3	/	/	/	10	/	10	/	Indéterminé e	/	très semblable à 3074 mais avec graviers plus grand	Concentrationnaire	/	/	/	3075 et 3076	/	

3078	Négative	03	106	2 et 3	14, 15, 19 et 20	Réservation pour poteaux verticaux	de chaque côté des portes donnant sur le quai de déchargement en façade Est				/	/	/	/	/	/	/	/	30	/	les enduits de finition se posent contre. Diamètre : 12	Concentrationnaire	/	/	/	3060	/							
3079	Construite	03	106	/	66	Massif du couloir et marches	Rampe d'accès au bâtiment, extérieur, façade est	Béton	Granite rose		Ciment	Homogène	/	3	/	/	/	/	/	90	/		Concentrationnaire	/	/	/	Fondations ?	3080						
3080	Construite	03	106	/	66	Rampe	bordure du couloir (quai de déchargement ?) et de l'escalier d'accès extérieur	Béton	Granite rose		Ciment	Homogène	/	3	/	/	/	/	/	46		la rampe est une deuxième phase de la construction du "quai de déchargement" et de l'escalier. La limite entre les deux étapes est bien visible.	Concentrationnaire	/	/	/	3079	3081 et 3082						
3081	Construite	03	106	/	66	Enduit de finition	sur la rampe et le massif du "quai de déchargement" (face est du massif)	Béton	Granite rose	Myca	Ciment	Homogène	/	/	3	3	/	/	/	1	/	Présence également de quartz dans la couche.	Concentrationnaire	Finition	/	/	3080	/						
3082	Construite	03	106	/	66	Sol	escalier et couloir du "quai de déchargement"	Béton	Granite rose	Myca	Ciment	Homogène	/	/	3	3	/	/	/	5	/	comme la finition de la rampe (3081) mais avec des graviers de plus gros module	Concentrationnaire	/	/	/	3080	/						
3083	Construite	03	106	1, 2 et 3	8, 14, 15, 19 et 20	Réservation pour fixations métalliques (des portes)	3 portes en façade est						/	/	/	/	/	/	Indéterminé	/	4	/	4	/	4	/	3060, 3065 et 3066	3084 et 3085						
3084	Construite	03	106	1, 2 et 3	8, 14, 15, 19 et 20	Fixations métalliques (des portes)	3 portes en façade est	Fer					/	/	/	/	/	/	6	/	4,5	/	0,4			3083	3085							
3085	Construite	03	106	1, 2 et 3	8, 14, 15, 19 et 20	Scellement	3 portes en façade est	Béton	Granite rose		Ciment	Homogène	/	/	2	3	/	/	/	Indéterminé	/	4	/	4	/	3084	/							
3086	Construite	03	106	2	14, 15, 19 et 20	Comblement	les deux portes les plus au sud en façade est (deux petites portes en face des ouvertures dans la rampe du "quai de déchargement")	Brique	Tuile	Granite rose	Ciment	Homogène	/	/	2	/	/	/	/	bloquée	/	/	/	/	/	3060 (?)	?							
3087	Négative	03	106	1	1, 3, 5, 53 et 52	Réservation pour tiges métalliques	Sur les murs nord de la pièce 1						/	/	/	/	/	/	/	/	11	/	12		à 2 m de hauteur depuis le sol	Concentrationnaire	pour installation d'une structure métallique. Rateleurs pour outils ? Étagère ? Machine ?	/	/	3060	3088 et 3089			
3088	Négative	03	106	1	1, 3, 5, 53 et 52	Tiges métalliques	Sur les murs nord de la pièce 1	Fer					/	/	/	/	/	/	/	Indéterminé	/	/	/	2,5	/	2,5		Les tiges ont été coupées. Il ne reste que l'extrémité qui dépasse du mur. Tige de section hexagonale. A 2,06 m du sol.	Concentrationnaire	pour installation d'une structure métallique. Rateleurs pour outils ? Étagère ? Machine ?	/	/	3087	3089
3089	Négative	03	106	1	1, 3, 5, 53 et 52	Scellement	Sur les murs nord de la pièce 1	Béton			Ciment	/	/	/	/	3	/	/	/	/	11	/	12		à 2 m de hauteur depuis le sol	Concentrationnaire	pour installation d'une structure métallique. Rateleurs pour outils ? Étagère ? Machine ?	/	/	3088 et 3087	/			
3090	Construite	03	109	/	20	Enduit de finition	sur la base de cheminée, uniquement au niveau de l'empreinte de la solive	Béton	Granite	Sédiment	Ciment	Homogène	/	/	3	/	/	/	/	50	/	18	/	5		Cet enduit se trouve uniquement sur le côté est du plot en béton au niveau de l'empreinte de la solive, pas à l'emplacement du conduit de cheminée.	Concentrationnaire	Finition	/	/	3002, 3011, 3018 et 3041	3027	3029	
3091	Construite	03	109	/	20	Isolant (protection contre la chaleur)	uniquement sur une des faces de l'élevation de la cheminée (ELA 20)	Eternite				/	/	/	/	/	/	/	/	48	/	3	Indéterminé	/	/		Présent uniquement sur une face de la cheminée. Plaque semblant avoir été apparente à un moment.	Indéterminée	Isolant, permet de protéger une poutre de la chaleur de la cheminée ?	/	/	3031	3032	
3092	Construite	03	106	1, 2, 3 et 4	/	Sol	sol du rdc de tout le bâtiment	Béton	Granite rose		Ciment	Homogène	/	/	2	3	/	/	/	Indéterminé	/	Indéterminé	/	Indéterminé	/	/			Concentrationnaire	/	/	/	Fondations ?	?